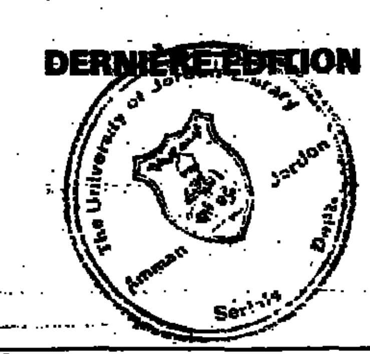


Le Monde



DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12708 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 7 DÉCEMBRE 1985

L'UNESCO sans les Britanniques

La Grande-Bretagne, qui, un an après les Etats-Unis, vient de confirmer sans appel son retrait de l'UNESCO, sera sans doute accusée par certains de duplicité. Lors de la Conférence générale de l'Organisation, tenue cet automne à Sofia et qui, sans résoudre la crise du forum culturel mondial, s'était plutôt terminée sur une note d'espoir, le représentant de Londres ne s'était-il pas comporté comme si son pays tenait encore à rester membre ?

Ce changement d'attitude s'explique sans doute par les diverses pressions exercées sur Mme Thatcher tant par les Etats du Commonwealth que par certains de ses propres partisans. Apparemment, ce sont des pressions allant dans l'autre sens, et venant de Washington, qui l'ont emporté.

Ainsi l'effet d'entraînement souhaité, après le départ des Etats-Unis, par les adversaires, américains ou non, sinon de l'UNESCO elle-même du moins de son directeur général, M. M'Bow, effet qui n'avait fonctionné jusqu'à présent que pour le minuscule Singapour, joue-t-il à plein avec le retrait de Londres.

Plusieurs pays occidentaux d'où étaient venues des rumeurs de départ ont beau « regretter » la décision britannique, quelque chose sonne faux dans leurs déclarations. Ainsi la Belgique « déplore » le choix de Mme Thatcher mais manifeste en même temps son inquiétude devant « la politisation et la mauvaise gestion de l'UNESCO », deux raisons invoquées par les partants.

Comme un tricot qui se défait *maille à maille, ainsi que ce fut* le cas avant guerre, toutes proportions gardées, pour la Société des Nations, ancêtre de l'ONU, on risque d'assister maintenant à la lente pavane pour une organisation défunte dont rien ne dit que les accents funèbres ne seront pas entendus dans l'ensemble du système des Nations unies. Quelques adversaires américains de celui-ci n'ont pas caché que tel était leur *projet*.

Les regrets officiels de Paris devant la décision britannique ne sont pas, comme d'autres, entachés de réserves à l'endroit de l'Organisation. La France sait bien que la défection des deux principales nations anglo-saxonnes, plutôt que de donner un regain d'influence aux francophones place de Fontenoy, risque d'y accroître l'impact de Moscou et des régimes les plus anti-occidentaux du tiers-monde.

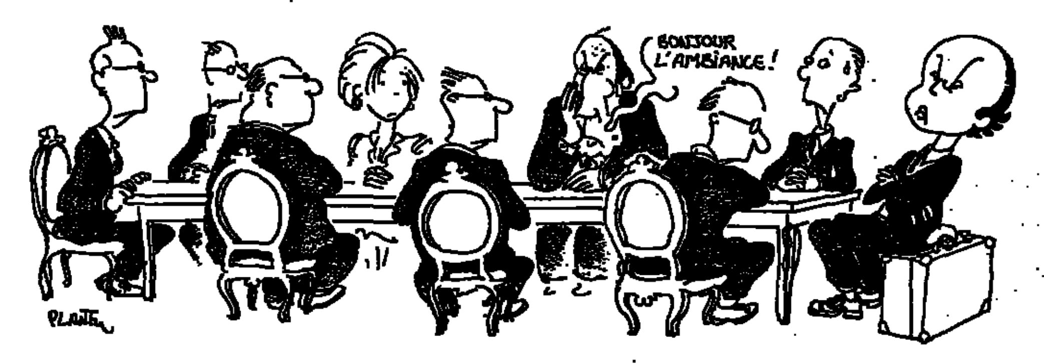
Aussi peut-on s'étonner que la France, à qui on fit l'honneur, il y a quarante ans, de confier le siège de l'UNESCO alors que Londres, ironie prémonitoire de l'histoire, était sur les rangs, n'ait pas encore pris l'initiative *d'envergure qui s'impose pour* sauver l'organisation culturelle et scientifique internationale. Si elle doit encore le faire, c'est maintenant ou jamais.

Elle pourrait peut-être, avec beaucoup de ménagements, discrètement suggérer à M. M'Bow de prendre la décision courageuse de s'en aller avant le terme de son mandat en 1987. Qu'il ait ou non une part de responsabilité dans la situation actuelle, le directeur général a cristallisé sur sa personne des passions telles qu'on voit mal désormais comment le sauvetage de l'UNESCO pourrait être entrepris avec lui.

(Lire nos informations page 3.)

M. Mitterrand veut juguler la crise politique

M. Laurent Fabius a été confirmé dans ses fonctions par le président de la République, qui a déclaré, le jeudi 5 décembre, à Marin (Martinique) : « Ce gouvernement doit continuer l'œuvre qu'il a si bien commencée. » Au cours d'une conversation téléphonique avec le premier ministre, il avait rejeté son offre de démission. « Cette affaire n'aura pas de suite », indiquait-on à l'hôtel Matignon. En renouvelant sa confiance à M. Fabius, M. Mitterrand veut juguler la crise politique.



Fin de partie

Pendant les travaux de démolition, la vente continue. On solde avant inventaire. M. Laurent Fabius, qui avait offert sa démission, reste à son poste. M. François Mitterrand l'y a maintenu. « *Le gouvernement*, a expliqué le président de la République à la Martinique, *doit continuer l'œuvre qu'il a si bien commencée.* »

Les ministres étaient pourtant sans états d'âme. A preuve M. Bérégovoy qui affiche, jour après jour, des tarifs publics à la baisse, défiant toute concurrence et qui appâte le chaland avec des indices de prix records. A preuve M. Delebarre, qui ferraille contre le PC et défend, pied à pied, son projet de « flexibilité ». Mais les deux patrons, MM. Mitterrand et Fabius, se comportent comme s'ils n'avaient rien de plus pressé que de fermer boutique. C'est peut-être, au bout du compte, là que se situe leur principale convergence sur l'analyse de la situation politique.

« *Lui, c'est lui ; moi, c'est moi !* », avait prévenu M. Laurent Fabius moins de deux mois après sa nomination au poste de premier ministre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7.)

L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ PÉTROLIER

Perplexité à l'OPEP

Baissera, baissera pas ? Alors qu'à Genève les treize pays membres de l'OPEP s'apprêtent le samedi 7 décembre à tenir leur cinquième conférence de l'année, l'évolution prévisible des prix mondiaux du pétrole tracasse plus d'un responsable français. De la Rue de Rivoli à la Rue de Grenelle, on rêve, ou on s'angoisse. Le pétrole, on l'oublie trop souvent, c'est *toujours 45 % de la* consommation française d'énergie, le plus gros poste déficitaire de la balance extérieure, 15 % de la valeur des importations, 12 % des recettes générales du budget, et 6,6 % de l'indice général des prix. De son évolution couplée à celle du dollar, dépendent largement dans les mois à venir les résultats politiquement sensibles de la stratégie économique du gouvernement.

Un hic : cette évolution, justement, personne n'est aujourd'hui capable de la prévoir. Analystes, négociants, courtiers, fonctionnaires ont depuis plusieurs semaines donné leur langue au chat. Les fluctuations capricieuses des cours ont de quoi confondre plus d'un exégète : la baisse prévue depuis le printemps et attendue tout au long de l'été ne s'est pas produite ; au contraire, dès septembre, les prix ont grimpé au point de retrouver à la fin novembre leur plus haut niveau depuis dix-huit mois (mai 1984). Pis, alors que les experts, déconcertés, commençaient à parler d'une reprise durable, voilà que depuis une semaine les cours se sont remis à chuter : en quelques jours l'essentiel des gains enregistrés depuis un mois a été perdu.

Bien sûr, les tendances de fond du marché poussent vers la baisse. La consommation stagne depuis quatre ans. Après une nouvelle baisse (– 1,7 %) en 1985, elle ne montre aucun signe de reprise ; selon l'Agence internationale de l'énergie, la demande en 1986 devrait rester étale en Europe et au Japon et ne progresser que de 0,5 % aux Etats-Unis.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 24.)

Un nouveau traitement contre le cancer

Une régression des tumeurs cancéreuses a été obtenue grâce à l'interleukine II, une substance capable de stimuler les défenses immunitaires de l'organisme. Ce nouveau traitement a été mis au point par le docteur Steven Rosenberg (National Cancer Institute de Bethesda). Sur vingt-cinq patients, une amélioration notable a été constatée dans onze cas. Mais cette thérapeutique n'en est encore qu'au stade expérimental.

PAGE 16

Elections législatives à Chypre

Alors que le président Kyprianou peut se prévaloir d'un bilan économique positif, la campagne a porté essentiellement sur la question nationale.

PAGE 4

Rome et les Eglises locales

Le synode veut réduire le rôle des conférences épiscopales.

PAGE 14

Le président de la République en Guadeloupe

Le chef de l'Etat appelle les indépendantistes à renoncer à l'activisme.

PAGE 28

Algérie : le second souffle

Rigueur, efficacité, management... le débat est ouvert à Alger sur les places respectives des secteurs public et privé.

PAGES 9 à 13

Nouvelles vacances scolaires

L'un des projets à l'étude prévoit l'alternance de sept semaines de travail et de deux semaines de congés.

PAGE 28

Jérusalem-Moscou : le dégel

Le président israélien, M. Chaïm Herzog, s'est déclaré, jeudi 5 décembre, « *optimiste* » quant à un éventuel rétablissement des relations diplomatiques avec l'URSS. « *Un dégel des relations avec le bloc communiste est entamé* », a-t-il dit, après avoir – une « *première* » en Israël – assisté, à Haïfa, à l'ouverture du congrès du Parti communiste (le Rakah).

De notre correspondant

Haïfa. – « *Fraternité entre juifs et Arabes !* » L'auditoire, debout, scande son slogan favori. Dans la salle ornée de la faucille et du marteau, deux étoiles de David ourlent un ample drapeau rouge. A la tribune, les chefs et leurs camarades des délégations étrangères savourent en connaisseurs l'entrain des militants.

La scène se passait mercredi 4 décembre dans un grand cinéma de Haïfa. Les acteurs ? Israéliens et communistes, arabes en majorité. Le spectacle ? Il revient à l'affiche tous les quatre ans, dure quatre jours et – le plus souvent – n'offre guère de surprises. Cette fois, pourtant, un hôte de passage a ravi la vedette aux artistes du sérail. Car, en cette soirée d'ouverture de leur vingtième congrès, les communistes israéliens recevaient le président Chaïm Herzog. Pour la première fois dans l'histoire du pays, un chef de l'Etat honorait de sa présence la grand-messe prolétarienne.

La brève apparition et le discours à Haïfa de M. Herzog n'étaient qu'accessoirement destinés au public local. Ses propos, le président avait voulu les faire entendre jusqu'à Moscou. « *Israël n'est pas hostile à l'URSS*, souligna-t-il, *malgré nos divergences sur le conflit du Proche-Orient et sur le sort des juifs soviétiques. Nous voulons améliorer nos relations avec les pays communistes.* » Puis en un doux refrain devenu classique ici dès qu'il s'agit de plaire à l'URSS, M. Herzog rappela le soutien vital du monde socialiste à l'Etat juif naissant. Avec à l'appui une longue citation historique de M. Gromyko justifiant devant l'ONU, il y a trente-huit ans, la création d'Israël.

Avant le lever de rideau du congrès, M. Herzog avait eu un rapide entretien avec M. Menachev, chef de la délégation soviétique et membre du comité central et avait fait savoir à la cantonade qu'il s'empresserait d'accepter toute éventuelle invitation à se rendre en URSS. Sitôt son discours achevé, M. Herzog rejoignit à Tel-Aviv MM. Pérès et Shamir pour assister à une soirée de gala peu commune, où une troupe de Varsovie présentait un spectacle écrit par un juif polonais. C'était le premier événement culturel polonais en Israël depuis la rupture en 1967 des relations diplomatiques. Les deux pays sont convenus de renouer bientôt leur dialogue politique.

Le geste sans précédent du chef de l'Etat envers le Rakah – sigle local du PC – témoigne du souci d'Israël de saisir la moindre occasion pour régénérer ses rapports avec l'URSS et, partant, faciliter la reprise de l'émigration massive des juifs soviétiques vers la Terre promise. Mais les communistes israéliens espèrent aussi profiter de l'aubaine. « *Nous n'avons plus la lèpre*, note en souriant M. Joseph Algazy, l'un des intellectuels juifs du Rakah, *nous sommes enfin fréquentables.* » L'initiative de M. Herzog, qui se veût le « *président de tous les Israéliens* », a d'autant plus de sens aux yeux de ce parti à dominante arabe qu'elle émane d'un homme qui a résolument pris la tête de la campagne de dénonciation des thèses racistes du rabbin Meir Kahane.

Tout cela ne comble en rien le gouffre idéologique séparant les communistes et l'Etat. Parti légaliste rejetant la violence, le Rakah fonde son action sur l'antisionisme.

J.-P. LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

étranger

AFRIQUE

LES ÉLECTIONS DU 7 DÉCEMBRE DANS L'ARCHIPEL

Les dirigeants du Cap-Vert peuvent se prévaloir d'un bilan économique positif

Les Cap-Verdiens se rendront aux urnes samedi 7 décembre pour élire leurs députés à l'Assemblée nationale, dont le nombre est passé de soixante-trois à quatre-vingt-trois. Aucune surprise n'est à attendre de ce scrutin, puisque tous les sièges seront pourvus par les quatre-vingt-trois candidats présentés par le parti unique, le PAICV (Parti africain de l'indépendance du Cap-Vert), au pouvoir depuis l'accession à l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise, en 1975. Le chef de l'Etat, M. Aristide Pereira, le président de l'Assemblée nationale, M. Abilio Duarte, et le premier ministre, M. Pedro Pires, figurent en tête de la liste de la circonscription qu'ils ont choisie.

Une réelle popularité

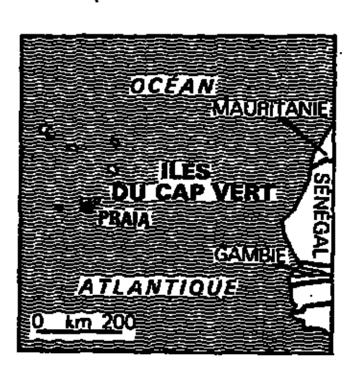
Le choix des candidats ne s'est pas pour autant effectué sans consultation de la population. Le PAICV lui avait soumis en octobre une première liste de quelque deux cents candidats dont la « compétence » a été discutée au cours de réunions organisées par le parti. Les quatre-vingt-trois restants ne sont pas tous membres de celui-ci.

Seul, en définitive, le nombre des abstentions donnera une indication sur la popularité de l'équipe au pouvoir, dont les observateurs s'accordent pour dire qu'elle est réelle : il n'y a aucun prisonnier politique au Cap-Vert, aucun scandale n'a secoué l'équipe dirigeante, pratiquement inchangée depuis l'indépendance.

Surtout, une sage gestion de l'économie a permis d'éviter le retour des famines qui décimaient périodiquement la population de cet archipel volcanique aux terres particulièrement désolées. La dernière, entre 1946 et 1948, avait fait 30 000 morts et entraîné une nouvelle vague d'émigration.

Les dirigeants du Cap-Vert ont su attirer une aide internationale importante pour une population d'environ 300 000 habitants sur une dizaine d'îles, où l'eau est si rare que les surfaces cultivables représentent à peine 40 000 hectares. En 1984, les Etats-Unis ont ainsi fourni 15 000 tonnes de céréales, la CEE 7 000 et la France 5 000.

Pour éviter tout détournement et toute spéculation, le gouvernement a mis en place un système efficace de distribution des denrées alimentaires provenant de cette aide. Elles sont vendues à la population à des prix inférieurs de 20 % à ceux du marché mondial par l'intermédiaire d'un organisme gouvernemental, l'EMPA, qui les répartit entre commerçants privés et magasins témoins de l'Etat.



Les sommes recueillies par l'EMPA sont réversées à un Fonds national de développement qui finance des travaux d'utilité publique requérant une nombreuse main-d'œuvre : construction de routes, d'ouvrages de retenue des eaux, reboisement, contribuant ainsi à résorber un chômage important, en particulier en milieu rural.

C'est dans le domaine du reboisement que les résultats les plus spectaculaires ont été obtenus. Depuis 1975, plus de dix millions d'arbres ont été plantés, en grande partie grâce au travail volontaire, auquel est appelée la population quelques jours par an après les pluies. Ces nouvelles plantations, sur des terrains préparés par le ministère du développement rural, couvrent aujourd'hui une superficie de 23 000 hectares.

Plus d'immigrés que de résidents

L'industrialisation de l'archipel, dépourvu de toute ressource minière, avance à petits pas, et le chantier de réparation navale de l'île de San-Vicente n'a pas attiré toute la clientèle attendue. Mais le tourisme se développe — le Club Méditerranée organise des circuits à partir de ses installations au Sénégal et l'archipel dispose de quelques hôtels de bon niveau. En matière de scolarisation et surtout de santé, les résultats sont loin d'être négligeables : soixante mille élèves dans les écoles, en légère progression depuis l'indépendance, et cent quatre médecins au lieu de treize.

Mais les exportations — poissons et bananes — ne couvrent toujours qu'une partie infime des importations (6 %). La balance des paiements est toutefois équilibrée grâce à l'aide internationale, aux redevances de l'aéroport international de l'île de Sal et aux mandats des émigrés, plus nombreux que les Cap-Verdiens de l'archipel.

A la veille de ces élections, le bilan de dix ans de gestion du PAICV apparaît donc plutôt « globalement positif ».

CLAUDE WAUTHIER.

Togo

Un attentat politique fait, pour la première fois, des victimes à Lomé

Après une trêve de plusieurs mois, deux nouveaux attentats ont été perpétrés mercredi 4 décembre à Lomé. Pour la première fois, l'un d'eux a fait des victimes : un mort et deux blessés graves. L'explosion meurtrière a eu lieu dans le quartier de Tokoin, près d'une ligne de chemin de fer. Cinq minutes plus tôt, une première explosion avait retenti non loin de la gare ferroviaire, en plein centre de la capitale.

Le général Eyadema : « Je suis trop bon »

De notre envoyé spécial

Lomé. — *« Nous voulons faire du Togo un pays sans détenus politiques. Je suis chrétien. Je crois en Dieu ; le mensonge ne dure pas, la vérité triomphe toujours. Quel intérêt aurais-je comme chef de l'Etat à arrêter des gens sans motif ? En vérité, le peuple est monté contre moi parce que je suis trop bon. »* Le général Gnassingbé Eyadema, chef de l'Etat togolais, s'exprime avec calme et une apparente sincérité. Il nous reçoit à la Maison du peuple de la ville de Kara, dans le nord-est du Togo à une quinzaine de kilomètres de son village natal de Pya où a été édifié un luxueux palais présidentiel.

Nous sommes mardi soir 3 décembre, et la population de Kara s'apprête à participer à des fêtes locales qui vont durer un mois et que le président doit ouvrir solennellement. Nul ne peut soupçonner que, dans vingt-quatre heures, Lomé va être secouée par de nouvelles explosions. Le général Eyadema vient de recevoir M. Christian Nucci, ministre délégué chargé de la coopération et du développement, qui effectue depuis vendredi 29 novembre une tournée dans plusieurs pays africains.

« Dans des paquets d'Omo »

L'entretien que nous accorde le chef de l'Etat sera presque exclusivement consacré à la question des droits de l'homme au Togo. En août et septembre derniers une série d'attentats à l'explosif ont endommagé plusieurs édifices publics de la capitale, sans toutefois faire de victimes. Les objectifs visés (maison du parti, ministère de l'intérieur, etc.) symbolisent le pouvoir du général Eyadema.

Ces actions terroristes ont été conçues et exécutées avec une étonnante maîtrise des explosifs et une parfaite connaissance des lieux. Parallèlement la campagne de tracts visant le chef de l'Etat s'intensifie. Une vague d'arrestations va suivre à partir de la mi-septembre. Le pouvoir admettra que quinze personnes ont été arrêtées au cours de rafles « musclées » dans les quartiers de la ville. En fait, pendant quelques semaines, la population va vivre dans un climat de peur. Amnesty International, de son côté, rend publique une liste provisoire de vingt-neuf personnes arrêtées et fait état de tortures infligées aux détenus.

Les tracts distribués, nous dit le général Eyadema, *« invitaient l'armée et la population à la révolte »*. La majorité des personnes arrêtées pour ce délit, précise-t-il, l'avaient déjà été pour le même motif en 1977. Cette fois-ci les tracts *« venaient de France dans des paquets d'Omo et de purée de pomme de terre »*. Quant aux auteurs des attentats à l'explosif, le général Eyadema, tout en se refusant à mettre en cause un gouvernement étranger, accuse les opposants togolais réfugiés au Ghana, notamment Christ et Bonito Olympio, les fils de l'ancien président togolais Sylvanus Olympio, assassiné dans des circonstances controversées en janvier 1963. *« Si les autorités d'Accra sont impliquées, il appartiendra au procès de le dire »*, indique-t-il, après avoir longuement souligné que les Ghanéens ont fait échouer la conférence qui avait réuni à Lagos le 14 novembre les ministres des affaires étrangères du Togo, du Ghana, du Bénin et du Nigéria, en refusant que soient évoqués les attentats de Lomé et la responsabilité des réfugiés politiques togolais d'Accra.

Le président insiste sur la volonté de dialogue avec tous les pays de la région ; il note que les réfugiés ghanéens au Togo ne se livrent pas, eux, à des *« menées subversives »*. *« S'ils se rendaient coupables de tels actes,* dit-il, *nous sommes prêts à les prier de partir. »* La veille de notre entretien avec le chef de l'Etat, le ministre togolais des affaires étrangères, M. Atsu Koffi Amega, rencontré à Lomé, nous avait tenu des propos encore plus précis, assurant détenir des *« preuves »* de la culpabilité des fils Olympio.

En 1983, une série d'explosions avaient déjà eu lieu dans la capitale. A l'époque on avait retrouvé sur place des *« grenades utilisées habituellement par l'armée ghanéenne »*. L'année suivante, le général Eyadema avait écrit au président ghanéen, le capitaine Jerry Rawlings, pour accuser les fils Olympio (dont le Togo demande l'extradition depuis 1967), sans jamais recevoir de réponse. *« Rawlings aurait pu au moins donner une réponse diplomatique ou fraternelle. Or rien »*, dit M. Koffi Amega.

Le ministre estime que les personnes arrêtées en septembre dernier sont *« de pauvres innocents, c'est-à-dire des complices »* utilisés par les opposants togolais qui sont liés, selon les autorités de Lomé, au Mouvement togolais pour la démocratie (MTD), groupe d'opposition dont les principaux responsables résident à Paris.

Prochain procès d'opposants

Sur les quinze détenus *« officiels »* initialement arrêtés, l'un est mort d'*« hypertension artérielle »* (*le Monde* daté 6-7 octobre) et trois ont été relâchés, dont Mᵉ Occansey. Ils doivent être jugés début janvier et, selon l'un de leurs avocats (qui préfère garder l'anonymat), les auditions devraient commencer le 13 décembre. *« Tout le monde,* indique l'avocat, *sait qu'ils sont innocents. C'est une affaire montée de toutes pièces. L'hypothèse la plus vraisemblable est que ce sont des gens proches du gouvernement qui ont fait poser les bombes. La presse togolaise a dit que la bombe du 27 septembre serait la dernière et que les autres avaient été jetées aux ordures, et curieusement cela a été effectivement la dernière bombre ! »* Pour sa part, le général Eyadema assure que l'un des détenus, le professeur Gu-Konu Yema, a lui-même rédigé *« une proclamation de coup d'Etat »* et que son frère *« est employé à Amnesty International »*. *« La France est un pays ami,* souligne-t-il, *Malheureusement il y a des gens qui abusent de votre bonne foi. »*

Quant au sort des détenus, M. Koffi Amega nous a précisé qu'ils seront jugés publiquement et qu'ils pourront se faire assister d'avocats togolais, mais aussi français. Les poseurs de bombes seront jugés par la Cour de sûreté de l'Etat et les distributeurs de tracts par un tribunal civil. Le ministre des affaires étrangères réfute les accusations de tortures.

Refusant de dire, tant que le procès n'a pas eu lieu, s'il ferait preuve de clémence, le président Eyadema observe pourtant : *« Nous ne sommes pas des sauvages, nous sommes des hommes. »* On peut craindre en tout cas que ces nouvelles explosions n'incitent les autorités et la justice togolaises à une extrême sévérité.

LAURENT ZECCHINI.

Tunisie

L'UGTT paraît s'accommoder de l'éviction de M. Achour

De notre correspondant

Tunis. — Pour justifier l'éviction de M. Habib Achour du secrétariat général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) (*le Monde* du 5 décembre), les dirigeants syndicaux ont renoué avec un langage qui n'avait plus cours depuis longtemps, empreint de modération et de réalisme, qui rejoint même sur plusieurs thèmes le discours officiel.

Le communiqué publié jeudi 5 décembre par le bureau exécutif élargi de l'UGTT, qui a *« déchargé »* M. Achour de ses fonctions et élu à sa place M. Sadok Allouche (1), évoque *« la gravité de la situation »*, qui nécessitait *« la recherche d'une solution rapide permettant de sortir de la crise sur la base d'un dialogue responsable qui tienne compte des intérêts de tous les partenaires et épargne au pays l'entrée dans le cycle de la violence aux conséquences imprévisibles et néfastes pour tous »*. Ce texte souligne le *« rôle important »* qui revient à l'UGTT, *« organisation syndicale nationale indépendante »* dans la défense des droits des travailleurs, mais aussi dans *« la préservation de la stabilité du pays pour la sauvegarde* de ses acquis et la réalisation de son développement ».

Ce souci évident de ne pas heurter le pouvoir se manifeste également par l'absence de toute référence à l'*« isolement administratif »* imposé depuis un mois à M. Achour, qui n'est plus qualifié d'*« arbitraire »* et dont la levée n'est plus exigée, bien qu'officiellement l'ancien secrétaire général demeure jusqu'à nouvel ordre membre de l'exécutif.

Un geste est fait aussi en direction des syndicalistes, généralement militants ou proches du Parti socialiste destourien, qui se sont constitués en *« comités provisoires »*. L'annonce que le renouvellement des formations syndicales débutera — comme tous les deux ans — au mois de janvier prochain, et sera couronné par la tenue d'un conseil national, donne la possibilité aux membres de ces comités de faire entendre leur voix dans le cadre légal qu'ils avaient déserté depuis le début de la crise.

M. D.

(1) Agé de cinquante-huit ans, M. Sadok Allouche est licencié en droit et diplômé en sociologie du travail. Il exerce des responsabilité syndicales depuis 1946. De 1963 à 1967, il a représenté l'UGTT auprès de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) à Bruxelles, où il était responsable du secteur africain. Il siège depuis 1973 au bureau exécutif de sa centrale et est député.

ASIE

Chine

Le Nicaragua va normaliser ses relations avec Pékin

De notre correspondant

Pékin. — L'arrivée dans la capitale chinoise, le jeudi 5 décembre, d'une délégation nicaraguayenne va mettre fin à une anomalie. Le commandant Henry Ruiz, l'un des « chefs historiques » sandinistes, et le Père d'Escoto, ministre des affaires étrangères, sont venus, à l'invitation du PC chinois, *« resserrer et normaliser les relations »* entre les deux pays.

Il est, en effet, paradoxal que le Nicaragua marxiste, anti-américain et prosoviétique conserve des relations diplomatiques avec le régime anticommuniste et pro-américain de Taiwan. Le ministre du tourisme de Managua effectuait une visite officielle à Taipeh en septembre... Au début de l'année, le président Daniel Ortega avait rencontré à Montevideo le vice-président taiwanais, M. Lee Teng-hui. Taiwan a accordé aux sandinistes des crédits de 9 millions de dollars depuis 1982. Le commerce bilatéral a atteint 20 millions de dollars l'an dernier.

En établissant des relations diplomatiques avec Pékin, Managua souhaite s'ouvrir en direction d'une puissance communiste qui ne lui a jamais ménagé son soutien diplomatique face aux pressions américaines. Les sandinistes veulent également paraître moins alignés sur l'Union soviétique.

La Chine ne peut que se satisfaire de cette initiative. En effet, l'Amérique centrale et les Caraïbes demeurent le dernier bastion diplomatique de Taiwan, avec onze pays (Nicaragua compris) reconnaissant encore le régime nationaliste sur un total de vingt-quatre. Ils bénéficient, en échange, d'une assistance substantielle. Depuis 1983, la Bolivie, Antigua, la Barbade et la Grenade ont reconnu la Chine populaire. L'Uruguay, qui avait repoussé sa décision à la suite d'une offre importante d'aide taiwanaise, pourrait franchir prochainement le pas ; son ministre de l'agriculture et de la pêche se trouvait à Pékin il y a quelques jours.

Pékin, depuis quelque temps, concentre ses efforts sur l'Amérique centrale et du Sud. Son ministre des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, avait visité en 1984 le Mexique, le Venezuela, l'Argentine et le Brésil. Le premier ministre, M. Zhao Ziyang, rentre d'un voyage en Colombie, au Brésil, en Argentine et au Venezuela, périple qui avait une forte connotation économique.

PATRICE DE BEER.

● *Barrage géant dans les gorges du Yangtzé.* — La Chine s'apprête à construire le plus grand barrage du monde dans les gorges du fleuve Yangtzé à la frontière des provinces du Hubei et du Sichuan, a annoncé le *China Daily*. Ce projet devrait éventuellement permettre la production de 13 000 mégawatts d'électricité. Il alimenterait environ le tiers du pays, de Pékin au nord à Canton au sud. Le projet, *« rêve des ingénieurs chinois depuis des décennies »*, n'en reste pas moins controversé, les critiques redoutant que la beauté naturelle des célèbres gorges du Yangtzé, l'un des sites chinois les plus réputés, n'en soit affectée.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

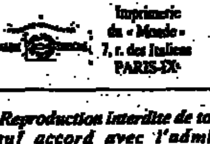
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

DIPLOMATIE

AUX NÉGOCIATIONS DE VIENNE

L'OTAN propose une réduction des forces en Europe portant sur 5 000 soldats américains et 11 500 soldats soviétiques

Vienne *(AFP.)*. – L'OTAN a proposé jeudi 5 décembre à Vienne au pacte de Varsovie, au cours de la dernière séance de la trente-septième session des négociations sur une *réduction équilibrée des forces* en Europe (MBFR), une réduction de 5 000 soldats américains et de 11 500 soldats soviétiques dans les zones militaires centrales des deux alliances.

Cette proposition reprend le schéma de celle faite le 14 février dernier par le pacte de Varsovie, qui avait suggéré une réduction de 13 000 militaires américains et de 20 000 soviétiques pendant la première année d'exécution d'un accord. Les Occidentaux retiennent ce même délai d'un an et renoncent à présenter comme condition préalable à la conclusion d'un accord le règlement du problème du décompte des effectifs en présence. Depuis douze ans que durent les négociations, celles-ci achoppent sur ce problème, l'OTAN créditant le pacte de Varsovie d'une supériorité de 180 000 hommes, ce que l'on conteste à Moscou.

En revanche, la proposition occidentale est assortie d'une série de mesures de vérification précises. Elle prévoit notamment un échange, entre Américains et Soviétiques, des listes des unités qui seront retirées ; un engagement à ne pas redéployer ces forces dans d'autres régions et à ne pas accroître les effectifs des deux alliances après la période prévue pour cette réduction limitée ; la création de points de contrôle permanents par lesquels devront passer obligatoirement les troupes qui seront retirées ; enfin les deux parties auront le droit d'effectuer sur place trente inspections par an durant chacune des trois années qui suivront cette réduction de troupes.

Dans une première réaction, le chef de la délégation soviétique aux MBFR, M. Valerian Mikhailov, s'est félicité que l'OTAN accepte le schéma initial proposé par l'Est, mais il a ajouté que cette proposition contenait *« des mesures exagérées de vérification qui ne tenaient pas compte de la réalité »*. *« Cela ne suscite pas l'optimisme »*, a-t-il dit, tout en indiquant que l'Est allait examiner soigneusement cette proposition. La prochaine session des MBFR s'ouvrira le 30 janvier 1986 à Vienne.

Le retrait de la Grande-Bretagne aggrave encore la crise de l'UNESCO

La Grande-Bretagne a annoncé officiellement, jeudi 5 décembre, *qu'elle quitterait* l'UNESCO à la *fin de l'année, en exécution du préavis de retrait qu'elle avait déposé pour le 31 décembre*. C'est M. Timothy Raison, secrétaire *adjoint au* Foreign Office, qui en a *informé les Communes. « Nous sommes résolus à ne soutenir que des organisations efficaces aux Nations unies*, a-t-il déclaré. *Malheureusement, l'UNESCO ne répond pas à ce critère.* » La décision de Londres privera l'organisation de quelque 6,4 millions de livres (environ 73 millions de francs) par annuité budgétaire. Plusieurs gouvernements occidentaux ont exprimé leurs regrets après le retrait britannique, en particulier celui de Paris. L'ambassadrice de France auprès de l'UNESCO, Mme Gisèle Halimi, a publié une *déclaration dans laquelle elle qualifie le retrait de la Grande-Bretagne de « très triste, et d'autant plus regrettable que les décisions prises à la récente conférence générale de Sofia ne le justifiaient pas ».*

Le directeur général de l'organisation, M. Amadou Mahtar M'Bow, a indiqué de son côté qu'il « *regrettait profondément* » le départ des Britanniques, qui *« ne peut que surprendre tous ceux qui ont déployé, ces deux dernières années, des efforts considérables pour aboutir à un accord sur les programmes, le budget, les structures et le fonctionnement de l'UNESCO »*.

Un an après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne met à son tour sa menace de retrait à exécution. Jusqu'au bout, on voulait croire, dans l'entourage du directeur général, que les résultats de la conférence de Sofia conduiraient Londres soit à retirer son préavis, soit au moins à en différer d'une nouvelle année la mise en œuvre. M. M'Bow était allé, le 18 novembre dernier, plaider la cause de son administration auprès des responsables britanniques. Plusieurs partenaires européens de la Grande-Bretagne, dont la France et la RFA, étaient intervenus dans le même sens. Et de Londres provenaient des rumeurs selon lesquelles Mme Thatcher était très isolée, même au sein du cabinet, dans son intention de quitter l'UNESCO. Il est vrai qu'une telle situation n'est généralement pas de celles qui impressionnent beaucoup la « dame de fer », ; mais on disait notamment son secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, très enclin ces derniers temps à donner une nouvelle chance à l'organisation.

Pas d'autres départs

A l'inverse, les Etats-Unis, qui n'ont pas voulu commenter officiellement le départ des Britanniques, ne peuvent que s'en réjouir. Et l'on peut imaginer qu'ils n'ont pas manqué, avant que la décision fût prise, de faire pression sur la Grande-Bretagne pour qu'elle leur emboîte le pas. Ce second départ aura-t-il un effet d'entraînement auprès d'autres pays ? La chose est un peu moins certaine qu'il y a quelques mois encore.

Il est significatif, par exemple, que l'un des premiers occidentaux à avoir exprimé ses regrets devant la décision britannique soit les Pays-Bas, que l'on disait très tentés, eux aussi, de se retirer. Le Canada, de même, a confirmé qu'il resterait au sein de l'organisation; tout comme l'Allemagne fédérale, dont les représentants ne sont pourtant pas tendres, en privé, pour la direction actuelle. La Belgique a assuré qu'elle n'entendait pas, elle non plus, se retirer, mais a marqué une certaine compréhension pour la position britannique, de même que le Japon. Plusieurs pays du Commonwealth avaient, de leur côté, tenté différentes démarches auprès de Londres à l'approche de la décision de Mme Thatcher, bien que certains d'entre eux n'écartent toujours pas l'idée de se retirer. La Suisse demeure extrêmement critique à l'égard de la politique suivie par M. M'Bow ; de même – un ton au-dessous – que le Japon. Mais aucun de ces pays n'a formulé clairement la menace de son départ éventuel.

Il n'en demeure pas moins que le retrait britannique porte un nouveau coup très rude à la direction de l'UNESCO. Pour des raisons financières, bien sûr : après ce double départ à un an d'intervalle, voici l'organisation privée de près de 30 % de ses ressources. Mais pour des raisons psychologiques et politiques, aussi : même si le nouveau partant est diplomatiquement très proche du premier – au point que l'agence Tass l'accuse d'avoir purement et simplement *« cédé à la pression de Washington »* dans cette affaire – l'universalité de l'organisation s'en trouve encore amoindrie. Et accru, au contraire, le malaise de ceux qui, quoique très proches eux aussi des Américains, ont choisi de rester, et de tenter de modifier de l'intérieur certains comportements.

Deux grands reproches

Les Britanniques adressaient depuis longtemps à l'UNESCO deux grands reproches généraux : sa politisation et sa mauvaise gestion. Mais ils se sont trouvés associés, à Sofia, à la plupart des décisions prises, et pouvaient difficilement trouver dans le résultat des travaux de la conférence générale de nouveaux arguments pour quitter l'Organisation. Ils ont toutefois estimé – c'est l'éternelle histoire de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine – que ces travaux ne leur avaient pas donné non plus de motif de rester membres de l'Organisation.

Mais surtout, il semble que la politique du personnel actuellement suivie par M. M'Bow ait pris à son comble l'exaspération de Mme Thatcher. La première est déjà ancienne et la seconde toute récente. Premier grief majeur : en 1984 et 1985, on a continué à recruter comme si de rien n'était, alors que nul ne pouvait ignorer que le retrait américain, puis britannique, allait conduire l'UNESCO à licencier des centaines de collaborateurs. Pour s'en tenir aux chiffres officiels, 195 nouveaux agents ont été embauchés en 1984, et 115 pour les onze premiers mois de 1985. Le total des deux chiffres correspond à peu près à celui des postes qu'il va falloir supprimer dans un premier temps.

Au siège du secrétariat, place de Fontenoy à Paris, l'émotion du personnel devant les conséquences de ce nouveau retrait est vive. L'association du personnel a fait placarder un peu partout des affiches appelant à une assemblée générale, lundi, en des termes pour le moins inhabituels : *« Trop c'est trop ! Halte à l'arbitraire dans la réduction des effectifs. »*

Plus que jamais, malgré la réussite formelle de la réunion de Sofia, la personnalité et les méthodes du directeur général se trouvent mises en cause par les contestataires. Et à la bourse aux rumeurs sur le nom de son éventuel successeur, deux nouvelles valeurs ont fait leur apparition : l'ancien premier ministre portugais Maria Pintasilgo, et le président de la Confédération helvétique, M. Kurt Furgler. Mais le poste, à ce jour, n'est pas vacant...

BERNARD BRIGOULEIX.

M. STANISLAS FILLIOL EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU BANGLADESH

M. Stanislas Filliol, conseiller des affaires étrangères en mission à l'administration centrale, a été nommé ambassadeur à Dacca (Bangladesh), où il remplace M. Samuel Le Caruyer de Beauvais.

[Né le 3 juin 1934, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques et de l'Ecole nationale des langues orientales, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Filliol est entré à l'administration centrale (affaires culturelles et techniques) en 1963. Il y est revenu en 1969 (direction d'Europe) après un passage à Washington, où il avait été affecté en 1966. Après avoir appartenu au secrétariat général du ministère, il a été nommé à Moscou (1972-1976), de nouveau à l'administration centrale (relations culturelles, scientifiques et techniques), puis, en 1981, à Bruxelles, avant de revenir à Paris en 1984.]

PROCHE-ORIENT

Une délégation de parlementaires français va se rendre à Téhéran

Après s'être entretenu jeudi 5 décembre pendant une demi-heure avec M. Roland Dumas, M. Jean-Marie Daillet, député UDF de la Manche, a annoncé qu'il se rendrait à Téhéran, sans doute la semaine prochaine, en compagnie de trois autres parlementaires, M. Loïc Bouvard (UDF) et MM. Yves Tavernier et Guy Vadepied (PS).

Cette annonce a suivi de quelques heures la nomination par M. Dumas d'un diplomate chevronné, M. Jacques Martin, ancien secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay, pour *« assumer les responsabilités des contacts avec les autorités iraniennes sur les différents dossiers économiques en instance avec Téhéran »*. Le principal d'entre eux est, évidemment, le contentieux à propos d'Eurodif et du remboursement du prêt de 1 milliard de dollars consenti naguère par le chah et réclamé par Téhéran. M. Jacques Martin devrait se rendre prochainement en Iran, en compagnie de plusieurs experts.

Après une semaine d'incertitude et de déclarations contradictoires, le gouvernement a donc repris totalement en main le dossier franco-iranien et coupé l'herbe sous le pied à une délégation de l'Organisation latino-orientale de coopération économique (OLORCE), à l'origine économique et commerciale, qui se proposait de se rendre en Iran afin de renouer le dialogue. Les membres de cette délégation ont décidé de renoncer pour l'instant à leur voyage. Le secrétaire général de l'OLORCE, M. Laï Kamara, nous a déclaré ce vendredi qu' *« à la suite de la question orale sans débats posée le 29 novembre 1985 par son président, M. Daillet, député de la Manche, à M. Bérégovoy, ministre de l'économie, et la question écrite posée le même jour par M. Daillet à M. Dumas, relative à la dette de 1 milliard de dollars contractée par la France à l'égard de l'Iran, le gouvernement français a été conduit à désigner un négociateur officiel chargé de tenter d'apurer le contentieux existant entre les deux pays.*

» L'OLORCE ne peut que se féliciter d'une telle initiative. Par ailleurs, informés de l'invitation à Téhéran d'une délégation de la section française de l'OLORCE par la section iranienne, M. Roland Dumas a formé le projet qu'un groupe de parlementaires composé à parité de députés de l'actuelle majorité et de l'opposition se rende à Téhéran afin de favoriser les efforts du négociateur officiel.

» En l'état, cette initiative ayant un caractère exclusivement politique, les membres de la section française de l'OLORCE, dans un souci de neutralité et d'objectivité, seule garantie d'efficacité, ont décidé de reporter leur voyage à une date ultérieure en accord avec la section iranienne. »

Désamorcer les critiques

En mettant sur pied une mission de parlementaires, le Quai d'Orsay désamorce les éventuelles critiques sur son refus de voir des parlementaires de l'opposition tenter de s'occuper, dans le cadre général d'une reprise du dialogue franco-iranien, de l'affaire des otages français détenus au Liban. Mais il n'est pas sûr que cette délégation, dont on voit mal ce qu'elle va faire à Téhéran, y sera bien reçue. Faisant savoir qu'il était *« prêt à discuter des relations franco-iraniennes et non de l'affaire des étages avec des parlementaires français »*, le Parlement iranien a pris soin de préciser que *« le souhait de discuter les possibilités d'améliorer celles-ci avait été émis par un parti de l'opposition française »*. Une manière comme une autre de rappeler que l'initiative ne venait pas du gouvernement.

La nomination de M. Jacques Martin, qui a dirigé la délégation française à la CSCE à Madrid, a, en revanche, été d'autant mieux accueillie à Téhéran qu'il semble que la mission discrète de M. Jacques François, un banquier proche de MM. Mitterrand et Dumas, envoyé il y a environ trois semaines à Téhéran par le ministre des relations extérieures, parallèlement à une mission du CEA, ne se soit pas très bien déroulée. Au Quai d'Orsay, on ne cache pas de toute façon que les négociations risquent d'être longues.

F. C.

● *Le sort des otages français.* – Les autorités israéliennes ont élargi, mercredi 4 décembre, un des deux miliciens libanais dont le mouvement chiite Amal exigeait la libération pour que puisse être envisagée celle de deux des quatre otages français, MM. Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann. D'autre part, le Koweït a refusé d'accorder un visa d'entrée à l'émissaire anglican Terry Waite, qui s'efforce d'obtenir la libération de quatre des six otages américains. Leurs ravisseurs veulent, pour leur part, obtenir la libération de dix-sept militants intégristes emprisonnés au Koweït, à la suite d'attentats commis dans ce pays en décembre 1983. Les autorités koweïtiennes ne veulent voir *« aucun rapport »* entre les deux affaires. – *(AFP, UPI.)*

Jérusalem-Moscou : le dégel

(Suite de la première page.)

Comment être à la fois citoyen israélien et ennemi du sionisme? A l'instar de l'URSS, qui distingua vite l'existence de l'Etat hébreu – réalité positive – de la doctrine sioniste, suprêmement diabolique, le communisme israélien se dit *« patriote »* et *« antisioniste »*. Dans les années 30 déjà, les militants attendaient les nouveaux immigrants sur les quais du port de Haïfa pour les inciter à rembarquer vers leur pays d'origine.

Il est souvent difficile de tracer la frontière entre patriotisme et sionisme. Surtout quand celui qui tente de vous convaincre de cette distinction, fondamentale à ses yeux, n'est autre que M. Meir Wilner, soixante-sept ans, secrétaire général du Rakah et l'un des derniers signataires encore vivants du parchemin qui, en mai 1948, permit à Ben Gourion de proclamer l'Etat d'Israël.

Pendant soixante-cinq ans d'une histoire tumultueuse jalonnée de quelques schismes, la soumission au Kremlin du Parti communiste israélien ne s'est jamais démentie. Ses dirigeants, d'une longévité exemplaire, ont avalé toutes les couleuvres moscovites. Ce quarteron de staliniens manie la langue de bois avec une constance digne d'éloges. Pour M. Wilner, arrivé de Lituanie en 1938 et maître du parti depuis plus de trente ans, le problème des juifs d'URSS n'existe plus, s'il a jamais existé. *« Ce sont les mensonges de la propagande antisoviétique*, nous dit-il avec une apparente conviction. *L'émigration massive appartient au passé.* » L'antisémitisme en URSS ? *« Il est banni et châtié depuis 1918. D'ailleurs, les auteurs de propos antisémites sont jetés en prison. »*

Rien d'étonnant donc à ce que, pour l'immense majorité des Israéliens, le Rakah reste le parti *« ennemi de l'Etat »* et ses chefs des traîtres en puissance à la solde de Moscou. Ses effectifs sont un *« secret de parti »* bien protégé par le comité central : sans doute entre trois mille et cinq mille membres, estime-t-on, 80 % d'Arabes. Aux dernières législatives, il a recueilli soixante-dix mille voix, soit 3,7 % des suffrages exprimés. Avec quatre députés, deux juifs et deux Arabes, il est la quatrième formation de la Knesset. Fortement implanté parmi la communauté chrétienne grecque-orthodoxe de Galilée – notamment à Nazareth, – le Rakah contrôle la moitié des conseils locaux arabes. Depuis l'an dernier, il doit compter avec un rival direct, La liste progressiste pour la paix. Ce second parti judéo-arabe offre une alternative aux nationalistes palestiniens que rebute le marxisme.

Bien qu'entretenant des rapports parfois difficiles avec l'OLP, les communistes prônent l'avènement aux côtés d'Israël d'un Etat palestinien et la restitution de tous les territoires occupés, dont le Golan et Jérusalem-Est.

Pendant que la salle du vingtième congrès résonnait, l'autre soir, du mot d'ordre militant *« Vive la paix ! Vive le communisme ! »*, quelques manifestants du parti d'extrême droite Tehiya, piétinant au bout de la rue, protestaient, pancarte au cou, contre la visite à Haïfa de M. Herzog. Dans un taxi en maraude, un supporter de Meir Kahane lançait une rapide injure à l'adresse des communistes, avant de se perdre dans la nuit. Les partisans du rabbin raciste, cette année, sont restés à distance. Il y a huit ans, Kahane avait réussi, coiffé d'une perruque, à pénétrer dans l'enceinte du congrès avant d'être identifié.

J.-P. LANGELLIER.

AMÉRIQUES

La charte de l'Organisation des Etats américains va être à nouveau révisée

Carthagène *(AFP)*. – La quatorzième assemblée de l'Organisation des Etats américains (OEA), qui vient de se dérouler dans la ville colombienne de Carthagène, a adopté à l'unanimité, jeudi 5 décembre, la deuxième réforme de la charte de l'OEA promulguée en 1948 et révisée une première fois en 1967. Cette modification porte sur l'admission de nouveaux Etats au sein de l'Organisation. Elle permettra l'admission de Belize et de la Guyane en 1990, mais interdira, en revanche, celle des îles Malouines au cas où la Grande-Bretagne leur donnerait l'indépendance. Le nouvel article rend aussi possible l'admission des territoires non autonomes, comme la Martinique et la Guadeloupe, au cas où ces territoires obtiendraient leur indépendance.

L'autre point important, adopté également par consensus, est l'octroi au secrétaire général de l'Organisation, le Brésilien Joao Baena Soarez, des pouvoirs accrus *« lui permettant de porter à l'attention de l'assemblée générale ou du conseil permanent toute affaire qui, à son avis, pourrait affecter la paix et la sécurité du continent, ainsi que le développement des Etats-membres »*.

Durant les premiers jours de la session, les travaux de l'assemblée avaient été éclipsés par les efforts infructueux menés en marge de la conférence par le groupe de Contadora pour réactiver le projet d'acte de paix en Amérique centrale, et par la visite éclair, lundi, du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz. Ce dernier avait fait sensation en affirmant à Carthagène que les guérilleros du M-19 qui s'étaient emparés du palais de justice de Bogota étaient en possession d'armes fournies par le Nicaragua. Une dénonciation qui a été démentie par le vice-ministre nicaraguayen des affaires étrangères, Mme Nora Astorga, et non confirmée par le gouvernement colombien, visiblement embarrassé par cette affaire.

Par suite de l'intransigeance du Salvador et du Honduras, d'une part, et du Nicaragua, d'autre part, les pays de Contadora (Mexique, Colombie, Panama et Venezuela) ne sont pas parvenus à obtenir l'accord des pays centraméricains sur le projet d'acte prévoyant la diminution des pressions militaires étrangères dans la région et appelant à la reprise des négociations directes entre Washington et Managua.

EUROPE

Pologne

Le général Jaruzelski enregistre un nouveau succès en accueillant M. Brandt à Varsovie

Le général Jaruzelski est rentré jeudi 5 décembre à Varsovie, venant de Tunis, à l'issue d'une tournée à l'étranger essentiellement marquée par un séjour de près de vingt-quatre heures à Paris. Le ministre polonais des affaires étrangères, M. Marian Orzechowski, s'est pour sa part rendu directement à Moscou pour des entretiens avec les responsables du Kremlin. Cette visite était, semble-t-il, prévue depuis un certain temps, et se justifie d'autant plus que M. Orzechowski est entré récemment en fonctions, à l'occasion du remaniement du gouvernement polonais.

A Varsovie, la presse a consacré une place considérable au séjour du premier secrétaire à Paris. L'agence officielle PAP souligne que le numéro un polonais a été salué *« d'une manière appropriée à un chef d'Etat en visite de travail »*, et tous les journaux insistent sur le fait que l'entretien avec M. François Mitterrand a été *« nettement plus long que prévu »*. Des extraits choisis de commentaires de la presse française sont présentés de façon à souligner le grand intérêt que la venue du général a suscité en France, même si *Trybuna Ludu*, organe du parti, concède que *« cet énorme intérêt n'était pas toujours bienveillant »*. Un commentateur connu, par ailleurs président de la commissions des affaires étrangères de la Diète, M. Ryszard Wojna, va plus loin dans ce sens, en écrivant, dans l'organe du gouvernement, *Rzeczpospolita* : *« Une partie importante de la presse bourgeoise française, y compris celle qui est proche du Parti socialiste au pouvoir, a fait un numéro de fanatisme à la limite de l'hystérie. »*

Mais on insiste surtout sur *« l'esprit de Genève* [qui] *s'est finalement installé à Paris »*, et, si l'on célèbre le succès du général Jaruzelski, on félicite aussi M. Mitterrand, qui *« compte parmi les hommes d'Etat qui savent réviser leur attitude quand elle ne répond pas aux intérêts de leur pays »*.

Le général Jaruzelski s'apprête à enregistrer un nouveau succès dans sa politique de *« normalisation extérieure »*, en accueillant à partir de ce vendredi soir M. Willy Brandt, président du Parti social-démocrate ouest-allemand, qui vient à Varsovie pour célébrer le quinzième anniversaire du traité germano-polonais qu'il avait signé le 7 décembre 1970 (il était alors chancelier de RFA). On sait que M. Willy Brandt avait été invité par M. Lech Walesa (les deux hommes sont titulaires du prix Nobel de la paix), à Gdansk, où furent tirés les premiers coups de feu de la seconde guerre mondiale, et où on s'apprête à célébrer d'ici quelques jours l'anniversaire des manifestations ouvrières de 1970, réprimées au prix de plusieurs dizaines de morts, et qui constituent en fait l'origine lointaine de Solidarité.

L'ex-chancelier a cependant décliné l'invitation de M. Lech Walesa, son entourage faisant valoir que M. Brandt serait disposé à rencontrer le président de Solidarité si ce dernier venait à Varsovie. La délégation social-démocrate souligne, par ailleurs, qu'elle participera dimanche à une table ronde avec le Club de l'intelligentsia catholique de Varsovie (KIK), où figurent des sympathisants de Solidarité.

M. Walesa devant les procureurs

M. Willy Brandt doit rencontrer à deux reprises en tête à tête le général Jaruzelski, avec lequel il signera lundi matin un communiqué commun. Il devrait aussi être reçu par le primat Mgr Glemp.

A quelques jours de l'arrivée de M. Brandt et de l'anniversaire du *« traité de normalisation »* germano-polonais, les postes polonaises ont renvoyé en RFA plus de mille lettres affranchies avec des timbres considérés comme « revanchistes ». Il s'agit d'une série émise en novembre dernier et qui porte l'inscription *« quarante ans d'intégration des Allemands chassés de leurs contrées natales »*. L'agence PAP estime que cette inscription est *« dirigée contre l'intégrité »* des frontières de la Pologne.

Enfin, à Gdansk, M. Lech Walesa a comparu jeudi 5 décembre devant le procureur, dans le cadre de l'information pour « diffamation » qui est ouverte contre lui depuis qu'il a rendu publics certains résultats obtenus par les réseaux de Solidarité à propos de la participation aux dernières élections législatives. Il risque à ce titre une peine de deux ans de prison. M. Walesa a remis au procureur une déclaration écrite, dans laquelle il affirme qu'il continuera *« à se battre pour les droits syndicaux en Pologne »*, et qu'*« il était de son devoir en sa qualité de président de Solidarité de publier des résultats crédibles de participation aux élections législatives »*.

Italie

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE RETIRE SA DÉMISSION

Rome (AFP). — Le conflit qui opposait le président de la République italienne et son premier ministre à l'instance suprême de la magistrature *(le Monde* du 6 décembre) s'est apaisé jeudi 5 décembre. Les vingt membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui avaient présenté leur démission mercredi, l'ont en effet retirée après une intervention du président Cossiga.

La démission collective du CSM était une réaction à l'interdiction faite au Conseil par M. Cossiga d'inscrire à son ordre du jour un débat sur les propos critiques récemment tenus par M. Craxi à l'encontre de certains magistrats. Le CSM voyait dans ces propos une atteinte à l'indépendance de la magistrature.

Dans une lettre adressée jeudi au Conseil, le président Cossiga a rappelé les limites des attributions de cette instance fixées par la Constitution. Le chef du gouvernement, explique encore M. Cossiga, est responsable devant le Parlement, et ses déclarations ne sont pas de la compétence du CSM. Après cette mise au point constitutionnelle et cet appui déclaré au premier ministre, le président Cossiga a évité la crise institutionnelle collective des membres du Conseil. Mais la tension n'en persiste pas moins entre pouvoir politique et pouvoir judiciaire.

● *Loris Fortuna est mort.* — M. Loris Fortuna, ministre italien pour la coordination des politiques communautaires (socialiste) et « père » de la loi sur le divorce, est mort, jeudi 5 décembre, dans une clinique romaine. Il était âgé de soixante et un ans. — *(AFP.)*

[Né dans la région de Brescia, Loris Fortuna a participé à la résistance antifasciste dans le Frioul, ce qui lui a valu d'être condamné aux travaux forcés et déporté au camp de Bernau, en Bavière. A la libération, il s'inscrit au Parti communiste italien et joue un rôle dans les mouvements revendicatifs des ouvriers agricoles, aux côtés du cinéaste Pier Paolo Pasolini. Après l'insurrection hongroise de 1956, il quitte le PCI pour le Parti socialiste. Elu député en 1963, il présente une proposition de loi sur le divorce et lance la Ligue italienne pour le divorce. La loi est approuvée en 1970. En 1973, il présente une proposition de loi sur l'avortement. Ministre de la protection civile dans le cinquième gouvernement de M. Amintore Fanfani (1982-1983), il était devenu ministre des affaires communautaires dans le cabinet de Bettino Craxi à la suite du remaniement du 1er août 1985.]

Chypre

La question nationale a été le seul thème de la campagne pour les élections législatives

Des élections législatives anticipées ont lieu dimanche 8 décembre à Chypre ; 356450 électeurs appartenant à la communauté chypriote grecque sont appelés aux urnes. Les quatre principaux partis en lice sont : l'AKEL (communiste), 32 % des voix en 1981, le Rassemblement démocratique (droite et extrême droite), 31 %, le Parti démocratique du président Kyprianou (19,5 %) et le Parti socialiste (8,5 %).

De notre correspondant

Nicosie. — Il y a trois mois, les usagers chypriotes du téléphone changeaient de numérotation et devaient rajouter le 4 à leur ancien numéro. Il y a un an, le président de la République, M. Spiros Kyprianou, rompait l'accord qui le liait au puissant Parti communiste de l'île (AKEL), et remaniait profondément son gouvernement en excluant les ministres soutenus par le Parti communiste. Comment alors s'étonner qu'aujourd'hui, à la veille d'élections législatives anticipées, on ne parle à Nicosie que des problèmes liés à une possible cohabitation entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Il faut se garder cependant de pousser trop loin la comparaison des situations politiques respectives de la France et de Chypre. Nous sommes ici à la porte de l'Orient, et les subtilités de l'agora sont bien difficiles à discerner pour qui ne vient que bêtement armé de la raison occidentale.

Dans tout autre pays que Chypre, en effet, le chef de l'Etat qui pourrait présenter un bilan économique comparable à celui de M. Kyprianou serait assuré d'un succès électoral sans bavure. Neuf ans après avoir succédé à Mgr Makarios, élu président de la République en 1978, puis réélu en 1983 avec plus de 56 % des suffrages, M. Kyprianou peut se prévaloir d'avoir tout à la fois augmenté le pouvoir d'achat de la population, maintenu le taux d'inflation autour de 5 % et surtout conservé le quasi-plein-emploi des six cent mille Chypriotes grecs avec le chiffre record de 3,5 & de chômage.

Un bilan qu'aucun de ses adversaires, à sa gauche comme à sa droite, ne songe à lui contester. Et ce n'est pas de cela qu'il fut question tout au long de cette campagne électorale, que chacun s'accorde à reconnaître plutôt morne, même si l'on fit assaut d'éloquence dans les nombreuses réunions qui rassemblèrent les foules d'un bout à l'autre de l'île.

Non, un seul et unique problème revient comme une ritournelle dans chaque discours, dans la plupart des conversations de taverne et dans les éditoriaux de la très vivace presse chypriote : la question nationale. Si M. Kyprianou, en accord avec l'ensemble des partis représentés au Parlement, a avancé de quelques mois les élections législatives prévues pour 1986, c'est qu'un grave désaccord est intervenu sur la manière dont le président de la République mène la négociation avec « l'autre côté ».

L'autre côté, ce sont les responsables de la partie de l'île qui a fait sécession en 1974, à la suite de l'intervention de l'armée turque. Pour le Parti communiste AKEL, comme pour la droite représentée par le Rassemblement démocratique de M. Flafcos Cléridès, M. Kyprianou a fait une grave erreur en refusant de signer, le 17 janvier 1985, le document préparé par le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar. Ce document visait à la création d'un Etat fédéral « bizonal » et à la constitution d'un gouvernement provisoire où seraient représentées à la fois la communauté chypriote grecque et la communauté chypriote turque.

Pour M. Cléridès, *« il n'est pas réaliste d'exiger le retrait total des troupes turques du nord de Chypre pour s'engager dans la voie de la réunification. Le document du secrétaire général était un compromis acceptable puisqu'il prévoyait un calendrier de retrait »*. Le chef de la droite estime que *« le temps travaille pour les Turcs »* et que *« chaque fait accompli de l'autre côté éloigne la perspective d'une réunification »*.

En effet, depuis le 15 novembre 1983, date de la proclamation unilatérale par M. Rauf Denktash, chef de la communauté chypriote turque, de la « République turque de Chypre du Nord », la division de l'île s'approfondit. Le Nord est devenu un pur et simple appendice économique et politique de la Turquie, même si l'on garde les formes d'une « indépendance ». L'imperméabilité de la ligne verte qui coupe en deux Chypre et sa capitale est totale.

Bien sûr la partie chypriote grecque peut se rassurer en constatant qu'aucune capitale étrangère, mise à part Ankara, n'a reconnu la « République » du Nord. Mais des exemples historiques ont montré qu'un jour ou l'autre la communauté internationale se voit contrainte de tenir compte des réalités.

Les intransigeants

Pour M. Kyprianou et ses amis, rassemblés au sein du Parti démocratique (DIKO), les attaques lancées par les communistes et par la droite contre sa politique en la matière ne sont que démagogie et expression d'ambitions personnelles. M. Polyvios Kolakos, secrétaire général du Parti démocratique, nous déclare sans ambages : *« M. Cléridès et son parti étaient prêts, si nous avions signé le document de l'ONU, à nous accuser de trahison. Comme nous ne l'avons pas signé, ils ont changé leur fusil d'épaule. »*

D'autres partisans du président font valoir que les communistes s'appliquent dans ce domaine à suivre au plus près les sinuosités de la politique soviétique et que leur attitude conciliante n'est que la conséquence des récentes ouvertures de l'URSS vers la Turquie.

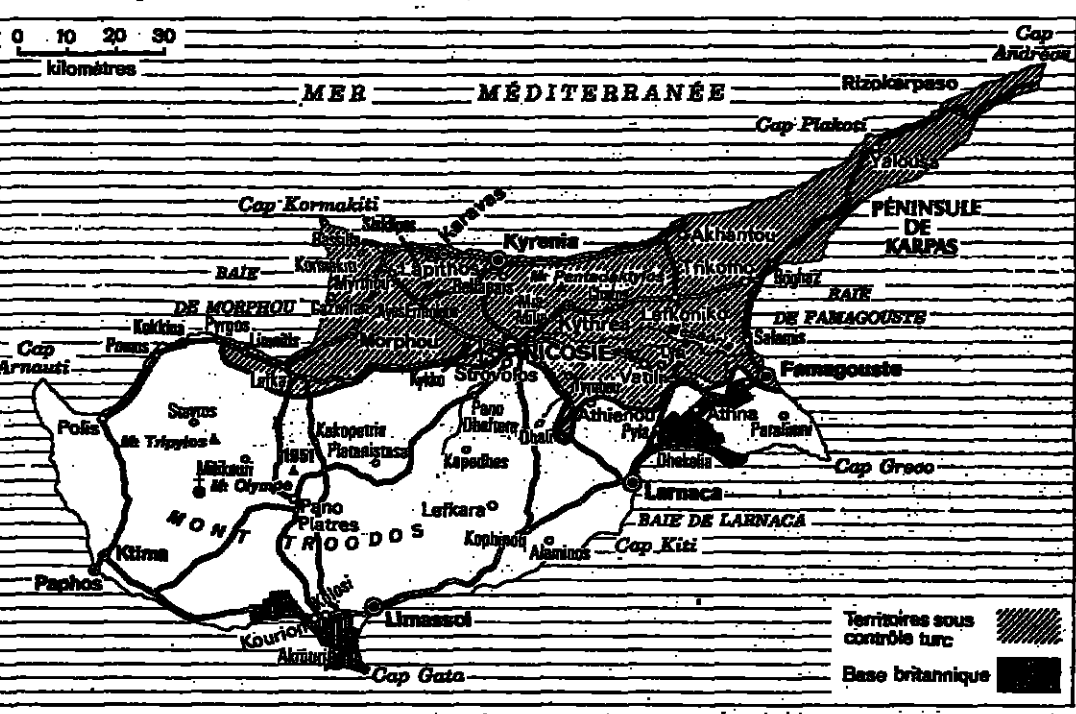
La quatrième larron de cette mêlée électorale, le Parti socialiste de M. Vassos Lyssaridès, a bien du mal à trouver ses marques dans cette compétition. En effet, depuis le rapprochement intervenu entre M. Kyprianou et le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, il n'est plus le seul à représenter la fidélité à la mère patrie grecque. De tous les partis, le Parti socialiste est celui qui défend la position la plus intransigeante sur la question nationale, espérant ainsi attirer les suffrages des irréductibles en faisant vibrer la fibre patriotique et les sentiments antiturcs. Kyrenia et Famagouste, villes naguère à majorité grecque, aujourd'hui occupées, font figure d'Alsace-Lorraine. Les photos des plages perdues s'étalent sur les affiches électorales pour réveiller les nostalgies des quelque deux cent mille réfugiés, qui se sont, pour l'immense majorité, très bien réinsérés dans la partie sud de l'île.

Toute la question est maintenant de savoir si le résultat des élections de dimanche va permettre à M. Kyprianou de se maintenir au pouvoir jusqu'à l'élection présidentielle de 1988. Constitutionnellement, rien ne force le président de la République à démissionner si les élections législatives lui sont défavorables. Le gouvernement en effet n'est responsable que devant lui et ne risque donc pas d'être censuré par la Chambre.

Politiquement cependant, la situation est plus délicate. En effet, si les opposants parvenaient à obtenir une majorité des deux tiers, ils pourraient en s'alliant procéder à une réforme constitutionnelle qui changerait la nature du régime, pour contraindre le président à se plier à la majorité de l'Assemblée.

Les augures cependant ne prévoient pas de profonds bouleversements dans les rapports de forces. Peut-être un moment de passion n'est-il qu'une parenthèse qui se refermera bien vite, une fois clos les bureaux de vote et proclamés les résultats. Ce peuple industrieux, dur à la tâche et habile en affaires, reprendra ses activités, essayant, jour après jour, de réaliser son rêve avoué : devenir la Suisse du Proche-Orient. Un rêve qui se voit régulièrement interrompu par la prise de conscience d'une réalité immuable : la proximité de la Turquie, pour qui Chypre restera, de par sa forme même, *« un poignard menaçant le cœur de l'Anatolie »*.

LUC ROSENZWEIG.



Depuis 1974, l'armée turque occupe toute la zone nord de Chypre (38 % du territoire). Au moment de l'invasion, l'île comptait 600 000 habitants, dont 80 % d'origine grecque et 18 % d'origine turque. 200 000 Chypriotes grecs ont dû quitter la zone nord, partie autrefois la plus riche et la plus industrialisée de l'île. Le Nord est désormais peuplé, en plus des Chypriotes turcs, par plusieurs dizaines de milliers de colons venus d'Anatolie.

A TRAVERS LE MONDE

SUÈDE

M. Fälldin quitte la présidence du Parti centriste

Stockholm. — M. Thorbjörn Fälldin, ancien premier ministre, a démissionné le jeudi 5 décembre de la présidence du Parti centriste, qu'il dirigeait depuis 1971. Ce parti avait essuyé un échec cuisant aux élections de septembre dernier en ne remportant que 12,5 % des voix, alors que dix ans plus tôt, il représentait environ un quart de l'électorat.

Thorbjörn Fälldin a été le chef du gouvernement de coalition « bourgeois » qui mit fin, en 1976, à quarante-quatre ans de règne social-démocrate pratiquement ininterrompu. Farouche adversaire de l'énergie nucléaire, il allait rapidement être contesté au sein de cette coalition. La première crise intervient en 1978 : les centristes se retirent de la coalition et le premier ministre démissionne. Mais le « paysan du Nord » reviendra au pouvoir, après les élections de 1979. La consultation de 1982 marque le retour aux affaires des sociaux-démocrates. Les électeurs étaient las de ces querelles continuelles entre « bourgeois ».

M. Fälldin a toujours misé sur le rapprochement avec les conservateurs, mais il semble que ce choix n'ait pas plu à tous les électeurs. Son successeur pressenti voudrait faire du parti du centre une véritable troisième force. Ancien ministre de l'énergie, antinucléaire lui aussi, mais désormais très prudent sur ce sujet, M. Olof Johansson, quarante-huit ans, est soutenu par le puissant mouvement de jeunesse du parti. — *(Corresp.)*

ITALIE

Le président du conseil et la « criminelle »

Rome. — Mme Elena Bonner, l'épouse du physicien Andreï Sakharov, a été reçue, jeudi 5 décembre, par le président du conseil italien, M. Bettino Craxi. Mme Bonner a simplement rappelé, à l'issue de l'entretien, qu'elle connaissait M. Craxi depuis dix ans, alors qu'il n'occupait encore aucune responsabilité de premier plan. *« Ma visite d'aujourd'hui est strictement personnelle. Nous avons établi les mêmes rapports amicaux qu'il y a dix ans,* a-t-elle déclaré. *La seule chose qui ait changé est que lui est devenu président du conseil et moi-même une criminelle. Nos rapports amicaux n'ont pas changé, ce qui prouve que Bettino Craxi est un homme aux vues très larges. »* Mme Bonner a été autorisée à se rendre en Occident pour se faire soigner, après avoir dû s'engager à ne faire aucune déclaration à la presse sur les conditions de vie du couple en URSS. — *(AFP.)*

ETHIOPIE

Quatre « médecins sans frontières » blessés dans un accident

Quatre membres de l'organisation Médecins sans frontières ont été blessés dans un accident de la route, alors qu'ils quittaient la province du Wollo pour rejoindre la capitale après la décision des autorités éthiopiennes de mettre fin aux activités de l'organisation. Il s'agit de deux Ethiopiens et de deux infirmières françaises, Mmes Christine Gendron et Colette Ammer. Le chauffeur du véhicule, qui n'appartient pas à l'organisation, est dans le coma.

Selon le coordinateur de MSF à Addis-Abeba, M. Michel Fizbin, le départ des équipes installées en province a eu lieu dans un *« très mauvais climat de suspicion policière ». « Dès que la décision des autorités éthiopiennes de mettre fin à nos activités a été rendue publique,* indique M. Fizbin, *notre compte bancaire, sur lequel se trouvent 59000 dollars, a été bloqué. Nous n'avons pu ni utiliser notre propre avion ni emprunter celui d'autres organisations pour le rapatriement de nos membres et de nos biens. »* — *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Washington souhaite un « gouvernement civil démocratique » au Chili

Washington *(AFP).* — M. Elliot Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, a affirmé, jeudi 5 décembre à Washington, que les Etats-Unis *« aimeraient que s'en aille »* le gouvernement militaire au pouvoir au Chili et qu'il soit remplacé par *« un gouvernement civil démocratique, comme en Argentine et en Uruguay »*. Interrogé sur la politique de Washington à l'égard du régime du général Pinochet par les membres d'une sous-commission de la Chambre des représentants, M. Abrams s'est toutefois déclaré opposé, ce que les Etats-Unis votent, au sein des organisations financières internationales, contre l'octroi de prêts au Chili. Une telle attitude équivaudrait, a-t-il dit, à une *« déclaration de guerre économique qui affecterait le peuple chilien et qui ne serait même pas approuvée par l'opposition chilienne »*.

« La situation des droits de l'homme au Chili est très mauvaise », a estimé M. Abrams, *mais elle est en train de s'améliorer. »* Jeudi, à l'ONU, plusieurs Etats, dont le Mexique, Cuba, l'Algérie, la France et l'Italie, ont présenté un projet de résolution condamnant le Chili pour *« violations réitérées et systématiques des droits de l'homme »*.

EUROPE

Grèce

Une délicate remise en ordre idéologique est en cours dans le mouvement socialiste

Correspondance

Athènes. – Quelque chose est en train de changer en profondeur dans la vie politique grecque. Dès le lendemain des élections législatives du 2 juin dernier, remportées haut la main par le Parti socialiste (PASOK), il était clair que l'« état de grâce » dont M. Papandréou avait bénéficié pendant près de quatre ans était bel et bien terminé. La formation d'un nouveau gouvernement fut en effet laborieuse : la situation économique imposait des mesures qui, déjà, ne faisaient pas l'unanimité au sein du mouvement socialiste. Alors que le PASOK venait de l'emporter avec le slogan : « *Pour des jours encore meilleurs* », il était évident déjà que cette promesse ne pourrait être tenue, du moins pas longtemps.

Ne se contentant pas de simples « correctifs » pour enrayer les dérapages économiques – comme le suggéraient certains, dont l'ancien ministre de l'économie, M. Arsenis, partisan d'une politique de « développement », – le nouveau gouvernement s'est lancé en octobre dans une véritable politique d'austérité : la monnaie a été dévaluée de 15 %. L'indexation des salaires a été sérieusement limitée. Des restrictions ont été imposées aux importations. Les prix et les tarifs publics ont été augmentés par vagues successives.

Crise syndicale

La semaine dernière, c'était le tour des carburants (pour la troisième fois dans l'année), qui ont augmenté de 7,5 % à 15,5 %, des produits laitiers (+ 15 %), des appareils électroménagers (+ 20 % à 22 %), du café, des boissons. D'autres mesures vont certainement suivre, comme l'augmentation de certains impôts indirects (déjà inscrite dans le budget pour 1986), et des hausses nécessaires pour rééquilibrer les comptes des entreprises et organismes publics (électricité, transports, etc.).

La politique de stabilisation a déclenché une série de crises partielles, dans le mouvement syndical d'abord. La Confédération nationale des travailleurs grecs (GSEE, centrale syndicale unique) est entrée en crise en octobre lorsque sept membres de sa direction, appartenant au PASOK, ont quitté en même temps ce parti et la tendance syndicale majoritaire. Sur les quarante-cinq membres du conseil de direction, l'opposition comptait ainsi dès lors vingt-six conseillers (les sept dissidents du PASOK et dix-neuf communistes des deux PC). Cette nouvelle majorité a organisé une grève générale le 14 novembre. Elle a « destitué » le président et le trésorier de la centrale, pour les remplacer par des conseillers de son choix. L'ancienne majorité a contre-attaqué... devant les tribunaux : la session des « vingt-six » a été convoquée irrégulièrement, prétend-elle, et ses décisions sont nulles et non avenues.

> *Quelque chose est en train de changer en profondeur dans la vie politique grecque*

Les désarrois de l'aile gauche

D'autre part, les conseillers de l'ancienne majorité ont démissionné. La direction de la centrale n'existe donc plus légalement. Le tribunal a été requis de nommer une direction provisoire (avec le même dosage politique qu'avant la crise) pour convoquer un congrès extraordinaire de la centrale.

Il a donné satisfaction à l'ancienne direction en « gelant » les décisions de la nouvelle majorité, mais il reconnaît aussi l'existence de fait de celle-ci. En attendant qu'un autre tribunal juge de la demande de nomination d'une nouvelle direction.

On en est là. Des rumeurs circulent sur les tractations entre partis pour trouver le moyen de sortir de la crise. Les communistes orthodoxes trouveront-ils un terrain d'entente avec le PASOK, quitte à laisser tomber les sept dissidents ? Le PASOK obtiendra-t-il une nouvelle direction et des élections à tous les niveaux de l'organisation syndicale, ou espère-t-il remporter quelques succès en menant une campagne plus politique que syndicale ?

Toutes les autres forces politiques voient en tout cas dans ce recours aux tribunaux pour résoudre une question syndicale une manifestation de l'étatisme et de l'autoritarisme du gouvernement. Ces tendances sont aussi dénoncées à propos d'autres questions, notamment l'ordre public, l'information et la politique menée à l'égard du Parti socialiste lui-même.

Le 17 novembre, lorsque des anarchistes, après la traditionnelle manifestation commémorant le soulèvement de l'Ecole polytechnique en 1973, se sont mis à briser des vitres et à lancer des cocktails Molotov sur les forces de l'ordre, la réaction de la police a été très violente. Un jeune garçon est mort, ce qui a prolongé le cycle de la violence et de la répression. Les manifestants qui occupaient la faculté de chimie ont ensuite été délogés par les « unités anti-émeutes » (MAT) avec une remarquable brutalité. Puis on a craint le pire à propos de l'Ecole polytechnique, elle aussi occupée. Finalement elle a été évacuée après des négociations délicates avec le gouvernement et la police, et grâce à l'intervention de personnalités de la gauche. Enfin, alors que le calme revenait, un attentat contre un car des MAT, revendiqué par le groupe clandestin du 17-Novembre, a coûté la vie à un policier.

Les atouts de M. Papandréou

Dans ce climat, la question de l'information a été posée avec acuité. La nouvelle direction de la télévision – nommée par le vice-ministre de l'information et de la presse, M. Constantin Laliotis, benjamin du gouverment, membre fondateur du PASOK et ancien meneur lors de l'occupation de l'Ecole polytechnique en 1973 – a été accusée par plusieurs ministres de faire le jeu des « marginaux » et de l'opposition.

En fait, elle n'a fait que le strict minimum en matière d'information, mais le gouvernement ne pouvait admettre qu'une obéissance sans faille. Le vice-ministre de l'information et son équipe se sont déclarés solidaires de la télévision et ont remis leur démission. M. Laliotis a eu beau dire qu'il partait « *en silence* », son départ risque de faire du bruit, car la gauche et les jeunes du PASOK se reconnaissaient en lui. Il ne reste plus désormais au gouvernement qu'un seul représentant de l'aile gauche du parti, M. Yenimatas, dont les observateurs prédisent l'éviction à brève échéance.

Cette gauche a encore d'autres motifs de mécontement envers M. Papandréou qui, pour avoir outrepassé sa marge de manœuvre, est contraint de mettre de l'ordre dans son mouvement. Lors de la dernière session du comité central, il a déjà fait perdre bien des illusions à ses compagnons en condamnant de façon assez confuse les expériences socialistes dans les pays de l'Est, le tiers-monde, et même en Europe du Sud (« *On peut discuter* », a-t-il déclaré à propos de la France), pour vanter l'efficacité du « modèle suédois ». Venant d'un homme qui a successivement puisé ses exemples en Yougoslavie, en Algérie et même en Pologne, cela a produit un certain effet.

En même temps que l'on procède à cette remise en ordre idéologique, on continue à marginaliser les représentants les plus connus de la gauche et à renforcer le rôle de deux catégories de cadres, de conseillers et de ministres : ceux qui viennent de l'ancien centre et ceux qui sont exclusivement liés à la personne du premier ministre. Ces derniers, parents ou amis personnels de M. Papandréou, constituent ce que l'on appelle « *le groupe de Casuri* », du nom de la résidence personnelle de M. Papandréou.

Si les éléments d'une crise sont réunis, il est peu probable qu'elle éclate au grand jour. Il n'y a pas de solution de rechange crédible. La Nouvelle Démocratie (opposition conservatrice) vient de subir une scission et sa direction a été contestée. Même dans l'hypothèse d'une scission du PASOK au niveau parlementaire, M. Papandréou possède des atouts importants. Il garde notamment la possibilité de transposer le débat politique sur des terrains qui lui sont plus favorables : la révision de la Constitution, la présidence de la République ou encore, mais c'est beaucoup moins probable, les relations extérieures.

(*Intérim.*)

(Publicité)

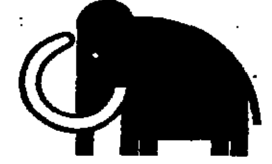
C'EST CLAIR !

Automobilistes !
La décision du gouvernement
de libérer totalement l'importation du carburant jusqu'à fin 1986
va permettre de pratiquer les prix les plus bas sur le marché.
Des publicités ou des déclarations vous feront croire
à "coup de centimes"
que telle ou telle chaîne est moins chère.
Mammouth, par son réseau de 82 hypermarchés
et sa puissante centrale d'achat carburant a, lui, les moyens de choisir
les meilleures sources d'approvisionnement
et de pratiquer depuis longtemps vraiment les meilleurs prix.
C'est clair !

Si par hasard, dans votre ville,
pour l'essence (comme pour les autres produits),
vous trouvez moins cher,
comparez, téléphonez au 05 21 21 21.
Mammouth vérifiera et corrigera son prix.

NUMERO VERT 05 21 21 21

JEAN-JACQUES FOUGERAT
DIRECTEUR MAMMOUTH FRANCE



politique

LE DIFFÉREND ENTRE L'ÉLYSÉE ET MATIGNON

M. Mitterrand : « J'assume pleinement »

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. – Il a quand même fini par en parler. Mais pour évoquer les remous provoqués par l'attitude du premier ministre après la réception officielle du général Jaruzelski à Paris, le président de la République a attendu le jeudi 5 décembre, la dernière étape de son voyage à la Martinique.

M. Mitterrand était arrivé peu avant midi (17 heures en métropole) dans la commune de Marin, charmante bourgade du littoral sud de l'île, que l'on dénommait autrefois « *Cul-de-sac du marin,* » parce qu'elle se situe au fond d'une longue baie. A sa descente d'hélicoptère sur le terrain de football, le chef de l'Etat avait été accueilli par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, qui ne l'avait pas accompagné dans les quatre étapes précédentes et qui s'était fait transmettre sur place les dernières coupures consacrées à l'« affaire Fabius » par la presse nationale.

Le président de la République et ses collaborateurs se sont alors attardés à la mairie pendant une demi-heure avant de paraître sur le podium dressé au bord de l'eau devant une foule nombreuse et chaleureuse.

Au cours de son arrêt prolongé à la mairie, M. Mitterrand s'était « isolé » pendant un moment. Alors que le maire de la commune commençait son allocution, le président de la République, le ministre de l'intérieur, tous deux assis derrière l'orateur, et debout, penché vers eux, le chef de cabinet du président de la République, M. Jean Glavany, tenaient conciliabule. Ayant reçu ses instructions, M. Galvany rassembla trois autres collaborateurs du chef de l'Etat, MM. Guy Penne, Michel Charasse et Michel Vauzelle, pour préparer la mise au point présidentielle.

Les quelques journalistes présents furent alors informés que le président de la République avait « *quelque chose à dire* ». C'est ainsi que vers 13 h 30, M. Mitterrand se prêta à une brève interview, derrière le podium, sur un vieux débarcadère en bois.

Sans importance

Après quelques commentaires sur la situation martiniquaise, le président de la République a répondu enfin au « *trouble* » du premier ministre en deux phrases lapidaires : « *Comme il est normal et constitutionnel, j'assume pleinement la responsabilité des décisions, toutes les décisions qui relèvent de mon autorité. Je ne ferai pas d'autre commentaire sinon que nous avons beaucoup de travail pour la France et que le gouvernement doit continuer l'œuvre qu'il a si bien commencée.* » Comme les journalistes s'apprêtaient à lui demander de préciser sa pensée, il les écarta pour s'en aller poursuivre son périple en leur disant : « *Je n'ai rien à ajouter, au revoir.* » Dans son entourage, on confirmait toutefois que lors de son arrêt à la mairie, le président de la République s'était entretenu au téléphone avec le premier ministre.

En fin de journée, après son discours devant les corps constitués guadeloupéens à la préfecture de Basse-Terre, M. Mitterrand n'en a pas dit davantage aux journalistes qui le questionnaient. Visiblement désireux que l'incident soit considéré comme clos, il s'est même employé à banaliser sa propre réaction en disant que sa courte déclaration de Marin n'était « *pas importante* ».

Les seuls commentaires officieux recueillis dans son entourage tendent à banaliser également la venue du général Jaruzelski à Paris. Les collaborateurs de M. Mitterrand s'étonnent de ce tapage alors que d'autres dirigeants européens se sont, eux, déjà rendus en visite à Varsovie. On cite le chef du gouvernement italien et le chef du gouvernement espagnol. Ces commentateurs soulignent aussi que les échanges économiques entre la France et la Pologne se dégradent très vite et que ce sont les Allemands de l'Ouest qui essaient d'en tirer profit. Comme si la principale justification de M. Mitterrand se réduisait à un souci de ne pas voir la France mise à l'écart des affaires polonaises.

Peut-être M. Mitterrand en aura-t-il dit davantage à ... Yves Mourousi ! Le présentateur vedette de TF 1 est en effet arrivé jeudi soir en Guadeloupe (sans lunettes noires) pour animer le lendemain un gala en faveur de l'enfance handicapée. A un journaliste local qui l'interrogeait sur la raison de sa présence dans l'archipel, M. Mourousi a fait savoir qu'il avait été également invité à dîner jeudi soir au banquet officiel offert par le président de la République à la résidence préfectorale de Saint-Claude.

ALAIN ROLLAT.

Fin de partie

(Suite de la première page.)

Il avait, ce jour-là – on le mesure mieux aujourd'hui – marqué le début de l'après-Mitterrand. Qu'à cela ne tienne, entendait-on à l'Elysée : pour qu'il soit un jour digne de l'héritage, l'héritier devra bien, un jour ou l'autre, tuer le père. Précisément, nous y voilà !

« *Moi* », c'est donc Laurent Fabius, ce « *jeune premier ministre donné à la France* » qui apportait à un pouvoir affaibli un bain de jouvence, la promesse d'un renouvellement, l'image de la modernité et l'espoir d'un « plus » électoral. Très vite, le premier ministre établit une bonne relation avec l'opinion au point d'être plébiscité par elle. Au point que M. Rocard, distancé, menacé d'effacement, sortit du gouvernement à la faveur du changement de mode de scrutin.

Tout aussi rapidement sont apparues trois crises : avec le PS ; avec les Français ; avec le président.

La querelle Jospin-Fabius, née au printemps d'une conjonction fatale – la négligence du premier ministre pour les valeurs de la gauche et la tentative de diriger le parti de l'extérieur – avait provoqué une première surprise : M. Mitterrand dûment prévenu des prémisses de l'affrontement, l'avait laissé venir, puis avait donné raison au premier secrétaire du PS. M. Fabius tardait trop à sortir son drapeau socialiste de sa poche.

Cette première crise devait amorcer le déclin de l'image du premier ministre, ramené au rang d'homme de parti, ce qui n'est jamais bon, surtout à une époque où l'on peut faire une carrière politique *sur le dos de* la politique. Le face-à-face raté avec M. Chirac a précipité cette évolution : voulant être combatif, M. Fabius fut jugé agressif. Un profil « politicien », un drapeau toujours enfoui au fond de la poche : le voilà relégué à vingt et un points de M. Rocard (1). A son tour, cet événement télévisuel a aiguisé une crise latente avec le chef de l'Etat qui culmine avec le désaccord sur la politique polonaise. Dès lors, comment s'en sortir, et peuvent-ils s'en sortir ?

La tentation – vaine – du premier ministre a été de dénouer une crise par une autre ; c'est-à-dire de se raccommoder avec l'opinion (sensible aux droits de l'homme) et avec le PS (qui regrette, *dans sa majorité*, la venue du chef de l'Etat polonais) sur le dos du président.

M. Fabius, comme M. Rocard avant lui, a voulu préserver son propre avenir. Comme M. Jean-Pierre Cot avant lui, il a voulu éviter d'être ridicule, en couvrant une *Realpolitik* de propos aussi vagues que généreux.

Après tout, il y a entre lui et le chef de l'Etat une différence de génération, qui est aussi culturelle. M. Mitterrand est un homme de la guerre, qui a de l'Europe une vision gaullienne : la Pologne en fait partie, et tout ce qui peut être fait pour « sortir de Yalta » est bon à prendre. Dès lors que l'opinion occidentale, le Congrès américain en tête – et debout – célèbrent M. Reagan parce qu'il vient de rencontrer M. Gorbatchev qui va empêcher les Européens de reprendre langue ? Pourquoi encouragerait-on M. Reagan à parler à Belzébuth et interdirait-on à M. Mitterrand de serrer la main d'un démon ?

M. Fabius, lui, réagit comme une génération marquée par mai 68, et qui n'a guère d'autre motif de mobilisation que la lutte pour la sauvegarde des droits de l'homme ou contre le racisme. « *Il y a des sujets sur lesquels je n'aime pas qu'on me chatouille* », a-t-il lancé, récemment, à un député communiste qui lui reprochait son attitude à l'égard de l'Afrique du Sud.

Quoi qu'il en soit, passé la surprise, et sans doute la froide colère, M. Mitterrand a fait un calcul simple. Quels sont les avantages d'un divorce d'avec M. Fabius ? Donner un coup d'arrêt à un processus déliquescent, certes. A condition que le successeur de M. Fabius crée un choc – positif celui-là – dans l'opinion. Mais M. Rocard, puisque c'est de lui, et de lui seul qu'il s'agit, n'a pas nécessairement le goût d'un tel risque. Les inconvénients semblent donc, dans l'immédiat, les plus nombreux : que ne dirait-on pas de ce gouvernement de la dernière chance, voué au mieux à la gestion des affaires courantes, selon selon une terminologie propre – déjà – à la IVe République.

Un geste codé

« Lui » n'est sans doute pas homme à « *en rester là* », comme dit M. Estier. C'est pourtant de lui que tout est parti. Non de sa stratégie, mais de la façon dont il la met en œuvre. La stratégie est claire : être celui qui assure la continuité de l'Etat, par-delà les majorités ; être celui qui fixe le cadre de la cohabitation. D'où son souci d'occuper le terrain, d'obliger tout un chacun à se situer par rapport à l'action et au verbe présidentiels, et de jouer sur les divisions de ses adversaires. Mais cela n'explique pas pourquoi il choisit d'affirmer la prééminence présidentielle sur un terrain non consensuel, par un geste qui heurte une majorité de Français (2). Comment ce geste codé, difficile à déchiffrer pour une poignée de spécialistes serait-il perçu autrement que comme une aberration par l'opinion ? Car il est aberrant d'effacer l'homme qui défend Sakharov au Kremlin derrière celui qui reçoit Jaruzelski à l'Elysée.

En fait, M. Mitterand joue seul face à la classe politique. Celle-ci obéit, toutes tendances confondues, à une rationalité purement électorale ; et tout se déroule comme si le président avait déjà passé par profits et pertes le scrutin de mars prochain, et entamé la phase de la cohabitation. Il défie toute la classe politique, y compris son propre parti : chiche, dit-il, vous n'oserez pas toucher à mes prérogatives ! Dès lors, il fait proprement ce qu'il veut ; à la limite, il se fait provocateur, et joue un peu à la roulette russe.

Car le résultat pourrait bien être de l'isoler davantage. Et la première victime pourrait bien être la cohabitation elle-même.

Comment penser que celle-ci pourrait être autre chose qu'une dramatisation quotidienne et permanente, sans autre perspective qu'une épreuve de force, lorsqu'elle se révèle déjà difficile avec un premier ministre socialiste ?

Deux questions, à ce stade, méritent d'être posées : quel est l'avenir immédiat du chef du gouvernement, et celui, à plus long terme, de nos institutions ?

S'il y a une cohérence institutionnelle, M. Fabius doit, comme il l'a envisagé et proposé, partir. Sauf à accepter de vivre trois mois dans un climat détestable, face à la droite, qui exploite déjà l'affaire à ses dépens, et détérioré face à l'Elysée.

Georges Pompidou en 1968, M. Jacques Chaban-Delmas en 1972, M. Jacques Chirac en 1976 : on peut bien sûr opposer à ces trois exemples de disfonctionnement de la dyarchie exécutive ceux de MM. Debré, Barre et Mauroy, qui ont souffert en silence. On peut aussi prendre acte du vice fondamental de cette Constitution, qui veut qu'un premier ministre devienne, plus ou moins rapidement mais invariablement, un présidentiable, dont les intérêts contredisent, un jour ou l'autre, ceux du chef de l'Etat. Un régime plus franchement présidentiel (mandat de cinq ans, une séparation plus grande de l'exécutif et du législatif) serait, à l'évidence, mieux adapté.

Eux, c'est eux ; et nous, les Français, nous comprenons de moins en moins. Eux font comme s'ils avaient décidé de se saborder. Cela ressemble à une triste fin de partie. Voilà un pouvoir qui joue contre lui-même, et fait siens les trois « D » que M. Fabius attribuait récemment à l'opposition. La « *démolition* ». La « *division* ».

Et « *la démagogie* » ? Convenons qu'ils n'en abusent pas !

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) M. Rocard est à 59 % au baromètre Sofres-*Figaro Magazine* publié samedi 7 décembre, M. Fabius à 38 %, alors qu'il était à 48 % avant son face-à-face télévisé avec M. Chirac.

(2) Selon un sondage Sofres réalisé au cours de « L'heure de vérité » d'*Antenne 2*, le 4 décembre, 54 % des personnes interrogées désapprouvent la venue à Paris du général Jaruzelski.

Vu de Matignon : le pari de la deuxième génération

La jeunesse n'est pas un argument, mais c'est un atout dont M. Fabius entend visiblement tirer tout le profit possible. Il s'était déjà donné, face à M. Jacques Chirac, à la télévision, le rôle du nouveau venu dans le jeu politique, irrespectueux des conventions et décidé à casser la routine. De cet état d'esprit, le premier ministre a offert une nouvelle et spectaculaire illustration en bousculant le tabou institutionnel de l'accord obligatoire entre le président de la République et le chef du gouvernement. Se démarquer publiquement de M. Mitterrand était aussi, de la part de M. Fabius, une sorte d'outrage aux mœurs en vigueur, au moins, dans le courant dirigeant du Parti socialiste.

La conduite adoptée par le premier ministre revêt donc une double signification. En premier lieu, M. Fabius est un homme de conviction, il est intraitable dès lors que les droits de l'homme sont en cause. En second lieu, il ne se coule pas docilement dans les règles, établies par les générations précédentes, d'un fonctionnement politique dont le formalisme paraît de plus en plus désuet.

Le président paraissant avoir admis que son premier ministre puisse, ainsi, s'affirmer en se distinguant – « Cette affaire n'aura pas de suite », disait-on, jeudi, à l'hôtel Matignon, – M. Fabius peut continuer la campagne pour les élections de 1986, qu'avait ouverte officiellement le meeting du 29 novembre à Issy-les-Moulineaux. Le 11 décembre, le premier ministre répondra, sur France-Inter, en compagnie de plusieurs membres du gouvernement, aux questions d'une cinquantaine de jeunes. Il participera à « L'heure de vérité », pour la troisième fois, le 8 janvier. Au début de l'année, le quart d'heure mensuel « Parlons France », sur TF 1, devrait prendre fin. D'autres interventions sont envisagées, mais les décisions ne sont pas encore prises.

Nouvelles règles du jeu

Dans le même temps, le premier ministre participera à une dizaine ou une douzaine de manifestations en province, meetings ou « rencontres » dont plusieurs associeront des ministres à la campagne de M. Fabius. Il s'agira, principalement, de défendre le bilan de la gauche, particulièrement sur le plan économique, et d'opposer des personnalités jouissant d'une cote favorable dans l'opinion à leurs prédécesseurs dans les mêmes départements ministériels.

Observant que les résultats de certains sondages sont plus favorables à la gauche lorsque les électeurs sont interrogés sur des têtes de liste déjà constituées dans les départements, et non sur leurs préférences partisanes, on estime, à l'hôtel Matignon, que les conditions d'une mobilisation, dans le camp de la majorité, sont réunies. L'analyse est invariable : un PS qui approcherait les 30 % de voix, avec ses alliés radicaux de gauche, et qui serait alors le premier parti de France et le groupe le plus important dans la nouvelle Assemblée, pourrait prétendre encore à la direction du gouvernement. Les autres formations devraient se déterminer en fonction de cette réalité.

Au-delà de cette hypothèse, la perspective est celle d'un renouvellement des règles du jeu, à gauche, ainsi que du personnel dirigeant. Il y aura, un jour, une gauche d'avant 1981 et une gauche d'après 1986. Ceux qui incarneront cette dernière n'ont pas encore pris leur véritable dimension. Ils s'y préparent. M. Fabius le premier. Le constat est simple : la gauche n'est pas créditée aujourd'hui de ce qu'elle a réellement su faire. La faute à qui ?

La campagne de 1986 offre la possibilité au premier ministre de s'affirmer, pour l'avenir, comme celui qui aura su imposer à l'opinion un nouveau visage de la gauche. Il est probable que M. Fabius le sait et qu'il va s'employer à cette tâche. Sans ménagement excessif envers ceux qui conservent l'image de la gauche d'autrefois...

PATRICK JARREAU.

Plusieurs dirigeants socialistes justifient la rencontre avec le chef de l'Etat polonais

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, a affirmé, le jeudi 5 décembre sur *Europe 1*, que M. Mitterrand a pris la décision de recevoir le général Jaruzelski « *avec une haute conscience de ses devoirs vis-à-vis de la France et du peuple polonais* ». Selon lui, M. Fabius, « *en exprimant sa surprise, a traduit un sentiment (...) assez généralement répandu dans l'opinion* ». Mais, estime-t-il, « *de la surprise naît la réflexion. Il est évident que François Mitterrand, président de la République française, ne peut pas raisonner comme raisonnent l'opinion et un simple citoyen* ». M. Chevènement a souligné que cette visite intervient dans une période de « *détente* » et que la France « *ne peut pas ne pas avoir une politique à l'Est* ».

De son côté, M. Claude Estier, directeur de *l'Unité*, écrit dans l'hebdomadaire du PS que cette visite ne représente pas une « *volte-face* » à l'égard du régime polonais. Pour lui, « *il n'est pas question de changer d'attitude. Mais, avec le temps, on a le droit de s'interroger sur la meilleure façon d'atteindre l'objectif fixé. Est-ce en refusant toute relation avec un régime qui, quoi qu'on veuille, existe, ou est-ce en discutant avec la fermeté nécessaire pour tenter de se faire entendre ?* » « *Il convient*, ajoute M. Estier, *d'attendre pour savoir quel aura été l'impact véritable de ce que François Mitterrand aura dit à son hôte.* »

Dans un communiqué (publié avant l'intervention du premier ministre à l'Assemblée), le PS estimait d'autre part qu'« *il siérait peu aux amis de M. Barre, qui recommandait récemment aux Français d'accroître leurs relations de tous ordres, avec les pays de l'Est, de contester la décision du président de la République* ».

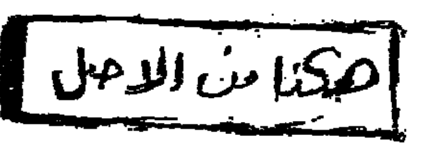
A propos des implications de cette visite sur la politique intérieure française, M. Chevènement, à Europe 1, a souligné : « *On veut tous les jours que le premier ministre ou le président de la République démissionne. Tout cela est amusant. Ce n'est pas le problème.* » Selon lui, les rapports entre MM. Mitterrand et Fabius « *ne peuvent pas être affectés* » par cette affaire, puisque les deux hommes se sont vus le matin même de la déclaration du premier ministre.

L'intervention de M. Fabius continue néanmoins de susciter des interrogations chez les socialistes. M. André Billardon, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, exclut toute idée de « *travaux pratiques de cohabitation à blanc* », qui, selon lui, ne feraient qu'accréditer un peu plus l'idée d'une défaite de la gauche, affaiblissant par là-même les socialistes.

De son côté, M. François Loncle, député socialiste de l'Eure, salue le « *courage* » de M. Fabius, qui est allé « *au bout de ses convictions* », tandis que M. Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis, et l'un des membres de la nouvelle cellule « argumentaire » de l'Hôtel Matignon (1), estime que de nombreux députés ont approuvé l'intervention de M. Fabius.

C'est le cas, d'autre part, de Mme Marie-Noëlle Lienemann, ancienne néo-rocardienne redevenue orthodoxe, parlementaire européen. Mme Lienemann estime que cette « *prise de distance officielle* » s'explique si l'on entre dans une « *logique cohabitationniste* ». Selon elle, il est de la compétence du président de la République de recevoir un chef d'Etat étranger et, si le gouvernement n'est pas d'accord, il peut le faire savoir.

(1) Avec MM. Jean-Michel Gaillard et Maurice Benassayag.



POLITIQUE

LE DIFFÉREND ENTRE L'ÉLYSÉE ET MATIGNON

M. Jacques Chirac : Laurent Fabius doit démissionner

M. Jacques Chirac a déclaré, jeudi 5 décembre, à Nantes : *« Quand un premier ministre se voit mis devant le fait accompli au point d'être désavoué et le reconnaît publiquement, je crois qu'il doit démissionner ».* M. Chirac a rappelé qu'il s'était lui-même démis de ses fonctions le 25 août 1976, puis il a évoqué les différentes possibilités qui s'ouvriront au président de la République en cas de victoire de l'opposition en mars prochain : *« Ou bien, s'estimant désavoué par les Français, il décidera de se retirer ; ou bien, soucieux de respecter la volonté populaire, il fera en sorte que le nouveau gouvernement puisse agir conformément aux engagements qu'il a pris ; ou bien il multipliera les obstacles sur la route du gouvernement. »* Dans ce cas, a ajouté M. Chirac, *« notre pays connaîtra une crise dont il n'a pas besoin ».*

M. Alain Peyrefitte : le premier ministre se trompe de régime

Selon M. Alain Peyrefitte, député RPR de Seine-et-Marne, M. Fabius, après ses déclarations sur la visite à Paris du numéro un polonais, *« ne peut pas s'en tenir là ».*

« Je ne veux pas croire, a-t-il déclaré à Clermont-Ferrand le 5 décembre, *que M. Fabius ait parlé sans peser ses mots, sans mesurer l'impact qu'ils pouvaient avoir, et donc j'en conclus qu'il y a chez lui une volonté de montrer publiquement un désaccord, de prendre publiquement des distances, et alors il ne peut s'en tenir là. »* Le premier ministre, a-t-il ajouté, *« se trompe complètement sur la nature de la Ve République, qui n'est pas un régime présidentiel, mais un régime parlementaire ». « Le président* a expliqué, l'ancien garde des sceaux, *est politiquement irresponsable, mais le gouvernement est responsable pour lui. Dire, comme l'a fait M. Fabius, que le président est seul juge pour inviter un chef d'Etat étranger est une aberration et une absurdité. Le premier ministre et le ministre des relations extérieures doivent répondre de tous les actes du président en matière de politique étrangère. S'ils ne sont pas d'accord ils doivent se retirer immédiatement. »*

M. François Léotard : Ponce Pilate

Pour M. François Léotard, ce qui vient de se passer entre le chef de l'Etat et le premier ministre constitue *« une crise et une faute grave ». « Une faute grave qui consiste à recevoir une personne indésirable. » « La crise,* a affirmé le secrétaire général du PR, *c'est l'attitude étrange de M. Fabius... Chaque fois qu'il y a un problème, M. Fabius passe sous la table. C'était le cas pour l'affaire Greenpeace, pour Creusot-Loire, c'est le cas aujourd'hui. « Dans cette affaire Jaruzelski, M. Fabius s'est comporté en Ponce Pilate »* a-t-il ajouté.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le PC continue l'obstruction contre le projet sur l'aménagement du temps de travail

Comme au bon vieux temps...

Le combat attendu n'a pas eu lieu. Les députés se sont dispensés de passer la nuit du jeudi 5 décembre au vendredi 6 à débattre — comme prévu — du projet de loi sur la flexibilité du temps de travail. La paix, pour autant, n'a pas été signée entre communistes et socialistes, puisque la bataille a été remise à la nuit de vendredi à samedi, avec possibilité d'une prolongation le week-end tout entier.

Tout juste une trêve, pour permettre aux adversaires de reprendre des forces. Le PS en avait particulièrement besoin. Si mercredi il avait réussi à dominer, par le nombre, le PC, il n'en a pas été de même jeudi soir. Ayant constaté que la CGT n'avait pas — ou n'avait pu — profiter du jour de répit que lui avait offert l'obstruction communiste pour relancer ses opérations contre les parlementaires socialistes, il a saisi la première occasion pour retarder la suite de l'affrontement.

M. André Lajoinie, le président du groupe communiste, n'a pas tardé à la lui offrir : après 25 minutes de débat jeudi soir, il demandait, déjà, que le quorum soit vérifié ; comme de bien entendu la moitié des députés n'étaient pas présents au Palais-Bourbon, la discussion était réglementairement renvoyée à la prochaine séance ; le gouvernement, comme il en a le droit, ne demandait pas que celle-ci ait lieu une heure après ; rendez-vous était alors pris pour le vendredi soir. Cette rapide escarmouche a confirmé que chaque camp était bien décidé à utiliser toutes les armes à sa disposition.

Le bon vieux temps (*« social-traîtres »* et *« le PC n'est pas à gauche, mais à l'Est »*), semble bien proche de revenir. Dans la nuit de mercredi, les communistes avaient reproché aux socialistes d'avoir *« fait la chasse aux fellaghas dans les djebels algériens »* et d'être *« les héritiers de Jules Moch qui faisait tirer sur les mineurs du Nord ».* Jeudi soir, les socialistes, M. Gérard Collomb, en l'occurrence, ont sorti des archives des citations de Enver Hodja, de Kim Il Sung et de Lénine... Déjà, aux orateurs du PC qui leur reprochent d'*« accorder au patronat ce que jamais la droite n'avait osé lui donner »*, ceux du PS répondent, pour reprendre l'expression de M. Michel Coffineau, qu'ils sont les membres d'un parti qui *« autrefois défendait les travailleurs »*... Cet emploi du passé est pour les communistes la suprême injure. Ils y ont vivement réagi.

Les socialistes ne cessent de s'étonner que leurs anciens alliés refusent aujourd'hui la possibilité d'un aménagement du temps de travail compensé par une diminution des heures passées à l'usine ou au bureau, dont le principe sous-tendait déjà l'ordonnance de 1982 sur les trente-neuf heures. Pour M. Michel Delebarre, la seule explication est que les communistes n'acceptent pas, quand ils sont dans l'opposition, ce qu'ils approuvent lorsqu'ils sont au pouvoir. Seulement l'insistance mise par les socialistes dans la présentation de cet argument les empêche de présenter comme un grand progrès, comme une nouveauté favorable à l'emploi et au développement économique, ce projet sur la flexibilité. Pour se défendre des attaques du Parti communiste, ils sont obligés d'amoindrir les effets qu'ils comptaient retirer de ce texte sur l'électorat modéré. Le Parti communiste remporte ainsi une première — petite — victoire.

M. Lajoinie ne veut pas s'en contenter. Il a fait remarquer, en réponse à M. André Billardon, le président du groupe socialiste, qui l'accusait de pratiquer l'*« obstruction »*, que le gouvernement avait les moyens d'y mettre fin. Le Parti communiste aimerait bien que le pouvoir en soit réduit à utiliser l'arme absolue de la question de confiance pour mettre fin à la discussion du texte, même s'il ne dispose pas des cinquante députés nécessaires au dépôt d'une motion de censure pour y répliquer.

Le gouvernement n'y est pas décidé. Mais il est certain que si le débat traînait par trop en longueur, il n'y aurait pas d'autre solution.

THIERRY BRÉHIER.

LA RETRAITE A SOIXANTE ANS POUR LES AGRICULTEURS

PC, RPR et UDF s'abstiennent

Qui oserait contester que les exploitants agricoles doivent avoir le droit, comme tout un chacun, désormais, en France, de prendre s'ils le désirent leur retraite à soixante ans ?

Qui peut nier, par ailleurs, que les personnes non salariées des professions agricoles exercent des métiers pas tout à fait comme les autres, qui appellent souvent des dispositions économiques ou sociales hors du commun ?

Qui, enfin, n'a en mémoire l'effort financier considérable demandé en permanence à la «solidarité nationale» pour tenir à bout de bras une catégorie socioprofessionnelle bouleversée dans ses structures et ses comportements depuis un tiers de siècle et démographiquement toujours plus affaiblie ?

Les députés qui examinaient, le jeudi 5 décembre, en première lecture, après déclaration d'urgence, le projet de loi relatif à l'abaissement de l'âge de la retraite des personnes non salariées des professions agricoles ne pouvaient pas échapper à ces évidences, ni aux contradictions, nécessairement outrées par les soucis électoraux, qu'elles engendrent parfois.

Ils se sont toutefois prêté à l'exercice sans grande passion. Sans autre insistance que celle, répétitive, et d'ailleurs soulignée par son plus lyrique porte-parole, M. André Tourné (Pyrénées-Orientales), des communistes à réclamer plus, tout de suite, pour tout le monde et encore plus pour les épouses d'agriculteurs.

Promesse oblige, ont rappelé à l'envi les socialistes puisque, comme l'a dit M. Jean Giovanelli (Morbihan), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, le droit à la retraite à soixante ans pour tous *« était une des cent dix propositions du candidat François Mitterrand, promesse tenue donc quatre ans et demi après le début de son mandat ».* Après l'octroi dudit droit à toutes les autres catégories actives de la population.

D'où ce projet d'abaissement progressif (en cinq ans) à soixante ans de l'âge d'ouverture du droit à la retraite, en diminuant chaque année d'un an l'âge légal de la retraite pour les exploitants agricoles. Ils pourraient ainsi être environ 33 000 à prendre leur retraite à soixante-quatre ans en 1986, 38 300 à soixante-trois ans en 1987, 40 000 à soixante-deux ans en 1988, 36 200 à soixante et un ans en 1989 et 37 000 à soixante ans en 1990.

Le coût de cette réforme s'élèverait à 219 millions de francs en 1986, 869 millions en 1987, 1 364 millions en 1988, 1 683 millions en 1989 et 2 226 millions en 1990, a indiqué M. Giovanelli. Mais des mesures d'économie rapporteraient, d'autre part, 69 millions en 1986, 251 millions en 1987, 383 millions en 1988, 416 millions en 1989 et 351 millions en 1990.

Ces coûts expliquent, autant que la nécessité de respecter les engagements de M. Mitterrand, la priorité accordée à l'harmonisation du régime sur la revalorisation des retraites agricoles. On ne pouvait tout faire en même temps, a fait valoir en substance M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture.

Pas comme ça !

Car les retraites des exploitants agricoles demeurent souvent — l'opposition ne s'est pas fait faute de le rappeler — inférieures à celles des autres professions. Mais M. Nallet, après avoir rappelé que cette harmonisation avait été esquissée en 1981, a prévenu : *« On peut se demander s'il faut continuer dans la voie de l'harmonisation gratuite, s'agissant en particulier de la retraite, pour laquelle l'effort contributif des agriculteurs reste le moins élevé — entre 50 % et 65 % de celui consenti par les assurés d'autres régimes. On ne pourra majorer sensiblement les retraites sans que les cotisations soient, elles aussi, harmonisées. »*

Quel grain restait-il à moudre à l'opposition de droite (et aux communistes) pour argumenter leur *« oui à la retraite à soixante ans pour les agriculteurs, mais pas comme ça »* ? La contestation de presque toutes les dispositions techniques annexes du projet :

— la critique du passage de vingt-cinq à trente-sept années et demie au moins de la durée d'activité servant de base au calcul, et éventuellement à la réduction proportionnelle du montant de la pension de retraite forfaitaire ;

— la stricte limitation des possibilités de cumul entre pensions de retraite et revenus d'activité ;

— l'insuffisante prise en compte de la situation des conjoints d'agriculteurs pourtant coexploitants de fait (mais pas toujours en droit).

Le gouvernement, pour répondre à une partie de ces critiques, mais aussi à des vœux socialistes, accordait successivement :

— la progressivité du changement de durée d'activité pour le calcul des pensions (trente-trois années et demie en 1986, trente-quatre années et demie en 1987, trente-cinq années et demie en 1988, trente-six années et demie en 1989) ;

— l'autorisation éventuelle pour un agriculteur en retraite de poursuivre l'exploitation ou la mise en valeur d'une petite superficie après avis des commissions départementales des structures (limite : 20 % de la surface dite « minimum d'installation »).

C'en était assez pour que RPR, UDF et communistes se contentent de s'abstenir dans le vote de l'ensemble du projet, laissant les socialistes l'approuver dans la solitude qui leur est désormais coutumière, mais dans un environnement moins hostile que dans bien d'autres circonstances.

MICHEL KAJMAN.

MM. Léotard et Chevènement face à face

Dur, dur !

MM. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, et François Léotard, secrétaire général du PR, se sont opposés, le jeudi 5 décembre, au cours d'un débat organisé par Europe 1.

« Le bon sens et la raison, c'est que nous retrouvions la place qui est la nôtre et que nous n'aurions jamais dû perdre. » Aux yeux de M. Léotard, la droite a donc une vocation naturelle à gouverner. D'autres disent, de la même façon, que la gauche est illégitime. Avec un tel point de départ, il n'est pas très facile de définir des *« zones de consentement »* acceptables par les deux parties. D'autant que, sauf peut-être sur l'immigration — *« Je suis chrétien, chaque être humain est mon frère »*, a dit M. Léotard — le reste était aussi raide. Le bilan du socialisme ? Une catastrophe. Pour lui, tout ou presque, est à jeter, dans ce qu'a fait la gauche depuis 1981. Comme il n'y a pas d'acquis sociaux, tout ce que fera la droite ira nécessairement dans la voie du progrès. Simple et pratique, comme dirait M. Chevènement.

En matière de défense, c'est encore plus limpide. M. Chevènement, c'est... la voix de Moscou. La preuve ? Il utilise les *« mêmes mots »* que M. Marchais ou que les dirigeants soviétiques. M. Léotard, on le comprend, a de quoi être *« très inquiet ».* Face à cet assaut massif, M. Chevènement découvre, ou feint de découvrir, la vraie nature de son interlocuteur : *« Je vous croyais un libéral,* lui lance-t-il, *vous êtes un comédien, au fond ! ».* Et, un peu plus tard : *« Vous êtes une régression en marche ! »*

L'invention d'un nouveau langage politique est pour plus tard, sauf à considérer que quelques traits *« d'humour »* (M. Chevènement affirme que M. Barre, qui ressemble à un *« gros cargo »*, est en fait *« un corsaire qui s'est déguisé »* ; M. Léotard avoue qu'il a eu le mal de mer pendant la *« croisière libérale »*) en constituent les prémices.

Le républicain Jean-Pierre Chevènement, qui rêve de rallier à son projet *« beaucoup de gens qui se croyaient à droite »* (1), devra se rendre à l'évidence à la fin de l'émission. Le grand soir de la politique consensuelle n'est pas arrivé. Cette bonne vieille droite, qui sait à merveille trouver les formules simples qui font mouche, et cette bonne vieille gauche, qui ne comprendra jamais que le mérite essentiel d'un chiffre n'est pas forcément d'être exact, ont encore de beaux jours devant elles...

J.-L. A.

(1) Dans son livre *« le Pari sur l'intelligence »* (Flammarion)



ALGÉRIE (III)

Le second souffle

La fin de l'Etat-providence ?

De notre envoyée spéciale

Alger. – Neuf mille salariés, trente usines, 15 millions de dinars (1) de bénéfices pour un chiffre d'affaires dix fois plus important. M. F... est un nouveau patron heureux. Il y a deux ans, il pilotait de loin le secteur « confection » d'un énorme groupe public, couvrant toute la branche textile. Aujourd'hui, il dirige pour de vrai l'une des cinq sociétés nées de son éclatement.

Volubile, sympathique, direct, M. F... s'accommode d'un siège provisoire, mal casé dans de petits bâtiments préfabriqués, d'un salaire fort modeste, d'un encadrement souvent médiocre mais repris en main (cinq directeurs d'usine limogés en deux ans) ; mais il se fait mal au rôle de parent pauvre où le plan cantonne depuis vingt ans « son » secteur : la confection.

Pas de crédits, pas d'investissements, peu de modélistes, de stylistes ou de techniciens, un parc de matériel hors d'âge – *« J'ai dû me battre pour avoir un seul ordinateur pour l'ensemble des usines ! »*, – un choix limité de tissus, d'accessoires, achetés aux entreprises textiles publiques trois à quatre fois le prix du marché mondial. *« Le secteur,* dit-il, *a été mis en place en 1964, avec l'aide des Bulgares, puis on a « oublié » la confection. »*

Ce ne sont pourtant pas les idées qui manquent à M. F... : avec ses vingt-cinq millions d'articles par an, c'est à peine s'il couvre le cinquième de la demande nationale, pendant que le secteur textile, suréquipé, accumule les stocks et fonctionne en permanence en dessous de ses capacités. Un espoir : le plan a prévu dès l'an prochain une grosse augmentation des crédits qui lui permettra de doubler à terme son parc de machines. *« Nous pourrons alors augmenter la production d'un bon tiers. »*

Il bout d'impatience, M. F... D'autant que le secteur privé est là, qui le talonne, et produit désormais deux fois plus de vêtements que lui. *« Un mal nécessaire »*, dit-il. Plus avantagé ? Non, des contraintes différentes et la possibilité de s'arranger avec le ciel, notamment pour les achats de matériel à l'étranger. Mais pas une concurrence déloyale, tout juste un *« coup de fouet salutaire »*.

L'été dernier, il s'est fait ravir une partie de son marché de chemises. *« Nous n'avons pas été assez vigilants. Les goûts évoluent. Depuis l'an dernier, nous présentons deux défilés de mode par an. »* Outre le secteur privé, les importations « sauvages » des travailleurs émigrés – 10 millions de pièces par an au bas mot – l'obligent à adapter sa production aux désirs de clients de plus en plus exigeants. Il l'accepte de bonne grâce. *« Mais si nous avions des machines neuves... »*

Des résultats très satisfaisants



Cas exceptionnel ? Non, on en rencontre de plus en plus en Algérie de ces dirigeants compétents, enthousiastes et critiques, qui acceptent volontiers les règles et les contraintes du système socialiste mais supportent mal ses carences. Rigueur, efficacité, management, restructuration, on n'entend que ça à Alger et ailleurs. Derrière le débat, d'essence politique, sur le rôle et la place respective des secteurs public et privé, se déroule un vaste exercice d'autocritique, doublé d'une réflexion plus large sur l'efficacité du système économique.

Les résultats de l'économie algérienne, après quatre années de rigueur, sont pourtant, au vu des grands équilibres, très satisfaisants : inflation modérée, croissance soutenue, chômage inapparent (il y a quand même des « inactifs »), budget proche de l'équilibre, balance commerciale largement excédentaire et équilibre des paiements. La dette est supportable (15 milliards de dollars environ) ; fait rarissime, elle diminue depuis 1981. Et sa charge reste largement compatible avec les recettes en devises, dont elle représente un gros tiers.

Bref, une gestion dont tous les observateurs étrangers – y compris le FMI – s'accordent à louer la prudence et la sagesse. *« Au cours des dernières années, l'Algérie a bien réussi, sur le plan interne comme vis-à-vis de l'extérieur : le taux de croissance, avec une moyenne de 4 % l'an depuis 1980, est exceptionnel, quels que soient les critères de comparaison retenus. Il est remarquable que cette performance ait pu être atteinte en même temps que la balance des paiements courants a été améliorée, revenant à l'équilibre en 1984, après deux ans de déficit »*, écrivait le FMI en septembre. Mieux qu'un satisfecit, presque une apologie !

Derrière les chiffres, la réalité : le rétablissement des grands équilibres et le maintien de la croissance se sont faits aux dépens du confort de la population, qu'il s'agisse de l'approvisionnement du marché ou des infrastructures (habitat, adduction d'eau, transports, hôpitaux, communications). Le plan a certes jeté, depuis vingt ans, les bases d'une industrie lourde puissante couvrant la plupart des secteurs stratégiques (pétrole, acier, ciment, verre, pétrochimie, textile, etc.), grâce à la création d'énormes complexes achetés clé ou produit en main à l'étranger. Mais les « blancs », les erreurs de prévisions, sont encore nombreux. L'agriculture est en retard. Les complexes industriels demeurent souvent sous-utilisés et la maintenance laisse à désirer. Une bureaucratie omniprésente et tatillonne, l'absence quasi totale d'un secteur bancaire dynamique freinent le décollage. *« Le directeur de ma banque se déplace pour un découvert de 3 000 dinars »* (5 100 F), assure un chef d'entreprise...

Résultat : l'économie algérienne demeure dépendante de l'extérieur ; si globalement la propension à importer a diminué depuis 1978, revenant de 40 % à 25 % selon les services du premier ministre, l'Algérie importe encore 60 % de ses besoins en céréales, la quasi-totalité des biens d'équipement et plus de la moitié des semi-produits nécessaires à son industrie. Ce sont les entreprises étrangères qui construisent les trois quarts des logements nécessaires pour simplement maintenir le parc...

Des maux classiques...

Bref, l'Algérie souffre des maux classiques des pays en développement, et des économies trop centralisées. *« En 1962 nous n'avions rien,* dit-on au ministère du plan, *ni ressources ni capitaux, ni hommes ni marché. Aucun capitaliste étranger n'aurait investi ici. Il fallait bien que l'Etat s'en charge. »* Il n'est que de lire la presse pour se persuader que l'intendance n'a pas suivi. De janvier à juillet, le service public des chemins de fer a totalisé la bagatelle de cent six déraillements, soit près d'un train tous les deux jours, lisait-on en novembre dans l'hebdomadaire *Algérie actualité*, qui dénonçait le *« laisser-aller »*, le *« laxisme de bon aloi »* régnant au sein de la SNTF.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 10.)

(1) 1 dinar vaut 1,72 F.

Des touristes malades du dinar

De notre envoyé spécial

Tipasa. – Vide, le « village » touristique de Tipasa s'offre au doux soleil de novembre, attendant paisiblement l'hiver qui va lancer les embruns marins à l'assaut des jolis petits bungalows blancs construits tout au bord de l'eau. Fernand Pouillon, quand il a construit Tipasa-Village, en 1968, n'imaginait-il la Méditerranée qu'assoupie et pacifique ? Ou bien serait-il plus facile d'accuser la nature que des hommes qui ne savaient pas tout à fait ce qu'« entretien » veut dire ? Peu importe puisque, aujourd'hui, pleins de bonnes résolutions, les responsables affirment que tout sera remis à neuf... Pas seulement les façades, que de toute manière il faut reblanchir chaque année, mais l'intérieur de ces charmants bungalows, où les constructeurs ont eu le grand tort de faire des économies qui, à présent, coûtent cher.

Détails, sans doute. Le site est somptueux, parfait, et les constructions de Pouillon s'y insèrent avec grâce et discrétion – du moins ici, à Tipasa-Village, car l'autre ensemble, de l'autre côté de la localité, Tipasa-Plage fait plutôt dans le massif. Entre les deux, un petit port bien tranquille et puis, sur la colline, sur la terre rouge et au milieu des arbustes, les ruines antiques. Ruines largement étalées, face à une mer vaste comme l'histoire et vieille comme la civilisation, ruines accueillantes, cimetière où les sarcophages semblent garder un peu de vie, comme des cendres encore tièdes au bout de deux mille ans.

Tipasa donc, la Tipasa touristique a tout pour plaire, tout pour attirer les hôtes étrangers – et pourtant elle n'y arrive pas, elle n'y arrive plus – mais voudrait remonter la pente.

L'été, sans doute, les deux complexes sont pleins de vacanciers algériens, mais les étrangers, depuis 1983, ne viennent pratiquement plus. C'est la rançon de certaines négligences qui, on l'espère, appartiennent au passé, et aussi d'une politique délibérée, qui a ses avantages et ses inconvénients, mais semble en voie d'être discrètement infléchie : la priorité donnée aux nationaux, à l'opposé de ce qui se passe dans les autres pays du Maghreb.

Les Algériens d'abord, les devises ensuite. Jusqu'au moment où l'on se dit que les meilleurs principes ont leurs limites et qu'il serait temps de songer à faire revenir les clients découragés par un service médiocre et des prix immodestes.

A vrai dire, le problème ne se pose de cette manière que sur le littoral – ou dans les grandes villes. Pour le Sud, les oasis, et plus encore pour les grandes randonnées dans le Hoggar ou le Tassili, le grand tourisme saharien, les responsables n'ont guère de soucis à se faire. L'Algérie bénéficie d'un quasi-monopole, que lui a offert la géographie et les clients sont prêts à payer cher – en argent et aussi en fatigue – une expérience qui en vaut très largement la peine.

Les circuits sont bien rodés, la demande est forte, et même si l'infrastructure hôtelière laisse encore parfois un peu à désirer, la clientèle, là-bas, n'y accorde pas tout à fait la même importance. Le confort n'est pas la motivation principale d'un séjour au Sahara – mais dans ce domaine aussi, on progresse. Ainsi un richissime entrepreneur privé est-il en train de construire, au milieu des dunes des environs d'El-Oued, un hôtel « cinq étoiles » pour la coquette somme de 30 millions de dinars (le maximum autorisé pour un investissement privé en Algérie).

Rentabilité

Sur le littoral, tout est beaucoup plus compliqué et la concurrence des autres pays méditerranéens infiniment plus forte. Le tourisme algérien reste d'ailleurs de dimensions fort modestes (un peu moins de vingt-cinq mille lits « classés », dont environ dix mille lits d'hôtellerie « balnéaire » et huit mille dans les villes) – où les possibilités d'hébergement sont insuffisantes (mais on va construire un nouvel hôtel à Alger et un autre à l'aéroport).

La difficulté tient en deux mots : la qualité des prestations et leur prix, ou si l'on préfère le fameux « rapport » entre ces deux éléments. En matière de service, de confort, le tourisme algérien s'est forgé au cours des années 70 une réputation peu reluisante ; une pareille image ne se modifie pas sans mal. Les coupure d'eau et d'électricité, une propreté parfois douteuse, l'attitude d'un personnel que les clients semblaient parfois « déranger » : les mauvais souvenirs engrangés par certains vacanciers appartiennent sans doute au passé, mais ils ont laissé des traces et les « tour-operators » semblent se faire un peu tirer l'oreille, même si, à Alger, les responsables se disent confiants dans l'avenir.

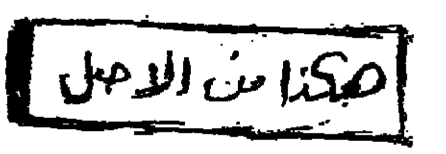
Des mesures énergiques, c'est vrai, ont été prises. La plus importante est sans doute le démantèlement de la gigantesque entreprise unique qui coiffait tout le tourisme algérien (l'Altour) et son fractionnement en diverses unités autonomes, qui sont désormais tenues d'être rentables. Et en particulier de limiter à 30 % la part de leurs dépenses consacrées au personnel. Finis donc, en principe, les effectifs pléthoriques. Comme le dit un officiel, *« nous ne sommes pas une entreprise de protection sociale »*.

Dans la pratique, le chemin à parcourir est plus ou moins escarpé. Tipasa, par exemple, est encore loin d'être rentable – et la fermeture de l'un des deux complexes touristiques pendant toute la mauvaise saison ne permet que de limiter les pertes, en dépit des tarifs pratiqués.

A Sidi-Ferruch, par contre, changement de tableau. Là aussi, pourtant, les constructions, d'aspect d'ailleurs très flatteur, sont l'œuvre de l'omniprésent Fernand Pouillon, mais la rentabilité est assurée, ne serait-ce que par la proximité d'Alger.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 12.)



هكذا من الأصل

La fin de l'Etat-providence ?

(Suite de la page 9.)

Si l'économie parvient tant bien que mal à s'accommoder de ces carences, c'est grâce aux recettes communes à la plupart des pays méditerranéens : travail clandestin, fraude fiscale (estimée à plus de 1 milliard de dinars en 1979), contrebande, système D et marché noir des devises, alimenté par la diaspora. Corruption ? Non ! « Débrouillardise » ? Oui !

Un système à l'italienne visible à l'oeil nu. Le 24 novembre, la veille du Mouloud, le Noël arabe, on glissait dans les ruelles et les escaliers d'Alger sur les cartouches de pétards, étalées en couches épaisses comme des feuilles mortes dans un sous-bois d'automne. Des balcons, des terrasses, des chaussées, la ville éclatait de partout. Au ravissement des gosses. Pourtant l'importation et la vente desdits pétards, considérés comme produits de luxe, sont ici strictement interdites.

Les Algériens sont désormais les premiers à dénoncer ces errements, avec la bénédiction apparente des plus hautes autorités de l'Etat. « *Nous voulons utiliser la crise pétrolière mondiale pour sensibiliser les responsables à tous niveaux* », explique un haut fonctionnaire.

Aiguillonnée par l'angoisse d'un avenir à long terme, prise en ciseaux entre l'envolée démographique et la baisse inévitable des recettes pétrolières, l'Algérie cherche, en tâtonnant, à définir un nouveau modèle de développement. « *Plus question de faire référence aux hydrocarbures et aux martyrs !* », s'exclame le même fonctionnaire. « *La crise est une chance*, ajoute un journaliste. *Le pétrole a donné au pays une économie d'assistés. Les gens se sentaient intouchables. Il doivent comprendre que l'Etat-providence c'est fini. Pour manger, il faudra retrousser ses manches.* »

La fin de l'Etat-patron est de fait inévitable à terme. La population s'accroîtra bientôt de 800 000 personnes par an. En l'an 2000, le pays comptera au rythme actuel au moins 35 millions d'habitants ; en 2020, 50 millions. Leurs besoins (nourriture, éducation, logement, etc.) absorberont dès 1995, si rien n'est fait, la quasi-totalité des ressources de l'Etat, au moment où les recettes en devises tirées des hydrocarbures diminueront.

« Compter sur ses propres forces... »

Le nouveau slogan est donc : compter sur ses propres forces. L'agriculture comme l'industrie sont sommées de devenir en quinze ans moins dépendantes envers l'étranger, comme de l'Etat. De produire plus, d'importer moins, voire si possible d'exporter pour remplacer le pétrole. Mais aussi de s'autofinancer, en un mot de « décoller ». « *Nous essayons de rendre plus efficaces les moyens dont nous disposons* », résume le ministre des industries légères.

Pour cela, pas de mystère : il faut décentraliser, limiter la planification aux domaines stratégiques, assouplir les rouages, afin de créer une dynamique.

Dans l'administration et le secteur public, incompétences et rentes de situation sont systématiquement traquées, depuis la création en 1981 de la Cour des comptes. « *Un pilote de Boeing devra désormais avoir fait un stage à Seattle. Pas seulement avoir sa carte du parti* », assure un chef de cabinet, souriant à demi. Un code du travail, le « statut général du travailleur », a été adopté, pour harmoniser les rémunérations, et fixer des règles, des sanctions applicables à toutes les entreprises. Les primes de rendement ont été généralisées.

Les entreprises publiques ont été profondément restructurées. Les « monstres » couvrant toute une branche ont été découpés en entreprises plus petites et de plus en plus autonomes. Des procédures spéciales ont été créées afin de leur permettre dans certaines limites de traiter directement avec leurs fournisseurs, leurs banques et leurs clients.

« *On a construit les grands ensembles. Maintenant il faut mettre en place un véritable tissu industriel* », explique le vice-ministre des industries lourdes. Cette dynamique, l'Etat, le plan et les groupes publics ne peuvent seuls la créer, répètent à l'envi les responsables. D'où l'appel au secteur privé.

Jusqu'ici seulement toléré, il s'est développé depuis 1966, mais de façon quasi parasitaire par rapport aux grands projets nationaux. Il a investi là où le secteur public était presque absent, la demande quasi illimitée et les profits faciles : commerce, agro-alimentaire, tourisme, confection, chaussures, etc. Son contrôle restait jusqu'en 1982 approximatif ; sur 5 000 petites et moyennes entreprises industrielles privées recensées en 1982, seulement 950 — soit moins d'un cinquième — avaient reçu un agrément officiel.

L'objectif du gouvernement est double : d'une part utiliser plus largement son dynamisme — avec 2,3 % des investissements et un quart des effectifs de l'industrie, il réalise un tiers de la valeur ajoutée et la moitié des bénéfices, — mais aussi l'encadrer, l'orienter vers l'industrie lourde, la sous-traitance, le bâtiment, etc. La loi de 1982 lui a déjà fixé un cadre. La nouvelle Charte pourrait renforcer sa légitimité.

Les limites

Si la stratégie est claire, les limites le sont tout autant. Limites politiques, d'abord. Pas question dans l'immédiat de privatiser la banque, l'importation, de créer une vraie concurrence, sauf exception, entre le public ou le privé. Pas question non plus de porter atteinte aux pouvoirs des salariés ou du syndicat. Pas question surtout de laisser des entreprises privées étrangères investir librement dans le pays.

Mais le principal obstacle auquel se heurte la volonté de transformation des autorités est sans nul doute le manque d'hommes et de cadres qualifiés. Aux commandes de l'économie et du pays en général, « *il y a une petite frange de gens très brillants* », formés dans les meilleurs écoles du monde, dit un observateurs, mais « *derrière, cela ne suit pas* ». Comme la plupart des pays en développement, l'Algérie manque encore de cadres moyens, de gestionnaires, de techniciens.

« *Il faut trente-cinq ans pour former complètement les hommes à l'industrie. En Europe, les patrons, petits et grands, privés ou publics, ont des traditions et des compétences. Ici, non. Il n'y a rien à craindre, nous n'avons pas de Rockefeller potentiel* », plaisante un fonctionnaire formé, lui, aux Etats-Unis...

VÉRONIQUE MAURUS.

Former des hommes

L'UN des principaux obstacles au développement de l'Algérie est le problème de la formation professionnelle. Qu'il s'agisse du domaine industriel, sanitaire, artisanal ou de l'enseignement, les équipements précèdent les hommes. Et parfois les attendent vainement... Il est à la limite, pétrole et gaz aidant, plus facile de construire une « structure » que de la faire fonctionner correctement.

« *A tous les carrefours*, explique un responsable, *nous nous heurtons à l'absence de main-d'œuvre qualifiée, qu'il s'agisse de la vie quotidienne ou de l'activité économique.* » Trouver un plombier compétent relève de l'exploit. La maintenance des équipements collectifs ou privés est, désormais, un des soucis des dirigeants algériens. La prise de conscience est récente. Elle s'est traduite par la mise au point d'un réseau de centres de formation professionnelle pour adultes (CFPA), qui sont aujourd'hui au nombre d'environ deux cent quatre-vingts.

On y accueille, pour des stages d'une durée variable selon la spécialité, des individus qui sont sortis de l'école, à l'âge de seize ans. La capacité des centres est de quatre-vingt mille places et sera probablement accrue pour permettre au système de formation de « produire » cent mille personnes qualifiées par an.

Depuis 1981, d'autre part, l'Algérie a adopté le système de l'apprentissage. On compte actuellement quatre-vingt mille jeunes apprentis — en majorité dans les entreprises publiques — qui reçoivent dans les CFPA une formation théorique complétant la formation pratique reçue « sur le terrain » auprès du maître d'apprentissage.

L'effort est récent mais spectaculaire : le budget de fonctionnement du ministère de la formation professionnelle a été multiplié pratiquement par six au cours des cinq dernières années. Cinq centres de formation de formateurs ont été créés. Les formateurs sont actuellement au nombre de quatre mille. Ils seront cinq mille dans quelques mois. Dernier élément de cet effort : depuis 1982, des décrets font obligation aux entreprises de se doter d'un service de formation pour le personnel déjà en activité.

L'Algérie s'est donc dotée — à côté de l'enseignement technique qui produit des cadres moyens et des agents de maîtrise — d'un système de formation qui apparaît cohérent. la principale difficulté réside, semble-t-il, dans la qualité des formateurs. Les meilleurs techniciens, ingénieurs, artisans, préfèrent souvent exercer leur métier que devenir formateurs.

Br. F.

Universités : orienter en fonction des besoins

De notre envoyé spécial

Alger. – En 1962, les Français avaient laissé derrière eux une seule université en Algérie, celle d'Alger. Aujourd'hui, il en existe sept implantées dans les quatre principales villes : deux dans la capitale, deux à Oran et à Constantine et une à Annaba (ex-Bône). Quatorze autres villes accueillent des instituts universitaires spécialisés.

Dix implantations nouvelles sont programmées en application de la carte universitaire établie en 1983. Deux autres chiffres témoignent de l'expansion de ce secteur. Pour la première rentrée de l'indépendance, à l'automne 1962, il y avait à l'université d'Alger deux mille sept cent soixante-quinze étudiants. Aujourd'hui, pour l'ensemble du pays, ils sont environ cent soixante-douze mille.

L'enseignement supérieur ne fut pas une priorité du nouvel Etat. Une structure universitaire est toujours le réceptacle des systèmes de formation qui la précèdent, et la priorité fut donnée à la scolarisation primaire.

Il fallait d'abord généraliser l'école. C'est à partir de 1970 que se fit sentir la poussée des effectifs universitaires et que fut créé le ministère de l'enseignement supérieur, dont M. Rafik Abdelhak Brerhi est l'actuel titulaire ; 1970 fut aussi l'année de la réforme universitaire destinée à adapter les institutions héritées de la France aux orientations de l'Etat algérien que résume ainsi M. Mustapha Layadi, responsable de l'information : *« démocratisation, accent mis sur les sciences et les techniques, réhabilitation de la langue nationale, décentralisation »*.

Au milieu des années 70, ces orientations commencèrent à être suivies d'effets avec la création, en 1974, de l'université des sciences et de la technologie d'Alger (actuellement université Houari Boumediène) et, un an plus tard, de celle d'Oran. La décentralisation – qui avait commencé en 1969 avec l'université polyvalente de Constantine – s'accéléra à partir de 1979, tandis que l'enseignement supérieur se trouve de plus en plus intégré au dispositif de la planification.

Quant à l'arabisation, elle commence, à partir de 1982, dans les sciences sociales, par décision du comité central du FLN : « *Ces sciences*, explique M. Layadi, *constituent un creuset pour l'identité et les valeurs de la société. La langue arabe est la langue nationale, il n'y a aucune raison de la marginaliser. De même qu'il n'y a aucune raison de ne pas tenir compte de l'acquis du français. Notre démarche est radicalement différente de la démarche coloniale qui mettait une langue – l'arabe – hors la loi : actuellement aucun étudiant ne peut sortir diplômé d'une université s'il n'a pas un certain niveau en langue étrangère, français ou anglais.* »

Arabisation

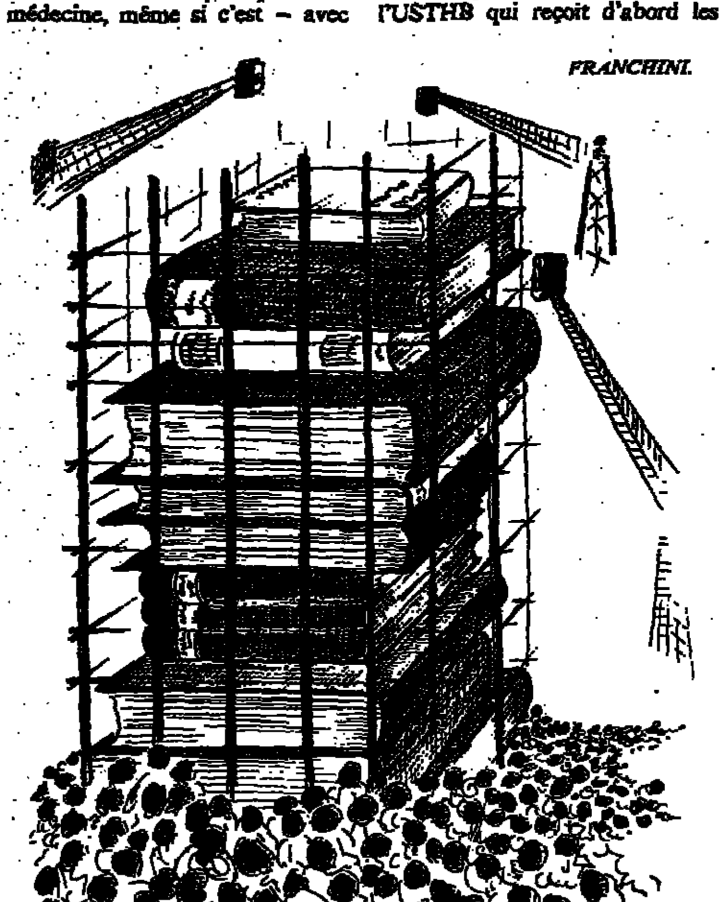
Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner que l'arabisation a été imposée de l'extérieur à un corps enseignant marqué par la langue et la culture françaises. Mais force est de reconnaître que l'arabisation à long terme est inéluctable à l'université : dès lors que tous les enfants d'Algérie auront suivi un enseignement fondamental et secondaire en arabe, il n'y aura plus aucune raison pour qu'ils soient soudain, à l'université, soumis à un enseignement dans une autre langue.

Pour l'instant, dans le supérieur, l'arabisation est complète dans le domaine des sciences sociales – lettres, droit, sciences politiques et économiques, – mais, dans les disciplines scientifiques et médicales, les cours ont encore lieu en français. Moins pour des raisons de terminologie – sauf peut-être en médecine – que pour des raisons tenant à l'origine, à la formation, et surtout... aux habitudes des enseignants.

L'arabisation n'est cependant pas le problème le plus urgent à résoudre, chacun étant persuadé que le temps fera son œuvre, y compris dans les disciplines scientifiques où certains voient même se profiler à l'horizon le temps où deux langues seulement seront indispensables : l'arabe et l'anglais. En revanche, l'afflux des effectifs venus de l'enseignement secondaire pose la question de l'orientation et de la sélection. Tout le monde ne peut pas faire médecine, même si c'est – avec désormais l'informatique – une voie qui tente de nombreux jeunes.

C'est donc dans le domaine médical que l'Algérie a eu d'abord recours à une forme d'orientation qu'on ne veut pas baptiser « sélection » mais qui y ressemble beaucoup.

L'université des sciences et de la technologie d'Alger (USTHB), héritière de l'ancienne faculté des sciences, est en première ligne pour l'afflux des candidats aux études médicales. L'institut des sciences médicales dépend de l'autre université, mais c'est l'USTHB qui reçoit d'abord les futurs étudiants pour une année dite de « tronc commun » biomédical. Il s'agit d'une véritable année préparatoire, dans laquelle les bacheliers sont admis en fonction de leurs résultats au baccalauréat en sciences physiques et naturelles. A la fin de l'année, un classement des étudiants est établi.



FRANCHINI.

Le ministère de la planification ayant fixé un quota impératif pour les nouveaux étudiants en médecine (deux mille cinq cents pour l'ensemble du pays), ceux qui ne sont pas arrivés dans un bon rang doivent se « rabattre » sur les instituts vétérinaires, de chirurgie dentaire ou de pharmacie. En 1985-1986, 55 % seulement des admis au tronc commun iront ainsi en médecine.

Ce dispositif de sélection – on parle de « barrages » – a été mis en place pour la première fois en 1983-1984 en médecine. Il s'étend peu à peu à d'autres disciplines : « *Il faut réguler*, explique M. Chikhaoui, le vice-recteur de l'USTHB. *Dans le tronc commun de technologie, qui prépare aux études d'ingénieur, tout le monde voudrait être orienté vers l'informatique, qui est très à la mode, comme partout. De même, en sciences de la nature, tous les étudiants souhaitent s'orienter vers la biologie.* »

Il reconnaît toutefois que « *l'orientation est un problème très complexe. Le nombre des étudiants en Algérie couvre théoriquement l'ensemble des besoins, globalement. Mais les aspirations individuelles ne correspondent pas toujours aux besoins du pays exprimés par le plan. Il faut donc une régulation. Les choses sont facilitées dans la mesure où les étudiants connaissent d'avance les règles du jeu* ». Ce qui est de nature à mieux faire accepter ce système.

Des juristes par milliers

A l'université des sciences sociales d'Alger, en plein centre, dans les bâtiments hérités de la « période coloniale », le recteur M. Bennani, linguiste et arabisant, souhaiterait que « *les sciences sociales soient réhabilitées. Je souhaite que d'ici à l'an 2000 les gens reviennent à la philosophie, à la sociologie, au droit, aux problèmes de l'homme. Actuellement, après le baccalauréat, les jeunes et les familles envisagent trop souvent l'orientation en termes d'emploi... et de profit à la fin des études* ». Là aussi, il a fallu instituer des barrages sur dossiers... complétés par des épreuves écrites : en sciences politiques il y avait cette année mille candidats pour deux cents places, en journalisme mille pour cent places. On a fait le tri.

En droit, en revanche, en dépit de l'afflux des étudiants – ils sont six mille et certains enseignants considèrent que ce secteur devient le « dépotoir » des universités, – il n'est pas question d'instaurer pour l'instant un barrage. Cela procède évidemment d'une volonté politique : on ne saurait sans risques verrouiller toutes les entrées dans toutes les universités, et le droit semble faire fonction de soupape utile.

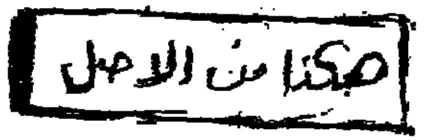
Mais le résultat est là : « *Nos juristes* indique M. Bennani, *ont des problèmes de débouchés. On constate que beaucoup de diplômés tournent en rond et finissent par accepter des emplois un peu déqualifiés. Il me semble que le problème du droit devrait être posé plus nettement qu'il ne l'a été jusqu'à présent.* »

Expansion rapide des équipements – le campus de Bab-Ezzouar est à peine en voie d'achèvement qu'on envisage déjà de construire, l'an prochain, sur 10 hectares à Cheraga, de nouveaux locaux pour l'université d'Alger qui étouffe dans ses vieux murs.

Décentralisation, réorganisation des structures, des contenus, algérianisation du corps enseignant (83 %), création de diplômes, arabisation, prise en compte des directives du plan : les universités algériennes ont d'incontestables atouts et arrivent à maturité.

Restent deux ombres au tableau : l'orientation, on l'a dit, mais aussi la qualité des « produits » fournis par l'enseignement secondaire dont on murmure qu'ils ne sont pas toujours adaptés. Une réforme du secondaire – avec l'établissement de filières de préorientation anticipant, dès la quinzième ou seizième année, celles du supérieur – mettra un terme à cet hiatus, mais elle n'est pas encore au point.

BRUNO FRAPPAT.



L'épopée de la « Trans »

De notre envoyée spéciale

Tamanrasset. – Midi. Le soleil tape dur, faisant luire le goudron. Près d'un gros finisseur jaune, une douzaine d'hommes s'affairent : combinaison bleue, rangers ou savates. Seule la casquette vert olive qui les protège du soleil dénote leur appartenance à l'armée. Nous sommes au kilomètre 141, entre Tamanrasset et Arak, le long de la route transsaharienne, que les jeunes du service national élargissent pour la porter à sept mètres. Près de là, un reste de bitume marque encore la route qui conduit à l'ancienne base française d'Im-Amguel. Protégée par d'épais réseaux de barbelés, celle-ci semble déserte.

Le long ruban noir fraîchement refait tranche sur le jaune du sable, qui envahit jusqu'aux roches granitiques calcinées. Le regard se perd à l'infini. Six camions-bennes pleins de bitume attendent le redémarrage du finisseur pour entrer en action.

Les moyens ne manquent pas et sont à la mesure d'un chantier de plusieurs centaines de kilomètres dans une région particulièrement hostile. Inaugurée en juin 1978 à Tamanrasset par Boumediène, la Transsaharienne première version, achevée en sept ans, pour 1 300 kilomètres, de Gardaïa à Tamanrasset, n'a pas résisté aux intempéries et au trafic intense des poids lourds qui l'empruntent. Aujourd'hui, le travail a donc repris, mais compte tenu de l'ampleur des modifications, les militaires préfèrent parler de réalisation nouvelle.

En effet, il ne s'agit pas seulement de couler un revêtement neuf, mais de tout refaire, consolider les soubassements, poser des gabions sur les bordures, installer de larges plaques de béton au passage des oueds. Un travail de titan, qui occupe plusieurs milliers de jeunes du service national.

A raison de seize heures de travail par jour en deux équipes, vendredi compris, les chantiers avancent. « *Mais,* reconnaît le jeune aspirant fraîchement émoulu de l'école des travaux publics qui commande le groupe, *tout dépend de l'habileté et de la formation des hommes. Ce ne sont quand même pas de vrais professionnels.* » Un civil, lui aussi ingénieur de TP, assiste chaque poste pour vérifier le travail.

A quelques kilomètres plus au sud, le campement mobile des hommes est installé. Des roulottes disposées en carré pour les bureaux, l'hôpital, le mess, la boulangerie, la salle de vidéo... et des tentes blanches pour dormir. Les hommes passent ici de longues semaines avec une permission tous les deux mois. « *Les gens pensent que le travail est dur, mais c'est quand même moins éprouvant que de recevoir des obus ou des roquettes sur la tête* », dit en souriant le capitaine Barka, directeur régional du service national.

Sa barbiche grise, son visage plissé et tanné, prouvent qu'il a connu, lui, d'autres combats, plus meurtriers. Son enthousiasme n'a pas de limite. « *C'est une bonne école pour les* djounouds (jeunes appelés), dit-il. *Ils découvrent leur pays, apprennent à supporter le climat, la soif, l'isolement. En même temps, ils se forment et participent à l'équipement du pays.* »

Des tâches d'intérêt collectif

L'armée participe largement au développement de l'Algérie, et les jeunes, après une instruction militaire de six mois, accomplissent dix-huit mois dans des unités spécialisées affectées à des tâches d'intérêt collectif. L'orientation se fait suivant la qualification dans le civil, pour ceux qui en ont une, les autres reçoivent une formation professionnelle.

Dans la willaya de Tamanrasset, grande comme la France, mais peuplée seulement de quatre-vingt-cinq mille habitants, l'armée a été d'autant plus mise à l'épreuve que les candidats à la vie dans le grand Sud ne se bousculent pas, malgré les primes qu'ils reçoivent. C'est ainsi que les *djounouds* ont à leur actif la construction des deux pistes bétonnées de l'aéroport de Tamanrasset, de la piste d'In-Salah, elle aussi bétonnée, et l'aménagement de la piste encore en terre battue de In-Guezzam, à la frontière du Niger.

L'aménagement du grand Sud, « far-west » encore lointain pour beaucoup, est une priorité qui s'explique en grande partie par des raisons stratégico-militaires : occuper le terrain et contrôler le mieux possible les mouvements de population. En quelques années, Tamanrasset, chef-lieu de willaya, s'est transformée pour accueillir les nombreux fonctionnaires envoyés d'Alger, qui côtoient sans toujours bien les comprendre les Touaregs, que tout aujourd'hui vise à sédentariser.

A côté des petites maisons carrées de pisé ocre s'élèvent aujourd'hui, dans la capitale du Hoggar, un vaste lycée moderne pouvant accueillir mille élèves, deux centres de formation professionnelle, un institut islamique digne d'une grande capitale, des magasins réfrigérés pour les stocks, un hôpital encore en construction. 95 % des enfants de la willaya sont aujourd'hui scolarisés, bien que la réticence à envoyer les filles à l'école n'ait pas totalement disparu. Mais, là aussi, les mentalités évoluent, et de trois en 1984, sur cent quatre-vingt-cinq élèves du centre de formation professionnelle, les filles étaient à la rentrée de 1985 dix-huit.

Malgré les efforts faits pour animer la ville, qui possède un cinéma, un théâtre de plein air, une maison de la culture, la grande distraction des ouvriers venus du Nord demeure la soirée du jeudi à l'Hôtel Tahat, seul endroit où l'on peut boire du vin... à condition d'y manger. S'adapter aux conditions de vie n'est pas toujours chose facile pour ces hommes peu habitués au désert.

La « Trans », comme on dit à « Tam », amène quand même beaucoup de passage : routiers, touristes en mal d'horizons lointains, petits commerçants à la recherche du pactole. Au sud de Tamanrasset, le goudron de la Transsaharienne se noie à 65 kilomètres dans les sables piquetés de buissons d'armoise ou d'acacia-parasol. Le prolongement de la route est bien prévu jusqu'à la frontière du Niger et du Mali, mais à l'horizon 1990. La « route de l'unité africaine », appelée à désenclaver les pays sahéliens et à favoriser le commerce Sud-Sud, occupera encore plusieurs générations de *djounouds*. En attendant, Maliens et Nigériens, chassés de leur pays par la sécheresse et la famine, ont gagné en masse le Sud algérien, où le gouvernement les aide. Ceux de la terrible famine de 1973-1974 se sont installés aux abords de Tamanrasset, où les « constructions illicites » fleurissent. Sur le « marché aux Africains », à même le lit de l'oued asséché qui borde la ville, ils survivent en vendant de la bimbeloterie, dont ils s'approvisionnent par des circuits bien huilés. Pour éviter le même phénomène, le gouvernement algérien cherche, avec l'aide des pays concernés, à faire rentrer chez eux les derniers arrivés. Mais le mirage du modernisme attire.

Le symbole des grands espaces

Même les fiers Touaregs, en gandoura bleue et chèche noir, se sont mis au commerce ou à l'agriculture. A Amsell, village socialiste bâti par les *djounouds*, de petits carrés de terre irriguée sont plantés de salades et de tomates. A quelques kilomètres, les jeunes du service national ont aussi construit en un temps-record – six mois – une digue pour éviter le ruissellement des eaux et diriger celles-ci vers les puits forés dans le village.

Partout, les chantiers se multiplient dans le grand Sud, répondant à la volonté de mieux intégrer les populations à l'ensemble algérien, traditionnellement tourné vers la mer.

A Tamanrasset, le marché aux chameaux sera bientôt le dernier vestige d'une civilisation condamnée par le modernisme. Le prix du chameau, de 5 000 francs à 10 000 francs, témoigne pourtant de l'attachement encore viscéral des Touaregs à ce qui reste le symbole des grands espaces que nulle frontière ne barre.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Des touristes malades du dinar

(*Suite de la page 9.*)

En toute saison, les touristes et hommes d'affaires, qui trouvent porte close dans les hôtels surchargés de la capitale, peuvent trouver un fort plaisant refuge dans les hôtels et résidences construits à proximité des vastes plages du « Club des pins » et autour du port de plaisance, le plus moderne d'Algérie, et où, par parenthèse, les multiples formalités (douane, police, gardes-côte), sont regroupées, ce qui facilite beaucoup la vie des plaisanciers.

Les responsables du tourisme algérien veulent aller de l'avant, faire sortir de leur prudente réserve (pour ne pas dire plus), les grands pourvoyeurs de vacances organisées. Des conversations ont été engagées au printemps avec le Club Méditerranée (qui a géré pendant trois ans Tipasa-Village, à la fin des années 60). Mais la tentative a rapidement capoté. A Alger, on laisse entendre que certaines « *initiatives* » du Club rendent sans objet la poursuite du dialogue (il s'agit très certainement de l'ouverture d'une résidence de vacances à El-Ayoun, métropole économique du Sahara occidental, contrôlée par le Maroc). A Paris, on invoque de tout autres raisons – les prix algériens, nullement concurrentiels, et un taux de change pour le moins excessif, – mais pour en tirer la même conclusion : rien ne se fera.

Quadrature du cercle

D'autres entreprises de tourisme se montreront peut-être plus tentées. Mais il n'y a guère de miracle à attendre, et ce n'est pas un hasard si la priorité a été donnée au développement du tourisme saharien. C'est là que les perspectives restent les meilleures. Le tourisme dit « balnéaire » est, lui, confronté à une série d'exigences contradictoires : améliorer le produit et son image, mais, en même temps, abaisser les prix, actuellement à la limite du dissuasif. Tant que le taux de change du dinar restera ce qu'il est, l'opération risque de relever de la quadrature du cercle, la moindre emplette, le moindre repas au restaurant, sans parler de la location d'une voiture, risquant de faire réfléchir à deux fois le voyageur.

Les responsables semblent très conscients du problème, et évoquent discrètement la possibilité d'instituer une « *prime touristique* » – en clair, de permettre aux touristes de changer leur argent à un taux plus réaliste. Mais une telle mesure nécessitera une décision au plus haut niveau, qui, semble-t-il, n'a pas encore été prise.

Il serait dommage que ces histoires de gros – ou de petits – sous découragent les touristes étrangers. Le pays, tel qu'il est, et précisément parce qu'il a refusé le tourisme de masse, parce que les Algériens n'ont guère l'esprit mercantile, parce que, lorsqu'on est là-bas, on se sent vraiment en Algérie, et pas dans une « quelconque » région ensoleillée de la Méditerranée, le pays, pour toutes ces bonnes raisons et quelques autres, pourrait offrir le cadre idéal pour un tourisme individuel, un tourisme à l'ancienne, où la découverte des gens et des atmosphères l'emporterait sur la consommation d'huile solaire.

Pouvoir s'entretenir, à peu près partout, et en français, avec des gens à la fois proches et différents, et qui acceptent de lier conversation sur les sujets les plus divers sans se départir de leur dignité naturelle, ce n'est après tout pas si commun. Et cela « *vaut le voyage* », comme on dit dans les guides, tout autant que les sites naturels ou architecturaux « trois étoiles » dont l'Algérie n'est pas, non plus, dépourvue.

JAN KRAUZE.

Chab Khaled, roi du « rai »

Minuit, un jeudi soir à Oran. Dans une cour transformée en allée de spectacle, à l'occasion d'un mariage, les invités commencent à s'impatienter. Certains sont déjà partis, les autres, les initiés, attendent, confiants. Ils sont là depuis plus de deux heures à attendre Chab Khaled, la grande vedette du « rai », qui doit animer cette soirée, et qui ne s'est toujours pas manifesté. « *C'est son habitude,* raconte l'un de ses proches, *il ne commence à chanter que vers minuit.* » Au sein de l'assistance, on raconte qu'on l'a vu à La Guinguette, un célèbre cabaret d'Oran, un autre affirme l'avoir vu à Sid-el-Houari, le quartier populaire de la principale ville de l'Ouest algérien. Tout le monde raconte sa petite histoire sur Khaled, renforçant l'image qu'il s'est forgée d'homme insaisissable, totalement imprévisible, vivant par le « rai » et pour le « rai ». Dehors, un crissement de pneus, une voiture qui prend le virage à toute allure et un coup de frein brutal. Et Khaled apparaît, avec son large sourire naïf, désarmant d'innocence et de candeur, qui détonne complètement avec la réputation et le mythe de ce roi du « rai ».

Et quand Khaled commence à chanter après un quart d'heure de palabres, tout le monde a déjà oublié. La voix, chaude, rodée par dix années de veillées, de cigarettes, de palabres, qui a permis à Chab Khaled de devenir à vingt-cinq ans le roi incontesté du « rai ». Il a commencé à chanter à douze ans, enregistrant son premier disque à quatorze ans, lançant par la même occasion le nom de Chab (jeune) repris ensuite par tous les chanteurs de « rai ». L'appellation de Chab a marqué le passage du « rai » d'une génération à une autre, les chanteurs traditionnels se faisant jusque-là appeler Cheikh (maître). Depuis qu'il a enregistré son premier disque, l'étoile de Khaled n'a cessé de monter.

Littéralement, « rai » signifie opinion, point de vue. Il peut aussi signifier sagesse, savoir-vivre. Mais aujourd'hui, il est surtout devenu une chanson de déprime, qui exprime un « *mal existentiel* », selon un critique algérien. Né dans l'Ouest algérien, où le chanteur se fait seulement accompagner d'une flûte, le rai combine actuellement les instruments les plus modernes avec d'autres plus traditionnels qui supportent des mots du cru et, surtout, un rythme typiquement algérien.

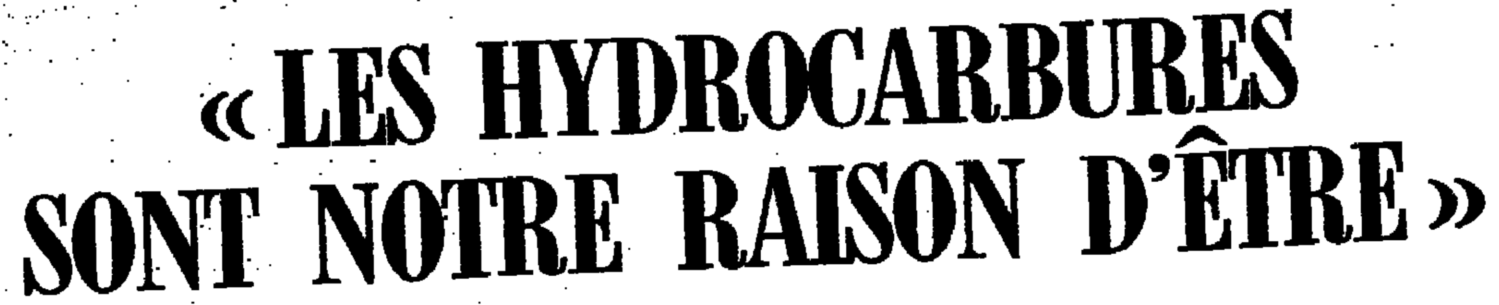
« *Tant pis pour moi* » est l'expression qui revient le plus souvent chez les chanteurs rai, qui racontent aussi leurs déboires avec les femmes, l'alcool, le *s'hour* (sorcellerie), la *mehna*, un terme passe-partout qui signifie aussi bien peine, misère, expérience que femme, selon l'usage. Mais la femme revient constamment, elle est *ezzarga* (la brune), la *merioulaa* (fille de joie), toujours source d'ennuis et de problèmes, jamais élément d'équilibre ou de bonheur. La misère sexuelle chez les jeunes (deux tiers des Algériens ont moins de dix-sept ans) est le meilleur support du rai, explique Mohamed Balhi, qui souligne que le rai a été longtemps « *la musique des bas-fonds, des boites et autres endroits mal famés* ».

Aujourd'hui, les choses ont changé. On passe – encore rarement – du rai à la télévision, mais la radio en diffuse un peu plus. La passion qui animait les discussions sur ce sujet s'est nettement atténuée, et le rai est devenu l'un des sujets les plus en vogue dans les discussions mondaines. Le rai est-il pour autant un produit mûr pour l'exportation ? Les avis sont contradictoires.

Une semaine culturelle algérienne, qui sera organisée en février prochain à Paris avec la participation probable de Chab Khaleb, dont ce sera la première sortie à l'étranger, devrait permettre de se fixer sur les capacités du rai à répondre aux normes du spectacle de haut niveau.

ABDOU CHERIF.

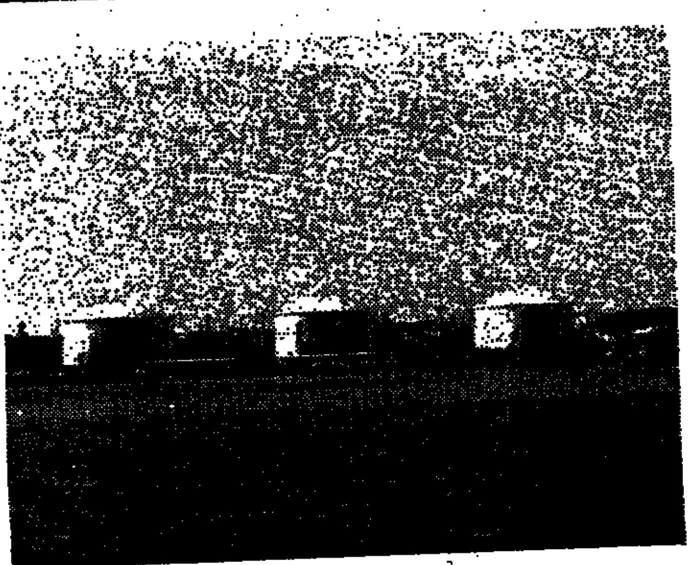
(Publicité)



« LES HYDROCARBURES SONT NOTRE RAISON D'ÊTRE »

Depuis plus de vingt ans, nos ingénieurs et nos techniciens interviennent dans les domaines où les hydrocarbures jouent un rôle important en Algérie et à l'étranger :

- la recherche pétrolière ;
- la production et le transport des hydrocarbures liquides et gazeux ;
- la liquéfaction du gaz naturel ;
- la séparation des GPL.



La SONATRACH est connue dans le monde pour l'exportation de son pétrole brut.

Elle satisfait également le quart des importations européennes en gaz naturel.



Elle est le premier exportateur dans le bassin méditerranéen :

- de produits raffinés ;
- de liquides de gaz naturel ;
- de gaz de pétrole liquéfié.



La qualité de ses produits peu polluants constitue sa fierté.

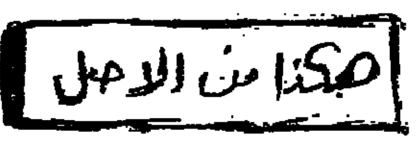
Avec son centre de recherche et développement, la SONATRACH imagine le rôle futur des hydrocarbures.

SONATRACH UNE IMAGE NOUVELLE

سوناطراك
sonatrach

Siège social : 10, rue du Sahara, HYDRA (ALGER), ALGÉRIE.
Téléphone : 56-90-54.
Télex : 62106, 62134, 62137.

dinar



société

JUSTICE

LE PROCÈS DE JACQUES GENEAU DE LAMARLIÈRE

« Quand on a deux cadavres sur les bras... »

De notre envoyé spécial

Pour l'accusé, le drame a été provoqué par l'une des victimes : son beau-frère, ivre et violent. Mais pourquoi avoir tenté de cacher le double crime en simulant un accident de la route ?

Périgueux. – Au soir de la deuxième journée de ce procès, après l'audition de tous les témoins, Jacques Geneau de Lamarlière n'a juste qu'une question à se poser : a-t-il convaincu ses juges ? Les a-t-il d'abord convaincus que lorsqu'il se rendit au château de Lamonzie-Saint-Martin, où il devait tuer sa belle-mère, la comtesse Boudet, et son beau-frère, Jacques Boudet, ce fut l'affaire d'un simple hasard ? Les a-t-il, ensuite, convaincus que tout ce qui arriva fut le fait de ce beau-frère qui, selon lui, était complètement ivre, et lui inspira, par sa violence et son haleine empestée, une peur panique qui le conduisit à se saisir d'une barre de fer pour assurer son salut face à cet *« énergumène »* à ce *« monstre »*, selon ses propres mots ? Car telle est bien sa thèse.

Sur ce chapitre, il a pour lui un élément objectif. Le médecin légiste a décelé dans le sang 1,94 gramme d'alcool. Il a contre lui les affirmations des familiers de Boudet, pour qui Jacques n'était ni cet ivrogne ni ce mal-embouché dépeint par son beau-frère. Il faut y ajouter que les coups portés à Jacques Boudet l'ont été à l'arrière du crâne, et que cette victime n'était pas une mauviette avec son 1,85 mètre, sa qualité d'ancien parachutiste capable de soulever 50 kilos d'une main, et qui, dans un face-à-face, avait de quoi tenir tête à Jacques Geneau de Lamarlière, qui, lui, n'est pas un colosse.

Telles sont les données essentielles. Il reste l'impression qu'a pu laisser Jacques Geneau de Lamarlière, en racontant, jeudi 5 décembre, en long et en large, cette nuit hallucinante du 3 au 4 novembre 1981. Car notre homme s'est montré, en cette occasion, un singulier et surprenant bavard avec des mots exceptionnels, des remarques inattendues, des digressions à n'en plus finir.

Sa journée du 3 novembre 1981 ? Elle fut toute bête, toute simple. Il ne pensait pas une seconde, jusqu'aux environs de 17 heures, à se rendre au château de Lamonzie. Bien sûr, il y avait cette dette de 128 000 francs que Jacques Boudet ne lui avait jamais remboursée et qui faisait l'objet d'un procès civil à Libourne. Des experts en avaient contesté le montant. Mais il avait obtenu une contre-expertise et il entendait bien, un jour ou l'autre, en donner connaissance à sa belle-mère. En tout cas, cela n'avait à ses yeux rien d'urgent.

Il s'est simplement trouvé que ce jour-là, alors qu'il entendait se rendre à Bordeaux pour ses affaires dans l'après-midi, il fut retardé par un voisin qui devait venir le voir à 14 heures et n'arriva que bien plus tard. Se rendant compte qu'il ne pouvait faire utilement son voyage bordelais, il se dit qu'il lui restait assez de temps pour précisément aller parler de sa créance à son beau-frère et à sa belle-mère.

De là tout son malheur. Car, arrivé au château vers 18 h 30, il est tombé sur un beau-frère ivre qui l'a envoyé promener sans ménagements et avec des mots à faire frémir le plus brave. Le voilà bousculé dans l'escalier du garage, projeté à terre dans le noir. Dans sa chute, il tombe sur un pieu métallique. Il s'en empare et, pour se défendre, en use. Sa belle-mère, attirée par ce fracas, crie : *« Arrêtez, vous allez vous tuer ! »* Mais, dans l'obscurité, il ne la voit pas et, sans le vouloir, la frappe aussi.

Le président sollicitera des précisions. En vain, car l'une des phrases leitmotivs de Jacques Geneau, c'est justement : *« Monsieur le président, je ne peux me permettre des précisions. »* Le drame consommé, il a fui à bord de sa voiture. Mais très vite, au bout de 2 kilomètres, il se rend compte qu'il a du sang sur les mains. S'il a du sang sur les mains, c'est que son beau-frère et sa belle-mère sont en bien piteux état. Sa conscience lui dicte d'aller les secourir. Ici se situe un épisode délicat pour sa cause car, s'il est bien retourné au château, ce fut cette fois à pied, après avoir laissé sa voiture à Gardonne, sur un parc de stationnement. Du coup, on peut lui dire : *« Vous assuriez votre retraite. »*

Pourquoi ? Parce que ce qui va suivre est de plus en plus étrange. S'il entend fermement porter secours, il peut le faire avec sa propre voiture. Craignait-il de tacher les sièges avec des corps sanglants ? Il dit que non. Il refait donc à pied 2 kilomètres. Revenu au château, il voit les corps inertes. Que faire ? C'est quasiment ce qu'il dit au président : *« Je me trouvais avec deux cadavres sur les bras. Dans ces cas-là, vous savez, on n'a pas des idées bien arrêtées. »*

Idées bien arrêtées ou pas, il avise la voiture de sa belle-mère, une GS. Il y traîne les deux corps, les y installe tant bien que mal. Il dira : *« Pour mon beau-frère, les jambes n'ont pas suivi. J'ai dû les rabattre sur le corps. »* A partir de là, le cocasse se mêle au tragique. Pour commencer, cette GS ne démarre pas. Batterie en panne. Geneau trouve une solution en prenant la batterie de la voiture voisine, celle de son beau-frère. Il se donne un mal de chien dans cette opération. Sur quoi, nouveau coup dur. La GS n'a plus d'essence. Alors, de nouveau, il trouve l'expédient en siphonnant trois litres dans le réservoir de la voiture de son beau-frère. Enfin, il peut partir. Vers un hôpital, vers un médecin ? Non pas, car dit-il *« j'ai senti la main de mon beau-frère qui tombait sur la mienne et qui était toute froide. Alors là, je n'étais plus moi-même, je me suis dit : s'ils sont morts, il ne faut pas que la famille sache comment. Cela lui ferait trop de peine »*.

Avec des draps, des serpillières, il essuie tout ce qu'il peut du sang répandu dans le garage *« ce sang me faisait peur, je ne peux pas expliquer »*. Du moins, son dessein est maintenant arrêté. Il simulera un accident, un incendie. *« Ce serait plus supportable pour la famille. »*

Ainsi fut fait. Il arrosa les corps avec de l'alcool, mit le feu, poussa la GS en travers de la route, et à Dieu vat ! Il se trouve que l'endroit où il embrasa le véhicule fut précisément à hauteur de Gardonne, c'est-à-dire là même où il avait laissé sa propre voiture, avec laquelle il rentra chez lui vers 1 heure du matin.

Sa mise en scène était trop grossière pour n'importe quel spécialiste. Dès lors, il était perdu. Son histoire ne convient pas du tout à tous les témoins proches des Boudet. Jacques Boudet ivrogne ? Légende et calomnie. Là, Geneau de Lamarlière a pensé qu'il devait contre-attaquer. Il a dit, tout à trac, que non seulement Jacques Boudet, son beau-frère, était un ivrogne, mais que son beau-père, le comte Jean, si loué et vénéré, mort en avril 1981, l'était tout autant, et qu'il avait vu de ses propres yeux le père et le fils buvant l'un et l'autre gaillardement. Autant dire qu'il osait le sacrilège.

Restent les sous-entendus. Ne convoitait-il pas en réalité les terres des Boudet ? Personne ne l'a affirmé vraiment, mais beaucoup ont dit que le comte Jean n'avait qu'une seule crainte : voir son domaine partagé et que Jacques Geneau de Lamarlière puisse être, dans ce partage, un bénéficiaire. Et pour certains, la manière dont ce gendre se comporta au château, avant d'être placé en garde à vue, est apparue comme celle d'un maître appelant déjà à travailler au lieu de se lamenter.

Le verdict est attendu ce vendredi 6 décembre dans la soirée.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Histoire d'une injure

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a rendu, jeudi 5 décembre, un jugement par lequel M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, a été reconnu coupable du délit d'injure publique commis envers M. Guy Baret, éditorialiste à *France-Soir*.

Dans un article publié dans le numéro du 20 au 26 juin 1985, M. Jean-François Kahn avait qualifié M. Baret de *«con»*. Lors du jugement, le président du tribunal, M. Emile Cabié, s'est d'abord livré à une analyse détaillée du terme : *« Etymologiquement, le substantif masculin con, du latin connus, désigne l'organe sexuel de la femme, et cela depuis le treizième siècle. Il est plus difficile de déterminer l'époque à laquelle ce vocable est apparu en tant qu'injure. Cependant, eu égard à l'existence d'une misogynie atavique, plus ou moins latente selon les siècles, il y a lieu de penser qu'il est devenu rapidement un terme de mépris.*

» Cet antiféminisme explique aussi sans doute que le mot con, banalisé par un emploi excessif, soit encore ressenti comme une injure. Au sens figuré, le terme est d'une richesse infinie. Il peut exprimer les sentiments les plus divers, et même l'absence de sentiment. »

Puis le magistrat, en rappelant que la phrase poursuivie était constituée par l'affirmation : *« Si tous les cons volaient, Baret serait pilote de Boeing »*, observe : *« Le propos signifie que M. Baret serait un con de qualité. Le mépris et l'intention de nuire sont évidents. »*

Après avoir rejeté l'excuse de provocation évoquée par Jean-François Kahn, M. Emile Cabié ajoute avec une certaine délectation : *« S'il est vrai que le mot con demeure une injure, l'une des plus commodes, il n'en reste pas moins que, depuis le Moyen Age, son contenu offensant s'est beaucoup atténué. Par ailleurs, la sagesse populaire n'affirme-t-elle pas : « Un con trouve tout con » ? Comme le suggère Robert Edouard dans le* Dictionnaire des injures, *ce petit mot ne serait-il pas souvent « une sorte de miroir qui renvoie la fidèle image de celui qui l'utilise à tort et à travers, à propos de n'importe qui et de n'importe quoi ? »*

» Cet ensemble de considérations incite à l'indulgence, sinon au pardon. Le tribunal fera au prévenu une application modérée de la loi pénale. »

En conséquence, M. Jean-François Kahn a été condamné à une amende de 1 500 F et devra verser 1 F de dommages et intérêts à M. Guy Baret.

M. P.

« LE MATIN DE PARIS » DEVANT LA 17e CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Les paradoxes de M. Gustave Pordea

M. Gustave Pordea est un personnage bien mystérieux. Elu député européen sur la liste du Front national, cet exilé roumain naturalisé français semble pourtant n'avoir aucun ami parmi ceux qui ont fui le régime de M. Ceaucescu. Se prétendant consul honoraire de la République de Pologne en exil, il a publié divers écrits favorables aux thèses soutenues par le gouvernement de Bucarest.

Ce comportement ambigu a inquiété les Roumains en exil ; une rumeur a d'abord couru, mais lorsque *le Matin de Paris*, après une première enquête, a affirmé, dans son numéro du 16 juin 1983, que les thèses développées par M. Gustave Pordea présentent d'étranges similitudes avec celles du régime de Bucarest ainsi que de vives critiques à l'égard des dissidents roumains, il a saisi la justice. Le 1er février 1985, avant l'ouverture des débats (*le Monde* du 4 février), Agathe Logeart, alors journaliste au *Matin de Paris*, publiait l'ultime témoignage de son enquête en révélant que le général Mihai Pacepa, ancien numéro deux des services secrets roumains, passé à l'Ouest en 1978, lui avait confirmé le rôle d'*« agent d'influence »* de M. Pordea.

Malgré cette nouvelle pièce, la 17e chambre correctionnelle, le 22 février, condamnait M. Claude Perdriel, directeur de la publication du *Matin de Paris*, et la journaliste à 5 000 F d'amende chacun pour diffamation envers M. Pordea, qui obtenait 10 000 F de dommages-intérêts.

Devant cette première victoire, le député européen engageait une nouvelle poursuite contre le deuxième article du *Matin*, et, jeudi 5 décembre, alors que l'audience venait de s'ouvrir au tribunal correctionnel, la 11e chambre de la cour d'appel confirmait les dispositions du premier jugement.

Enhardi par cette nouvelle décision favorable, M. Pordea s'adressa au tribunal pour demander une sanction *« sévère »* contre ceux qui l'avaient diffamé avec « acharnement ». A propos des affirmations de l'ex-général Pacepa, confirmées dans une lettre, selon lesquelles il serait un agent de Bucarest *« réactivé »* au début des années 70, il a déclaré : *« C'est une machination, une mascarade, tout ce que ce personnage affirme est non seulement douteux, mais impossible »*, avant d'ajouter : *« Il s'agit uniquement de la nécessité pour ceux qui m'ont attaqué de vouloir trouver quelque chose. Rien ne prouve que Pacepa ait tenu ce langage, et même qu'il soit revenu à Paris. »*

Le crédit de Pacepa

Invitée à s'expliquer, Agathe Logeart raconta au tribunal comment elle avait été amenée à rencontrer, à Paris, Pacepa, ce transfuge qui vit aux Etats-Unis sous une sévère protection. Son déplacement avait été motivé par le désir de faire publier par un journal européen une lettre destinée à sa fille, qui vit toujours en Roumanie. C'est à cette occasion qu'il s'est exprimé sur les services secrets roumains qu'il a dirigés et sur son « agent », Gustave Pordea, dont l'importance relative n'aurait pas mérité les risques d'un tel voyage. Mais si Pacepa a bien rencontré la journaliste, peut-on accorder du crédit à ses déclarations ? Le substitut Bilger semblait dubitatif et Me Georges Wagner, conseil de Pordea, franchement incrédule.

« Je ne vois pas pourquoi M. Pacepa aurait voulu charger M. Pordea, qui n'était pas, il me l'a dit, un haut personnage de l'appareil, a indiqué Agathe Logeart. *En outre, le rôle de Pacepa dans les services secrets rend crédible ce qu'il dit. Il est rare que l'on ait l'occasion de rencontrer des transfuges de cette importance. Il m'a dit beaucoup de choses. Mais je ne me suis pas contentée de cette interview. Il y a eu des vérifications, une enquête sérieuse. Je n'ai pas le moindre doute sur ce que j'ai écrit »*, a affirmé Agathe Logeart.

En matière judiciaire, il faut des preuves, mais le domaine de l'espionnage s'accorde mal avec les exigences du code pénal. La présence de M. Pacepa à la barre, ou celle de quelques agents de services de renseignements déclinant leur identité, aurait constitué une information précieuse pour le tribunal, mais le milieu des services secrets ne permet pas cet étalage. La journaliste a expliqué qu'elle n'était pas animée par l'intention de nuire à M. Le Pen, comme il lui en était fait le reproche, et qu'elle aurait mené la même enquête si M. Pordea s'était présenté sur une autre liste : *« Quand on se présente à un mandat public, on est soumis au regard des médias et aux enquêtes des journalistes. »*

« Agent d'influence »

Parmi les exilés roumains cités à la barre par *le Matin*, M. Michna Berendei, historien, représentant de la Ligue des droits de l'homme en Roumanie, a notamment déclaré : *« Je n'ai pas rencontré de personne qui prenne la défense de M. Pordea parmi les exilés »*, alors que l'écrivain Paul Goma affirmait : *« Pordea ? J'ai appris son nom quand les listes des élections européennes ont été publiées. Avant, on ne le connaissait pas, nous ne l'avions jamais vu. »* M. Dinu Zamfirescu, professeur de sciences et de technique économiques, fondateur de l'Association des anciens détenus politiques roumains, ajouta : *« C'est une position aberrante pour un Roumain de prendre la défense de ce régime et de demander aux autres Roumains de faire front avec M. Ceaucescu »*. M. Thierry Wolton, journaliste spécialisé dans les pays de l'Est et les services secrets, a expliqué au tribunal que c'était un *« agent d'influence »* rémunéré par les services de renseignements pour propager des idées, avant de déclarer : *« M. Pordea a été dénoncé comme étant un agent d'influence ; la sécurité roumaine finance ce monsieur, je le savais avant cet article ; mais, en matière d'agent d'influence, il est très difficile de prouver... »*

Me Georges Wagner a contesté ces témoignages, en doutant de la réalité de la rencontre entre la journaliste et l'ex-général Pacepa, avant de souligner ce qui lui apparaissait comme des contradictions dans les dates et les prises de position. De son côté, le bâtonnier Couturon a fourni au tribunal de nombreux documents venant à l'appui de l'article du *Matin*, dont une déclaration signée par une quarantaine d'exilés roumains et d'autres pays de l'Est – parmi lesquels Eugène Ionesco, – dans laquelle ils s'étonnent qu'un exilé puisse se faire l'écho des thèses du régime qu'il a fui, collaborer avec les représentants officiels ou officieux du gouvernement en place et même avoir des contacts avec l'ambassade de ce pays.

Jugement le 19 décembre.

MARC PORTEY

RELIGION

Le synode veut réduire le rôle des conférences épiscopales

C'est le dimanche 8 décembre, lors d'une célébration à la basilique Saint-Pierre, que s'achèvera à Rome le synode extraordinaire. D'ici là doivent être votés deux textes de conclusion : un message à l'Eglise et au monde, dont la première version, rédigée par un groupe de cinq évêques, parmi lesquels le cardinal Lustiger, a dû être entièrement remaniée ; et le document final du synode, rédigé par le rapporteur général, le cardinal Danneels.

Par ailleurs a été annoncée, de manière inattendue, l'élection d'un nouveau conseil du secrétariat du synode, alors que le conseil sortant aurait dû voir son mandat prolongé jusqu'au prochain synode ordinaire.

Enfin, le pape est sorti pour la première fois de son silence, jeudi 5 décembre, pour prononcer une homélie lors d'une prière œcuménique récitée avec les dix observateurs des confessions chrétiennes séparées qui ont suivi les travaux de bout en bout. *« Que ce synode,* a dit Jean-Paul II, *marque un renouveau dans notre volonté de parvenir à l'unité, une résolution de poursuivre le dialogue théologique, de nous engager plus encore dans la collaboration, le témoignage commun et une prière sans fin ».*

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. – Ce synode extraordinaire connaît au moins un paradoxe. Réunissant les cent deux présidents des conférences épiscopales du monde entier, il envisage de limiter leur rôle pour qu'elles n'aient pas la tentation de s'ériger en Eglises nationales. C'est déjà l'un des résultats les plus important de ce synode.

Dans son rapport final, qui devait être adopté vendredi et rendu public samedi 7 décembre, le cardinal Danneels écrit en effet que *« les conférences épiscopales représentent une forme de solidarité collégiale. Personne ne doute de leur efficacité pastorale, mais il est nécessaire de mener ultérieurement une étude à leur sujet. Il faut garder à l'esprit la responsabilité inaliénable de chaque évêque »*.

On ne peut être plus clair : la conférence épiscopale n'a pas de consistance doctrinale ; elle peut exprimer le point de vue d'un groupe d'évêques au niveau d'une région, d'un pays, d'un continent, mais la collégialité épiscopale telle que l'avait redéfinie le concile est d'une tout autre nature : à l'instar du collège des Apôtres rassemblés autour du Christ, elle unit dans une solidarité universelle chaque évêque, dans son diocèse, au premier d'entre eux qui est à Rome, c'est-à-dire le pape.

En d'autres termes, l'Eglise n'est pas une démocratie représentative, où l'on voit les évêques d'un pays donné déléguer leur pouvoir à des élus capables de parler en leur nom. Le président de la conférence épiscopale française n'est pas le « patron » de l'Eglise de France.

Si ces arguments sont inattaquables sur le plan de la tradition de l'Eglise, les critiques entendues avant le synode (notamment dans le livre du cardinal Ratzinger) et pendant cette assemblée traduisent de sérieuses réserves romaines quant au fonctionnement des conférences épiscopales et à la volonté de pouvoir qui leur est prêtée.

Ce coup de frein s'était déjà manifesté lors de la préparation du document des évêques américains sur la dissuasion nucléaire en 1983. Appartenait-il à un épiscopat national de se prononcer sur un tel sujet ? La conférence épiscopale française avait elle-même essuyé maintes critiques pour la lourdeur de son fonctionnement, la multiplicité de ses secrétariats nationaux et commissions, et ses décisions sur la catéchèse.

Devant ce raidissement romain, entériné par le synode, deux attitudes se manifestent. Les optimistes disent que le pire a été évité, que le rôle d'information, de concertation, de service, joué par les conférences épiscopales a été réaffirmé de manière irréversible. Les pessimistes remarquent, au contraire, que l'autorité des conférences épiscopales, dans chaque pays, dans chaque continent où elles se sont regroupées, en sera atteinte.

HENRI TINCQ.

● *Les Pays-Bas renoncent à l'extradition de Willem Holleeder et de Cornelius Van Hout.* – Le ministère néerlandais de la justice a annoncé, jeudi 5 décembre, dans un communiqué qu'il avait retiré sa demande d'extradition de deux ressortissants des Pays-Bas, Willem Holleeder et Cornelius Van Hout, impliqués dans l'enlèvement de M. Alfred Heineken et qui sont incarcérés en France.

Cette décision a été prise après que le Conseil d'Etat français eut considéré que l'extradition des deux hommes ne pouvait se faire que pour le délit de « menace par écrit » (*le Monde* du 13 novembre), ce qui paraît trop restrictif au ministère.

ÉDUCATION

LA GRÈVE DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Perturbation, jeudi 5 décembre, dans les lycées professionnels où divers syndicats d'enseignants du technique appelaient les personnels à faire grève pour s'opposer au projet de loi-programme sur les enseignements technologiques en discussion au Parlement. Selon la FEN et la CGT, auxquels s'est finalement associée la CFDT, la grève a été suivie par 50 % à 65 % des enseignants du technique (30 % selon le ministère).

Cette actiin, qui fait suite à un premier arrêt de travail en octobre, manifeste le mécontentement de syndicats qui estiment qu'*« il n'y a rien de bon dans cette loi, tout est à jeter »*. La mesure la plus spectaculaire, selon eux, la création de baccalauréats professionnels, risque de se faire au détriment de formations de niveau moindre comme les CAP et les BEP. Mais la principale opposition des syndicats porte sur le projet de nouveau statut des maîtres accompagnant la loi. Celui-ci prévoit une promotion par voie de concours, innovation dans l'éducation nationale qui suscite le mécontentement de nombreux enseignants.

DAVANTAGE DE POSTES POUR LES LITTÉRAIRES AU CAPES ET A L'AGRÉGATION

Six mille six cents postes seront ouverts aux prochains concours du CAPES (contre 6 780 l'an dernier) et 1 500 à l'agrégation (comme en 1985). A cela s'ajoutent 2 400 postes pour les concours internes créés cette année (2 000 pour le CAPES et 400 pour l'agrégation).

La répartition entre les disciplines au CAPES fait apparaître une nette augmentation pour les lettres modernes (+ 170) *« pour répondre*, indique le ministère, *à une augmentation de l'horaire des élèves de première A en 1987 »* et en philosophie (+ 20). On observe en revanche une diminution en sciences physiques (– 105), sciences naturelles (– 100), génie électrique (- 60), industries mécaniques (– 50), histoire-géographie (– 40).

Pour l'agrégation, les augmentations touchent les lettres modernes (+ 13), les sciences naturelles (+ 10), l'histoire (+ 8), les lettres classiques (+ 4) ; les diminutions, l'éducation musicale (– 23), les arts plastiques (– 16), la mécanique (– 67). Dans ces disciplines, le nombre des candidats est trop faible pour que tous les postes soient pourvus.

MÉDECINE

UN NOUVEAU TRAITEMENT CONTRE LE CANCER

Les cellules tueuses

Le professeur Steven Rosenberg (National Cancer Institute, Bethesda) révèle, dans un article publié dans *The New England Journal of Medicine* (1), qu'il a traité vingt cinq patients atteints de cancer avec de l'interleukine II, une substance produite par génie génétique capable de stimuler les défenses immunitaires de l'organisme. Une amélioration notable – avec, en particulier, une diminution du volume tumoral – a été observée dans onze cas sur vingt-cinq.

Une telle publication, ne portant que sur des résultats hyper-préliminaires, n'aurait dû, à l'évidence, n'être prise que pour ce qu'elle est : la suite logique de la découverte de l'interleukine II, une protéine hormonale produite dans l'organisme par certains globules blancs, les lymphocytes, et capable de stimuler la production par l'organisme de « cellules tueuses » s'attaquant aux cellules cancéreuses. Faute d'un nombre de malades traités suffisamment grand et surtout faute d'un recul suffisant – permettant en particulier d'apprécier l'innocuité de l'interleukine II, – ces résultats ne sont donc, pour le moment, que l'amorce d'une voie thérapeutique prometteuse.

« C'est l'approche biologique la plus prometteuse en ce qui concerne le cancer actuellement », déclare le docteur Vincent de Vita Jr, directeur du National Cancer Institute. *« Il s'agit d'une nouvelle méthode pour traiter le cancer. La chirurgie, les radiations, la chimiothérapie, existent depuis longtemps, mais il n'y a pas vraiment eu de traitement complet nouveau contre le cancer depuis des dizaines d'années »*, affirme le docteur Steven Rosenberg lors d'une conférence de presse (2). Vingt-cinq cas d'un côté, traitement miracle de l'autre, ces médecins, si prestigieux soient-ils, ont-ils su raison garder ?

Il n'en reste pas moins qu'il s'agit, ainsi que nous l'ont confirmé plusieurs spécialistes français, d'une voie thérapeutique tout à fait intéressante. Son principe est extrêmement simple : schématiquement, on prélève quelques millions de globules blancs dans le sang des patients et on les incube en présence d'interleukine II. Il se produit alors une prolifération de « lymphocytes-tueurs ». Ensuite, il ne reste plus qu'à réinjecter au malade cette population de plusieurs centaines de millions de cellules, ces dernières devant, en théorie du moins, s'attaquer aux cellules cancéreuses.

Cette technique a déjà été testée avec succès sur des souris porteuses de tumeurs.

Toutefois, les cancérologues américains et français s'interrogent sur la possible toxicité de l'interleukine II. Elle paraît, en effet, induire l'apparition d'effets secondaires et de complications, parfois graves (fièvre, vomissements, œdèmes, etc.)

Autre problème : le coût extrêmement élevé de l'obtention – par génie génétique – de ce produit. En France, des accords ont été passés entre l'Institut Gustave-Roussy, la SANOFI et Roussel-Uclaf, afin de fabriquer industriellement cette substance par génie génétique. Des essais thérapeutiques devraient d'ailleurs commencer dans plusieurs mois. D'une manière plus générale, cette publication illustre les grands espoirs suscités par l'imunothérapie dans le traitement des cancers. A ce propos, rappelons qu'il a quelques jours le docteur Allan Goldstein (université George-Washington) a annoncé qu'un nouveau traitement du cancer du poumon, associant la radiothérapie à l'administration d'une hormone sécrétée par le thumus et jouant un grand rôle au niveau du système immunitaire, la thymosine, avait permis d'obtenir des rémissions chez un tiers environ des quarante deux malades ainsi traités. Ces premiers résultats ont été jugés assez prometteurs pour que le National Center Institute décide de mettre en place une vaste étude regroupant vingt-cinq hôpitaux.

Mais encore une fois, pas de faux espoirs. Souvenons-nous des désillusions qui avaient succédé à l'enthousiasme des chercheurs après les premiers essais entrepris avec de l'interferon.

FRANCK NOUCHI.

(1) *New England Journal of Medicine*, daté 5 décembre 1985.

(2) On se souvient que le docteur Rosenberg avait, au mois de juillet dernier, traité le cancer du colon dont souffrait le président Reagan, *le Monde* du 17 juillet 1985).

L'espoir des mourants

Après l'annonce des résultats de cette expérimentation thérapeutique, le standard téléphonique du National Cancer Institute de Bethesda a failli sauter. La plupart des appels provenaient de parents de cancéreux désirant faire savoir qu'ils étaient candidats pour une expérimentation.

Dans la soirée, les docteurs Richard L. Kradin et James T. Krunick (Massachussetts General Hospital) déclaraient que les chercheurs du National Cancer Institute *« n'étaient pas seulement les premiers à avoir traité, avec un certain succès, des malades cancéreux avec une drogue capable de stimuler le système immunitaire. Ils sont aussi les seuls à avoir su déclencher une campagne nationale de publicité vantant les résultats de leurs essais thérapeutiques. »*

Tout cela rappelle curieusement ce qui s'est passé en France, il y a quelques semaines, lorsque des médecins de l'hôpital Laennec avaient annoncé avoir traité deux patients atteints du SIDA avec de la ciclosporine. Encore, qu'ici, il s'agisse d'une étude publiée dans une prestigieuse revue médicale et que, semble-t-il, aucun communiqué n'ait été publié par le ministère américain de la santé...

Les chercheurs suédois expérimentent un nouveau vaccin contre le SIDA

Un groupe de chercheurs suédois d'Uppsala vient d'annoncer avoir obtenu de nouveaux résultats expérimentaux prometteurs pour la mise au point d'un vaccin contre le SIDA. S'ils doivent encore être commentés avec prudence, ces résultats issus d'une technique de biologie moléculaire originale ouvrent de nouvelles perspectives dans la fabrication de vaccins antiviraux, animaux ou humains.

Les résultats ont été communiqués lors d'une réunion de travail organisée les 3 et 4 décembre à Lyon par la fondation Mérieux (docteur René Triau) et par l'unité 218 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (docteur Denis Gerbier). Ils ont été obtenus par les docteurs B. Morein et B. Sundquist (Uppsala, Suède) à partir d'une technique publiée l'an dernier dans l'hebdomadaire scientifique *Nature*. Cette technique est connue sous le nom d'ISCOMS (Immuno Stimulating Complex). Elle consiste schématiquement à isoler certaines fractions de virus présentes sur les enveloppes virales, puis à les reprogrammer en leur conférant une architecture différente sur une matrice artificielle. *« Il s'agit,* explique le docteur Triau, directeur médical de la fondation Mérieux, *d'utiliser les seules protéines d'enveloppe virale et de les grouper dans une forme multimétrique bien définie sur une matrice composée d'un glycoside ».*

Le modèle félin

On parvient ainsi, dans les meilleurs cas, à disposer de molécules qui ont conservé leurs propriétés antigéniques (elles sont reconnues comme étrangères par l'organisme dans lequel on les injecte) et augmenté leur pouvoir vaccinant (elles déclenchent dans les organismes une synthèse d'anticorps qui protège ce dernier contre le virus de départ). Cette nouvelle voie expérimentale, avait déjà été utilisée par les chercheurs suédois pour mettre au point, chez l'animal, des vaccins contre certaines maladies dues à une catégorie particulière de virus (les rétrovirus). Ils ont ainsi travaillé sur une leucémie du chat (leucémie féline) et du bovin (leucémie bovine). Le modèle félin semble déjà particulièrement prometteur : l'injection de l'ISCOM correspondant déclenche chez le chat la synthèse d'anticorps neutralisants, et elle protège cet animal contre la maladie lorsqu'on injecte ensuite le virus.

Les chercheurs ont donc appliqué cette nouvelle technique au modèle constitué par le SIDA. *« Ils ont ainsi pu obtenir chez les singes une excellente réponse sérologique après injection de l'ISCOM qu'ils ont fabriqué à partir du virus du SIDA »*, nous a expliqué le docteur Triau. Les résultats sérologiques ont été vérifiés selon les techniques les plus précises dont on dispose actuellement (Western Blot).

Les spécialistes, qui tous soulignent le caractère très prometteur des résultats obtenus, précisent néanmoins qu'il s'agit là d'un premier succès qui devra être vérifié et confirmé. C'est en effet la première fois qu'une équipe a réussi à faire synthétiser par un organisme vivant des anticorps protecteurs contre le virus du SIDA à partir d'une préparation vaccinale expérimentale. Dans l'hypothèse la plus favorable, il restera à régler le passage à l'échelle industrielle de cette technique de laboratoire. *« La voie des ICOMS*, nous a déclaré le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) *est une voie* a priori *très séduisante. Il reste toutefois à démontrer que l'on pourra sans difficulté l'utiliser chez l'homme. Nous travaillons, nous aussi, dans cette direction. D'autres supports biologiques, comme les liposomes, pourraient aussi être utilisés avec profit. »*

JEAN-YVES NAU.

SCIENCES

La querelle du synchrotron en Conseil d'Etat

La querelle du synchrotron européen que Strasbourgeois et Grenoblois se disputaient à la fin de l'été 1984 rebondit. A la *« décision irrévocable »* du premier ministre, M. Laurent Fabius, annoncée en novembre de l'année dernière en faveur de Grenoble, le tribunal administratif de Strasbourg a *répliqué*, jeudi 5 décembre, par une décision d'annulation, arguant d'un *« excès de pouvoir »* du gouvernement dans cette affaire. Tout n'est pas fini pour autant, car le gouvernement a aussitôt contre-attaqué en faisant appel devant le Conseil d'Etat.

Que va changer cette procédure ? Vraisemblablement peu de chose en ce qui concerne le synchrotron lui-même et son laboratoire, dans la mesure où les premiers appels d'offres industriels pour cet accélérateur de particules de 1 300 millions de francs ne devraient pas avoir lieu avant 1987. D'ailleurs, le terrain sur lequel sera construit la machine n'est pas encore choisi. Deux sites sont actuellement en compétition, l'un près du réacteur à haut flux de l'institut Laue Langevin, tout près du centre d'études nucléaires de Grenoble, et l'autre à Sassenage.

L'année 1987 devrait également permettre de préciser le projet au plan technique. La situation juridique paraît, en revanche, moins simple. Le gouvernement va sans doute demander au Conseil d'Etat d'ordonner un sursis à exécution du jugement rendu par le tribunal de Strasbourg. De cette manière, la décision alsacienne pourrait être provisoirement gelée si la juridiction suprême se range aux arguments du gouvernement, qui aurait ainsi les mains libres. Mais il resterait alors au Conseil d'Etat à statuer sur le fond, ce qui peut demander près de deux ans et demi. Ces délais pourraient être cependant réduits, puisque, dans cette affaire, des intérêts étrangers sont en jeu.

En effet, plusieurs pays se sont engagés à participer à la construction de ce laboratoire européen de rayonnement synchrotron (ESFR) qui, en 1992-1993, fournira à la communauté scientifique des sources de lumière allant de l'ultraviolet aux rayons X. Des sources très brillantes, très directionnelles et très focalisées, d'autant plus recherchées par les scientifiques qu'elles offrent des moyens d'investigation inégalés dans les domaines de la physique, de la chimie, mais aussi da la biologie. Pour l'heure, trois pays se sont officiellement engagés sur ce programme : la France, la République fédérale d'Allemagne et l'Italie (1).

Une société civile, du même type que celle qui gère l'institut Laue-Langevin, serait d'ailleurs sur le point d'être créée pour ce laboratoire. La Grande-Bretagne, toujours en négociation avec ses partenaires européens, devrait bientôt rejoindre ses trois partenaires, sous réserve, sans doute, de leur participation en retour à une machine britannique (ISIS) produisant des neutrons.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) La France et l'Allemagne pourraient financer 60 % de l'ESFR.

Le Plan fait loi

De notre correspondant

Strasbourg. – Le tribunal administratif de Strasbourg a annulé, jeudi 5 décembre, la décision du premier ministre choisissant Grenoble (Isère) plutôt que Strasbourg (Bas-Rhin) pour l'implantation du laboratoire européen de rayonnement synchrotron. Du même coup, il reconnaît la valeur des contrats de plan Etat-région, puisque c'est celui signé le 28 avril 1984 avec la région Alsace qui promettait de défendre la candidature de Strasbourg pour cet équipement.

« Le commissaire de la République de la région, en signant le contrat de plan, a légalement engagé l'Etat, estime le tribunal, *aucune disposition législative ou réglementaire ne donne au premier ministre le pouvoir de méconnaître cet engagement. »* Le 18 octobre 1984, pourtant, M. Laurent Fabius annonçait à M. Louis Mermaz, alors président du conseil général de l'Isère, qu'il avait retenu, pour l'implantation du synchrotron, le dossier présenté par la communauté grenobloise. C'est cette lettre, considérée comme un acte administratif unilatéral, qu'annulent les juges strasbourgeois.

Ce jugement, s'il fait jurisprudence, consacrerait la valeur normative de la planification décentralisée par la loi du 29 juillet 1982. Les contrats signés entre l'Etat et les régions ne sont plus seulement d'*« ardentes obligations »*, mais des engagements contraignants. Seule la procédure de révision formellement prévue par décret peut en modifier les clauses.

La décision du tribunal administratif a été accueillie avec satisfaction en Alsace. Le choix du gouvernement avait en effet consterné les élus d'opposition, mais aussi provoqué la mise *« en congé de parti »* de deux élus socialistes. Une véritable fronde avait abouti au boycottage par une partie des élus alsaciens du déplacement du chef de l'Etat en Alsace, les 22 et 23 novembre 1984. M. Marcel Rudloff, président de la région Alsace, sénateur et maire (CDS) de Strasbourg, ne se fait pour autant d'illusions : le synchrotron ne reviendra pas si facilement. *« Mais ce n'est pas pour un combat pour la gloire »* que poursuivent les collectivités alsaciennes. *« C'est un combat pour la légalité*, a-t-il expliqué en apprenant le jugement, *pour l'avenir des contrats de plan et des relations entre les collectivités territoriales et l'Etat. »*

« Ce n'est pas agréable de constater que, sur un problème aussi fondamental que l'application des contrats de plan, le gouvernement a commis une illégalité à [illegible] contrat signé », a conclu le maire de Strasbourg.

Pour sa part, le commissaire de la République de la région Alsace a fait appel du jugement devant le conseil d'Etat.

JACQUES FORTIER.

« Une affaire grenobloise »

De notre correspondant

Grenoble. – *« Le synchrotron est désormais une affaire grenobloise. »* Sur le site du Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG), ont est convaincu que le *« baroud d'honneur »* des Strasbourgeois, piqués d'avoir été dépossédés d'un appareil hautement sophistiqué, ne pourra pas entamer la détermination des pays associés à ce grand projet scientifique. Trop d'éléments militent en effet en faveur de Grenoble, notamment la présence du puissant réacteur expérimental de l'Institut Laue Langevin, utilisé par la communauté scientifique anglaise, allemande et française.

Celle-ci estime que l'une des raisons déterminantes d'implantation du synchrotron dans la capitale des Alpes est précisément le rapprochement de deux techniques puissantes et complémentaires d'étude de la matière, la diffraction des rayons X et la diffraction des neutrons. *« Il apparaît difficile de trouver ailleurs des conditions d'implantation aussi favorables*, déclare le chef de laboratoire du CENG. *Tous les pays intéressés par notre projet reconnaissent l'importance mondiale de la mise en commun de ces deux instruments. »*

CLAUDE FRANCILLON.

IMMIGRATION

Ecole obligatoire à Montfermeil

Les trente-trois enfants d'immigrés que le maire de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), M. Pierre Bernard (div. opposition) refusait au nom du « seuil de tolérance » d'inscrire dans les écoles de sa ville (*le Monde* du 3 décembre) seront finalement admis à l'école. Le maire a été mis en demeure, jeudi 5 décembre, d'inscrire *« tous les enfants d'âge scolaire »* dans sa commune par le préfet de Seine-Saint-Denis et *« a pris acte de cette décision »*, indique un communiqué de la préfecture. Recevant jeudi M. Bernard, le préfet lui a rappelé *« le principe de droit qui s'impose à toutes les autorités administratives »*, c'est-à-dire l'*« inscription de tous les enfants d'âge scolaire domiciliés dans une commune, quelle que soit leur nationalité »*.

LE CARNET DU Monde

Mariages

– Joris et Uriel sont heureux de faire part du mariage de leurs parents,

Patrick ZYLBERMAN
et Jacqueline, née EIDELMAN,

célébré dans l'intimité, à Paris, le 4 décembre 1985.

90, avenue Parmentier,
75011 Paris.

Décès

– Mme René Beauple,
Les docteurs Jean-Louis et Michèle Beauple
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Merlin
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Beauple
et leurs enfants,
La famille et les amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

René BEAUPLE,
agrégé de l'Université,
Palmes académiques,

survenu le 4 décembre 1985, à l'âge de soixante-cinq ans, à Châtellerault.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 7 décembre, à 8 h 45, en l'église Saint-Jacques de Montgeron (91230).

– M. Gérard Brunschwig,
son époux,
M. Antoine Brunschwig,
M. et Mme Jérôme Brunschwig, Mlle Emmanuelle Brunschwig,
ses enfants,
Les familles Brunschwig, Vidal-Naquet, Chinsky et Ohayon,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Francine BRUNSCHWIG,
née Elias,

survenu le 20 novembre 1985.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 28 novembre.

4, avenue des Ecoles,
91320 Wissous.

– Claire Canaan, née Seydoux,
son épouse,
Jean-Selim et Maïa,
Antoine S. Canaan,
son frère,
Et Jocelyne, née Sabbagh,
Juana, Wanda et Ramona,
Ses parents, alliés, amis et collègues,

ont l'immense tristesse d'annoncer le décès subit de

René Yehia S. CANAAN,

survenu à Hsiamen (Chine), le 12 novembre 1985, au cours de sa mission en tant que représentant de la FAO (Nations unies) en Chine.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 18 novembre, au Caire.
Cet avis tient lieu de faire-part.

13, via S. Alberto-Magno,
00153 Rome.
47, rue Ramsès,
Le Caire.

– M. Franz Charvet,
Mlle Jennifer de Kerguenec,
Mlle Sandra Charvet,
M. et Mme Christian d'Argence,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Françoise CHARVET,
née d'Argence,

survenu le 22 novembre 1985.
La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Jacques de Reims, dans l'intimité familiale, le 26 novembre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Ferdinand CHARBIT,

survenu le 5 décembre 1985, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.
Ses obsèques auront lieu le lundi 9 décembre, à 15 h 30, au cimetière parisien de Pantin, 164, avenue Jean-Jaurès, à Pantin.
De la part de
Jacques Charbit,
M. et Mme Pierre Charbit,
ses enfants,
Marie-Louise Rauly,
son amie,
Clémence et Emile Charbit,
ses sœur et frère,
Christian et Jacques Charbit,
ses petits-fils,
Laetitia Charbit,
son arrière-petite-fille,
M. et Mme Francis Derre,
ses neveux,
Jacques Ghérabli,
son cousin,
La famille Bibazar.

82, rue Bonaparte,
75006 Paris.

– Mme Louise Denoual,
Mme Georgina Denoual,
M. et Mme Labrousse,
M. Lionel Denoual,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy DENOUAL,

survenu le 1er décembre 1985.

Mme Georgina Denoual,
8, rue Jules-Vallès,
95570 Bouffémont-Moisselle.

– Henri et Doris Febvre,
Michel, Maryse, Jacqueline, Edouard et Marianne,
Lucile et Jean-Pierre Richard,
Françoise, Thérèse, Jean-Claude, Judith, Antoine et Michèle,
Paulette et Donal O'Farrell
et Kieran,
Julien, Eléonore, Sarah et Samuel,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

Mme Lucien FEBVRE,
née Suzanne Dognon,
agrégée de l'Université,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure de Sèvres.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Saint-Amour (Jura), le 5 décembre 1985.

1, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.
30, rue Vauquelin,
75005 Paris.
Le Souget, Saint-Amour (Jura).

– Le docteur Raymond Cahn
et Mme, née Denise Filachet,
ses enfants,
Jean-Michel et Sylvie,
ses petits-enfants,
Mlle Thérèse Baumgartner,
Et toute sa famille,
font part du décès, survenu le 4 décembre 1985, dans sa quatre-vingt-huitième année du

docteur René FILACHET,
officier de la Légion d'honneur,
ancien professeur
à l'Ecole de médecine d'Amiens.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 7 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques d'Amiens, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière ancien de Saint-Acheul.

34, boulevard de Belfort,
80000 Amiens.
6, rue de l'Abbaye,
75006 Paris.

– Bastia.

M. et Mme Louis Flach
et leurs enfants

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul Joseph FLACH,
née Germaine Mattei.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Bastia, en l'église Saint-Jean-Baptiste, le 6 décembre.

– Mme Antoine Janique,
M. et Mme Jean Janique,
M. et Mme Michel Brenoist,
M. et Mme Jean Civetta,
M. et Mme Alain Janique,
Le lieutenant-colonel
et Mme de Waubert,
M. et Mme Bernard Sermage,
Et tous leurs enfants,
ont l'immense tristesse de faire part de la mort de

Antoine JANIQUE,
général de division (CR),
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
Military Cross,
médaille des Evadés.

Les obsèques seront célébrées samedi 7 décembre 1985, à 15 h 45, en l'église Saint-Charles-de-Monceau, 22 bis, rue Legendre, à Paris-17e.
En association de prières avec le souvenir de son fils, le lieutenant de vaisseau

François JANIQUE,
pilote d'aéronavale,

mort en service commandé, le 14 septembre 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.
20, rue de la Terrasse,
75017 Paris.

– Me Michel Mauras,
notaire,

a le regret d'annoncer le décès de

Mme JUILLET DE SAINT-LAGER.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité, le 5 décembre 1985, à Voiron-Villieu (01800).

Meximieux-Voiron (Isère).

– Mme René Picard,
M. Michel Picard,
Emmanuel et Jean-Serge,
Mme Françoise Picard,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André LABARTHE,
née Denise Picard,

survenu en son domicile, 48, avenue de New-York, à Paris-16e, le 4 décembre 1985.

La levée du corps aura lieu le vendredi 6 décembre, à 13 heures.

L'inhumation se fera le samedi 7 décembre, à 11 heures, au cimetière de Léren (Pyrénées-Atlantiques).

52, rue de Longchamp,
75116 Paris.
29, rue Saint-Augustin,
75002 Paris.

– Le président de l'université de Bordeaux-I,
Ses collègues informaticiens,
Et tous les membres de l'Université,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. François LAVANDIER,
maître de conférences
à l'université de Bordeaux-I.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 5 décembre 1985, à Mouleydier (Dordogne).

– M. Campagne et ses enfants,
La famille Laxague,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emmanuel LAXAGUE,
née Marcelle Bourde,

survenu le 21 novembre 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église d'Aicirits.

« Salha »,
64120 Aicirits.

– Le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement,
Les membres de son cabinet,
Les agents du ministère des relations extérieures, coopération et développement,

ont le regret de faire part du décès de

M. Joseph, Stéphane, Gilles PRUNEAU,
conseiller technique
au cabinet du ministre délégué,
chevalier des Arts et Lettres,

survenu à Paris, le 30 novembre 1985, dans sa quarante-deuxième année.

On se réunira à 9 h 40, le lundi 16 décembre, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant, à Paris-20e.
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons pourront être adressés à Village d'enfants SOS, 6, cité Monthiers, 75009 Paris. CCP no 15 432 N Paris.

– Louise Levy,
Colette et Jean Lehmann,
Isabelle, Ariane et Bertrand,
Mme Marcel Bloc
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel LEVY,
née Thérèse Job,

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur et tante.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière israélite de Lunéville.

Anniversaires

– Ce jour, il y a six ans,

Paul BIGNON

nous quittait.

De la part de
Madeleine Bignon,
Michèle, Dominique et Marie-Laigneau-Bignon.

– Le 7 décembre 1985

Gaston GRINBAUM

aurait eu soixante-trois ans, ainsi que sa femme,

Anna WOLMARK,
née le 28 février 1923.

« Des terroristes qui n'ont pas pu atteindre la retraite. »

Blanche, Charles et Pierre Grinbaum,
Sarah Frioux-Grinbaum,
leurs enfants et leur petite-fille,

auraient voulu célébrer avec eux le quarantième anniversaire de la victoire sur le nazisme.

Messes anniversaires

– Il y a deux ans disparaissait

Isacher BER FRYDMAN.

Sa famille et ses amis se réuniront le dimanche 8 décembre 1985, à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, à Paris, à 12 heures.

SPORTS

FOOTBALL

LES FRANÇAIS EN STAGE A FONT-ROMEU

Henri Michel, sélectionneur de l'équipe de France de football, a communiqué, jeudi 5 décembre, la liste des joueurs retenus pour le stage hivernal d'altitude de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales) organisé du 22 décembre au 2 janvier dans le cadre de la préparation de la Coupe du monde.

Gardien de buts : Joël Bats (PSG) ; défenseurs : Manuel Amoros (Monaco), William Ayache (Nantes), Patrick Battiston (Bordeaux), Michel Bibard (PSG), Maxime Bossis (RC Paris), Jean-François Domergue (Toulouse), Yvon Le Roux (Nantes), Léonard Specht (Bordeaux) ; milieux de terrain : Luis Fernandez (PSG), Jean-Marc Ferreri (Auxerre), Bernard Genghini (Monaco), Alain Giresse (Bordeaux), Jean Tigana (Bordeaux), Thierry Tusseau (Bordeaux) ; attaquants : Bruno Bellone (Monaco), Daniel Bravo (Monaco), Dominique Rocheteau (PSG), Yannick Stopyra (Toulouse), José Touré (Nantes), Daniel Xuereb (Lens).

Albert Rust, le gardien de buts de Sochaux, avait également été convoqué par Henri Michel, mais il a été victime, jeudi après-midi, d'une fracture de la cheville droite au cours d'une séance d'entraînement. Michel Platini, retenu par son club pour le championnat d'Italie, participera peut-être à la fin du stage.

∴

La commission sportive de la Ligue nationale de football a décidé, jeudi 5 décembre, de faire rejouer le match Lille-PSG, qui avait été interrompu le 19 novembre par une panne d'électricité à quatre minutes de la fin réglementaire. Les deux clubs, qui ne souhaitaient pas rejouer ce match, ont dix jours pour faire appel.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

S'IL faut en croire ce qui s'est passé mardi dernier à la Commission nationale de l'informatique et des libertés, il n'y a que les partis politiques et leurs dirigeants pour se préoccuper de faire vivre la fameuse « cohabitation ». Sur le terrain, c'est plutôt la guerre ouverte entre gauche et droite, celle-ci lançant déjà le cri bien connu « à nous les places, toutes les places ». C'est comme par hasard au prétexte d'une affaire en apparence anodine qu'a éclaté à la CNIL ce conflit entre majorité et opposition, pour reprendre la terminologie en vigueur.

Ce mardi-là, il fallait pourvoir au remplacement du vice-président délégué, qui vient d'être appelé à des fonctions qui rendaient, paraît-il, impossible son maintien à la CNIL. M. Raymond Forni, ci-devant député socialiste du Territoire de Belfort, est devenu membre de la Haute Autorité de l'audiovisuel, par la volonté du président de la République.

La droite présentait son candidat. Il y en avait un autre. Non sans péripéties préalables, c'est l'autre qui fut élu ; en l'espèce Mme Louise Cadoux, conseiller d'Etat, et à ce titre membre de la CNIL. Mais cette élection fut acquise en l'absence des cinq commissaires de droite, ceux-ci ayant quitté la salle avant que n'intervînt le scrutin.

Leur retour est attendu au plus tard vers mars 1986, peut-être même au lendemain du 16. A moins que, chagrins d'être privés des agréments de la commission, les plus sages ne s'amendent. A moins encore qu'on n'intime l'ordre d'y retourner à ceux qui y sont les délégués d'une institution, celle-ci ne souhaitant pas voir réduite sa représentation.

La CNIL n'est pas le seul théâtre d'une pareille tournure d'esprit. Dans les plus hautes institutions de l'Etat, les plus gourmées, les plus promptes à se prévaloir de leur indépendance à l'égard de tout parti ; ces institutions qu'on voit faire les dégoûtées si le mot de politique est prononcé en leur sein, qui s'affichent de neutralité vêtues ; dans ces temples de la vertu républicaine, des listes circulent, des conciliabules prospèrent, pour savoir qui aura ceci et qui aura cela ; la revanche et un beau poste. On promeut, on ostracise. On se déshonore et on vend la peau de l'ours. Ainsi fait-on au Conseil d'Etat, à la Cour de cassation, ou à la Cour des comptes, au sein desquelles prolifèrent de petits Sylla avides de proscriptions. Mais, tous, prêts à se récrier si le récit venait à être fait de leur impatience.

∴

POUR faire face à l'afflux des recours, le Conseil d'Etat consent à se réformer. Des chambres supplémentaires vont être créées pour éponger le trop-plein. Rien de tel du côté de la Cour de cassation, qui n'est pas moins accablée de pourvois – équivalent local des « recours » – dont le sort tarde à être fixé.

Certains se demandent s'il ne serait pas opportun de rétribuer (pour partie) les gens de la Cour de cassation comme le sont les membres du Conseil d'Etat, c'est-à-dire en proportion du nombre des dossiers traités, en partant de l'idée que l'argent peut ranimer l'ardeur.

Mais cela changerait-il grand-chose au fait que tant de conseillers à la Cour de cassation n'habitent pas Paris, mais Amiens, Lyon ou même Avignon ! Racine, voilà trois cents ans, se moquait des « *cinquante-deux prélats successeurs des apôtres* » qui ne résidaient pas dans leur diocèse, leur préférant le séjour de la Cour ; aujourd'hui les magistrats dédaignent leur Cour pour le confort de leur résidence personnelle.

Ces absents font valoir que dépourvus de bureaux dans la bâtisse du quai de l'Horloge, ils n'y peuvent travailler. Le Conseil d'Etat n'est pas mieux loti. Cela n'empêche pas ses membres de s'activer dans la bibliothèque commune.

Visages

Mais si une telle promiscuité déplaît aux conseillers à la Cour de cassation, que ne déménagent-ils ? Du côté de Bercy, ou même sur les anciens terrains Citroën dans le quinzième arrondissement de Paris, il doit bien y avoir place pour rendre la justice, avec ou sans plafonds gothiques, au demeurant copiés de l'ancien.

IL y a dans Plutarque, en introduction à sa *Vie d'Alexandre le Grand*, un passage qui renforcera dans leur attitude les plus méfiants et les plus retenus des hommes publics.

« *Bien souvent*, écrit Plutarque, *une légère chose, une parole ou un jeu mettent plus clairement en évidence le naturel de personnes que ne font pas des défaites où il sera demeuré dix mille hommes morts, ni les grosses batailles, ni les prises des villes par siège ni par assaut.* » A une époque où la télévision peut surprendre le moindre des rictus, saisir la plus faible exclamation, cette observation écrite du temps de Trajan s'en trouve rénovée.

Doit-on ainsi s'expliquer le visage constamment immobile de M. Mitterrand, le geste mesuré, le pas précautionneux, pour que, de lui, rien ne s'échappe qui le révélerait malgré lui ? Le visage est préventivement clos. Les paupières seules sont soustraites à cette maîtrise, l'a-t-on assez dit ! Mais cette froideur feinte vaut bien un sourire d'apprêt appris dans les établissements de relations publiques.

La répugnance dont fait montre Plutarque à user de l'événement pour juger des « *hommes illustres* », pour peser « *le vice ou la vertu de l'homme* », ne procède pas d'une méconnaissance de l'histoire. Le contraire est attesté, y compris par lui-même.

Mais il laisse aux « *historiens* » le soin d'« *écrire les guerres, les batailles et autres telles grandeurs* ». (On mesurera, soit dit par parenthèse, la superbe hauteur, l'absolu du dédain du savant, ici dévoilé par son propos sur ces « *autres telles grandeurs* ». Comme on appréciera la finesse de ce natif de Béotie qui dément *a priori* la réputation de lourdeur de ses compatriotes.)

Plutarque, écrivain, analyste, est de la lignée de ces « *peintres qui portraient au vif* [et] *recherchent les ressemblances seulement ou principalement en la face et aux traits du visage, sur lesquels se voit comme une image empreinte des mœurs et du naturel des hommes* ».

∴

DE M. Barre à « L'heure de vérité », on retiendra qu'il est capable de « se marrer » (ou de « rigoler »), mais se refuse à l'emploi d'un verbe aussi trivial ; ensuite qu'il n'est pas hostile, « *devant la bassesse ou la stupidité* », à l'usage de « *la provocation* ». Un rival pour Raymond Devos.

En dehors de cela, guère de révélations, mais deux interrogations. La première : comment peut-on, à la fois, dire que la question des immigrés en France « *va dominer les rapports sociaux au cours des prochaines années* » et refuser que ce soit « *un enjeu électoral* », direct ou indirect ? Si ce n'est pas le peuple qui tranche dans de telles circonstances, le cas échéant par l'intermédiaire de ses représentants, qui ?

La seconde interrogation : M. Barre s'affirme étranger aux questions de personnes et ne veut, sur le terrain politique, connaître ni M. Giscard d'Estaing ni M. Chirac, pas davantage M. Robert Hersant. Il ne veut pas plus entendre parler des idéologies, qui sont pourtant le rassemblement de valeurs et l'énoncé des moyens propres à les mettre en pratique. Si sont exclues du jeu et les personnes et les valeurs, que reste-t-il ? Lui ?

∴

QU'YVES MOUROUSI ait pu apparaître, lors du journal télévisé, travesti en général Jaruzelski le jour de la visite dudit à M. Mitterrand en dit long et bon sur le degré de liberté dont bénéficient désormais les chaînes de télévision. Car ce « bonjour » lancé en polonais par un homme au visage coincé entre le col de son imperméable et ses lunettes noires valait tous les éditoriaux.

Dès lors qu'Yves Mourousi n'aura pas à encourir de mécomptes hiérarchiques pour ce cruel coup de génie – serait-il jugé de mauvais goût, – la droite n'est plus fondée à mettre en doute la liberté de l'information ; encore moins, pour l'avenir, à prétendre la rétablir à sa manière, qui est connue.

∴

M. Laurent Fabius s'est dit « *troublé* ». Trouble aveu, clair lâchage.

INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 7 décembre

PARIS

Nouveau Drouot, 14 heures : art primitif, boules presse-papier, poupées, jouets, livres.

ILE-DE-FRANCE

Argenteuil, 14 h 15 : vins, alcools; **Bernay**, 14 heures : vins; **Chartres**, 15 heures : jeux anciens, poupées.

PROVINCE

Agen, 14 heures : tableaux, jouets, meubles; **Amiens**, 10 heures : alcools, 14 heures : vins; **Angers**, 14 heures : objets d'art, tableaux, meubles; **Auch**, 14 h 30 : timbres; **Auxerre**, 14 heures : vins; **Moutiers-en-Auge** (14), 10 heures : bibelots, meubles; **Avignon**, 14 heures : tableaux modernes, gravures, objets d'art, meubles; **Epernay**, 14 h 30 : vins; **Fontenay-le-Comte**, 14 heures : voitures miniatures, jouets; **Forges-les-Eaux**, 14 h 30 : meubles, bijoux, tableaux, objets d'art; **Gien**, 14 heures : timbres, cartes postales; **Lyon-Tonkin**, 14 heures : Extrême-Orient; **Nîmes**, 14 h 30 : tableaux modernes; **Orléans**, 14 h 30 : orfèvrerie, bijoux; **Roanne**, 14 h 30 : objets d'art, argenterie, bijoux, meubles; **Vichy**, 14 heures : argenterie, bijoux.

Dimanche 8 décembre

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 13 h 45 : poupées, 16 h 15 : musique mécanique, 17 heures : machines à sous; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : art russe, monnaies; **Louviers**, 14 h 30 : affiches sur le thème du cirque; **Meaux**, 14 heures : archéologie, Extrême-Orient; **Rambouillet**, 14 h 30 : 1900-1925-1950; **Vernon**, 14 h 30 : tableaux modernes; **Versailles-Chevau-Légers**, 10 h 30 : tableaux modernes, 14 h 30 : tableaux anciens, objets d'art, meubles, argenterie, bijoux; **Versailles-Rameaux**, 14 heures : tableaux modernes.

PROVINCE

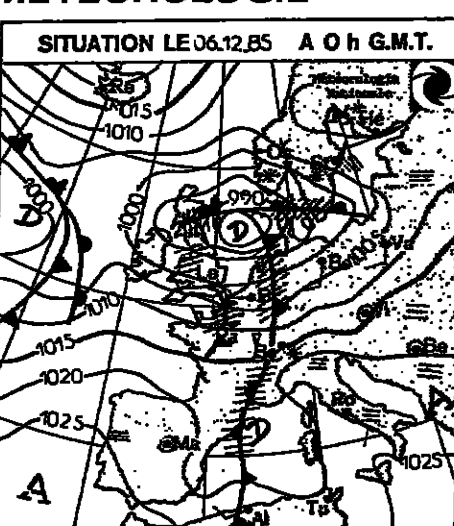
Arles, 14 heures : Extrême-Orient; **Autun**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, meubles; **Auxerre**, 14 h 30 : faïences, objets d'art, meubles; **Avignon**, 14 heures : bijoux, argenterie, montres; **Bayeux**, 10 et 14 heures : livres, tableaux anciens, art nouveau, meubles; **Béthune**, 14 h 30 : collection de Delft, tableaux, bijoux, argenterie, timbres; **Bressuire**, 14 h 15 : meubles; **Châteaudun**, 14 h 30 : tableaux, orfèvrerie, meubles, objets d'art; **Epinal**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux, argenterie, bijoux; **Forges-les-Eaux**, 14 h 30 : meubles, bijoux, objets d'art, tableaux; **Laon**, 14 h 15 : meubles, tableaux, objets d'art; **Lyon**, 15 heures : tableaux et dessins modernes; **Manosque**, 14 h 15 : objets d'art, meubles, art nouveau, art déco; **Nancy**, 14 heures : objets d'art, tableaux, meubles, art nouveau; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : livres; **Rochefort-sur-Mer**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, argenterie; **Saint-Etienne**, 14 h 30 : papillons, vins; **Sens**, 14 h 30 : vins, tableaux, livres, meubles; **Vitry-le-François**, 14 heures : tableaux, objets d'art, bijoux, outils et meubles.

FOIRES ET SALONS

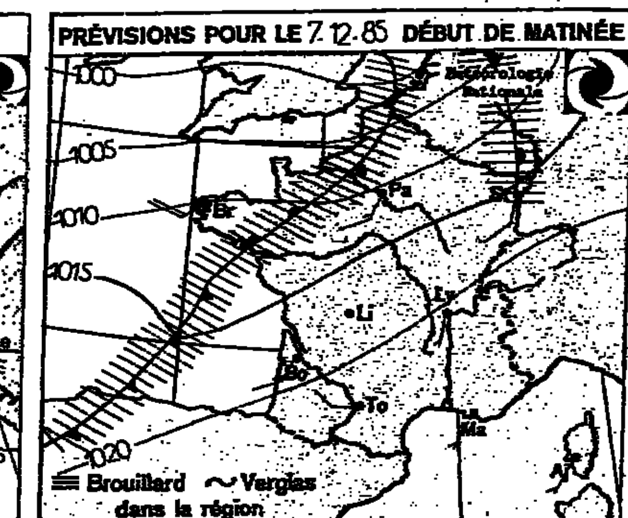
Caen, Courtenay, Dammarie-les-Lys (77), **Dourdan, Drumettaz-Clarafond** (73), **Guéret** (23), **Montauban, Nîmes, Paris** (quai d'Austerlitz), **Paris** (PLM-Saint-Jacques), Toymania (dimanche seulement).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 06.12.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 7.12.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 6 décembre à 0 heure et le samedi 7 décembre à 24 heures.

Situation générale :

La dépression de la mer du Nord dirige un courant perturbé de sud-ouest sur la France. A partir de dimanche, de l'air plus froid descendra du nord de l'Atlantique.

Samedi : Ciel couvert avec pluie et vent le matin sur les régions au nord d'une ligne de La Rochelle-Mulhouse. Au Sud, ciel assez nuageux avec de courtes éclaircies. Les températures seront de 9 à 13 degrés sur la moitié nord et de 4 à 6 degrés sur la moitié sud.

Dans la journée, le temps pluvieux va s'enfoncer lentement vers le Sud-Est. Temps très nuageux et pluvieux sur la majeure partie du pays. Au nord de la Loire, des éclaircies vont se développer en début d'après-midi, mais risque d'averses ensuite. Les températures seront de 10 à 16 degrés du Nord au Sud.

Le vent de sud-ouest sera assez fort en Manche.

Dimanche : Matinée très nuageuse en toutes régions avec des pluies plus marquées sur la moitié sud-est. Dans la journée, temps instable sur la moitié ouest avec des averses, surtout de la Bretagne aux Charentes.

De l'air plus froid pénétrera sur le pays. Le matin 6 à 12 degrés en général, l'après-midi 6 à 14 degrés du Nord aux régions méditerranéennes, 9 à 10 degrés sur la moitié ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 5 décembre, le second le minimum de la nuit du 5 décembre au 6 décembre) : Ajaccio, 21 et 7 degrés; Biarritz, 18 et 10; Bordeaux, 15 et 6; Bréhat, 13 et 8; Brest, 12 et 8; Cannes, 15 et 9; Cherbourg, 12 et 7; Clermont-Ferrand, 18 et 8; Dijon, 16 et 7; Dinard, 14 et 7; Embrun, 11 et 5; Grenoble-St-M.-H., 19 (n.c.); Grenoble-St-Geoirs, 19 et 7; La Rochelle, 13 et 9; Lille, 14 et 6; Limoges, 15 et 7; Lorient, 14 et 9; Lyon, 16 et 10; Marseille-Marignane, 17 et 12; Menton, (n.c.); Nancy, 16 et 9; Nantes, 14 et 7; Nice-aéroport, 15 et 10; Nice-Ville, (n.c.); Paris-Montsouris, 15 et 8; Paris-Orly, 15 et 8; Pau, 15 et 9; Perpignan, 19 et 11; Rennes, 14 et 7; Rouen, 13 et 6; Saint-Etienne, 16 et 8; Strasbourg, 15 et 9; Toulouse, 17 et 9; Tours, 14 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 10; Genève, 16 et 10; Lisbonne, 17 et 9; Londres, 12 et 4; Madrid, 10 et 1; Rome, 16 et 13; Stockholm, 0 et – 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

« Le mystère des templiers », 15 heures, église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple, et « L'hôtel du dix-huitième siècle de Botterel Quintin », 15 heures, 44, rue des Petites-Ecuries.

« L'hôtel de Lassay », résidence du président de l'Assemblée nationale, 15 h 30, 182, rue de l'Université (P.-Y. Jaslet).

« La Madeleine et son quartier », 15 heures, métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers (Lutèce visites).

« Pour les jeunes : l'île de la Cité des origines à nos jours, présentée dans la crypte archéologique de Notre-Dame », 14 heures; tél. : 48-87-24-14.

« Musée de la Légion d'honneur, hôtel de Salm », 14 h 30, 2, rue de Bellechasse.

« Les serres du fleuriste municipal de la porte d'Auteuil », 10 h 30, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (Les amis de la Terre de Paris).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 heures, 15 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« La gloire de Victor Hugo », 10 h 30; inscriptions : 42-33-01-53 (M. Hager).

« L'hôtel du banquier Gaillard, siège de la Banque de France », 15 heures, 1, place Général-Catroux.

« Eglise Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, devant entrée (A. Anquetin).

« La franc-maçonnerie, des origines à nos jours », 15 heures, 16, rue Cadet (M. Ragueneau).

« Le chemin de Gauguin au musée du Prieuré de Saint-Germain-en-Laye » : inscriptions : Clio, 47-34-36-63.

« Un célèbre centre d'acupuncture », 15 heures, angle rues de Berri et d'Artois.

« Les coulisses de l'Opéra ». Inscriptions : 42-42-35-82 (La France et son passé).

CONFÉRENCES

26, rue du Docteur-Le-Savoureux, Châtenay-Malabry, à la mairie : conférence-débat animée par M. René Boyer, astronome, spécialiste de la comète de Halley.

16, rue de la Sorbonne, 15 heures : « Le sanctuaire de Delphes ».

17, rue de la Sorbonne, amphi Guizot, 15 heures : Diane Ribardière pour son livre *les Lionnes de Dieu*; Georges Kertesz sur le thème : « Le tricentenaire de J.S. Bach ».

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 11 heures : Délos; 14 heures : « Byzance et les Arables »; 16 heures : « Amérique latine, le monde maya, art et civilisation »; 18 heures : « Le Havran aux époques romaine et byzantine »; 19 heures : « La Syrie »; 20 h 30 : « Palmyre ».

195, rue Saint-Jacques, grand amphi de l'Institut océanographique : « Il y a cent ans, le prince Albert : première campagne océanographique du prince de Monaco » (Mme Jacqueline Carpine-Lancre).

5, rue Largillière, de 15 heures à 18 heures : « La religion égyptienne », après-midi d'étude présentée par F. Schwarz; tél. : 45-24-49-08.

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Dépression et stress : une hygiène de vie est-elle indispensable ? », docteur Trampour, psychiatre, psychanalyste.

NATIONAL LOTO N° 49

TIRAGE DU MERCREDI 4 DECEMBRE 1985

8 14 18 19 25 45 — 48 NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 7 DECEMBRE 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 11 DECEMBRE 1985 ET LE SAMEDI 14 DECEMBRE 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI.

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	14	708 840,00 F
5 BONS N° + complémentaire	49	94 510,00 F
5 BONS N°	2 900	5 015,00 F
4 BONS N°	151 345	95,00 F
3 BONS N°	2 607 817	8,00 F

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 6 décembre :

DES DÉCRETS

● N° 85-1280 du 5 décembre 1985 relatif à la domiciliation des entreprises et modifiant le décret n° 84-406 du 30 mai 1984 relatif au registre du commerce et des sociétés.

● N° 85-1282 du 27 novembre 1985 portant création du Conseil national de l'alimentation.

● N° 85-1284 du 28 novembre 1985 relatif à la pêche en eau douce pratiquée par des amateurs.

DES ARRÊTÉS

● Du 18 septembre 1985 portant création d'un brevet professionnel d'esthétique-cosmétique.

● Du 25 novembre 1985 déterminant la nature et les conditions d'utilisation des moyens mobiles de secours et de soins d'urgence dont doivent disposer certains établissements hospitaliers.

UNE DÉCISION

● Du 6 août 1985 autorisant des associations à assurer un service local de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

EN BREF

ARTS ET LETTRES

LA LÉGENDE D'HUGO. — Aubervilliers rend hommage au père des *Misérables*. Vendredi 6 décembre, à 20 h 30, au théâtre de la Commune, Alain Decaux, de l'Académie française, évoquera « Victor Hugo en son siècle ». Le Comité national Victor-Hugo a réalisé autour de l'hôtel de ville un affichage urbain, « Grandes œuvres, grandes causes » (jusqu'au 21 décembre). La bibliothèque Saint-John-Perse accueille, jusqu'au 14 décembre, une exposition de fac-similé et reproductions de manuscrits et de dessins de l'écrivain.

★ **Renseignements : service culturel de la ville d'Aubervilliers, 49, avenue de la République, 93300 Aubervilliers.**

EXPOSITION

LES MINIATURES DE TUSZYNSKI. — Polonais d'origine juive et habitant Paris depuis près de quarante ans, Devis Tuszynski peint d'exquises miniatures en noir et blanc d'inpiration nettement orientale. Le Centre Rachi organise, sous le patronage de M. Jack Lang, ministre de la culture, une exposition consacrée à ce peintre original jusqu'au 22 décembre.

★ **Centre Rachi, 30 boulevard de Port-Royal 75005 Paris, Tél. : 43-31-98-20.**

FORUM

LA FRANCE AUX ENFANTS. — A l'occasion de la conférence annuelle des familles, le ministère des affaires sociales organise à Paris, du 9 au 15 décembre, avec d'autres administrations et l'Institut de l'enfance et de la famille, un forum sur le thème « Ouvrons la France aux enfants ».

Il sera consacré à huit thèmes correspondant à autant de pavillons : la naissance, l'urbanisme et le logement, vie de famille et vie de travail, l'école, la santé, les loisirs et les vacances, la consommation, les enfants dans le monde (plus précisément en Colombie, en Finlande, au Sénégal et au Japon).

★ **De 10 heures à 19 heures.**

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 6 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 35 Variétés : Johnny Métro blues.
Emission de M. et G. Carpentier.
Un hommage au multimédia acharné : Johnny Hallyday.

21 h 45 Feuilleton : Belphégor ou le fantôme du Louvre.
D'après le roman d'A. Bernède, réal. J. Armand et C. Barma. Avec J. Gréco, R. Dary, F. Chaumette.
Y a-t-il un fantôme dans le Louvre ? Rediffusion d'un des plus gros succès de l'ex-ORTF.

23 h Journal.

23 h 15 Tapage nocturne.
De G. Foucaud.
Avec Michel Polnareff, The Cure, David Koven, etc.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : le Génie du faux.
De P. Madral, réal. S. Kurc. Avec P. Chesnais.
Quatrième et dernier épisode. Le faussaire Johann Gelder est parvenu à vendre un Vermeer à Goering pour une somme fabuleuse ! Accusé de collaboration à la Libération, Gelder révèle qu'il s'agit d'un faux créé par lui. Librement inspirée de l'affaire Van Meegeren, une série brillante, où Patrick Chesnais, en artiste ambigu, mégalomane, excite la réflexion, non seulement sur le faux ou le vrai dans l'art, mais sur le goût du « double » dans la vie.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Le plaisir des mots », sont invités : Claude Hagège (l'Homme de paroles), *Marie-José Jaubert* (Slogan, mon amour), *Claude Kannas* (pour le Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse), *Thierry Leguay* (Petite fabrique de littérature), *Alain Rey* (pour le Grand Robert), *Raymond Devos.*

22 h 50 Journal

23 h Ciné-club (cycle fantastique) : la Féline.
Film américain de J. Tourneur (1942), avec S. Simon, K. Smith, T. Conway (v.o. sous-titrée. N.)
Une jeune modéliste de New-York est hantée par la crainte de descendre d'une race de femmes qui se transforment en panthères. L'alliance du producteur Val Lewton et de Jacques Tourneur pour une nouvelle forme de film d'épouvante dans la série B. L'horreur est seulement suggérée. Passionnant.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Série : Madame et ses flics.
Scénario et dialogues de R. Caron et D. Van Cauwelaert. Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin...
Pour faire face à la crise, un Auvergnat débonnaire a transformé son bistrot en café-théâtre engagé. Trois jeunes actrices jouent « Ras-les-mecs », jusqu'à ce que l'une d'elles, Azilah, fille d'un riche émir, soit victime d'un attentat sur scène. Une série banale.

21 h 30 Quelques mots pour le dire.
Magazine de la sécurité routière.

21 h 35 Face à la Trois : Georges Marchais.
Georges Marchais, inusable, continue de diriger ses fidèles entre le Charybde du révisionnisme, version Juquin, et le Scylla du réformisme, style Mitterrand. Trouvera-t-il sa verve de naguère devant les caméras de télévision ?

22 h 35 Journal.

22 h 55 Montagne.
Magazine de la montagne de P. Ostian et J.-P. Locatelli.
Invité : Jean-Claude Killy. Emission réalisée à Val-d'Isère à l'occasion du Critérium de la première neige. Six reportages sur l'entraînement de l'équipe de France de ski alpin, la formation des pilotes d'hélicoptère de la gendarmerie nationale, etc.

23 h 50 Prélude à la nuit.
Elégie pour deux pianos, *de F. Poulenc, par P. Corre et E. Exerjean.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks; 17 h 15, Ile de Transe; 17 h 30, Le village englouti; 18 h, Tout sur la région; 18 h 5, Action 3; 18 h 55, La panthère rose; 19 h 5, Atout PIC; 19 h 15, Informations; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars; 21 h, la Trace, film de B. Favre; 22 h 45, Apocalypse 2024, film de L.-Q. Jones; 0 h 10, Virus, film de K. Fukasaku; 2 h, l'Année des méduses, film de C. Frank; 3 h 45, Anthropophagous, film de J. d'Amato; 5 h 5, Vive la comédie; 6 h 25, Superstars : Stéphanie de Monaco.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Arno Mayer, historien transatlantique : le vingtième siècle revisité.

21 h 30 Black and blue : l'histoire de la batterie.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment; à suivre Ugo Pratt.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 10 décembre 1984 au Théâtre des Champs-Elysées) : *Jeux*, de Debussy; *Une barque sur l'océan, Alorada del gracioso*, extraits des *Miroirs*, de Ravel; *Adago et Stretto*, de Amy; *Poèmes pour Mi*, de Messiaen, par l'Orchestre national de France, dir. P. Boulez, sol. P. Bryn-Julson, soprano.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : Pêcheurs de perles; à 0 h, Musique traditionnelle : année de l'Inde, le Tyagaraja.

Les programmes du samedi 7 et du dimanche 8 décembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »



culture

CINÉMA

« SANS TOIT NI LOI », d'Agnès Varda

Les précipices de la liberté

Agnès Varda, qui ne s'exprimait plus que par courts métrages, est tout à coup redevenue la reine qu'elle était, et à la Mostra de Venise le Lion d'or a couronné une œuvre parfaitement singulière, troublante par l'atrocité de son constat, réconfortante par la force du regard qui l'anime.



Une fille, un matin, morte. Sale et seule, morte de froid. Naguère on aurait dit : assassinée par la société. Aujourd'hui, c'est pire. En reconstituant le trajet de Mona, en inventant les témoins de son errance, Agnès Varda n'a pas défini une culpabilité, ou une responsabilité. Elle a seulement mis en place deux mondes qui ne sont plus faits pour s'entendre, où la tendresse ne peut aboutir, où un jeu devient une agression insoutenable.

On apprend de Mona qu'elle a fui la vie de bureau et les petits chefs, pour aller à sa guise. Elle ne refuse pas de se poser quelque part, si elle peut ne rien faire, et ne dépendre de personne. Elle est disponible, mais voudrait ne pas se laisser atteindre. L'amour peut se présenter, le plaisir et la chaleur, mais elle n'a pas de compte à rendre. Elle ne dit jamais merci. On n'en saura pas plus.

Quel effet produit sur les gens le passage de ce météore dans leur stable existence ? Pour les hommes, l'occasion est belle, assortie de mépris parfois, puisqu'une fille est à prendre ou à vendre. Ils sont garagistes, routiers ou routards eux-mêmes, et ils sont secondaires. Plus importants : un intellectuel berger, un ouvrier agricole immigré, l'un et l'autre empreints d'une bonne volonté qui aura fatalement ses limites, et c'est ce qui fait le plus de mal à Mona.

Pour les femmes, cette incarnation de la liberté est un exemple. Elle les attire, sans les provoquer. La « platanologue » – qui se bat contre la maladie des arbres, – et Yolande, la bonne très sentimentale de la vieille tante Lydie, vont essayer de materner la petite fugitive. Elles non plus n'iront pas jusqu'au bout. Parce que Mona va toujours trop loin dans son refus des convenances. L'unique chance de Mona aurait finalement été de pouvoir s'occuper de la tante Lydie (Marthe Janias), dont l'entourage avait décrété qu'on ne pouvait plus rien tirer d'elle, sauf son héritage.

Agnès Varda procède par touches brèves, puis elle rassemble quelques personnages pour nouer une tragicomédie autour de sa mystérieuse héroïne. Outre Yolande (Yolande Moreau), et la dame des platanes (Macha Méril), il y a un jeune agronome (Stéphane Freiss), et son épouse collet-monté (Laurence Cortadellas), neveux de la vieille dame. La réalisatrice les épingle avec une drôlerie spéciale, que certains prendront peut-être pour de la cruauté. Mais ce sont des silhouettes campées avec une telle subtilité que le spectateur les aime et va avec eux de surprise en surprise.

C'est la grande qualité de ce film. les choses n'arrivent jamais comme on les attend, et Agnès Varda connaît cent façons de mettre en scène une rencontre, de dialoguer une situation ou de faire palpiter un silence. On se dit qu'elle a dû, comme Mona, arpenter les routes et les villages, sans peur. Comment aurait-elle pu, sinon, insuffler tant d'énergie à ses acteurs multiples, professionnels ou non, et imaginer, comprendre, pareille histoire ?

Sandrine Bonnaire est Mona, désespérément vaillante. Un visage fermé qui s'ouvre dans un éclat de rire, une innocence qui en a vu d'autres, une exaspération violente et une paresse de pierre. L'actrice détient le secret du rôle et se garde bien de nous le livrer, pour lui laisser sa valeur de symbole.

Mona a commencé avec un sac à dos et une tente. Ses bottes se sont défaites, son blouson s'est déchiré, et son sac de couchage a brûlé. Elle n'a pas eu le temps, elle n'a pas pu à la fois être libre et se protéger du froid, de la faim, de l'espoir aussi. Mais c'est là assigner une morale à un film qui n'en a pas besoin pour être essentiel.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

MOTETS INÉDITS, de Marc-Antoine Charpentier

Les reposoirs et la messe rouge

La compagnie Air France recevait, jeudi soir, à l'église Saint-Louis des Invalides, en l'honneur d'un musicien français dont elle a décidé d'aider à faire connaître les œuvres : Marc-Antoine Charpentier, né il a quelque trois cent cinquante ans, pour qui combat aujourd'hui une courageuse fondation (1).

Belle cause, en vérité, car dans les cinq cent cinqante partitions conservées à la Bibliothèque nationale dorment encore bien des chefs-d'œuvre, *comme* en témoignent les pages inédites interprétées par les chœurs et l'orchestre de la Chapelle royale, sous la direction de Philippe Herreweghe.

Trois d'entre elles, écrites sans doute pour l'église des jésuites de la rue Saint-Antoine, sont reliées aux processions de la Fête-Dieu, où l'on allait, *au son de la musique, d'un reposoir à l'autre, tous somptueusement fleuris et illuminés.*

Les *Symphonies pour un reposoir* sont une suite de pages brèves qui restent suspendues le temps de la méditation, décoratives et harmonieuses. Deux merveilleux motets, *Oculi omnium* et *O Deus, O Salvator* montrent bien que, même dans ces cérémonies spectaculaires, le compositeur exprime la force de sa piété avec ces phrases flexibles, où les mots sont longuement savourés, où reviennent comme une litanie les adjectifs qui célèbrent ce Dieu *« doux, clément, indulgent »*, en une confession d'une ardeur presque pascalienne.

Le *Miserere* H. 219, placé au début du concert, m'a paru moins personnel, malgré la richesse de ses épisodes contrastés. Quel accent en revanche dans une des dernières œuvres de Charpentier, le *Motet pour l'offertoire de la Messe rouge*, écrit pour la messe de rentrée du Parlement de Paris devant les magistrats en robe écarlate ! Le texte et la musique sont fort adaptés à la circonstance : le baryton incarne d'emblée *« le Seigneur sur son trône, qui brandit la tribulation et la mort »*, puis l'orchestre et les chœurs font pleuvoir sur les pécheurs un déluge *« de feu et de souffre »* en traits légers et féroces qui annoncent Haendel. Et le trio des hommes stigmatise sévèrement les impies *« élevés comme les cèdres du Liban »*.

Pourtant Charpentier ne peut rester sur cette image terrible. Une partie de bras de fer s'engage avec son Dieu, en un long développement vigoureux sur *« non confundar » (que je ne sois pas confondu)*, et alors la joie éclate : *« Dieu est juste, Dieu est bon »*; les instruments jubilent en un délicieux concerto grosso, les voix s'enlacent en imitations enivrées, les chœurs et l'orchestre rivalisent pour élargir cette vision aux dimensions de l'univers, en une grande envolée multipliée *« de génération en génération »*.

Une admirable musique baroque magistralement déployée par Philippe Herreweghe avec cinq excellents solistes et la Chapelle royale parvenue à parfaite maturité.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Toutes ces œuvres (sauf les *Symphonies*) viennent d'être publiées en un dique par Hormonia Mundi, en coproduction avec Air France et Radio-France (HMC 1185).

(1) Société Marc-Antoine Charpentier, 19, rue la Témoille, 75008 Paris.

NOTES

ROCK

Raoul Petite au Casino de Paris

La scène du Casino de Paris bourrée d'échafaudages, un mur de briques qui explose sous la poussée d'une 203 rose, des cuivres, des guitares, des batteries, des chœurs féminins, des costumes, des perruques et tout le toutim, c'est Raoul Petite, patronyme collectif de onze musiciens fringants à peine sorti des limbes (Apt dans le Vaucluse). *Depuis bientôt cinq ans sur la route mais depuis peu sur le vinyle, ils ont gagné un public au nez et à la barbe des médias (l'Olympia complet l'année passée). Hybrides de Richard Gotainer (le ton ludique) et de The Tubes (le son qui décoiffe à l'américaine et la mise en scène des chansons)*, ils sont, entre rock et variétés, pile dans l'axe du marché français. Bons musiciens, bien en place, on les sent capables de tout jouer, du hard-rock au funk. Mais, à vouloir trop en faire, la rigueur leur manque parfois. Et, à vouloir être drôles à tout prix, ils frôlent le comique troupier. Excès de zèle... pour un groupe propre à toucher le grand public.

ALAIN WAIS.

★ Au Casino de Paris jusqu'au 8 décembre, à 20 h 30. Discographie chez Musidisc.

Musiques métisses de la Journée potes

A l'arrivée de la marche antiraciste commencée le 21 octobre (manifestation à 15 heures de la Bastille à la Concorde), la Journée potes s'ouvre à la musique avec un grand concert. A partir de 19 heures, le *reggae ivoirien* d'Alpha Blondy ; *Mory Kante et sa cora ; Manu Dibango et son fameux sax makossa* ; Raina Raï. Et aussi, Kim Wilde, Catherine Lara, David Covent (Le Bourget, hall n° 1, porte M. Navettes à la porte de La Villette, le 7 décembre).

LE FESTIVAL DE NANTES

L'Argentine omniprésente

Sauter du DC-10 de la Varig dans le train rapide pour Nantes, c'est quitter les rives étrangement embrumées en cette saison de Rio-de-Janeiro et un festival finalement assez terne pour les paysages ensoleillés de la Loire-Atlantique et la manifestation la plus remarquable du genre à ce jour en France.

D'abord le facteur personnel, deux frères, Philippe, le patron, par ailleurs prof de maths au lycée, Alain, l'amateur de jazz, le bosseur, le planificateur, leur sœur Dominique, l'épouse de Philippe, Marie-Annick. Des enfants de la Cinémathèque, l'ancienne, celle d'Henri Langlois, qui leur accorda un privilège ultra-rare, projeter régulièrement des classiques du fonds maison. Au contact de Langlois, on apprend et l'amour inconditionnel du cinéma et ce sens inné de la diplomatie qui vous permet de naviguer au milieu des pièges innombrables du commerce et de la politique.

Si Nantes en 1985 est si parfaitement à l'heure, si, dès l'origine, il y a sept ans, la manifestation se baptisa Festival des trois continents (et non du tiers-monde), c'est tout simplement qu'on a toujours voulu parler ici de film, de l'art du film, et non de sociologie ou de statistiques. A Nantes, chacun est traité selon ses mérites et non en fonction de son origine. Mais la réussite absolue de l'équipe Jalladeau, soutenue par le public, repose sur un flair assez unique. L'année inaugurale, en 1978, nous découvrions le cinéma noir indépendant des Etats-Unis, une première mondiale.

Cette année, l'Argentine a mobilisé pour Nantes sa cinémathèque. Les spectateurs attentifs purent découvrir deux œuvres inconnues en France, deux jalons de l'histoire du cinéma argentin que la Cinémathèque française programmera bientôt : *Chronique d'un enfant solitaire* (1965), qui avait beaucoup séduit Pasolini à la veille de se lancer dans une carrière de cinéaste, et *Alias Gardelito* (1960) de Lautaro Murua, tous deux sur la marginalité, la solitude.

Dans la compétition officielle, l'Argentine obtint un prix spécial du jury avec *les Jours de juin* d'Alberto Fischerman, qu'on aurait voulu parfait, qui n'est que remarquable. Quatre adultes très « Vitteloni », grands enfants prolongés, se révèlent un peu à eux-mêmes au milieu de la tragédie des Malouines.

Le Grand Prix de Nantes se partagea entre un film chinois de Taiwan, *Un été chez grand-père*, de Hou Hsiaohsien, et un film iranien, *le Coureur*, d'Amir Naderi. Jugé le meilleur ouvrage par un jury où on relevait les noms de Karel Reisz et de Hanna Schygulla, *Un été chez grand-père*, chronique enjouée et cruelle d'une enfance, fut néanmoins placé à égalité avec *le Coureur*, récit ultra-classique, peut-être pour la bonne raison que l'Iran de Khomeiny, aujourd'hui, nous parle en direct par la voix, ou plutôt le visage, extraordinaire, d'un gosse de huit ou neuf ans, cousin germain du jeune héros de *Louisiana Story*. Emerveillement devant le monde, énergie fabuleuse déployée pour survivre, le goût de l'évasion, des lointains entrevus par-delà les grands navires à quai, au sud du pays.

LOUIS MARCORELLES.

THÉATRE

« LILIOM » A LA SALLE GÉMIER

Un charme oblique

Liliom : un nom de fleur. Un nom qui évoque du blanc, quelque chose comme une fleur d'hôpital. Le surnom d'un gigolo de terrain vague dans la pièce de Ferenc Molnar que Bruno Böeglin présente salle Gémier, un mélo de chanson.

Parce qu'il a fait du gringue à la jeune Julie, Liliom se fait renvoyer par sa maîtresse, tenancière sur le retour d'un manège forain. L'amour et puis les coups. Julie est enceinte. Liliom tente un braquage, échoue, se suicide, se retrouve devant un tribunal céleste (représenté par le petit orchestre d'Oswald d'Andrea), refuse de se repentir, obtient une cigarette et la permission de revenir sur terre, seize ans plus tard, voir sa femme et sa fille. Et ça ne sert à rien. Parallèlement, la sœur de Julie se met bourgeoisement en ménage, elle aura une vie aisée.

Bruno Böeglin met toujours en scène des mondes en train de se défaire, des auteurs qui racontent de lentes déchirures – Gombrowicz, avec *Yvonne, princesse de Bourgogne ;* Malcolm Lowry, avec *le Consul*, d'après *Au-dessous du volcan ;* Garcia Marquez, avec *Septem dies*, d'après *Cent ans de solitude ;* Dostoievski, avec *les Frères Karamazov*. Sa vision est celle, aiguë, d'un myope qui cherche à tâtons l'aiguille dans la botte de foin, le détail qui fait trébucher. Il s'y attarde, le dégage. Le spectacle commence par un sketch de clowns : avec force contorsions, un dentiste impavide triture la bouche d'une patiente, extrait une dent, joue avec, la lance en l'air, la rattrape, l'avale.

Ensuite, l'histoire avance par saccades, ramasse les actions, étale les scènes d'ambiance – ainsi celle où Julie, sa sœur et le fiancé écoutent gratter un tube yéyé sur un Teppaz et dansent... Ce sont les scènes-clefs, celles où apparaissent les rêves timides des personnages, leur fragilité. Chacun semble enfermé dans sa bulle. Ils se regardent sans pouvoir s'atteindre. Ils ne sont pas embellis... Liliom-Jean Negulesco s'est fait une tête de Raf Vallone années 50. Il a le cheveu graisseux, le menton mou, une brioche naissante sous son débardeur, des pantalons trop serrés, une veste déchirée de sans-logis. Son compagnon de braquage Jérôme Derre a la face blême, l'allure déjetée d'un rat de la nuit. Les deux filles, Michèle Goddet-Julie et Anna Acerbis, sa sœur, épatantes toutes les deux, sont des louloutes habillées coquet de tissu camelote.

Et ils sont là, si émouvants avec leur sourire qui attend le bonheur. Bruno Böeglin les situe dans l'inconfort de l'hésitation, dans des moments entre le oui et le non où tout semble possible. Mais rien ne l'est pour ces perdants cernés par la misère.

Ici, elle n'est pas sordide. Avec comme décor un mur lépreux – derrière lequel se devine un rideau rouge de théâtre – Bruno Böeglin accomplit un miracle : il chasse le misérabilisme. Il compose une imagerie aux couleurs éteintes, au dessin délicat, éclairée en oblique par une poésie qui révèle, comme par mégarde, les traits fugaces de la réalité. Les petits malheurs font mal, les grands sont écartés puisque personne n'y peut rien.

On est sous le charme d'une sorte de néo-réalisme stylisé, on est pris par la grâce tendrement ironique de cette chanson lointaine.

COLETTE GODARD.

★ Gémier, 20 h 30, jusqu'au 22 décembre.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LILIOM : Gemier (47-27-81-15), 20 h 30.
TALCA-cis (46-72-63-38), 21 h 30.
SURTOUT QUAND LA NUIT TOMBE : Jardin d'Hiver (42-55-74-40), 21 heures.
FEFOU ET SES AMIS : Théâtre des Cinquante (43-55-33-88), 20 h 30.
PYJAMA POUR SIX : Théâtre Michel (42-65-35-02), 21 h 15.
PASSION SELON : Théâtre 14 (45-44-49-77), 20 h 45.
VENDREDI, JOUR DE LIBERTÉ : Espace Kiron (43-73-50-25), 20 h 30.

Les salles suventionnées

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.
☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia ; Théâtre Gémier 20 h 30 : Liliom, *de* Ferenc Molnar.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Jeux de femme.
☞ TEP (43-64-80-80), Mini-salle : 19 h : le Oui de Malcolm Moore.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo : 16 h, Sacred hearts, de J. Bonnano ; 19 h, Tiens, Paulette, faut que j'te dise, on part au Sénégal, de A. Guérin ; Vidéodisques Opéra, 16 h : les Contes d'Hoffmann/Offenbach ; 19 h : Intermezzo/R. Strauss ; Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983), 18 h ; Le cinéma indien à travers ses stars : se reporter à la rubrique Festivals de cinéma.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : 20 h 30 : Blanck and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : le Pain dur ; Jazz : 18 h 30 : M. Petrucciani et ses amis ; Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or, 18 h : le Saperleau ; 20 h 45 : G. Laffaille.
☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ A. DÉJAZET (48-87-97-34), 21 h : la Repasseuse.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Septet vocal.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 h : les Femmes savantes.
☞ ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
☞ ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.
☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?
☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 45 : les Heures blanches ; Epée-de-bois (48-08-39-74), 20 h : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Ke voi ?
☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre : 20 h 30 : Cauchemar d'une nuit d'hiver ; Resserre 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.
☞ CLA (46-72-63-38), 21 h 30 : Talca, Paris et Broadway.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.
☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.
☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h : le Sapereau.
☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for Love.
☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) 20 h 30 : M. Jolivet.
☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
☞ FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), 20 h 45 : la Bonne Place.
☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Triple mixte.
☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : The Canterville Ghost ; 20 h 30 : The Caretaker.
☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Shaga.
HUCHETTE (43-26-33-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.
☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Surtout quand la nuit tombe.
☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Vieil Homme et la Mer.
☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 20 h : les Marraines de Dieu. — II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.
☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 20 h : Acteur's Rimbaud ; 21 h 30 : Avec ou sans risques.
☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite Salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle 21 h : Du rififoin dans les labours. — Petite Salle 20 h 30 : On ne sait comment.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle 20 h 45 : les Gens d'en face ; Petite Salle 21 h : la Goutte.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.
☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : l'Ecole des femmes.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Noces de sang.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
☞ QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : la Christ et le Vierge ; 18 h 30 : Phèdre.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Rustres.

Vendredi 6 décembre

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.
☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I. 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle. — II. 22 h : Marie-Ane.
☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guéguerre.
TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.
☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE DE FORTUNE, 21 h : Bandit ! Voyou ! Polaroïde !
☞ THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.
☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
THÉATRE ZINGARO (sous-chapiteau), (48-03-11-32), 18, avenue Jean-Jaurès, 21 h : Cabaret équestre et musical.
☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Marthe.
☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Passion selon.
☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline.
☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : le Songe.
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid.
☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 21 h : Lysistrata.
☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.
☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Rétrospective du cinéma suédois : le cinéma muet : 16 h, la Montre brisée ; 19 h, le Testament de Sa Seigneurie, de V. Sjöström ; 21 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Rio Bravo, de H. Hawks (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Rétrospective du Festival des 3 Continents : 17 h, Une goutte d'amour, de A. Yilmaz (v.o. s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Roberte, de P. Zucca.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George-V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'AMOUR OU PRESQUE (Fr.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-52-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE (Aus., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Cigale, 18e (46-06-11-75).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COCOON (A., v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-97).
COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
ELSA, ELSA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Club, 9e (47-70-81-47).
L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Images, 18e (45-22-47-94).
FLETCH AUX TROUSSES (A., v.o.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). — V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).
HOLD UP (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).
L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT (Fr.) : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
LUNE DE MIEL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).
MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Bergère, 9e (47-70-77-58).
OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

SPECTACLES

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PORTÉS DISPARUS No 2 (A., v.f.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

LE QUATRIÈME POUVOIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RAMBO II (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-24-42) ; UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; le Club, 9e (47-70-81-47).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ROUGE BAISER (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UG Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 15e (43-54-42-34).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VERTIGES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARROSEUSE ORANGE, film hongrois de Kezdi Kovacs (v.o.) : Studio 43, Zaoli, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CUORE, film italien de Luigi Comencini (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain-Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

DROLE DE MISSIONNAIRE, film britannique de Richard Loncraine (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES GOONIES, film américain de Richard Donner (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; (v.f.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.o.) : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; (v.o.) (v.f.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SANS TOIT NI LOI, film français d'Agnès Varda : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

COMMUNICATION

La privatisation des radios périphériques

Le souhait émis par le président de la République de privatiser *« certains postes périphériques »*, en particulier Europe 1, *s'inscrit dans la stratégie du pouvoir depuis le début de cette année : constituer à côté des chaînes de radio-télévision publiques un secteur privé concurrentiel. Il semble, d'autre part, qu'une privatisation d'Europe 1 et de Radio-Monte-Carlo serait de nature à renforcer les atouts de la cinquième chaîne.*

Désengager l'Etat

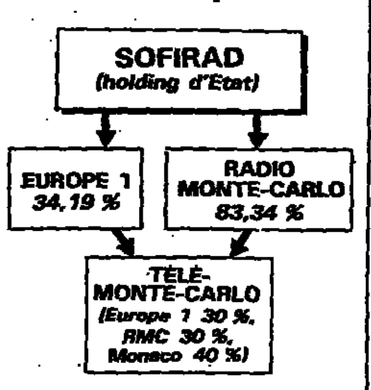
C'est une petite bombe qui a été lâchée, comme ça, à la façon présidentielle, presque au détour d'une phrase. Une petite bombe qui, en temps de paix dans le secteur audiovisuel, aurait sans doute causé quelques secousses notables, attiré les polémiques et suscité moult commentaires de la classe politique. Privatiser Europe 1 à trois mois des élections ! N'était-ce pas, en effet, de quoi accroître le trouble ?

A dire vrai, les professionnels, s'ils ont été surpris, n'ont guère montré d'émoi, habitués désormais à voir le président de la République se comporter en super-ministre de la communication, et blasés peut-être par une succession d'informations qui, en quelques semaines, ont provoqué de nombreux coups de théâtre.

Mais qu'importe ! Même si la nouvelle dévie l'attention — apparemment — de la « 5 », elle soulève aussi les passions et peut faire l'objet de plusieurs interprétations. D'abord, un souci de clarification et de simplification du système audiovisuel français. Finis les archaïsmes et la peur du profit. On paraît vouloir tourner la page d'une histoire qui date de 1942, année où fut créée par le régime de Vichy l'ancêtre de la SOFIRAD (Société financiaire de radiodiffusion), une société holding appartenant à 99,9 % à l'Etat, pour gérer les participations de ce dernier dans la communication et contrôler les radios françaises à l'étranger. Deux pôles distincts se profilent donc : le secteur privé, représenté d'abord par les radios locales apparues depuis 1981 et auquel se rallieraient les radios dites périphériques ; et le secteur public, avec le réseau de Radio France. Voilà qui rapprocherait la France des modèles anglais ou canadien, célèbres pour une cohabitation plutôt harmonieuse entre les deux secteurs.

Mais il s'agit également de réaliser un coup politique. A triple effet : faire échapper les radios à l'emprise d'un pouvoir qui, d'ici quelques mois, pourrait bien changer de titulaire ; couper l'herbe sous le pied d'une opposition qui a inscrit la privatisation de la SOFIRAD en tête de son programme audiovisuel ; enfin — cela dépend du procédé retenu — céder à des groupes financiers amis les parts de la SOFIRAD dans les stations (34,19 % dans Europe 1, 83,34 % dans Radio-Monte-Carlo, 100 % dans Sud-Radio). Le nom du groupe de M. Gilbert Trigano (Club Méditerranée) circule avec insistance ; on reparle de M. Jérôme Seydoux...

Les conséquences ? Plutôt heureuses selon les dirigeants et les professionnels des radios, qui verraient sans déplaisir couper définitivement le cordon ombilical qui les rattache



à l'Etat et qui s'accorde parfois bien mal à leur nature commerciale.

« Enfin une bonne nouvelle » ! s'enthousiasme notamment la direction et la rédaction d'Europe 1, où l'on rêve déjà d'un nouvel actionnariat équilibré et d'une multiplication de petits porteurs. C'est que les intérêts de l'État et ceux de l'entreprise ne coïncident pas forcément. Placée à un moment crucial de son histoire — vieillissement de l'onde longue, débarquement sur la FM, reconversion à la télévision —, Europe 1 souhaite avoir les coudées franches, et M. Pierre Barret, son président, n'a jamais caché ses souhaits : *« Je ne serai jamais candidat à une nouvelle présidence d'Europe 1 si une nouvelle majorité parvenue au pouvoir est toujours présente au conseil d'administration du groupe »*, déclarait-il au *Monde* en octobre dernier.

ANNICK COJEAN.

Au secours de la « 5 »

La volonté de privatiser les stations périphériques de la SOFIRAD intervient juste au moment où Europe 1 et Télé-Monte-Carlo se rapprochent de la cinquième chaîne. La coïncidence est troublante. On sait que la « 5 » doit démarrer très vite, imposer son image, gagner une audience avant l'échéance électorale de mars 1986 pour rendre son existence difficilement contestable par une éventuelle nouvelle majorité.

Dans cette course contre la montre, Europe 1 et Télé-Monte-Carlo peuvent être des alliés précieux. La station de radio peut apporter ses animateurs-vedettes, ses programmes déjà développés pour Canal Plus, et ses installations techniques. Télé-Monte-Carlo est tout aussi intéressante puisqu'elle possède un réseau de diffusion déjà constitué sur le sud-est de la France. Les fréquences promises à « 5 » par Télédiffusion de France sont bonnes à Marseille, médiocres à Toulon et à Cannes, inexistantes, pour le moment, à Nice. En se mariant avec TMC, la chaîne commerciale éviterait bien des déboires techniques et gagnerait immédiatement une audience potentielle de trois millions de téléspectateurs. De plus TMC est affiliée à l'Union européenne de radiodiffusion (UER), une carte d'entrée dans le club fermé des télévisions européennes, indispensable lorsqu'on veut négocier, par exemple, la retransmission du prochain Mundial de football.

Mais le mariage bute sur deux obstacles. D'une part, Europe 1 et surtout TMC n'ont pas les moyens d'investir de façon significative dans le capital de la « 5 ». D'autre part, l'union risque d'être remise en question après mars 1986 si les deux stations restent sous le contrôle de l'Etat. En les privatisant, on règle les deux problèmes d'un coup. M. Jérôme Seydoux, ou d'autres investisseurs proches de « 5 », pourraient très bien entrer au capital d'Europe 1 et de Radio Monte-Carlo (tous deux actionnaires de TMC) pour permettre aux deux stations d'investir dans la « 5 ». Dans le montage final, l'Etat n'aurait plus aucune participation dans le capital de la chaîne commerciale.

L'hypothèse est d'autant plus plausible que M. Bernard Miyet, qui a préparé tout le dossier de la cinquième chaîne, a été président de la SOFIRAD et connaît parfaitement tous les éléments du problème. Reste qu'il faudrait alors trouver une solution pour toutes les autres filiales de la SOFIRAD. Les bénéfices d'Europe 1 et de Radio Monte-Carlo assurent la quasi-totalité des dividendes de la SOFIRAD. S'ils lui échappent, comment financera-t-on en particulier les radios francophones au Proche-Orient, la société de production RMC-audiovisuel ou la production de dessins animés de France Animation ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La proposition de loi sénatoriale sur la presse

Une commission spéciale de vingt-quatre sénateurs a été désignée le 5 décembre par les groupes parlementaires du Sénat. Ils seront chargés d'examiner la *« proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse »* présentée par les deux cent quinze membres de la majorité sénatoriale (opposition). Cette proposition de loi comporte vingt articles. Elle pourrait constituer le texte de référence sur la presse à l'usage de la nouvelle majorité qui sera issue des urnes en mars 1986.

L'article 1er définit le champ d'application de cette proposition de loi : *« L'expression « publication de presse » désigne tout service utilisant un mode écrit de diffusion de la pensée mis à la disposition du public et paraissant à intervalles réguliers. »* Elle inclut donc la télématique. Il est stipulé dans l'article 3 qu'*« il est interdit de prêter son nom à toute entreprise éditrice en simulant la souscription d'actions ou de parts »*. Mais, dans toute entreprise éditrice, les cessions de parts ou d'actions sont libres ; les actions doivent être nominatives.

La proposition indique aussi que les propriétaires ou associés d'une entreprise éditant un quotidien d'informations politiques et générales doivent être de nationalité française. Pour les publications d'un autre type, la majorité du capital ne peut être *« acquise directement ou indirectement par un ou plusieurs étrangers qui disposent déjà de droits semblables dans une autre société éditrice »* (article 7).

Le droit de créer un journal est *« une liberté qui ne peut en aucun cas être restreinte »*. Mais le texte établit cependant un *« régime de concentration simple et raisonnable »* : *« Est interdite,* précise l'article 12, *toute acquisition d'une publication quotidienne d'informations politiques et générales qui permette à son acquéreur de détenir plus de 30 % de la diffusion nationale des quotidiens »*.

Un tel régime libéral ne peut s'accommoder d'*« une commission dite de la transparence ou du pluralisme »* : c'est le *« juge judiciaire, gardien de la liberté et de la propriété »*, qui *« connaîtra les violations de la loi et les sanctionnera »*. L'article 20 indique d'ailleurs que la loi du 23 octobre 1984 (votée par la majorité socialiste de l'Assemblée nationale contre l'avis du Sénat) sera abrogée ainsi que l'ordonnance du 26 août 1944, rendue caduque par cette proposition de loi sénatoriale qui la réforme et l'actualise.

Aucune date n'est annoncée pour la discussion au Sénat de cette proposition. Les commissaires entendent procéder, auparavant, à l'audition de nombreux professionnels, représentants et personnalités de la presse.

[L'opposition s'était déclarée hostile, lors du débat sur la loi du 23 octobre 1984, à toute limitation des concentrations dans la presse, et les sénateurs, le 30 mai 1984, avaient supprimé du texte gouvernemental les articles concernant cette limitation (que l'Assemblée nationale avait ensuite rétablis). Même si l'article 12 de la proposition sénatoriale établit un seuil très élevé — qui épargne le plus gros des groupes, celui de M. Robert Hersant, — l'opposition paraît avoir fait un petit pas politique vers une réduction des abus, que M. Raymond Barre a lui-même esquissé à « L'heure de vérité » du 4 décembre. — Y. A.]

Bouygues prend le contrôle de « Satellite Télévision »

Le groupe Bouygues a pris, le 5 décembre, une participation majoritaire dans Satellite Télévision, une chaîne de musique et de fiction destinée aux réseaux câblés et aux télévisions locales. M. Jean-Marc Berger reste président de la société qu'il a lancée il y a six mois. D'autres investisseurs pourraient compléter le tour de table de STV dans les jours qui viennent.

Avec ses 25 milliards de francs de chiffre d'affaires et un bénéfice net de plus de 400 millions de francs, Bouygues risque de peser d'un poids déterminant sur l'avenir de STV. Le numéro un français du bâtiment s'intéresse depuis quelque temps à l'audiovisuel, par le biais des collectivités locales. Le rachat en 1984 d'une société de distribution d'eau, la Saur, a placé Bouygues en concurrence avec la Compagnie générale des eaux et la Lyonnaise des eaux. Comme elles, il prospecte désormais activement le marché des réseaux câblés en proposant aux collectivités d'investir dans les sociétés d'exploitation et de créer une télévision locale. Bouygues a déposé récemment auprès de la Hautre Autorité un projet de télévision locale sur la région parisienne dont s'occupe activement M. Alain Schmit.

Il y a donc une forte complémentarité entre la stratégie de diversification du groupe de travaux publics et la chaîne privée STV, qui a reçu le 12 novembre un feu vert définitif des pouvoirs publics (*le Monde* du 4 décembre). Dans un communiqué, M. Bernard Schreiner, président de la mission « TV câble » s'est félicité de la naissance de ce nouveau service qui, à partir *« d'un accord minoritaire avec des groupes étrangers (Music Box et TV Globo), met en œuvre une stratégie européenne en respectant le quota de 60 % d'œuvres européennes »*.

J.-F.L.

LES ANNONCEURS SE VERRONT OFFRIR « UNE GARANTIE D'AUDIENCE » SUR CANAL PLUS

M. André Rousselet, président de Canal Plus, a annoncé, mercredi 5 décembre, au « Club de l'UDA » (Union des annonceurs), qui regroupe les principales entreprises françaises, deux modifications importantes des règles observées par sa chaîne en matière de publicité. D'une part, Canal Plus vendra désormais ses messages publicitaires en offrant aux annonceurs une *« garantie d'audience »* : si l'audience réelle est inférieure à l'audience prévue lors de l'achat d'espace, l'annonceur bénéficiera de compensations.

D'autre part, dès janvier 1986, Canal Plus diffusera les messages d'annonceurs opérant dans les secteurs d'activité jusqu'alors interdits à la télévision et qui viennent d'être ouverts à la cinquième chaîne par le contrat conclu entre le gouvernement et MM. Seydoux, Riboud et Berlusconi. L'Union des annonceurs s'est réjouie de ces deux innovations, conformes, dit-elle, *« au combat que mènent depuis des années les annonceurs et leurs agences en faveur d'une libéralisation et d'une plus grande rigueur de la publicité télévisée »*.

● *Nouvelle édition du « Guide des sources d'information.* — La cuvée 1985 du *Guide des sources d'information*, édité par le CFPJ, est disponible. Il fournit les adresses et les renseignements concernant neuf cent douze organismes : ambassades, bibliothèques, centres de formation professionnelle ou de l'audiovisuel, associations de journalistes ou organisations internationales, etc. Chaque information indique les jours et heures d'ouverture, l'existence d'une banque de données et le titre des publications éditées.

★ Éditions du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ), 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : (1) 45-08-86-71. Prix : 145 F.

ÉCHECS

Karpov demande à jouer le match-revanche contre Kasparov

« Je vous fais savoir par la présente que je désire profiter de mon droit au match-revanche contre le champion du monde que m'accordent les règles du match de 1985 entérinées par le congrès de la FIDE à Graz (Autriche). »

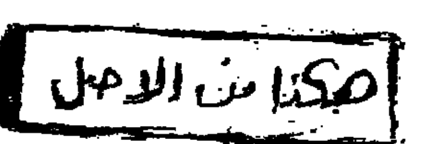
C'est par une lettre, aux termes quasi notariaux, adressée le jeudi 5 décembre à la Fédération internationale des échecs, qu'Anatoli Karpov a fait connaître sa décision. Le champion déchu avait six mois, à dater de sa défaite, pour choisir : renoncer ou se battre à nouveau.

Naturellement accablé après la victoire de Kasparov, Karpov avait d'abord paru hésitant (*le Monde* du 14 novembre). En réalité, il n'avait guère de choix : c'est lui qui avait imposé la clause du match-revanche et une renonciation, de sa part serait apparue comme une fuite devant son adversaire. Ce dernier, tout en protestant hautement contre ce contrat léonin, ne pourra guère se dérober puisqu'il l'a accepté *de facto* avant le match pour le titre.

Reste la date. M. Campomanes, président de la FIDE, en a annoncé une : du 10 février au 21 avril prochains, mais elle peut encore faire l'objet de négociations avec les deux joueurs. Le lieu, enfin. En URSS, bien sûr, mais où ? On sait que Kasparov n'aime pas Moscou, fief de Karpov. Pour l'instant, Kasparov n'a pas réagi après la décision de son challenger. Il serait surprenant que le nouveau champion du monde ne fasse pas savoir, à son tour, quelles sont ses *desiderata*.

B. de C.

● *Timman-Tal : 2-1.* En annulant la troisième partie du match qui l'oppose à Tal à Montpellier, Timman a porté le score à 2-1 en sa faveur. Il reste trois parties à disputer.



	La ligne	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/TTC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Rhône-Alpes
• INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE A FORT POTENTIEL — Réf. VM29/1580B

GROUPE SLIGOS — La maîtrise de l'informatique
• DIRECTEUR D'AGENCE — Réf. VM24/1595A
Toulouse

THOMSON-CSF — DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
• JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS — Réf. VM32/1386J
• INGÉNIEUR COMMERCIAL — Réf. VM32/1386L

LABORATOIRE DE CHIMIE ET BIOLOGIE
Peintures antifongiques, procédés de décontamination
Mâcon
• RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT — Réf. VM15/1286B

SOPAL POLYPAPIER
• INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT ET APPLICATIONS — Réf. VM 34/1560A
Annecy
• INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL — Réf. VM16/1515C
France-Export

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri – 75008 Paris

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO
egor

Un grand groupe français de distribution alimentaire (produits frais) 6 milliards de C.A., 3 800 personnes, 40 établissements,
recherche

ADJOINT DIRECTEUR JURIDIQUE

Au sein d'un groupe vivant et en expansion, il s'intégrera à une petite équipe dont les membres conservent une vocation de **juriste généraliste** avec, naturellement, des « points forts ».

Après des études juridiques supérieures et 7 à 10 ans d'expérience professionnelle réussie, en cabinet ou en entreprise, le candidat recherché aura acquis une **bonne pratique** du droit des affaires en matière de droit des sociétés, fiscalité, droit commercial et législation sociale. Il disposera aussi d'une première expérience dans plusieurs des domaines suivants : législations économique, douanière et des transports, assurances, marques et brevets.

Le poste proposé comporte des travaux très variés touchant aux domaines ci-dessus et, notamment, la prise en charge de dossiers contentieux. Des compétences techniques associées à un goût pour le dialogue permettront à son titulaire de jouer un rôle de **conseiller interne** auprès des responsables opérationnels dans une structure de groupe très décentralisée.

Ce poste est à pourvoir à Paris et comporte occasionnellement de brefs déplacements.

Merci d'adresser votre C.V. complet accompagné d'une lettre manuscrite précisant la rémunération souhaitée s/réf. 20312 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra. Discrétion absolue et réponse assurées.

CONTESSE

PROMO J — agence-conseil en communication spécialisée secteur enseignement-formation membre de l'AACP

recrute

UNE CHARGÉE DE MISSION

pour :
- *la rédaction et la réalisation d'une lettre mensuelle et confidentielle d'informations*
- *le suivi des budgets édition des clients de l'agence*
- *les relations presse de l'agence et de ses clients*

Niveau d'études supérieures et première expérience d'un an exigés

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + prétentions à :
PROMO J : 9, rue Lagrange 75005 Paris

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

MANAGERIAL POSITIONS OVERSEAS IN THE CEMENT INDUSTRY

L'organisation centrale d'un groupe industriel européen, actif sur cinq continents, cherche des cadres et ingénieurs avec au moins 5 ans d'expérience de ligne dans l'industrie du ciment, pour travailler comme expatriés dans des équipes de direction.

On recherche des personnes qualifiées pour les positions suivantes :
- Directeur d'usine ;
- Chef de production ;
- Chef d'entretien ;
- Ingénieur d'entretien mécanique ;
- Ingénieur d'entretien électrique ;
- Ingénieur d'entretien instrumentation.

L'anglais écrit et parlé est indispensable.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur c.v., copies des certificats et références (inclus une page manusc. et une photo) à : Chiffre 4 613 R ofa an Orell Füssli Werbe AG case postale 5001 Aarau/Suisse.

Ch. prof. agrégé math., physique, chimie, anglais pour mise à niv. concours gdes écoles. Tél. 48-38-34-14.

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

RECRUTE

DES ÉDUCATEURS CHEFS

du cadre départemental, par voie de concours sur titres.

Conditions :
- Etre éducateur spécialisé au 3e échelon ;
- Etre inscrit sur une liste d'aptitude à la suite d'un examen professionnel organisé par la direction régionale des services sanitaires et d'actions sociales.

Clôture des inscriptions : Vendredi 20 décembre 1985.

Pour tous renseignements s'adresser à : Monsieur le président du conseil général Direction du Personnel départemental, 4e ét., bur. 404, hôtel du département, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRÉTEIL. Tél. : 42-07-25-00, p. 24-04.

SOCIÉTÉ CONSEIL en IMMOBILIER d'ENTREPRISE à PARIS (8e) rech. :

DOCUMENTALISTE SECRÉTAIRE

- Nombreux contacts téléphone.
- Tenue à jour des dossiers.
- Suivi informatique.
- Aisance au téléphone.
- Excellente mémoire.
- Horaire légèrement décalé.

Env. C.V. + photo + prét. à : S.I.P. Publicité (ss réf. S.M.) 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

Institut supérieur privé recherche PROFESSEUR CONFIRMÉ EN COMMERCE INTERNATIONAL (cours et techniques) pour section BTS, réf. exigée. Disponibilité immédiate. Tél. : 42-46-55-77.

ARLETTE TEPHANY et PIERRE MEYRAND ch. pour le Centre Dramatique national limousin

LEUR ADMINISTRATEUR

gestion-promotion
12 000 F mensuel.

Nous adr. lettre man. et c.v., 23, fg St-Denis, 75010 Paris.

S.C.M. en création cherche

PÉDICURE PODOLOGUE
CHIRURGIEN-DENTISTE
INFIRMIÈRE

SUD 92

Ecrire sous le n° 6.840 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

représentation offres

Fabricant quatre bois recherche
4 VRP Multicartes
Bien rémunérés, place stable, Paris et sa région - Sud, Est, Nord - Poitou ou Charentes, Limousin. Principalement introduit chez photographes et bazars. Env. C.V. et photo Cedres Rimbaud, 47290 Monbahus. Tél. : (16) 53-01-69-99.

Société électronique industrielle, banlieue Est, recherche pour son bureau d'étude

INGÉNIEUR INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Etude et développement de logiciel de programmation pour composants d'automatisme. Cette offre s'adresse à des candidats ayant de bonnes connaissances en électronique digitale, programmation structurée, automatisme, ligne de communication temps réel. Débutant accepté, libre de suite. Tél. pour rendez-vous 43-05-14-00 p. 21.

emplois régionaux

LA VILLE DE SAINT-ÉGRÈVE (Isère), 15 000 habitants proche de Grenoble recrute

UN ACHETEUR

(sur une grille d'adjoint technique ou d'attaché). Responsable des achats et de la gestion du magasin municipal, sensibilisé aux technologies nouvelles. Expérience professionnelle exigée.

Adresser les candidatures à : Monsieur le Maire, 36, avenue du Général-de-Gaulle, 38120 Saint-Egrève, au plus tard le 13 décembre.

traduction offres

TRADUCTEUR TECHNIQ.

Français en anglais AÉRONAUTIQUE. SOGICA ETT - 2, rue des Couronnes-20e. 43-66-50-92.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402 - 09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 21 ans, BEP et CAP opér. banque et de bour., ch. empl. bureau ou hôtesse de tourisme, esp., angl., italien parl., écr. Tél. : 48-32-21-48.

J.H. 25 ans, dég. O.M., DESS bibliogr. informatique, cherche emploi documentaliste ou bibliothécaire. Tél. : 85-57-02-37.

Homme correct, tenue parfaite, cherche emploi homme de compagnie, travaux manuels, chauffeur, etc. Tél. : 47-39-31-24.

capitaux propositions commerciales

SOCIÉTÉ ALLEMANDE FABRICANT DES PRODUITS NON ALIMENTAIRES

Pour la grande distribution et pour les commerces spécialisées

recherche

IMPORTATEUR EXCLUSIF

Travaillant sur le plan national et introduit dans les centrales d'achats (bazars, revendeurs de meubles, papeteries, etc.) pour commercialiser des articles déjà bien implantés en France.

A contacter chiffre n° 43-825 SARAG GMBH Media-Publicité – BP 327, D-6600 SAARBRUECKEN 3.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

STE-CROIX-BRETONNERIE. 75 m², 2 p. 980.000 F. Sam. 14-17 h ou 43-26-73-14.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE

2e ét./rue, calme, soleil, 3 pièces, cuis. bains, w-c, chf. cent. ind. Peu de char. 18, rue Duvivier, samedi, dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

Mo Saint-François-Xavier Imm. p.de t., 2e étage s/avenue, soleil, chf cent., gd séj. + salon, entrée, 2 chbres, 2 cuis. bains + s. dche, 2 wc, 121m² + balc. divisé en 2 appts de 2 pces à vendre en un seul lot. 13, av. de Villars, samedi, dimanche, lundi 14 à 17 h.

Mo SÉGUR

imm. p. de t., 2 pièces, entrée, kitchen, bains, wc, chf cent. bien aménagé. chbre service. Px intéressant. 16, rue José-Maria-de-Heredia, samedi, dimanche, lundi 11 h à 13 h.

8e arrdt

4, AV. DE FRIEDLAND

Séj. 3 chbres, cuis.+bains, 95 m², balc. sud + possibilité chambre serv. 1 800 000 F. Ce jour, 15-17 h.

16e arrdt

RANELAGH 105 m²

Entrée, salon, salle à manger, 1 gde chambre + 1 petite. TBE. 1 650 000 F. Sur place, samedi 12 h-16 h. 5, rue Docteur-Blanche.

18e arrdt

Mo LAMARCK

imm. neuf 1981 gd stand., séj. S. à manger, 2 chbres, hall entrée, cuis. équipée, s. bains, s. dche, 2 WC, 96 m², dble park., chf cent. indiv. 1, rue Duhesme, sam. dimanche, lundi 14 h à 17 h.

20e arrdt

Pptaire vend studios rénovés de 160 000 F à 210 000 F. Tél. 43-48-99-90 ou 69-96-42-34.

92 Hauts-de-Seine

UNE ADRESSE PRESTIGIEUSE ! 96, BD. MAURICE-BARRÈS. A Neuilly, living dble, 1 ch., bns, cuis. sur jardin, 2e étage, asc. 1 450 000 F. Tél. 46-60-83-67. Vis. dim. 11 h – 16 h.

94 Val-de-Marne

NOGENT RÉSIDENTIEL RER, bois, grd standing, récent, calme, jardins, séj., balcon, chbre, tt cft, park. s/sol. Px 480.000 F. Prop. 48-73-78-61 ou 43-70-27-79.

95- Val-d'Oise

CERGY, ORÉE DU BOIS, vds F 4 dans résidence calme, près toutes commodités, clair, ensoleillé, vue très étendue, comprenant : entrée, cellier, cuis., séjour av. balcon, 3 chbres, w.-c., s. de bns, nombreux placards, cave, parking sous-sol. 400.000 F. (Prêt cessible 50.000 F.) Tél. 16 (1) 30-32-00-83, après 19 heures.

Province

St-Jean-de-Luz, village-plage, appt 55 m², petite coprop. rénovation récente 560 000 F. Vue magn. Soir 62-94-90-92.

Très beau 2 pièces 70 m², deux orientations W/E balcon, loggia, terrasse. Le Cannet (06). Prix autour 460 000 F. Téléphone Paris 47-34-77-18 ou 42-58-78-87 ou écrire s/n° 3305 *le Monde* pub, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

NICE collines, direct promoteur, prêts conventionnés, grands studios et 2 pièces, garages. Tél. 93-72-17-70.

ANTIBES centre, proche plages, grds studios 2 et 3 p., vastes terrasses, garages, luxe. Bureau promoteur. Tél. 93-34-64-43.

appartements achats

ORPI

1re force de vente à Paris recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE

ORPI 43-27-83-83.

AGENCE LITTRÉ

Rech. pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. paiement comptant chez notaire. tél. 45-44-44-45.

locations non meublées offres

Région parisienne

STUDIOS-CUIS.

2, 3 pers., 1.200 F/sem., appt 2 pces, 2.000 F/semaine, vaisselle, linge, ménage fournis. Prix au mois. 62, rue Garibaldi, SAINT-MAUR. 48-83-23-42. Mo Le Parc de St-Maur.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour cadres supérieurs et personnel, importante sté française pétroles rech. à louer Paris et environs appts 2 à 8 pièces, studios, villas. Loyer élevé accepté. 45-03-30-33.

Etude cherche pour cadres villas ttes banl. Loyer garanti. (1) 48-89-89-66 – 42-83-57-02

locations meublées offres

Région parisienne

STUDIOS CUIS.

2, 3 personnes, 1200 F/semaine. Appt. 2 pièces. 2000 F/sem. Vais., linge, mén. fournis. Px au mois, 62, rue Garibaldi, St-Maur. 48-83-23-42. Mo Le Parc de St-Maur.

immeubles

INVESTISSEUR rech. imm. s./ Paris, paiem. compt. M. Clément, 111, av. Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. 45-53-60-36.

pavillons

Cause départ : vds à Orléans pavillon trad., 7 ans, type F 6. Un étage, terrain clos, TBE, cuisine amén. chêne, cheminée. Tél. ap. 18 h : 38-66-15-37.

villas

ROUSSILLON – PRADES. Très beau prieuré, parc 1 ha, va paraître proch. dans « Arts et Décorations ». 1.300.000. (16) 68-96-07-38, h.b., (16) 68-96-15-18, h.r.

VENDS à LOUDÉAC F 5

Cause départ retraite

TRÈS BELLE MAISON

avec ardoises rustiques

Terrain 5.500 m², entouré de sapins
Le tout en excellent état

PRIX JUSTIFIÉ

Téléphone : (16) 96-28-08-95.

maisons individuelles

Vends dans hameau, à 3 km de BEAUGENCY maison 2 niv., 160 m² + 70 m² salon, s. à mang., s. jeux, 90 m², 3 chbres, poss. mezzanine, 30 m², annexe 40 m² : 2 chbres, s. d'eau, terrain, 1.500 m² - Prix 1 M. Ecrire sous le n° 3.270 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Vds Angers 49, jard. mail, maison 200 m², 8 pièces, bains, conviendrait prof. lib., bon état, tout confort. 550.000 F. Téléphone : 46-81-95-17.

domaines

Achète vaste domaine préférence Sologne ou région centre. Discrétion assurée. Ecrire Havas n° 204066, BP 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00

8, RUE LA BOÉTIE-VIIIe – Conseil 48 ans d'expérience Prix rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

Libre. St-Germain-en-Laye. Villa récente 6 p. prin. gar. jar. s.630 m²; fme 78 a. Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

maisons de campagne

89 km Paris direct aut. Sud NEMOURS ts comm. vd

AUTHENTIQUE MOULIN

av. ses 2 roues à aube et sa tour Flanquante dominant la Vallée du Loing. S/TERRAIN 8 HA, asile de verdure traversé par rivière Bief en eau récept., séj., rustique cheminée, cuis., 5 chbres, bns, w.-c., dépendances. Px tot. 790.000 F, crédit poss. Tél. : 38-92-72-32 et après 20 h : 38-96-22-29.

A VENDRE
DAMGAN bourg (Morbihan) Libre
Maison comprenant r.-de-ch. : entrée, salle de séjour, salon (cheminée), salle de bains + 2 autres pièces ; à l'étage : w.-c., 5 chbres (3 petites, 2 grandes). Chauffage électrique par accumulation avec horloge + appentis à usage de cave + bâtiment annexe, le tout sur 624 m², 200 m de la plage. 450 000 F.
S'adr. Me Le Duigou & Proost. Téléphone : (16) 97-41-67-16.

propriétés

150 KM SUD PARIS
100 % DE CRÉDIT

PROPRIÉTÉ EN U. Séjour rustique, cuis., 4 chambres s. de bns, chauf. + 2 grands corps de bâtiment, s/3.800 m² 520.000 F. THYRAULT 89170 St-Fargeau (16) 86-74-08-12 ou (16) 38-31-48-74, apr. 20 h.

FONTAINEBLEAU, 8 KM
Propriété originale sur 1 ha terrain avec piscine, style canadien, 180 m² habit. + dépend., vue except. sur vallée de la Seine. Prix : 1.300.000 F Téléphone : 64-22-74-39.

IVRY-LA-BATAILLE (prox.) Ancienne grange rénovée, séj. + 5 chbres, 2 sanitaires, cuisine équipée, garage sur terrain paysagé, 1.500 m² clos. 900.000 F. Téléphone : 42-27-00-52.

immobilier information

Informations sur différents logts à louer du studio au 6 p., de 2.000 F à 10.000 F, également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Ecrire APPEL 75, 7, r. Sainte-Anne, 75001 Paris. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50

boutiques

Locations

ODÉON, 140 m²
AMÉNAGEMENT NEUF
MICHEL BERNARD
Téléphone : 45-02-13-43

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

BOIS POUR CHEMINÉE,

chêne, charme, hêtre, etc. 7 filets pour le prix de 6. Livraison gratuite (Paris). 48-21-33-48 et 42-78-61-61.

Particuliers

(demandes)

Particulier achète meubles anciens même en mauv. état. Tél. le soir ou répondeur 45-77-81-00.

Artisans

Entreprise peinture, vitrerie, double vitrage, survitrage, sérieux, bon prix. Téléphone : 45-38-21-79.

Ameublement

MAGASINS AMEUBLEMENT ÉLECTROMÉNAGER S.C.L.E. 139, r. du Fg St-Denis. Paris-10e

Tout matériel d'équipement de la maison des plus grandes marques internationales
● Meuble, literie, tissus d'ameublement, voilage, luminaire, décoration de la table, services ménagères, porcelaine, verrerie cristal.
● Articles ménagers, vidéo ordinateur, chaîne Hi-Fi, télévision multistandard.
Notre service spécial vente petit matériel contre-remboursement
Véhicules toutes marques en hors taxes à l'exportation. Téléphone : 42-45-67-71.

Accessoires autos

AUTORADIO

Pose rapide par spécialiste à prix très compétitif on peut apporter son poste.

AUTOTEC

93, av. d'Italie, 75013 Paris. Tél. : 43-31-73-56.

Antiquités

Particulier recherche urgent pour restauration hôtel particulier lambris anciens ou boiseries. Faire offre. 4, rue Charlemagne, 75004 PARIS. Tél. : 48-87-08-21.

Arts

Achetons tableaux modernes, livres illustrés modernes. Tél. 42-63-17-60.

Bibliophilie

Librairie Philippe-Auguste 19, rue du Cardinal-Lemoine (5e). Tél. 46-34-73-25.

Part. vend livres « la Pléiade » et livres d'art neufs. Prix très intéressants. Téléphone : 46-61-57-63.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS et OCCASIONS OR

Brillants et argenterie. Le plus grand choix. Des affaires exceptionnelles. *Référence Paris pas cher*. PERRONO Joailliers-orfèvres, Mo Opéra, 4, Chaussée-d'Antin – Mo Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Achat tous bijoux-échanges.

BIJOUX ANCIENS. BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e 43-54-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité. Vitrail N.-D. Or, émaux, transl., à part. de 500 F.

Cours

Offrez à vos amis, à vos enfants, le premier cours de piano en vidéo-cassette avec livret d'acc. une méthode facile et amusante pour app. rapid. à jouer sans contrainte et sans exerc. fast.. Tous rens. : La Petite Académie de musique. tél. : 45-24-63-93.

Fourrures

Fourrures en tous genres
CRÉATION - RÉPARATIONS.
TRANSFORMATION
Travail soigné
Mme Lebeaud : 38-73-55-47 15 bis, rue Jules-Ferry 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS.

Maroquinerie

Vente au prix de gros

SACS, SERVIETTES, BAGAGES VISCONTI, 5, r. M.-Lecomte, 3e, 42-72-16-88. Fermé sam.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F m². Tél. : 46-58-61-12.

Stages

ANGLAIS

TERMINALE, prépa. FAC. stages intensifs à Noël. Cours de soutien toute l'année. E.R.C. Tél. : 45-88-01-67.

Tapis

TAPIS D'ORIENT – 50 %

SUR UN MAGNIFIQUE LOT DE 150 TAPIS : IRAN, TURQUIE, CACHEMIRE, RUSSIE, PAKISTAN, NAIN, GHOUM SOIE, ISPAHAN.

LAURENT

101, av. LA BOURDONNAIS PARIS 7e. 45-50-40-21. 10/20 h.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. Germaine Lesèche, 11-bis, rue de Surène, 75008 Paris. Tél. 265-12-28.

Troisième âge

HOTELLERIE « LES CÈDRES » Accueil, confort, service. Spécialiste de la famille et du 3e âge. Mo Louis-Aragon. 46-38-34-14 et 47-26-89-63.

Vacances

Tourisme

Loisirs

– 30% SUR SÉJOUR SKI

LA PLAGNE – LES ARCS SERRE-CHEVALIER

Vac. Noël et du 6 au 18 janvier. Tél. ALAJ, 16 (1) 45-23-13-12 47-70-64-62

L'EGYPTE EN JANVIER
Olivier guide accompagnateur, résident en Egypte, propose un circuit Vallée du Nil en 16 jours, du 11 au 26 janv. 86. Du Caire à Assouan, via le Fayour, Minieh, Louxor.
Prix en chbre dble : 8.700 F. et en individuelle : 9.500 F. Comprenant : aérien, 11 pensions complètes, 3 demi pensions, visites, guides, pourboires, assurances. Tél. pour infos et recevoir le programme : 42-86-50-30, à Olivier, de 10 h à 18 h, du lundi au vendr.

STAGE DE SKI TENNIS DE TABLE du 28 décembre au 2 janvier à LA CROIX-FRY 2 100 F (14-18 ans). Téléphone : (16) 98-36-74-80.

TIGNES (Savoie) A louer STUDIO 4 personnes (sauf vacances Noël) Téléphone : 87-62-31-40 87-75-23-98.

FRANÇAIS,

le SNCH * vous le dit :

« VOTRE HOPITAL PUBLIC EST EN PÉRIL ! »

• Vous lui faites confiance

- parce que vous y êtes accueillis 24 heures sur 24, 365 jours par an ;
- parce que vous y trouvez des soins de qualité, à la pointe du progrès médical ;
- parce que l'hôpital est profondément enraciné dans la cité et que vos élus locaux participent à sa gestion.

• Le gouvernement s'applique à le détruire

- l'augmentation des budgets annuels est inférieure à l'inflation réelle et le progrès médical est donc menacé ;
- les investissements sont toujours bloqués (plus d'hôpitaux neufs, plus d'équipements de pointe) ;
- les réformes des structures maladroitement imposées mettent en danger sa cohésion interne (départementalisation...) ;
- la fonctionnarisation de ses directeurs est le premier pas vers la nationalisation des établissements.

Les Cadres Hospitaliers (Directeurs, Infirmiers généraux, Surveillants-chefs, Ingénieurs, Enseignants, Adjoints techniques, Personnels d'encadrement), qui sont las des promesses non tenues à leur égard, savent de quoi ils parlent. En tant que responsables, ils mesurent tous les jours la dégradation dont sont victimes vos hôpitaux.

Avec eux, soutenez le Service Public Hospitalier,
VOTRE AVENIR EST EN JEU !

* Syndicat National des Cadres Hospitaliers, Hôtel-Dieu de Paris
1, place du Parvis-Notre-Dame, 75181 PARIS Cedex 04
Téléphone : 43-26-40-90

économie

REPÈRES

Dollar : toujours stable à 7,70 F

Sur des marchés des changes très calmes à l'approche des échéances de fin d'année, le dollar s'est maintenu, vendredi 6 décembre, au voisinage de ses cours de la veille, soit 7,70 F à Paris, 2,52 DM à Francfort et 203 yens à Tokyo.

Alimentation : le « vrai » sucre détrôné

Pour la première fois cette année, les citoyens des Etats-Unis ont consommé plus d'agents sucrants à faible teneur en calories que de sucre raffiné, de canne ou de betterave ; selon une étude du ministère de l'agriculture, le volume des agents sucrants atteindra (en poids déshydraté) 7,8 millions de tonnes (+ 14,7 %), dont 5,1 millions de tonnes d'isoglucoses de maïs. La consommation de sucre a décliné de 6,6 %, passant de 8 millions à 7,4 millions de tonnes.

Honoraires médicaux : + 6,1 % en 1984

La progression des honoraires des médecins actifs s'est ralentie en 1984 par rapport aux années précédentes, établit une étude de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). En 1984, les honoraires ont augmenté de 6,1 %, contre un taux de croissance annuel moyen évalué à 9,8 % depuis 1979. Par personne, les honoraires sont passés, en moyenne, de 473 600 F en 1983 à 502 651 F en 1984. Toutefois, ces chiffres ne recouvrent que les montants indiqués sur les feuilles de soins délivrés par les médecins, à l'exclusion des actes non présentés à remboursement ou des dépassements d'honoraires non indiqués, et ne sont pas déduits du montant des frais professionnels. Les honoraires des omnipraticiens ont augmenté moins vite (+ 3,3 %) que ceux des spécialistes (+ 8,3 %), et les différences sont importantes selon les catégories. Enfin, le ralentissement de la progression du nombre d'actes se poursuit : + 2,8 % en 1984, contre + 3,8 % en 1983.

Emploi : signes d'amélioration en Grande-Bretagne

Après six ans de dégradation pratiquement ininterrompue, la situation de l'emploi donne des signes d'amélioration en Grande-Bretagne. D'un peu moins de 1,3 million en 1979, le nombre des chômeurs avait été porté à 3,34 millions en septembre dernier, un record absolu. Les dernières statistiques du ministère de l'emploi font désormais état, pour le deuxième mois consécutif, d'une diminution à 3,27 millions en octobre et 3,25 millions en novembre. Corrigé des variations saisonnières, le taux de chômage revient ainsi à 13,1 % de la population active. Prudent, le secrétaire à l'emploi, lord Young, s'est déclaré *« encouragé »*. Mais, s'il estime qu'un palier a vraiment été atteint, il n'ose pas encore conclure que la désescalade est définitivement engagée. L'amélioration des derniers mois reflète, pour une bonne part, les divers programmes gouvernementaux de lutte contre le chômage et le développement du travail à temps partiel.

Endettement : la France réduit de 600 millions de dollars la dette extérieure

L'Etat a renoncé à renouveler, le 12 décembre prochain, le tirage d'une tranche de 600 millions de dollars (4,6 milliards de francs) sur l'emprunt international de 4 milliards de dollars (30,8 milliards de francs), contracté, en octobre 1982, sous forme d'eurocrédit. Cette mesure, qui, selon la Rue de Rivoli, *« équivaut à un remboursement »*, ramène à 3 milliards de dollars cet eurocrédit, après le remboursement anticipé de 400 millions de dollars effectué au mois d'août dernier. A cette occasion, l'eurocrédit avait été renégocié à des conditions plus avantageuses. Notamment, il avait, pour partie, été transformé en ligne *stand-by*, c'est-à-dire en mise à disposition d'un montant déterminé, mobilisable par tirage éventuel, ce qui a permis l'opération annoncée.

Investissements industriels : révision en hausse des prévisions

Depuis le mois de juin, les industriels ont révisé en hausse de 5 points leur prévisions d'investissements pour 1986 et prévoient, désormais, une augmentation de 6 % en valeur, selon l'enquête de novembre de l'INSEE. *Les prévisions les plus élevées sont le fait* des petites et moyennes entreprises (+ 6 %), les grandes entreprises s'attendant à une baisse de 2 %. Pour 1985, l'investissement industriel (hors bâtiment et travaux publics) devrait augmenter de 8 % en volume, selon les chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE. Cela représente une hausse de 2 points par rapport à l'enquête effectuée en juin. Les hausses les plus fortes, pour l'année qui s'achève, concernent les industries automobiles (18 % en volume), les biens intermédiaires (13 %), les biens d'équipement professionnel (11 %) et les biens de consommation courante (3 %).

ÉNERGIE

L'OPEP et l'évolution du marché pétrolier

(Suite de la première page.)

Du côté des producteurs, cela ne va pas mieux. Les surcapacités mondiales demeurent considérables, puisqu'on pourrait produire environ 25 à 30 % de plus qu'actuellement sans problème. Cet excédent est pour l'essentiel concentré dans les pays de l'OPEP, notamment dans le Golfe. Depuis 1982, ce sont eux qui ont tenu à bout de bras les prix mondiaux en acceptant de réduire sans cesse leur production et leur part de marché. Résultat : l'OPEP ne produit plus qu'un petit tiers du brut extrait dans le monde (contre 48 % en 1979) et ne vend plus que 62 % du pétrole faisant l'objet d'un échange international (contre 81,5 %).

Or la résistance et la cohésion de l'organisation tirent clairement à leurs limites, du fait des difficultés financières croissantes de ses membres. Certains sont quasiment en situation de faillite (Nigéria, Venezuela, Indonésie, Equateur). D'autres, parmi les plus riches, ont déjà largement écorné les réserves accumulées depuis le premier choc pétrolier. Ainsi, selon la banque Paribas, *le maintien du cartel coûte à la seule Arabie saoudite une vingtaine de milliards de dollars par an (depuis trois ans). A ce rythme, son stock d'actifs financiers publics sera épuisé en quatre ans ! »*.

On comprend le pessimisme fondamental de la plupart des analystes, qui tous, jusqu'à une date récente, prévoyaient après un raffermissement purement conjoncturel à l'entrée de l'hiver une rechute au plus tard au printemps 1986. Les pays de l'OPEP eux-mêmes n'ont-ils pas annoncé une baisse des prix à 20 voire 15 dollars par baril l'an prochain (contre 28 environ actuellement) si l'ensemble des producteurs ne se ressaisissaient pas ?

Cette analyse est toutefois contredite par les faits, car en quatre ans de « crise », les prix du brut n'ont baissé massivement qu'une seule fois, en mars 1983. Depuis lors, rien, mis à part quelques accès de faiblesse vite maîtrisés, et à la limite salutaires pour la restauration de la discipline au sein des producteurs. Le prix actuel (28 à 29 dollars) est grosso modo le même qu'au printemps 1983. Pourquoi ? Le marché du pétrole n'est pas un marché comme les autres. Cartellisé au niveau tant des producteurs que des distributeurs (les compagnies), il est extrêmement peu sensible aux variations de prix du moins à court terme. Que les prix baissent ou montent, la consommation, elle, ne réagit pas, sinon avec un retard de plusieurs années. Résultat : il n'y a pas de prix d'équilibre ; l'ajustement de l'offre et de la demande est fait, à un niveau arbitraire, soit par les producteurs, qui adaptent leur niveau d'extraction à celui de la consommation prévisible, soit par les compagnies qui, elles, jouent sur leurs stocks pour ajuster leur approvisionnement. Or aucun n'a intérêt à voir les prix mondiaux chuter et tous se *« débrouillent »* donc, tant bien que mal, pour l'éviter.

Sainte alliance

Cela peut-il durer ? Tel est l'enjeu de cette nouvelle conférence de l'OPEP. Car on perçoit clairement depuis peu les limites de l'exercice. L'OPEP a des difficultés croissantes à maîtriser sa propre production. Dès que la demande frémit, tous les pays dépassent allègrement leurs quotas : en novembre, c'était le cas de onze pays membres sur treize. La chute du dollar, qui réduit encore leur pouvoir d'achat, et la concurrence croissante des producteurs non membres de l'organisation (Grande-Bretagne, Norvège, Egypte, etc.), sans parler de la guerre du Golfe, compliquent de plus en plus sa tâche, et, jusqu'ici, aucun des mécanismes d'autodiscipline étudiés n'a eu de résultat probant. Le seul pays à avoir accepté depuis trois ans de jouer réellement le rôle de producteur d'équilibre, l'Arabie saoudite, y a, de plus, officiellement renoncé cet été.

Chez les compagnies, cela ne va guère mieux. Les « majors » ont, depuis dix ans, perdu beaucoup de leur pouvoir : ils ne contrôlent plus que 5 % des réserves mondiales, et leurs ventes ont chuté depuis 1973 des quatre cinquièmes. Des célèbres *« sept sœurs »*, il ne reste plus guère que quatre valides : Gulf a disparu, Mobil et Chevron sont aux prises avec un endettement gigantesque et Texaco est menacé de faillite pure et simple !

De plus, les compagnies ont petit à petit — le souci de rentabilité immédiate prenant le pas sur la sécurité de l'approvisionnement — cassé tous les accords de fourniture à moyen et long terme qui les liaient aux pays producteurs. Aujourd'hui, le marché libre représente une bonne moitié des échanges, ce qui a donné naissance à de vraies bourses du pétrole, où la spéculation règne et où les transactions sur papier peuvent atteindre cinquante *fois le* volume réel du brut échangé. Le contrôle de ces marchés échappe désormais largement aux compagnies.

Enfin, les majors n'ont cessé, depuis 1981, de réduire leurs stocks, pour des raisons financières et car ils étaient assurés, vu l'abondance de l'offre, de trouver au jour le jour les quantités nécessaires. Ce faisant, les compagnies se sont privées d'une marge de manœuvre importante. Comme on l'a vu en octobre et en novembre, elles sont contraintes, si la consommation gonfle inopinément, d'aller coûte que coûte se fournir sur le marché libre, quitte à payer le prix fort.

Il n'est donc pas étonnant que le marché du brut soit soumis depuis des mois à des fluctuations parfois erratiques, de plus en plus fortes, auxquelles nul ne comprend plus goutte, et qui risquent tôt ou tard d'échapper à tout contrôle.

Tel est le souci de l'OPEP en cette veille de Noël. Ses membres sont, pour la plupart, convaincus désormais que les instruments classiques de régulation — fixation de plafonds, de quotas de production rigides, et d'une grille de prix officiels déconnectée du marché, — ne sont plus efficaces dans un environnement nouveau. Ils sont également décidés à ne plus se laisser manger la laine sur le dos par les producteurs non membres de l'OPEP, et à défendre leur part du marché.

Il faut trouver de nouvelles méthodes. Exercice ardu sur lequel l'OPEP se casse les dents depuis plus d'un an. Les accords dits de *netback* conclus cet été par l'Arabie saoudite avec plusieurs grandes compagnies constituent un axe de réflexion. Ils garantissent aux compagnies des prix conformes au marché, puisqu'ils sont calculés sur la base des cours des produits extraits de ce brut sur le marché libre. Assurées d'obtenir un bon prix, celles-ci sont prêtes à se lier à nouveau au producteur par des contrats à terme.

D'une certaine façon les contrats *netback* réintroduisent donc une certaine stabilité dans un système éclaté. En revanche, ils ne peuvent en soi permettre de stabiliser les prix. Si la production dérape et dépasse la demande, ils risquent, au contraire, d'entraîner les tarifs dans une spirale à la baisse. Il faudra donc de toute façon que l'OPEP retrouve les moyens d'une meilleure cohésion, sous peine de voir les prix s'effondrer à nouveau... à moins que la sainte alliance de tous les acteurs du marché ne joue à nouveau. Comment ? C'est une autre histoire...

VÉRONIQUE MAURUS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rép. + ou dép. –		Rép. + ou dép. –		Rép. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,7000	7,7030	+ 30	+ 45	+ 65	+ 95	+ 240	+ 340
$ can.	5,5126	5,5167	– 22	– 3	– 52	– 19	– 155	– 64
Yen (100)	3,7838	3,7871	+ 9	+ 20	+ 38	+ 58	+ 277	+ 317
DM	3,0489	3,0507	+ 98	+ 110	+ 198	+ 216	+ 603	+ 657
Florin	2,7089	2,7109	+ 64	+ 73	+ 129	+ 145	+ 389	+ 435
F.B. (100)	15,0185	15,0302	+ 22	+ 73	+ 61	+ 149	+ 263	+ 575
F.S.	3,6580	3,6611	+ 140	+ 156	+ 288	+ 312	+ 856	+ 923
L (1 000)	4,4638	4,4681	– 406	– 347	– 601	– 534	– 1487	– 1361
£	11,3498	11,3619	– 279	– 242	– 552	– 485	– 1322	– 1139

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4
DM	4 1/2	4 3/4	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8
Florin	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6	5 7/8	6
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	8 7/16	8 11/16	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8
F.S.	1 3/4	2 3/4	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	15 1/2	20 1 2	17	18 5/8	15 3/8	16 3/8	15	15 3/14
£	11 3/4	12	11 5/8	11 3/4	11 5/8	11 3/4	11 3/8	11 1/2
F. franç.	8 3/4	9	9 5/8	10	9 5/8	10	10 5/8	11

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES PRIX DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ EN BAISSE

Grandes manœuvres et petits calculs

Une bonne surprise : les prix du gaz et de l'électricité baissent de 2 % et de 1 % ce vendredi 6 décembre. La baisse du gaz concerne les ménages, les commerçants, les prestataires de service et les petits industriels. La baisse de l'électricité bénéficie à tout le monde, aux usagers domestiques comme aux grosses industries. Ces baisses semblent tout à fait justifiées, puisque le dollar continue de perdre de sa valeur : 8,65 F en moyenne en septembre, 8,06 F en octobre, 7,90 F en novembre. De même, les prix du pétrole brut, qui avaient augmenté à partir d'août, semblent de nouveau baisser depuis une semaine sur les marchés libres. Enfin, EDF a produit un peu plus d'énergie nucléaire que prévu cette année (63 % de sa production) et en a tiré un bénéfice de 1 milliard de francs.

Mais d'autres considérations doivent être prises en compte. La première est l'aspect gestion financière des firmes. EDF et GDF auront, certes, leurs comptes équilibrés cette année (GDF prévoit un très léger déficit de l'ordre de 200 millions de francs), mais leur endettement est important : 200 milliards de francs pour la première, 30 milliards pour la seconde. Cet endettement se réduit maintenant grâce à des aménagements financiers et à la baisse du dollar. Il n'empêche que, si on les avait laisser faire, ni EDF ni GDF n'auraient abaissé si tôt leurs tarifs. Electicité de France, notamment, aurait attendu le 15 février pour aménager ses prix, comme le prévoit expressément le contrat de plan signé avec l'Etat.

Autre considération : la politique énergétique, dont les pouvoirs publics n'ont cessé de répéter qu'elle devait inciter les Français à moins consommer d'énergies importées (pétrole, gaz) pour privilégier l'électricité d'origine largement nationale. Il est évident que la baisse de 4 % depuis l'été des prix du gaz et celle des produits pétroliers (14 % depuis le printemps) va à l'encontre de cette politique. La seule énergie que en 1985 aura vu ses prix augmenter sera en définitive l'électricité !

Du point de vue de la politique économique générale, enfin, est-il bien sage de favoriser un peu plus la demande des ménages, à un moment où celle-ci est fortement repartie, provoquant un afflux d'importations, qui risque de poser à terme et de façon aiguë le problème de notre équilibre extérieur ? M. Delors avait institué, alors qu'il était en poste Rue de Rivoli, un système de taxation volante, qui aboutissait à imposer l'énergie quand ses prix de revient baissaient, pour éviter un accroissement de la consommation. En décidant, ou en avançant, des baisses de prix de l'énergie, M. Bérégovoy, à l'évidence, cherche à obtenir un bon indice des prix en décembre, qui lui permettra de terminer l'année avec une hausse inférieure à 5 %. Politique de l'indice, dira-t-on, qui pourrait avoir ultérieurement des conséquences défavorables pour notre économie. Mais le ministre de l'économie et des finances s'est fixé comme objectif de ralentir la hausse des prix. Cet objectif est en passe d'être atteint. Ce succès justifie bien des manœuvres.

AL. V.

AGRICULTURE

Un marché à terme des céréales à Paris ?

Oui, mais...

Les marchés à terme de produits agricoles ne sentent ni le soufre ni l'eau bénite. Ils peuvent progressivement devenir des outils de gestion des marchés dans une Europe exportatrice, en complément de règlements communautaires révisés. *Telle est la conclusion des journées* d'études intitulées «Les marchés à terme et le monde agricole en l'an 2000», *tenues* à l'UNESCO les mercredi 4 et jeudi 5 décembre à Paris. Elles étaient organisées conjointement par le ministère de l'agriculture, la Compagnie des commissionneries agréés auprès de la Bourse de commerce de Paris et le Crédit agricole.

Comparés à ceux des Etats-Unis *et dans une moindre mesure* à ceux de Londres, les marchés à terme sont peu développés en France. Pour les productions européennes, seul fonctionne (et plutôt bien) le marché *des sucres blancs sur la place* de Paris, et depuis dix-huit mois un marché à terme de la pomme de terre de consommation à Lille. Pourtant, des projets existent (Nantes et Pontivy *pour* la pomme de terre encore, Bourges pour la viande bovine aussi). Ce dynamisme est encourageant, a constaté M. Nallet, ministre de l'agriculture, qui clôturait ces journées; mais il convient de le canaliser et peut-être, dans une perspective de concurrence interna*tionale, de concentrer les efforts sur* la place de Paris.

Depuis de nombreuses années, les zélateurs français des marchés à terme souhaitent l'extension de ces instruments, notamment et surtout aux céréales. Depuis aussi longtemps, les professionnels, producteurs et coopératives, n'envisagent pas la création de tels marchés.

Il est apparu une contradiction en effet : pour qu'un marché à terme soit attractif auprès des spéculateurs, *il faut des fluctuations* de cours significatives. La deuxième année de fonctionnement du marché *de la pomme de terre à Lille* en apporte la preuve *a contrario* : la platitude du marché ne favorise pas son lancement, a indiqué M. Declerq, directeur de l'interprofession. Les producteurs et les promoteurs des règlements européens ont surtout cherché à se prémunir *contre les cours erratiques*, avec le double garde-fou du tarif extérieur commun (prélèvements et restitutions) et de la mise à l'intervention (écoulement à un prix garanti).

Président de Sucre-Union, M. Delaunoy a montré comment, dans le cadre du règlement spécifique de la betterave, le marché à terme était cependant compatible avec la politique agricole commune. Celle-ci donne une garantie pour des volumes *fixés (les quotas* A *et* B) : les producteurs sont libres de produire du sucre *hors quota* (ou quota C) qu'ils vendent au prix mondial et exportent à leurs propres frais. *Pour cette partie* de la production obligatoirement exportée sur le marché mondial, le marché à terme, a *expliqué M. Delaunoy, est un instrument* régulateur, utile tant aux producteurs qu'aux sucriers. On voit, *dès* lors, le parallèle possible avec les autres productions. M. Auberger, directeur à la Société générale et président du groupe d'étude Prospective des échanges mondiaux agricoles et alimentaires au Commissariat général au Plan, a expliqué que, avec une politique agricole commune (PAC) rajeunie, l'Europe devra être présente en permanence sur les marchés agricoles extérieurs. Même son de cloche chez M. Pinchon, directeur à la société Louis-Dreyfus et président d'un autre groupe de travail du plan : Perspectives de la politique agricole *commune*. Pour lui, la CEE *« est condamnée à être un grand pays exportateur de produits agricoles et alimentaires »*. Dès lors, il n'est pas impensable que les producteurs *prennent en charge (par les taxes de* coresponsabilité) les variations du marché pour la partie des volumes *exportés. Dans ce cas*, dit M. Pinchon, *« les marchés à terme pourraient être progressivement nécessaires »*.

Directeur *de la production* et des échanges au ministère de l'agriculture, M. Lachaux est plus catégorique : avec un *système* de quota, comme pour la betterave, ou de quantum, qui suppose du hors quota ou du hors quantum, le marché à terme peut être utile. Mais, sans ces *limitations en volume, il estime* que la participation financière des producteurs ne servira qu'à financer les exportations, dans le cadre des règlements de marchés actuels.

Prudemment, M. Jean-Claude Seys, directeur général adjoint de la Caisse nationale de Crédit agricole, a indiqué que la Banque verte était *prête à suivre* et à aider à la mise en place de marchés à terme, en servant notamment de relais aux investisseurs privés, pour autant que les filières professionnelles le souhaitent.

Le ministre, enfin, a pris soin de ne voir dans ces journées qu'une réflexion à poursuivre et non *« l'amorce d'une doctrine des pouvoirs publics »*. Pourtant, dénonçant les *« absurdités »* de l'intervention et du stockage, qui ne jouent plus le rôle de filet protecteur du revenu, et sont devenus souvent le débouché principal (viande de bœuf, poudre de lait, voire céréales), le ministre pense *que* la PAC doit être adaptée, en accordant au marché une plus grande place, sans livrer les producteurs au seul jeu de l'offre et de la demande. Les mécanismes des marchés à terme *ne sauraient se substituer* à la PAC, mais ils pourraient être un outil complémentaire consolidant la capacité exportatrice de la CEE. Il a aussi déclaré que le développement de cotations en *ECU* n'était pas une hypothèse réaliste tant qu'il n'y aurait pas de possibilités d'arbitrage entre l'ECU et le dollar.

JACQUES GRALL.

EN BOURSE

IN-Informatique : l'informatique de gestion et d'instrumentation au second marché de Paris

Connaître ses limites et les aimer. *Une formule qui semble* bien s'appliquer à cette dernière venue au second marché de *Paris, IN-Informatique (IN2), dont* 207 834 actions, soit 10 % du capital, ont été mises officiellement en vente le 3 décembre, au prix minimum de 320 F. En fait, devant l'*excédent des demandes* — plus de 12 millions de titres, — l'opération a été reportée au *5 décembre, sous forme d'offre* publique de vente, au cours de 380 F. Cette introduction en Bourse achèvera la filialisation de l'activité informatique du groupe Intertechnique (*aérospatiale et militaire*), qui remonte au 1er janvier dernier.

Les limites de IN-Informatique, c'est d'avoir décidé, *« une fois pour toutes »*, qu'il était impossible de réussir en gardant un champ d'activité très large. Plus *précisément*, la société se vante de s'être restreinte à deux secteurs très pointus, l'informatique *de gestion en temps réel*, et l'informatique d'intrumentation.

Premier secteur, l'informati*que de gestion en temps réel* — 87 % de son activité — permet aux entreprises de s'équiper en mini-ordinateurs (au coût inférieur au million de francs), autorisant le dialogue direct avec l'utilisateur, et la mise à jour en temps réel des données.

Quant au second secteur, l'informatique d'instrumentation, il a été développé pour contrebalancer le caractère structurellement *cyclique du premier. IN2* exporte les deux-tiers de sa production d'instruments de *mesures informatisées*, à usage scientifique.

Entreprise à capitaux privés, la *société a bénéficié* depuis 1983 de 61,6 millions de francs de subventions sur quatre ans et d'un prêt participatif à taux privilégié de 24 millions, de la part du *ministère du redéploiement* industriel et du commerce extérieur. Un contrat, qui a financé le *développement* de l'entreprise, dont le chiffre d'affaires est passé de 317 à 411 millions de francs de 1982 à 1983, et à 548,7 millions en 1984. Le *bénéfice net courant, lui, a progressé* de 176,5 % de 1982 à 1983, puis de 111,3 % les douze *mois suivants*, pour atteindre 29,8 millions de francs l'an dernier.

IN2, qui emploie directement 823 salariés, fait largement appel à la sous-traitance pour sa *production*. Au plan commercial, elle travaille en collaboration avec les sociétés de services et d'ingénierie en informatique.

Occupant, selon elle, près de 9 % du marché français des systèmes de gestion, la firme entend désormais renforcer ses ventes à *l'étranger, qui représentent* encore moins d'un cinquième de son activité.

D. B.

SOCIAL

LA CGT REMPORTE LES ÉLECTIONS AUX COMITÉS D'ENTREPRISE AUX USINES RENAULT DE CLÉON ET DE SANDOUVILLE

A l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime), les élections au comité d'entreprise, le jeudi 5 décembre, ont permis à la CGT de gagner 11 points dans le premier collège (ouvriers) et de maintenir son score en voix et en sièges (7) par rapport à 1983, alors que le nombre *d'inscrits et de votants a fortement* diminué. Le nombre des sièges à pourvoir passant de 11 à 10, c'est la CFDT *qui* fait les frais de l'opération, puisqu'elle ne retrouve que deux postes contre trois, enregistrant un recul de 7 points. FO perd 2 points et la CFTC 1 point.

Dans le deuxième collège (techni*ciens*), où il y avait deux sièges à pourvoir contre un seul en 1983, la CFDT conserve son poste, mais recule de 21 points, le nouveau poste étant obtenu par la CGC (27,28 % des voix), qui ne présentait pas de candidat en 1983. La CGT, pour sa part, recule de 6 points. Dans le troisième *collège (cadres)*, la CGC améliore son score (83,51 % des suffrages contre 79,28 %) et conserve donc *son* siège.

Ces résultats confirment la bonne tenue des listes CGT chez Renault, *dans le premier collège*. La semaine dernière, la CGT avait retrouvé la majorité au comité d'entreprise de *l'usine de Sandouville* (Seine-Maritime). Elle obtenait un siège supplémentaire (7 contre 6), au détriment de Force ouvrière, et progressait en voix de 11 points.

Nominations

• *Chez Shell chimie, filiale* française du groupe anglo-néerlandais Shell, M. PIERRE-YVES MASSON, *cinquante*-deux ans, a été désigné pour prendre la présidence de la *société. Il prendra ses fonctions* le 1er janvier 1986 et succédera à M. Claude Flamion, qui a atteint la limite d'âge.

• **Au CNPF, M. SYLVAIN WIBAUX**, PDG de la Compagnie Saupiquet, devient président de *la commission industrie-services*-commerce-consommation. Agé de cinquante-deux ans, *M. Wibaux était déjà* membre de la commission et avait présidé le collège « industrie » du groupe *de travail, qui a élaboré l'accord* pour l'amélioration des relations entre l'industrie et le commerce.

• **Au ministère du travail, M. WENCESLAS BAUDRILLART**, quarante-trois ans, a été nommé directeur adjoint du cabi*net du ministre, en remplace*ment de M. Guy Metteudi, qui vient d'être élu directeur général de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). M. Baudrillart était depuis 1983 conseiller technique au cabinet du ministre *de l'industrie* et de la recherche.

• **Au Fonds spécial de grands travaux, M. JEAN-EUDES ROULLIER** a été nommé *président du conseil d'adminis*tration. Agé de cinquante-quatre ans, inspecteur général des finances, M. Roullier a été conseiller technique aux cabinets de MM. Ortoli, Galley et Chalandon, ministres successifs de l'équipement et du logement, *avant de s'intéresser aux villes* nouvelles de la région parisienne et de devenir secrétaire général *du groupe central* des villes nouvelles (de 1970 à 1978).

• **Au Comptoir des entrepreneurs, organisme de *financement du logement*, M. MICHEL EUVRARD**, cinquante-deux ans, devient *directeur général, inspecteur des* finances. M. Euvrard a été chargé de mission à la direction de la construction, puis conseiller technique au cabinet de M. Chalandon en 1970, au ministère de l'équipement et du logement. Il entre ensuite à la SNIAS, où, après avoir été *directeur central* financier, puis directeur central administratif et financier, il sera, *à partir d'avril 1983, chargé de* mission auprès du président.

• **Chez Revlon, M. RONALD PERELMAN** a été nommé PDG, en remplacement *de M. M.-C. Bergerac*. Revlon est l'un des principaux fabricants mondiaux de produits cosmétiques (19 milliards de francs environ de chiffre d'affaires), récemment passé *sous le contrôle du groupe améri*cain Pantry Pride.

• **A l'ILEC (Institut de liaisons et d'études des industries de consommation), M. PHILIPPE DELOFFRE**, *soixante-cinq ans, directeur* des Fromageries Bel, a été élu à la présidence, en remplacement *de M. Bernard Cambournac*. M. Deloffre abandonne la présidence de la commission *industrie-commerce* du CNPF, où il sera remplacé par M. Sylvain Wibaux, PDG de Saupiquet SA.

• **A la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris, Me JOËL-MARIE MILLON**, trente-neuf ans, a été élu à la présidence, succédant ainsi à Me Yannick Guilloux.

• **Chez British Steel, M. ROBERT SCHOLEY**, soixante-quatre ans, a été *nommé président par le gouver*nement britannique. M. Scholey a fait toute sa carrière dans la *sidérurgie et était directeur géné*ral de British Steel. Il remplacera à partir du 1er avril 1986 M. Robert Haslam, nommé à la tête du National Coal Board.

• **A la chambre syndicale des constructeurs automo*biles*, M. RAYMOND RAVENEL**, directeur général des automobiles Citroën, a été élu président . M. Ravenel, cinquante-neuf ans, a effectué toute sa carrière chez *Citroën* dont il a été le PDG de 1970 jusqu'au regroupement avec Peu*geot. Il remplace M. Marc Ouin*, qui fait valoir ses droits à la retraite.

• **A CGEE Alsthom, M. GUY RUPIED**, *quarante-trois* ans, a été nommé directeur général de la branche contrôle *industriel. Ancien élève de l'Ecole* polytechnique, M. Rupied a été conseiller technique au cabinet *de M. Norbert Ségard, secrétaire* d'Etat aux PTT. Il était directeur général de Technip.

• **Au BIPE (Bureau d'informations et de *prévisions* économiques) : M. DOMINIQUE PERREAU** a été nommé direc*teur général. Ingénieur civil* des mines, âgé de quarante-trois ans, il a commencé sa carrière à la *direction* économique de la Compagnie française des pétroles. De 1977 à 1981, il a été directeur adjoint de la Société d'études pour le développement économique et social (SEDES). En 1981, il est entré au cabinet de M. Michel Rocard qu'il a suivi *lorsque ce dernier* est devenu ministre de l'agriculture. M. Perreau remplace M. Jean Hauchecorne *qui a été nommé* directeur de la SEDES.

• ***A la Fédération des* industries électriques et électroniques, M. ANDRÉ MERCIER**, *cinquante-neuf ans*, a été nommé président, en remplacement de M. François de Laage de Meux. Directeur *général* de la Radiotechnique (du groupe Philips), M. Mercier a été président du Syndicat des constructeurs d'appareils radio et téléviseurs et président du groupement des industries électroniques.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

• **Déficit de la balance ouest-allemande des paiements.** — La balance ouest-allemande des paiements a enregistré un déficit de 2,2 milliards de marks en octobre, portant le *solde négatif* des dix premiers mois de l'année à 3,01 milliards, contre 1,95 milliard un an auparavant, indique la Bundesbank. Ce creusement du déficit recouvre essentiellement une balance des mouvements de capitaux déficitaire de 7,3 milliards de marks. En revanche, le *commerce extérieur reste* largement excédentaire à 8,7 milliards en octobre et 58,3 milliards pour les dix premiers mois de 1985.

• **Excédent des comptes courants britanniques.** — La balance des comptes courants *britanniques* a été excédentaire de 1,16 milliard de livres durant le troisième trimestre. *Pour les neuf* premiers mois de l'année, le solde positif s'élève à 2,18 milliards contre 662 millions un an auparavant. Cette amélioration est due au redressement des recettes « *invisibles* » (*essentiellement* les services financiers et le tourisme) et des revenus pétroliers. L'objectif gouvernemental, 3 milliards de livres pour l'ensemble de l'année, semble *malgré* tout *difficile* à atteindre.

Social

• ***Centrale EDF du Tricastin* : fin de la grève.** — Dernière unité à être touchée par le mouvement de grève *déclenché le 22 novembre* à l'appel de la CGT, la centrale de Tricastin (Drôme) a repris sa pro*duction dans* l'après-midi du 4 décembre. Peu de temps auparavant, les employés de la centrale *nucléaire s'étaient* prononcés à une majorité de 60 % en faveur de la reprise du travail.

AFFAIRES

ENTREPRISES

Peugeot : sureffectif de 3 100 personnes

Si Peugeot réalise ses objectifs de gains de productivité de 6 % environ l'année prochaine, elle aura 3 100 ouvriers en sureffectif. Tel est le calcul soumis, jeudi 5 décembre, par la direction au comité central d'entreprise, préalable à la demande de la mise en œuvre d'une nouvelle convention ONI (Office national de l'immigration), au 1er février 1986. Peugeot demandera ainsi une aide au retour pour environ 1 800 ouvriers immigrés. L'entreprise n'a pas annoncé de plan social pour d'éventuels licenciements supplémentaires.

Peugeot a également annoncé l'arrêt progressif des forges du Sully-sur-Loire (Allier), qui comptent 532 salariés, et de l'usine de pièces détachées de Vernon, dans l'Eure (528 employés), dans le cadre d'un regroupement avec l'unité de Vesoul (Haute-Saône). Ces deux fermetures sont programmées par la direction dans un délai d'un an.

Les pertes de Sollac atteindront 400 millions de francs en 1985

Les pertes de Sollac (11 000 salariés), filiale de Sacilor-Solmétal, seront, pour 1985, de l'ordre de 400 millions de francs, y compris sa quote-part (60 %) dans Solmer. *« Les résultats actuels permettent de couvrir les charges financières mais pas les amortissements »*, a déclaré, jeudi 5 décembre à Metz, M. Edmond Pachura, PDG de Sollac, pour qui juguler les pertes financières et réorganiser le travail sont les deux priorités pour assurer l'avenir de l'entreprise.

Pour *« stopper l'hémorragie financière »*, la direction avait annoncé, dès le mois de septembre, l'avancement d'un an de l'application du plan social (1 100 emplois seront supprimés en 1986). — (*Corresp.*)

Thomson est autorisé à vendre Socapex au groupe Allied

Après plusieurs semaines d'hésitation, le gouvernement a finalement autorisé la vente par Thomson de sa filiale Socapex au groupe américain Allied-Bendix (*le Monde* du 26 octobre). Cette société (1 000 salariés) est spécialisée dans les connecteurs, secteur jugé non stratégique par Thomson. Elle travaille pour certains de ses produits sous licence d'Allied et ce groupe entend désormais modifier sa politique en Europe et produire lui-même. La cession de Socapex a ému les autres producteurs français et une contre-proposition a été faite par Souriau (3 500 salariés), mais cette société n'est pas parvenue à obtenir une prolongation du droit de licence d'Allied et a dû jeter l'éponge. La vente était dès lors inévitable.

FNAC : pertes de 10,2 millions de francs

Les nouveaux dirigeants de la FNAC, son président, M. Michel Baroin (Garantie mutuelle des fonctionnaires) et son nouveau directeur général, M. Edme Nérot, ont présenté succinctement, le jeudi 5 décembre, les résultats de l'exercice se terminant le 31 août. Avec un chiffre d'affaires d'un peu plus de 3 milliards de francs (en hausse de 136 % par rapport à l'exercice précédent), la FNAC enregistre une perte de 10,2 millions de francs, au lieu d'un bénéfice de 18,9 millions. Ce résultat serait dû à la fois à la baisse de la marge commerciale, à l'augmentation de la « démarque invisible » (vols dans les magasins), qui atteint 4 % du chiffre d'affaires, et aux journées de grève de novembre et de décembre derniers, qui ont coûté 10 millions de francs de manque à gagner. De plus, les investissements (119,5 millions de francs) ont pesé sur les résultats. Enfin, les nouveaux responsables ont constitué, pour l'exercice en cours, de larges provisions. Leurs projets, outre l'ouverture en février 1986 d'une FNAC à Rennes, sont d'améliorer la fonction « achats » du groupe et de lutter contre la démarque invisible.

Succès américain pour l'agence de voyages SOTAIR

Ce sont les Etats-Unis qui ont valu à la SOTAIR, filiale d'Air France, ses plus beaux résultats d'une année bonne par ailleurs : le nombre des clients de sa marque Jet'Am, à destination du continent nord-américain, est passé de 12 500 à 21 000 (+ 68,8 %).

L'exercice 1984-1985 de l'ensemble des marques — Jet Tours, Jumbo, Jet'Am — s'est soldé par une augmentation de 14,7 % du trafic total sur le marché français. Le chiffre d'affaires a atteint 1,2 milliard de francs (12,7 %) et le bénéfice avant impôt, 15,5 millions de francs (+ 21,5 %). Le prix de vente moyen d'un voyage ou d'un séjour s'est établi à 5 430 F.

M. Max Albert, PDG de la SOTAIR, qui présentait ces résultats, a été nommé inspecteur général à la direction d'Air France à compter du 1er janvier prochain. Il sera remplacé par M. Jean-Pierre Bourgneuf, actuellement directeur général adjoint.

Factures de téléphone : une abonnée gagne contre les PTT

De notre correspondant

Grenoble. — Le tribunal administratif de Grenoble a accordé à une abonnée au téléphone, Mme Anne-Marie Naudin, des dégrèvements d'un montant de 3 000 F qu'elle réclamait à la direction opérationnelle des télécommunications de l'Isère sur ses factures. Elle estimait abusivement élevées ses notes de téléphone, ce que l'administration des PTT contestait, les essais de ligne et de compteur n'ayant révélé aucune anomalie particulière. L'abonnée considérait, pour sa part, être victime de « branchements clandestins ».

Le tribunal administratif de Grenoble a suivi l'argument de la plaignante en s'appuyant sur des constats établis par un huissier, qui démontrent à l'évidence que l'accès aux lignes PTT est extrêmement facile. Le tribunal administratif de Grenoble est le troisième après ceux de Bordeaux et de Rennes à rendre un jugement défavorable aux PTT.

C. F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 décembre

L'envolée

La Bourse de Paris avait jeudi une forme éblouissante. Déjà dans la matinée, les professionnels avaient eu beaucoup de mal à se procurer le « papier » nécessaire pour satisfaire les ordres d'achat passés par leur clientèle. Ce fut bien pis durant la séance. Devant cette situation, les cours se mirent à grimper allègrement, à s'envoler même, parfois comme dans le cas de Radiotechnique (+ 7,1 %).

Presque tous les « poids lourds » de la cote furent de la fête : Peugeot, CSF, BSN, Crédit foncier de France, Michelin et les autres également. Carrefour, Nord-Est, UCB, Leroy-Somer, Midy, Legrand, Moët, Crédit foncier (déjà cité), s'inscrivirent à leurs plus hauts niveaux de l'année, ainsi que Bibendum. Se sont, d'autre part, signalées par leur vitalité des valeurs comme Roussel-Uclaf, Schneider, Pernod, Compagnie bancaire, Lafarge, Presses de la Cité, Redoute, Moulinex, Bic.

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une très forte avance de 1,72 %. Il se retrouve ainsi que le CAC à son plus haut niveau. Les raisons de cette flambée de hausse ? Les achats de l'étranger toujours. Mais l'encouragement est aussi venu de Wall Street.

Sur le marché obligataire, les affaires ont été assez calmes. Les opérateurs se font des liquidités pour souscrire à l'emprunt d'Etat. Des ventes ont été enregistrées sur les fiscalités. En revanche, les TMO sont restés bien orientés.

La devise-titre s'est redressée dans le sillage du dollar pour s'échanger entre 7,70 F et 7,72 F (contre 7,68 F-7,71 F). L'or a baissé à Londres avec l'once de métal précieux à 322,50 dollars l'once (– 2 dollars), à Paris avec le lingot à 80 300 F (– 300 F). Le napoléon a reproduit son précédent cours de 515 F.

NEW-YORK

Encore une belle allure

Wall Street avait encore jeudi une allure superbe. Pour la première fois de l'histoire, l'indice Dow Jones a franchi la barre psychologique des 1 500, pour atteindre même 1 504,01. Mais l'événement se produisit en séance. Par la suite, des ventes bénéficiaires firent baisser la température, et, à la clôture, l'indice des industrielles avait reperdu tout le terrain *gagné* initialement, pour s'inscrire légèrement en dessous de son niveau précédent, soit à 1 482,91 (– 1,49 point). Quel beau parcours quand même. Le bilan général de la journée en conservait de beaux restes. Sur 2 063 valeurs traitées, 857 ont encore monté, surpassant encore le nombre de celles en baisse (784), tandis que 422 ne variaient pas.

Surtout, l'activité fut *frénétique*, avec 181,01 millions de titres échangés (contre 153,77 la veille), ce qui constitue un record pour l'année. Par ordre d'importance, ce volume de transactions est le quatrième de tous les temps.

Autour du « Big Board », un solide optimisme continuait de régner. Pour les analystes, le franchissement définitif de la barre des 1 500 ne *devrait être qu'une simple* formalité. Autrement plus difficile a été le passage de la cote 700 par l'indice des transports.

L'annonce après la séance d'un gonflement de la masse monétaire (+ 4,4 milliards de dollars) freinera-t-elle les initiatives ? *« Il n'existe aucune raison de croire que le mouvement de hausse est achevé »*, disait dans les travées un professionnel.

VALEURS	Cours du 4 déc.	Cours du 5 déc.
Alcoa	37 1/8	38 3/4
A.T.T.	24	23 3/4
Boeing	50 1/8	50 3/4
Chase Manhattan Bank	66 7/8	67 3/8
Du Pont de Nemours	64 1/4	64
Eastman Kodak	49 1/2	50 1/4
Exxon	54 3/8	53 7/8
Ford	55 1/4	55 1/2
General Electric	65 7/8	66
General Foods	non coté	non coté
General Motors	72 3/4	72 3/8
Goodyear	29 3/8	29 5/8
I.B.M.	141 5/8	141
I.T.T.	34 1/2	35
Mobil Oil	31 1/8	30 3/4
Pfizer	53 3/4	53
Schlumberger	35 1/8	34 5/8
Texaco	31 3/4	31 3/4
U.A.L. Inc.	50 3/4	50 3/8
Union Carbide	63 3/8	62 1/4
U.S. Steel	26 3/8	26 1/2
Westinghouse	43 5/8	42 7/8
Xerox Corp.	59 1/8	59

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CDF-CHIMIE LANCE SON PREMIER EMPRUNT. — Ce groupe, désormais filiale à part entière des Charbonnages de France (CdF), va lancer un emprunt de 900 millions de francs garanti par l'Etat, au taux de 10,5 %, remboursable en dix ans. L'émission se fera à *95,68 %*. Cet emprunt sera le premier émis directement par CdF-Chimie, qui, jusqu'à présent, recourait au marché par l'intermédiaire de CdF, son principal actionnaire. Son produit améliorera la structure du bilan de l'entreprise, en remplaçant des dettes à court terme coûteuses par un endettement à long terme. Son lancement, décidé avant la reconstitution des fonds propres de CdF-Chimie (abandon de créances de plus de 5 milliards de francs consenti par CdF et l'Etat), a été accéléré en raison de l'augmentation du capital.

— M. Alexandre Colin, directeur de la division pétrochimique et PDG de CdF-Chimie EP, sera remplacé dans ses fonctions par M. François Tailly, pour être nommé chargé de mission auprès du président Hug.

COTATION DES ACTIONS DU GROUPE WILLOT. — Suspendues le 17 *décembre* 1984, les cotations des actions Société foncière et financière Agache Willot (SFFAW), La Belle Jardinière et Boussac-Saint Frères devaient reprendre le 4 décembre. Devant l'abondance de la demande, aucun cours n'a pu encore être inscrit. Aussi, pour la SFFAW, 400 000 titres ont été recherchés, alors que 200 étaient disponibles. *Un prix indicatif* de 400 F a été affiché (271 F le 16 décembre 1984). Même chose pour La Belle Jardinière (900 d.c., 732 F) et Boussac-Saint Frères (50 d.c., 16 F).

WARBURG ENTRE A LA BOURSE DE TOKYO. — *Profitant de l'ouverture à* des firmes étrangères annoncée le 29 novembre par les autorités de la Bourse de Tokyo, la banque d'affaires britannique Warburg indique que les autorités nippones ont admis l'entrée de sa filiale nippone, Warburg, Rowe and Pitman Akroyd (Japan) Inc. Warburg est ainsi l'une des premières firmes non japonaises à siéger au Tokyo Stock Exchange, devenant, du même coup, le premier établissement international à couvrir les places de Londres, New-York et Tokyo.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	4 déc.	5 déc.
Valeurs françaises	130,3	132,8
Valeurs étrangères	95,4	96,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 déc.	5 déc.
Indice général	245,5	249,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 6 décembre .... 8 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 déc.	6 déc.
1 dollar (en yens)	202,93	202,97

BOURSE DE PARIS — Comptant — 5 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 5/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]								

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1460	4,5 % 1973	1429	1430	1430	+ 0 06
4118	C.N.E. 3 %	4365	4380	4380	– 0 11
210	Elf-Aquitaine	224 50	225	225	+ 0 22
200	– (certific.)	216 90	218	218	+ 0 50
1320	Essilor-B-Fours	1400	1449	1460	+ 3 57
78	Harmony	81 50	78 80	77 50	– 4 90
28	Hitachi	26 35	27 90	27 80	+ 5 50
770	Hoechst Akt.	770	774	780	+ 1 29
209	West Hold.	203	201	201	– 0 98
440	Xerox Corp.	465 60	460 20	460 20	+ 1
1 40	Zambia Corp.	1 42	1 42	1 42	....
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 682	7 703	7 400	6
ECU	6 727	6 726	....	....
Allemagne (100 DM)	304 950	304 980	295	310
Belgique (100 F)	15 011	15 014	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 990	271 060	262	277
Danemark (100 krd)	84 320	84 245	79	87
Norvège (100 k)	101 170	101 220	98 500	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 417	11 386	11	11 700
Grèce (100 drachmes)	5 137	5 137	3 800	5 100
Italie (1 000 lires)	4 473	4 467	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	366	366 440	3 556	3 725
Suède (100 krs)	100 420	100 550	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 410	43 410	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 944	4 947	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 800	4 810	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 527	5 525	5 330	5 730
Japon (100 yens)	3 787	3 784	3 670	3 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/12
Or fin (kilo en barre)	80500	80250
Or fin (en lingot)	80600	80300
Pièce française (20 fr)	516	515
Pièce française (10 fr)	490	476
Pièce suisse (20 fr)	506	501
Pièce latine (20 fr)	465	481
Souverain	598	596
Pièce de 20 dollars	3520	3550
Pièce de 10 dollars	1850	1810
Pièce de 5 dollars	1305	1305
Pièce de 50 pesos	3130	3120
Pièce de 10 florins	506	501
Or Londres	324 50	322 50
Or Zurich	324 50	323
Or Hongkong	323 25	323 20
Argent Londres	6 16	.....

Le Monde

EN VISITE AUX ANTILLES

M. Mitterrand appelle les indépendantistes à renoncer à l'activisme

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — La Guadeloupe, en ce moment, a peur d'elle-même. Peur de ses indépendantistes, minoritaires mais poseurs de bombes, qui maintiennent depuis six ans la population sous tension. Hier c'était le Groupe de libération armée (GLA), aujourd'hui c'est l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC).

Peur des révoltes imprévisibles de sa jeunesse si prompte à s'embraser contre toute injustice. Les barricades de juillet à Pointe-à-Pitre, dressées pour soutenir la cause du «patriote» Georges Faisans, gréviste de la faim à la Santé, avaient un air de mai 68. La manifestation monstre du 21 novembre organisée pour rendre un dernier hommage au jeune lycéen, Charles-Henri Salin, victime d'une «bavure» policière, rassemblait tout un peuple.

Peur de la grande criminalité, que l'archipel découvre. Peur enfin de la petite délinquance, que les Guadeloupéens attribuent à leurs immigrés, venus nombreux de la misérable Dominique, l'île voisine...

Ces peurs, M. Mitterrand a tenu à les affronter dès son arrivée dans le département, le jeudi 5 décembre, comme s'il espérait les exorciser. Le lieu qu'il a choisi pour se livrer à cette épreuve n'était guère propice. La population de Petit-Bourg s'était rassemblée, joyeuse et chaleureuse, pour lui souhaiter la bienvenue. *« Vive la France qui gagne ! »* proclamait la banderole tendue devant la mairie. Les majorettes disposées en haies d'honneur respiraient la gaieté. Le maire de la commune, qui n'est autre que le président du conseil général et le premier secrétaire de la fédération socialiste, M. Dominique Larifla, lui a tendu la perche : *« Il faut que nous, Guadeloupéens,* a-t-il dit, *nous prenions conscience de l'impact, négatif à l'extérieur, de certains de nos élargissements. La conscience civique de chacun doit être mise à contribution au profit de l'intérêt général. »*

Alors, le président de la République, dans une envolée improvisée, a lancé une adresse aux jeunes soumis à la tentation d'un activisme indépendantiste. S'exprimant comme s'il s'identifiait à l'un de ces jeunes Antillais, il a proclamé : *« Toi, mon frère guadeloupéen, donne-nous donc un coup de main pour que nous soyons plus encore nous-mêmes, pour que nous affirmions ce qu'est la Guadeloupe, ce que sont les Guadeloupéens ! Portons haut l'amour de notre terre, défendons-la ! Répondons partout à ce que nous pouvons être dans la région des Caraïbes, mais aussi par rapport à l'ensemble français, par rapport à la République ! Affirmons-nous ! Quoi, tu ne viens pas ? Tu ne m'aides pas ? Mais tu nous abandonnes... Tu te réfugies dans le refus pur et simple... Tu crois pouvoir répondre à ces questions graves qui te sont posées parce que, petite minorité activiste, tu imprimeras une sorte de frayeur autour de toi... Mais c'est bien mépriser le peuple de Guadeloupe ! Il vaut mieux que cela ! »*

Le ton autant que le fond a aussitôt provoqué les acclamations de l'auditoire. Plus tard, à la préfecture de Basse-Terre, M. Mitterrand a repris le même thème, sur un registre plus académique. La violence ? Le président de la République l'accepte à la rigueur quand elle apparaît légitime : *« Comment s'étonner des mouvements d'opinion qui se produisent, quand la collectivité nationale n'est pas capable de réaliser les conditions d'une vie normale où l'on puisse vivre décemment, où la jeunesse ne se sente pas abandonnée ? »* S'il s'agit, en revanche, de *« la violence pour la violence »*, alors *« c'est dans la force de la loi républicaine que se trouve la réponse à ceux qui nuisent à leur peuple en s'engageant dans des actions irresponsables »*. Conclusion de M. Mitterrand : *« Il n'y a de réponse à la violence que dans l'organisation de la société et dans la réponse aux aspirations profondes de l'être, en commençant par la justice. »*

Pendant que le président de la République se livrait à cette exhortation, à l'extérieur, sur les trottoirs, le préfet Broussard et ses nouveaux « super-flics » montaient une garde vigilante. Dans la nuit, aux alentours, les gendarmes, quant à eux, ont suivi à la trace des groupes de jeunes indépendantistes qui inscrivaient sur la chaussée des slogans analogues à celui tracé la veille sur un monument aux morts : *« Mitterrand, qui a tué Salin ? »*. La peur guadeloupéenne semblait devenue communicative...

A. R.

Sur le vif

Majorité de couleur

Vous savez de quoi on parle aux Etats-Unis, j'en reviens, quand, par hasard, il n'est pas question du SIDA ? De la prochaine présidentielle. Et plus précisément de la candidate à la vice-présidence. Parce qu'il faut que ce soit une femme naturellement. Chez les républicains on lorgne sur Jeane Kirkpatrick, ancien ambassadeur à l'ONU. Et chez les démocrates on cherche une Hispano, handicapée motrice, de préférence homo. C'est essentiel. Ça va être une lutte au couteau. Il ne s'agit plus de rigoler. Il s'agit de rafler les voix des *minorités*. La mère Ferraro, elle, était bien mignonne, mais, sortie de son côté pizza, elle n'avait pas grand-chose pour elle.

Pourquoi je vous raconte ça ? Parce qu'on vient de me refiler une dépêche marrante, tombée ce matin sur le fil de l'AFP. Ce sont des flics new-yorkais. Des métis. Quand ils sont entrés dans la police on leur a demandé de cocher une des trois cases marquées : Blanc, Noir, ou Hispanique. Ils ont tous opté pour la première naturellement. Résultat, aucun d'entre eux n'a eu de l'avancement. La municipalité applique depuis peu un nouveau système de quotas destiné à corriger les injustices raciales dans l'administration.

Tête des six brigadiers en apprenant qu'ils étaient de la revue ! Une seule solution : essayer de repasser la ligne dans l'autre sens. Pas facile. A présent, pour être promu sergent, il faut prouver qu'on a deux grands-parents, sinon quatre arrière-grands-parents, de race noire ou nés dans un pays de langue espagnole.

Si on m'avait dit qu'un jour j'approuverais ce genre de loi, je serais tombée les bras en croix. Remarquez, je les approuve à distance. Je ne suis pas concernée. Tandis que, là-bas, ça rouscaille ferme, croyez-moi, dans les rangs de la majorité de moins en moins silencieuse, de plus en plus furieuse de se voir fermer les portes au nez à cause de la couleur de sa peau. Elle intente procès sur procès pour discrimination raciale à l'entrée des grandes écoles et des universités. Vous allez voir, un de ces quatre matins elle va se soulever et brandir un nouveau drapeau : blanc, c'est beau.

CLAUDE SARRAUTE.

UN PROJET DE CALENDRIER SCOLAIRE POUR 1986-1987

Sept semaines d'école et deux de vacances

Sept semaines de travail puis deux semaines de vacances en alternance. Tel pourrait être le nouveau rythme de l'année scolaire 1986-1987 si l'un des projets de calendrier proposé jeudi 5 décembre par le ministère de l'éducation nationale était adopté.

Les représentants des parents d'élèves, des enseignants et les professionnels du tourisme et des transports ont été en effet consultés sur deux projets d'aménagement. Ni l'un ni l'autre ne modifie la durée de l'année scolaire, qui compte toujours 316 demi-journées de travail, tandis que les vacances restent fixées en juillet et août. Mais, tandis que le premier projet se contente d'aménager l'organisation actuelle, le second propose d'instaurer une alternance régulière entre cinq périodes de travail de sept semaines et quatre périodes de vacances de deux semaines ; il vise à mieux respecter le rythme biologique des élèves en rééquilibrant les trimestres.

Ce second canevas propose également de faire débuter systématiquement les périodes de travail le lundi et celles de congé le samedi. Fini donc les départs et retours de vacances en milieu de semaine. Enfin, ce projet envisage la création de deux zones — la région parisienne et le reste de la France, — au lieu de trois actuellement, avec un décalage de huit jours entre elles pour les vacances de février et de printemps.

Les réactions sont plutôt favorables du côté des usagers de l'école mais plus réservées chez les professionnels du tourisme.

La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) de M. Andrieu *« approuve sans réserves »* tandis que la fédération des Parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) de M. Schléret, partisan d'une réforme plus ambitieuse de la journée scolaire, *« jugerait positivement cette petite avancée si ce calendrier était adopté »*.

Les syndicats d'enseignants sont globalement favorables, mais s'inquiètent d'une importante disposition du projet qui fait commencer l'année scolaire dès le 1er septembre. C'est finalement du côté des transports que le bât blesse nettement. La perspective de faire coïncider départs et retours de vacances avec les week-ends n'enthousiasme pas la SNCF.

La décision sera prise au début de l'année 1986.

EN BELGIQUE ET EN FRANCE

Deux attentats contre le réseau de pipe-lines de l'OTAN

Deux attentats à l'explosif ont visé, à une demi-heure d'intervalle dans la nuit du 5 au 6 décembre, le réseau centre-Europe de pipe-lines de l'OTAN, long de 5 900 kilomètres.

Le premier attentat, vers 4 h 20, était dirigé contre l'oléoduc militaire d'Audenarde, près de Gand (Belgique). Une explosion — annoncée quelques minutes auparavant à la police par un appel anonyme d'un homme se réclamant des Cellules communistes combattantes (CCC) — a détruit une des chambres de contrôle de l'oléoduc sans provoquer d'incendie. Le trafic ferroviaire a été interrompu sur la ligne Audenarde-Courtrai.

Les CCC s'attaquent, pour la deuxième fois, à cet oléoduc : le 11 décembre 1984, l'organisation avait revendiqué six attentats contre des stations de pompage du réseau d'oléoducs militaires de l'OTAN.

A 4 h 50, à Versailles, un engin explosif placé sur le rebord d'une fenêtre a soufflé les cloisons et les vitres du bâtiment de l'Agence centre-Europe d'exploitation (CEOA). Le CEOA gère le réseau de pipe-lines de l'OTAN qui couvre la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la RFA. Il achemine les carburants pour le compte de ces pays ainsi que pour la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Canada.

Le réseau, selon des experts militaires, est vital pour l'approvisionnement en carburant des unités combattantes de l'OTAN. Il aurait une importance majeure en cas de conflit. L'attentat commis en France n'avait pas été revendiqué le 6 décembre en fin de matinée.

Le numéro du « Monde » daté 6 décembre 1985 a été tiré à 492 942 exemplaires

A B C D E F G

LES CHAUFFEURS DE TAXI EN GRÈVE

Le cortège de la quarante-sixième victime

Un long convoi de taxis en colère a suivi ce vendredi 6 décembre, le fourgon mortuaire transportant de Paris vers le cimetière de Plessis-Robinson (Val-de-Marne), la dépouille mortelle de M. Jean Leprêtre, le quarante-sixième chauffeur assassiné depuis la Libération. M. Leprêtre, soixante-deux ans, qui avait disparu depuis quelques jours, a été retrouvé tué de deux balles de revolver dans un fossé de la banlieue parisienne.

Toutes les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CID UNATI, artisans et coopérateurs) ont appelé leurs adhérents à rentrer au garage après les obsèques. La grève des taxis devrait donc être totale et durer jusqu'à samedi matin 7 décembre.

Les quatorze mille cinq cents taxis de la capitale sont très irrités par les embarras de la circulation, par l'insécurité et par la baisse de leur revenu. De nouveaux concurrents apparaissent, comme les radio-taxis et les taxis-scooters.

Côté sécurité, les professionnels réclament la présence de la police aux points chauds et aux portes de Paris à partir de 20 heures. Ils demandent qu'on autorise les patrouilles à contrôler l'identité des clients et que les tribunaux condamnent leurs agresseurs à des peines exemplaires.

Depuis longtemps, et tout dernièrement encore, le ministère des transports leur propose divers systèmes de sécurité, notamment une glace blindée séparant le passager du chauffeur. Ce dispositif coûte 5000 F à 6000 F. Il n'est vraiment efficace que si on lui ajoute un gyrophare et un dispositif de blocage des portes. Les chauffeurs rechignent devant une telle dépense, même les deux mille d'entre eux qui circulent la nuit, les « nuiteux », comme on les appelle. Ils demandent donc qu'on leur paye l'intégralité du surcoût, alors que l'Etat et la Ville ne leur offrent que 1500 F à 2000 F pour ces équipements de sécurité.

Enfin, les taxis doutent de l'efficacité de tels systèmes, et ils n'aiment guère modifier leurs véhicules, qu'ils utilisent à titre personnel et qu'ils entendent revendre à des conditions normales.

M. A.-R.

Sur **CFM**
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

VENDREDI 6 DÉCEMBRE
DARIE BOUTBOUL
sera
Face au « Monde »
avec CHRISTIAN VILLAIN et CLAUDE LAMOTTE

LUNDI 9 DÉCEMBRE
Allô « le Monde »
47-20-52-97
préparée par FRANÇOIS KOCH
OU EN EST L'ANTIRACISME ?
avec PHILIPPE BERNARD

M. PIERRE BÉRÉGOVOY
invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 8 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

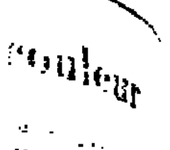
Le maire de Nevers, qui conduira la liste socialiste dans la Nièvre en mars prochain, répondra aux questions d'André Passeron et de François Renard, du *Monde*, et de Christian Menanteau et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.













PAOLO KOCH/RAPHO

Sulky en tête

Des tribunes à la piste, comment l'amateur peut mener grand trot.

LA promenade et les sous-bois, c'est bien ; la course et la piste de Vincennes, c'est mieux... C'est l'avis d'un driver dont le nom fut célèbre à Vincennes voilà quinze ans, au temps des *Kracovie, Ohé Saint Urbain, Limelight* et *Noble Epine*. Roger Vercruysse vient de créer, en Seine-et-Marne, un Centre de formation de drivers amateurs (1).

Objectif : non pas – car l'homme est sérieux – « *comment devenir le roi de Vincennes en dix leçons* », mais « *comment, en quelques semaines, découvrir et pratiquer une discipline hippique plus passionnante que la plupart des autres, ouverte à des amateurs de tout âge et de toute condition physique* ».

« *J'avais toujours été frappé*, explique Roger Vercruysse, *par le nombre d'hommes – et de femmes, car ce ne sont pas les moins passionnées – qui souhaitent s'orienter vers les courses d'amateurs et ne parvenaient pas à franchir la barrière s'ils n'avaient pas quelques accointances de l'autre côté.* »

De fait, jusqu'à la création du centre de formation, espérer passer de la tribune à la piste et du rôle de spectateur à celui d'acteur, même épisodique, était une chimère. Aucun professionnel n'acceptait de perdre du temps à former un étranger à la confrérie, susceptible de devenir peu ou prou un concurrent, alors que, déjà, dans les écuries, des centaines d'apprentis ou de lads piaffaient d'impatience. Même si quelque bonne âme acceptait de tendre un sabot coopératif, l'élève n'avait aucune chance, par la suite – à moins d'acheter un cheval, – de trouver des « montes ».

Les vicissitudes de l'heure, la régression du nombre de propriétaires, la diminution de son effectif de pensionnaires, alors que, au temps de l'expansion, il avait créé à Liverdy un centre d'entraînement conçu pour en accueillir beaucoup plus, incitèrent Roger Vercruysse à imaginer, comme une nouvelle spécialisation professionnelle, la passerelle manquant entre la tribune et la piste : son centre de formation.

Stages

Celui-ci a vu arriver ses premiers stagiaires début octobre. Le monde du trot, d'abord *très* réservé, surtout les drivers (toujours la crainte de la concurrence supplémentaire), a finalement joué le jeu. Il a considéré que la pépinière de drivers amateurs pourrait être aussi une pépinière de nouveaux propriétaires, alors que depuis la crise beaucoup d'entraîneurs doivent aller chercher leurs clients en Allemagne, en Suède, aux Pays-Bas. La puissante Union nationale des amateurs de trot a agréé le centre de formation ; les journaux hippiques ont largement annoncé sa création et ont drainé vers lui de nouveaux stagiaires. Bref, pour le centre, c'est parti.

Plusieurs formules sont offertes aux intéressés. On peut s'inscrire pour des « vacations » d'une heure ou une heure et demie. Le prix est de l'ordre de 250 F. On peut effectuer des stages de trois, quatre, six ou sept jours. On « bottine », on attèle, on drive, on panse, on « paille » les boxes, bref on est alors... attelé aux trotteurs et à la tâche huit heures durant. Prix avec un moniteur à plein temps : de l'ordre de 1 000 F par jour. Les installations du centre permettent l'hébergement complet. La vie de lad, c'est-à-dire, pour le passionné, presque la vie de château : un peu moins de 200 F par jour en supplément.

Au cours de ses six premières semaines d'activité, le centre a accueilli une vingtaine de stagiaires. Parmi eux : un médecin, un officier de marine, un informaticien, un collaborateur de la SACEM, un groupe d'ouvriers métallurgistes du Nord, turfistes passionnés, venus passer là en commun un reliquat de vacances.

Roger Vercruysse considère qu'il faut une quarantaine d'heures de dresseuse puis de sulky à un « élève » moyennement doué, n'ayant jamais tenu un cheval, pour acquérir le B.A.-BA lui permettant d'entrer en piste sans danger pour les autres ni pour lui-même. Ensuite, tout est une question de pratique, de dons, de réflexes. Roger Vercruysse propose l'élève pour le « permis de conduire » (en fait, la licence d'amateur, délivrée par l'Union nationale des amateurs de trot). Entre le permis de conduire et Alain Prost; comme entre la piste de Liverdy et Jean-René Gougeon ou Joël Hallais, il y a évidemment un monde.

Une difficulté essentielle, pour progresser – et éprouver pleinement les joies de la compétition – reste, après le stage, de trouver des « montes ». Peu de propriétaires. Les meilleurs des anciens stagiaires le mèneront à tour de rôle. Mais surtout, je pense que je vais être conduit à créer avec les anciens du centre un club exploitant un petit effectif de chevaux dans la perspective des courses d'amateurs. Les statuts des sociétés de courses admettent, depuis quelques années, les écuries collectives.

» On doit pouvoir trouver un équilibre entre nombre de copropriétaires, effectif de l'écurie collective et nombre de courses susceptibles d'être disputées par cet effectif, tel que, pour la même dépense qu'un autre loisir – par exemple la chasse ou les sports d'hiver, – l'amateur ait le plaisir de venir entraîner ses chevaux chaque semaine et de les mener en course cinq ou six fois par an, davantage si l'écurie réussit à se développer. Le programme des sociétés de courses réserve aux amateurs, dans l'ensemble de la France, quelque huit cents épreuves par an. Il y a de quoi faire... »

Les sensations du kart

Si l'objectif évoqué par l'animateur du centre de formation est atteint, je peux garantir aux futurs drivers amateurs beaucoup de plaisirs.

J'ai moi-même participé, voilà plusieurs années, à des courses d'amateurs. Deux autres passionnés, le journaliste hippique Emmanuel Ponchon et le député-maire de Chaumont, Jean Masson, avaient constitué avec moi, avant la lettre, un petit groupe comme celui auquel pense Roger Vercruysse. Je me souviens de notre première expédition. C'était à Dozulé, au cœur de la Normandie trotteuse. Le roi (qui était alors Henri Levesque, le propriétaire de *Masina, Oscar RL, Roquépine*, etc.) n'était pas notre cousin. Jean Masson avait gagné, avec *Laïs II*. J'ai toujours soupçonné qu'un discret mot d'ordre avait circulé au vestiaire, afin qu'il n'emportât pas de la piste de Dozulé un mauvais souvenir. Il était alors secrétaire d'Etat, et les courses avaient déjà besoin de beaucoup de sollicitude de la part du gouvernement.

Personnellement, je laissai échapper une victoire à Graignes où ma partenaire était *Lycaste*, qui allait acquérir la gloire au haras en donnant le jour à l'excellent *Borgia III*, aujourd'hui étalon. Je pris ma revanche à Rânes.

Driver en course est grisant. Le halètement des chevaux, les cris des drivers les encourageant, la lointaine rumeur des tribunes, le sifflement du vent dans les crinières et sur les casaques, le bruit des roues sur la piste (comme un déchirement d'étoffe) et – surtout – la rage de gagner, suscitent un état second.

On est si près du sol (le siège du sulky est juste au-dessus de l'axe des roues) que celui-ci paraît défiler à une allure vertigineuse. Si vous avez tâté du karting à une époque où ces petites voitures poussaient sur chaque coin de plage, vous avez éprouvé une sensation analogue : à sulky, *comme en kart*, à cause de la proximité du sol, on croit être lancé à la poursuite de Prost ou de *Lauda, dans les Hunaudières*, alors qu'on est à vitesse très modérée : les chevaux des courses d'amateurs trottent aux environ de 42-45 kilomètres/heure.

Autre effet d'une assiette du driver se situant juste sur l'axe des roues : le poids n'a pratiquement pas d'incidence sur l'effort demandé au cheval. Alors qu'une carrière de cavalier, même amateur, est compromise au-dessus de 60 kilos, on a vu des cracks drivers n'éprouver aucun complexe (et apparemment aucune baisse de réussite) de leurs plus de 80 kilos. Si le cheval est docile – on dit : « bien mis » – (sinon, aïe ! pour les épaules...), il n'y a pratiquement pas d'effort physique. En sorte que l'âge n'a pas plus d'importance – du moins au niveau des courses d'amateurs – que le poids. La discipline est ouverte aux jeunes jusqu'à soixante-quinze ans. Paul Viel, naguère, la fit sienne jusqu'à cet âge, et dans des courses de professionnels.

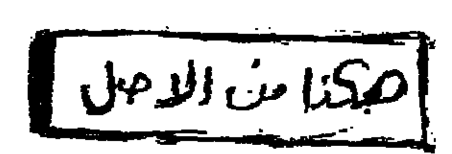
Il faudrait encore évoquer les plaisirs des soirs de victoire avec des concurrents amis, ceux des solides déjeuners d'après l'entraînement, l'espèce de spéculation intellectuelle qui fait considérer chaque jour les performances des concurrents potentiels, pour ajuster en permanence les chances de son propre cheval et aider à lui trouver le meilleur engagement ; plus tard, s'il s'agit d'une jument, le plaisir de découvrir ses poulains... Plus j'écris, plus j'y pense : si je redevenais stagiaire ?

LOUIS DÉNIEL.

(1) A Liverdy. Tél. : 64-25-61-47.

LIRE

Supplément au numéro 12 708
Ne peut être vendu séparément.
Samedi 7 décembre 1985.



Rodéo aux arçons

PLUS de deux cents poneys envahiront cette année le Salon du cheval. Cet *impressionnant troupeau ne suffira* pas cependant à satisfaire la foule des enfants qui rêvent d'enfourcher ces petits chevaux et de se donner ainsi, l'espace d'un court baptême, des frissons de cow-boy. Les pauvres bêtes auraient sûrement terminé le Salon sur les genoux sans le renfort *inopiné* d'un congénère monté sur rotules : entièrement mécanique, infatigable, ce cheval de fer tiendra la vedette, huit jours durant, sur le stand du Poney-Club de France.

« Il a été conçu par un Américain à l'usage des écoles de rodéo, explique Philippe Audigé, responsable de l'animation poneys pendant le Salon. *Acheté en Californie par un particulier, il a été mis à notre disposition pour une animation gratuite qui devrait permettre à des milliers d'enfants de goûter aux sensations de la monte. »* Car le cheval, baptisé « Poney-Rodéo », n'a rien de commun avec les montures frustes qui, en échange d'une pièce de monnaie, ont donné et donnent encore le mal de mer à des générations de bambins à la *sortie des centres commerciaux*. Un entrelacs compliqué de pistons hydrauliques, dissimulé sous une robe en carton-pâte, en fait un cheval aussi vrai que nature. Il marche, trotte, galope, botte et se cabre à la demande.

Pour réalistes qu'elles soient, ces diverses simulations sont sans danger pour les novices. Le cheval est mécanique, pas automatique. *« Le manipulateur peut à tout moment interrompre le fonctionnement du « Poney-Rodéo » s'il constate qu'un enfant est en difficulté »,* précise M. Audigé. De plus, d'épais *tapis de mousse* disposés autour du cheval, dont le gabarit est celui d'un double poney, éviteront aux téméraires, tentés par les émotions fortes du rodéo, de garder un souvenir cuisant de leur expérience.

● Parc des expositions de la Porte de Versailles (stand 733, allée V, bâtiment 8). Du 7 au 15 décembre, de 10 h à 19 h.

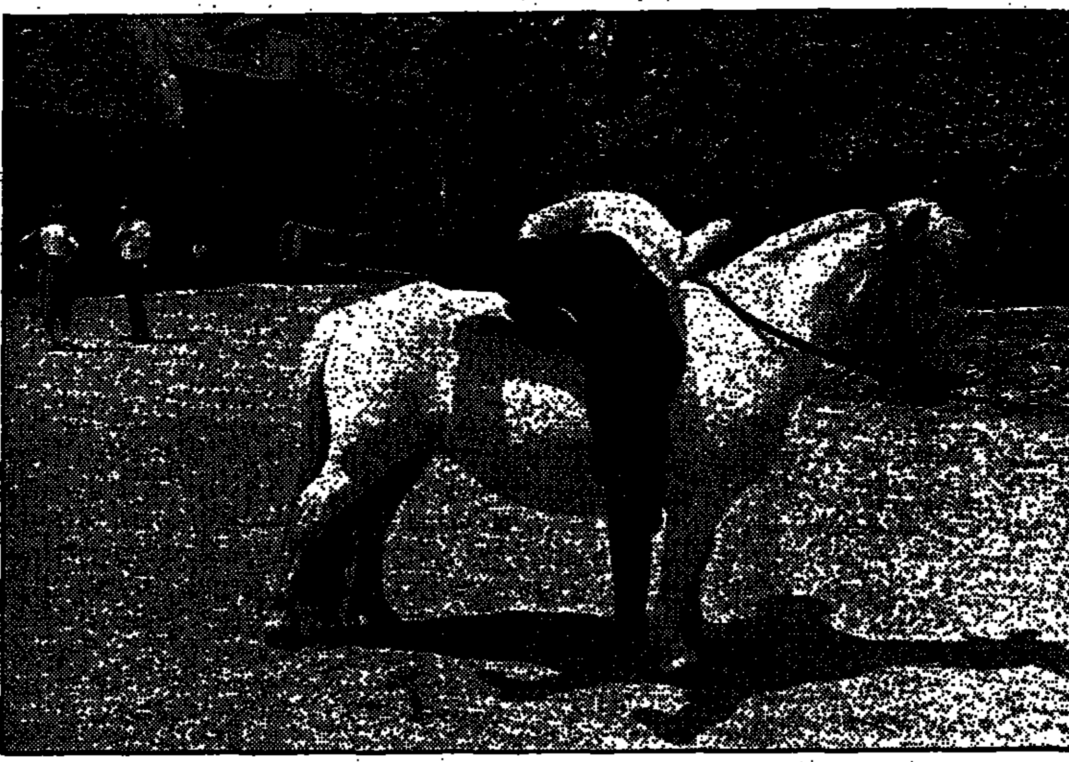
Crinières blondes et bottes de caoutchouc

Avant la grande aventure équestre, le poney.

ILS s'appellent Pamela, Brin d'avoine, Mousse, Havane ou Pétale. De jolis poneys noir et gris, à la houpe de crins abondante, autour desquels s'affairent des bambins, âgés de huit ou neuf ans. Pour Céline, Alexandra, Eglantine ou Michael, bottés et bombe sur la tête, c'est une première « mise en selle ». Chacun dans son box, ils brossent d'abord l'animal. Puis, sous le regard anxieux ou perplexe de quelques mamans, les enfants tentent de harnacher leur monture.

Eglantine a un peu peur de se faire coincer contre le mur. Havane est nerveux et donne bien du mal *à ce bout d'homme qui* veut lui glisser le mors entre les dents. Pour ces futurs cavaliers, il s'agit de placer une bride sur la tête du poney pour pouvoir, ensuite, le diriger. Dans cette vieille casemate du bois de Vincennes, occupée il y a bien longtemps par l'armée, résonnent alors les maîtres mots de l'hippologie : filet, boucle, sangle, sous-gorge, têtière et gourmette.

Bref, on est au pied du mur. On piétine le foin. On va et vient autour de la bête. Les cravaches tombent à terre. Les casques, pourtant bien posés sur les petites têtes, dodelinent. On tremble un peu. Mais on respire très fort, on *glisse ses bras autour du cou du* poney et on sangle. La muserole est placée, l'embouchure bien disposée et la selle serrée. Tout est enfin prêt pour gagner le manège... sauf pour ce pauvre Brin d'avoine, un beau shetland, qui se retrouve avec son frontal derrière les oreilles, droites comme des antennes, *« alors qu'il doit être devant »*, explique Christine, la monitrice. Une erreur vite réparée. Et Brin d'avoine, ainsi que ses copains, quitte l'écurie pour gagner le manège.



Première mise en selle.

Fiers mais crispés

La petite troupe, l'air grave, tient solidement les rênes. *« Reprise sans étriers »*, avait prévenu la monitrice. Allégrement, les gamins sautent sur la selle. Une fois bien calés, ils sont fiers *mais crispés*. Enfin, ça y est, on tourne. Les poneys sont de hauteurs inégales. Les cavaliers *« donnent des jambes »*. On voit alors, c'est selon, don Quichotte ou Sancho Pança. On apprend aussi. Le strict *« rêne d'ouverture droite »* pour les adultes devient ici *« les ongles de la main droite tournés vers le ciel »*.

Accoudés à une porte-fenêtre, quelques parents suivent l'évolution de leur rejeton. Chez ces pères et ces mères de famille, il y a ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. *« Dorothée, reste droite et tiens les crins ! »*, lance à sa fille, avant le départ de la ronde, cette maman « cavalière ». Les autres sont tout simplement ravis de voir l'héritier juché sur un poney, avant, songent-ils, la grande aventure équestre. Un vieux rêve, enfin assouvi.

Installé dans le bois de Vincennes, non loin du Parc floral, Bayard équitation-UCPA (1) possède aujourd'hui plus de cent chevaux, dont vingt-quatre poneys. Quatre cents enfants sont inscrits au poney-club. La vogue ne cesse de grandir. On peut monter à partir de six ans, une paire de *bottes en caoutchouc et* une bombe suffisent. L'âge limite pour les adolescents est de dix-sept ans. Les choses sérieuses commencent à huit ans.

Après avoir fait la connaissance du matériel et des soins à donner à l'animal, l'apprenti cavalier découvre alors véritablement le monde du cheval. Le contact avec l'animal est particulièrement mis en valeur. Puis on passe à l'apprentissage de la technique. Une pédagogie basée sur le jeu. Simple et facile. Quoi de plus aisé pour apprendre à se servir de ses mains et de ses jambes que de tenter de rattraper un autre cavalier parti au pas, au trot ou au galop ? L'instruction est sanctionnée, pour ceux qui le désirent, par différents examens appelés Etrier de bronze, Eperon de bronze et Etrier d'argent.

A Bayard, *on apprend aussi* la voltige. Pas de cavalcades fantastiques – on est trop jeune, – mais des sauts au-dessus du poney arrêté. *« L'enfant se décontracte dans son rapport avec l'animal »*, confie M. Jean-Pierre Ducarroir, responsable du centre équestre.

La taille des poneys varie entre 1,07 et 1,48 m. Le poney est plus rustique et plus résistant que le cheval traditionnel. Son caractère est également plus marqué. Il existe différentes races de poneys. Du pottok (Midi-Pyrénées) au merens (Ariège), sans oublier notamment le connemara, le dartmoor, le welsh et le highland dont les zones d'élevage se trouvent en Grande-Bretagne. Le halflinger (Autriche), le fjord (pays scandinaves) et l'islandais apparaissent également dans les box. L'avenir du poney est donc assuré. Les enfants lui ont donné son second souffle.

JEAN PERRIN.

(1) Bayard équitation-UCPA, 2, avenue du Polygone, 75012 Paris. Tél. : 43-65-48-87.

Poney-club : abonnement trimestriel, 470 francs (enseignement, prêt du matériel et assurance).

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

06600 ANTIBES

700 m plage
HOTEL MERCATOR ★★★
18 studios, cuisinette, s.d.b., w.-c., tél., salon télé. Parking, parc.
Oct. à avril, 8 j. 550 F par personne.
120, chemin des Groules. Tél. (93) 33-58-75.

06310 BEAULIEU-SUR-MER

LE VICTORIA ★★
80 chambres SDB/WC
Pension - 1/2 pension - sélect.
Jardin. Ascenseurs. 2 salons TV - Bar.
Tél. (93) 01-02-20. Télex 470303 F.

06500 MENTON

HOTEL DU PARC ★★★
Tél. : 93-57-66-66
Près mer. Centre ville. Parking.
Grand jardin. Cuisine réputée.
Dépliant sur demande.

HOTEL MODERNE ★★NN
Près mer. Sans pension. Tél. 93-57-20-02.
Réouverture mi-janvier.

HOTEL-VILLA NEW-YORK 2 ★★
« LOGIS DE FRANCE ». Ch. tt confort, TV, tél., cadre romantique, parking clos, parc exotique, à 100 mètres du port et des plages. Forfait 7 jours/7 nuits en 1/2 pension à partir de F 1150. Cuis. du patron. Avenue K.-Mansfield, 06500 MENTON.
Tél. : 93-35-78-69.

HOTEL DU PIN DORÉ ★★
Tél. (93) 28-31-00
Chambres et petits déjeuners
Confort et accueil réputés
Le meilleur emplacement de Menton. Centre ville et bord de mer. Près du casino. Jardin ensoleillé. Piscine d'été. Bar. Salons de TV. Tél. direct. Parking.

Montagne

01410 MIJOUX (Monts-Jura)

HOTEL LES EGRAVINES
Tél. : 50-41-30-65
Pour vos vacances en hiver
« SPÉCIAL NOËL »
Forfait 12 jours et semaine, accompagnement et matériel de ski de fond gratuits. Réveillon.

05460 RISTOLAS (Hautes-Alpes)

HOTEL LES ETERIOUS ★★★
8 chambres. Cuisine familiale. Accueil chaleureux. Skiez soleil dans le Queyras
Tt compris Alpin 1 900 F - Fond 1 550 F
Disponibilités ttes périodes
Tél. : 92-45-76-07

05490 ST-VÉRAN (Hautes-Alpes)

LE VILLARD - *Tél. : (92) 45-82-08*
Ch. et duplex avec cuisinette 2 à 6 pers. Piste fond. Janv. à partir 450 F pers./sem.

Provence

ROUSSILLON - 84220 GORDES

VOTRE ÉVASION DE FIN D'ANNÉE
au MAS DE GARRIGON ★★★
Le petit hôtel de charme du Luberon.
DINER GASCON AUX CHANDELLES
LE 31 DÉCEMBRE 1985 à 21 h 30
Renseig. et réservations : 90-75-63-22.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LEYSIN (Alpes vaudoises)
1250 - 2000 m. La station suisse la plus proche de Paris (4 h 30 par le TGV). Accueil et qualité suisses à prix français. Hôtels ttes cat. 1/2 pension dès 185 FF env. Forfaits ski : hôtel 7 jours 1/2 pension + 7 jours remontées mécaniques env. 1405 FF. 10 % de réduction janv. et mars.
Renseignements par
OFFICE SUISSE DU TOURISME
11 bis, rue Scribe, F-75009 PARIS
Tél. (1) 4742-45-45 ou offres détaillées
OFFICE DU TOURISME
CH-1854 LEYSIN.
Tél. : 19-41/25/34-22-44

HOTEL MONT-RIANT ★★
40 lits. Confort. Ascenseur. Accueil chaleureux, soins attentifs. Cuisine de haute qualité. Pens. compl. 55/73 FS selon chambre et période (env. 200/270 FF). Tél. 19-41/25/341235, CH-1854 LEYSIN.

Pour vos sports d'hiver
HOTEL SYLVANA ★★★
Situation exceptionnelle à 50 m des pistes de ski et à 300 m du centre. Toutes les chamb. av. bains, w.-c. et tél., balcon sud. Fam. L. BONELLI. T. 19-41/25/341136
CH-1854 LEYSIN.

CH3962 MONTANA-VALAIS-SUISSE

HOTEL DERBY ★★★
L'hôtel au petit déjeuner soigné. A 100 m du téléférique Violettes-Plaine-Morte 3000 m. Vacances à des prix sensationnels, 40 à 45 FS (env. 155 à 175 FF) par pers. Restaurant à l'hôtel. Situation plein sud. Plat du jour à 15 FS (env. 58 FF).
Tél. 1941/27 41 32 15

3920 ZERMATT-VALAIS

HOTEL HOLIDAY ★★★
Apparthôtel avec service d'hôtel, 60 lits. Situation tranquille à proximité du funiculaire Sunnega. Tous les studios avec balcon, cuisinette, réfrigérateur, bains, w.-c., radio. Hall d'accueil avec bar. Entrée gratuite dans une piscine couverte. Prix spéciaux déc. et janv. dès 70 FS (env. 250 FF), demi-pension.
Tél. 1941/28/67 12 03 Fam. R. Perren.

TOURISME

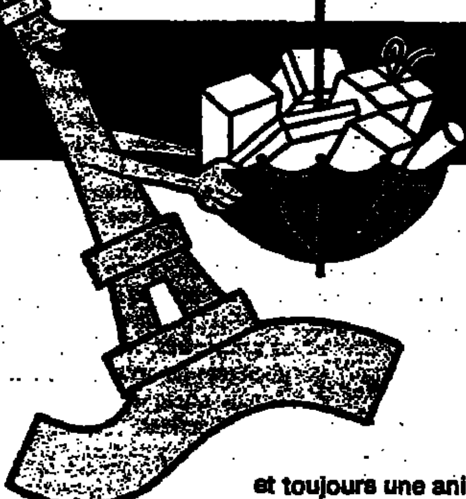
NOËL - Randonnée pédestre en garrigue languedocienne
SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT
Grotte des Demoiselles - 27/12 au 1/1.
P. DAINAT, 19, av. Saint-Lazare
34000 MONTPELLIER – 67-72-16-19

SKI DE FOND
SUR LE HAUT PLATEAU ARDÉCHOIS

LA FERME DE LA BESSE XV[e] s.
Accueil stages tous niveaux.
Docum. gratuite sur demande :
MÉJEAN Gérard,
LA BESSE, 07510 USCLADES RIEUTORD.
Tél. 75-38-80-64.







Paille ou picotin

Achat, entretien, frais divers : les comptes du propriétaire.

L'ÉQUITATION, c'est bien. Avoir un cheval à soi, c'est mieux. Ils sont nombreux à réaliser ce rêve, à peu près la moitié des pratiquants. Dans les centres équestres, il y a 39 % de chevaux de propriétaires pour 41 % de chevaux de club, et il faut y ajouter les propriétaires indépendants, non recensés, nombreux surtout à la campagne. Achat-passion ou achat-raison, pour les forcenés de concours ou les fans de balade en forêt : la palette est variée et les motivations multiples avant d'arriver à cette alchimie bizarre, un homme et un cheval.

Pourquoi décide-t-on un beau jour de devenir *« propriétaire »* ? Quand on est né cravache à la main, familiarisé très tôt à l'odeur du crottin, doué et passionné, le chemin est tout tracé. Pour Valérie, vingt-trois ans, étudiante vétérinaire, *« tout cavalier, à un certain niveau, est tenté d'avoir un cheval à soi »*. Elle possède un trotteur en pension au club hippique de Fontenay-le-Vicomte, qui lui a coûté le prix d'une Mini-Austin neuve, et elle le monte cinq jours sur sept. Pour cette race de cavaliers, le choix s'impose après avoir passé le deuxième degré : acheter un cheval ou s'arrêter. Si les finances suivent, car la barre est haute à ce niveau : de 25 000 F à 35 000 F et au-delà... Commence alors le circuit du concours d'entraînement, du dressage, de la compétition officielle. Un rythme qui use les chevaux, changés à mesure de la progression, et parfois les cavaliers, saturés de sortir tous les dimanches...



Le pré, la formule la plus économique.

Changement de cap ! Le cheval-liberté, l'équitation sauvage et le retour à la nature, c'est un autre rayon. Vous voulez un cheval pour le plaisir, pour avoir une relation plus étroite avec l'animal, initiateur et complice, pour la joie des balades entre amis, les grands espaces et les longues randonnées... Mais pas de précipitation, prenez le temps de désirer votre *« meilleur ami »*. Il est recommandé de bien *« se faire la main »*, au moins un an, avant de tenter l'aventure.

Le problème, c'est de savoir quel cheval à quel niveau. Seul un professionnel peut évaluer les deux éléments du choix. Neuf fois sur dix, l'acheteur potentiel demande l'avis du moniteur ou du directeur de son club. *« Notre rôle,* explique par exemple M. Huart, de l'Association de tourisme équestre à Esterhazy-Etiolles (Essonne), *est de faire coïncider les capacités du cavalier et les qualités du cheval. On s'arrange pour faire un mariage réussi et durable. Notre présence sécurise le client, on est là pour détecter d'éventuelles tares (malformations, folie). »*

Des conseils précieux également pour tempérer les coups de foudre. Témoin l'aventure de Jean-Paul, trente ans, cavalier débutant, tombé amoureux d'une superbe appaloosa de trois ans, qu'il achète 10 000 F à crédit. Mais pour le débourrage (habituer le cheval au mors, à la selle, et au cavalier), c'est l'échec.

Au pré, au pair, en pension

Depuis, le fougueux Jean-Paul s'est recyclé dans le 4 × 4 ! Le niveau du cavalier va déterminer l'âge et la race du cheval. *« A jeune cavalier, vieux cheval... »*, l'adage circule souvent entre les paddocks. *« Quand on monte,* poursuit M. Huart, *il y en a toujours un qui apprend à l'autre. »* Conclusion : dans l'optique cheval-loisirs, il est fortement conseillé de s'orienter vers le créneau six-dix ans. Pour les *« petits cavaliers »*, mieux vaut en effet un cheval qui a déjà *« jeté sa gourme »*. A cet âge, l'animal est dressé, il a eu les maladies qu'il devait avoir. Et le prix a baissé d'autant.

La race, maintenant. Les pur-sang, fragiles, à caractère ombrageux, sont à proscrire. On va au plus simple : un cheval petit (environ 1,60 mètre), résistant pour éviter les soins vétérinaires, rustique, sobre, docile. Toutes qualités qui faciliteront son entretien. L'inconvénient, c'est qu'ils ne sont pas légion sur le marché, ce qui freine d'ailleurs le développement du cheval de loisirs. En France, on fait des Ferrari, pas des 2 CV... Optez donc pour le cheval de selle (croisement d'une jument et d'un étalon reconnu), un double poney, un andalou, un camargue, ou un réformé de course (impropre à la compétition)... Il faut compter une mise de départ de 10 000 F à 20 000 F (le tarif de la boucherie est aux environs de 7 000 F).

Qu'il soit fourni par un marchand de chevaux ou par un éleveur, le cheval doit être essayé à plusieurs reprises. Il faut aussi prévoir une possibilité d'échange (plus aisée chez le marchand, qui a un plus grand choix). Il est encore possible d'acheter un cheval de club qui vous est familier. Dans les centres qui font de l'élevage, comme celui de Fontenay-le-Vicomte, en Essonne, l'acheteur a tout le loisir de peser son choix... Dans tous les cas de figure, il faut de toute façon de la patience (le temps d'ajuster l'offre et la demande) et de la prudence (traiter avec les gens fiables, reconnus sur la place).

Quand la jument rêvée est enfin achetée, il faut décider de la suite. Tout dépend de l'endroit où vous habitez. En campagne, la tendance est de mettre l'animal au pré. Le sien, ou celui du fermier voisin. Cette formule est bien sûr la plus économique (environ 600 francs par mois). Mais les cavaliers de Paris, de la région parisienne et des grandes villes doivent recourir aux centres équestres. Ceux-ci accueillent les chevaux au pair, en demi-pension ou en pension complète. Un peu comme à l'hôtel...

Au pair, le cheval réside gratuitement dans le centre hippique où il sert de cheval de club. Son cavalier n'a droit qu'à quelques heures par semaine. Seul avantage de cette formule, souvent source de conflit, sa gratuité. La demi-pension, en revanche, peut être un stade intermédiaire intéressant pour les hésitants, les gens qui n'ont pas beaucoup de temps ou d'argent. Le propriétaire paie la moitié des frais, qu'il partage avec un ou deux autres cavaliers de même niveau utilisant la monture. La pension est de loin la solution la plus intéressante et la plus répandue près des grandes villes. Les prix pratiqués sont fonction des prestations et des installations du centre.

Il est important qu'en cas d'absence l'animal soit mis au travail. Un cheval qui ne sort pas ou ne travaille pas chaque jour est malheureux et dangereux. En moyenne, le prix de la pension mensuelle est de 1 350 francs (chiffres de 1984 du Groupement hippique national), et elle s'élève à 1 770 francs pour Paris et la région parisienne. Les frais annexes, comme l'équipement de départ pour le cheval (selle, filet, jeu de guêtres, de bandes, une ou deux couvertures, soit 5 000 francs environ), alourdissent les dépenses de la première année. Et il faut y ajouter l'assurance (au tiers, mortalité, parfois accidents : 500 à 1 000 francs/an), le ferrage, nécessaire toutes les six semaines (environ 250 francs), les frais de vétérinaire (300 à 500 francs environ par an).

Au total, après la mise de fonds, un cheval à soi revient, avec la pension, prix moyen et frais annexes, à 1 700 francs par mois. La rentabilité est effective si l'on monte plus de quatorze heures par semaine. Improbable pour les pratiquants du week-end, mais réel pour le cavalier qui part en randonnée équestre pendant les vacances. Cher, un cheval ? C'est juste le prix d'une passion.

NATALIE LHOSTE.

● Fédération équestre française : 164, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 42-25-11-22.

● Union nationale des propriétaires de chevaux de selle, 3, rue de Marly, 78000 Versailles. Tél. : 39-50-88-48.

● Guide *« Où monter à cheval, où acheter un cheval, où s'équiper »*, Guides équestres, Caroline Algosi, 5, rue Alexandre-Cabanel, 75015 Paris. Tél. : 43-06-45-00. (Adresses par race.)

● Association nationale pour le tourisme équestre et l'équitation de loisirs (ANTE), 15, rue de Bruxelles, 75009 Paris. Tél. : 42-81-42-82.

Le facteur cheval

« NOUS sommes le plus prestigieux des sports populaires », commentait M. Jean-François Chary, président de la Fédération équestre française (FEF), jeudi 28 novembre, à la lecture des résultats d'un sondage réalisé par la SOFRES sur les « Français et l'équitation ». L'équitation arrive en effet en cinquième position parmi les sports qui attirent le plus les Français, derrière le tennis, le football, le cyclisme et la natation, mais avant le rugby et la voile, le ski n'ayant pas été pris en compte par ce sondage.

Pour plus d'un Français sur deux, le cheval fait d'abord penser aux randonnées et promenades en forêt. 85 % des interviewés estiment que l'équitation est *« un sport idéal pour ceux qui aiment la nature et les animaux »*. Cheval-nature, mais aussi cheval-spectacle : les retransmissions télévisées d'événements hippiques sont suivies *« à chaque fois »* ou *« de temps en temps »* par deux Français sur trois, et 62 % des personnes interrogées souhaiteraient assister à des manifestations équestres.

Autre traduction du regard sympathique que les Français portent au cheval, 53 % d'entre eux aimeraient que leurs enfants pratiquent l'équitation. Inutile de chercher plus loin les raisons du succès populaire du Salon du cheval et du poney, dont la quatorzième édition se déroule à Paris du 7 au 15 décembre.

Porte de Versailles, le palais des expositions devient palais de la découverte. Chaque jour, des animations-spectacles et des présentations permettront une approche par le plus grand nombre de l'équitation aux milles facettes : attelage, voltige, endurance, polo, horse-ball, poney, concours complet, saut d'obstacles, dressage...

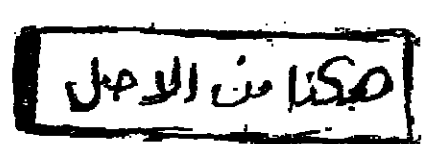
Il y aura aussi des compétitions officielles : concours d'élevage, journées internationales du cheval arabe, concours de sauts d'obstacles.

D'un stand à l'autre, les visiteurs pourront vérifier que le monde du cheval n'est pas aussi snob qu'ils le croient (57 % selon le sondage SOFRES), et que ce loisir est moins cher qu'ils le craignent. *« L'heure d'équitation coûte en moyenne de 35 F à 52 F »*, dit M. Chary, ajoutant : *« Si les centres équestres communaux avaient les mêmes subventions que les piscines, nous ferions monter des milliers de gens gratuitement. »*

● Parc des expositions de la Porte de Versailles (Halls 6, 7, 8), du samedi 7 au dimanche 15 décembre, de 10 h à 19 h. Entrée 30 F (réductions pour groupes, moins de seize ans, et gratuité pour les moins de cinq ans.)







Lumières du solstice

Dans la nuit d'hiver, les éclairs de la mythologie.

SOUS le signe du Sagittaire, la titane Phoebé, épouse du roi des Gémeaux, donne naissance à Leto, la reine de la nuit. De Leto et de Zeus naîtront Apollon, le dieu solaire, et Artémis, maîtresse de la Lune. C'est donc au plus profond du solstice d'hiver, au cœur de la nuit, que sont conçus le soleil et la lumière. Les fêtes de la lumière, en décembre, ont pour fonction rituelle de préserver ce feu souterrain en gestation, jusqu'à l'éclosion de la vie au printemps.

Telle est la Saint-Eloi du 1er décembre. Orfèvre, conseiller de Dagobert, puis évêque de Noyon, Eloi est le patron des travailleurs du feu, métallurgistes, fondeurs et forgerons notamment. Les maréchaux-ferrants lui attribuent un miracle étonnant. Passant un jour devant une forge, Eloi lit sur l'enseigne : *« Maître par-dessus tous les maîtres, je forge un fer en deux chaudes. »* Eloi entre, regarde le forgeron qui ferre un cheval pendant qu'un apprenti tient le pied de l'animal. *« Moi,* dit-il, *je ne ferais pas comme cela. »* Sur ce, il s'approche du cheval, lui tranche le pied qu'il va serrer dans l'étau, cure le sabot, place le fer étampé, plante les clous, crache sur les chairs à vif, et ajuste le tout. Rien ne paraît plus de l'opération. L'orgueilleux forgeron veut faire de même, et le cheval manque mourir exsangue. Cette légende a des racines mythiques, puisque le cheval est un animal de feu, coursier du Soleil.

Eloi a une autre spécialité : jeter dans le foyer des vieillards qu'il transforme en jeunes gens. C'est là une allusion alchimique à la transmutation. Décembre, c'est l'équivalent du plomb froid et humide de l'Œuvre au noir. La coction est lente qui produira le Grand Œuvre, l'or du printemps.

Des confréries de Saint-Eloi existent encore dans toute la France, à Noyon, à Béthune, à Chaptelat en Limousin (lieu de naissance d'Eloi), à Saint-Amand-Montrond, ainsi qu'en Normandie et en Provence. Il en est aussi de puissantes à Anvers, à Meise (près de Bruxelles), en Rhénanie, au Danemark et en Italie.

A Saint-Amand-sur-Cher, vieux centre métallurgique, le précédent bâtonnier de la confrérie locale, M. Marcel Danjon, plombier, a cédé à l'occasion des fêtes de saint Eloi, chaque 30 novembre, la statue de saint Eloi à son successeur, M. Dubuisson, qui l'hébergera chez lui en 1986. Saint Eloi, installé à l'arrière d'une voiture découverte, a été conduit à l'église Saint-Roch, puis promené à travers la ville jusque chez le nouveau bâtonnier. C'est un privilège, puisque la statue porte bonheur à ses hôtes.

Un saint pour les objecteurs de conscience

Les réfractaires au feu et aux armes, donc au service militaire, ont aussi leur rituel au 1er décembre. Ils vont à Saint-Besse, dans le val d'Aoste : Besse est le protecteur des objecteurs de conscience depuis son assassinat par deux soldats montagnards, alors qu'il surveillait ses moutons du haut d'un piton rocheux. Les candidats à la réforme feront étape dans la cité d'Aoste, au pied du tunnel du Mont-Blanc, côté italien. Là, on leur indiquera la route, puis les sentiers qui mènent au piton de Saint-Besse, à plus de 2 000 mètres d'altitude. Le chemin est long, parfois impressionnant, mais sans danger.

Parvenus au pied du piton, vous en faites neuf fois le tour avant de grimper au sommet par une échelle de fer fichée dans la roche. Là-haut, à 30 mètres d'à-pic, il est recommandé de baiser une croix de fer au bord même du précipice. En redescendant, détachez avec votre couteau des parcelles de roche, dites « pierres de saint Besse » que vous porterez autour du cou pendant les « trois jours ». Si le temps ne le permet pas, cette randonnée en montagne peut également être effectuée le 10 août.



ALINARI-GIRAUDON

Sainte Lucie s'est arraché les yeux

Mercredi 4 décembre, c'est la Sainte-Barbe, patronne de la foudre et du feu fulgurant, protectrice des mineurs et des pompiers. Elle vivait en Asie Mineure au troisième siècle. Son père voulait la violer ; elle s'enfuit, fut rattrapée, torturée pendant trois jours, eut les seins découpés au rasoir et périt décapitée. Elle venait de rendre l'âme quand son père fut réduit en cendres par la foudre. Depuis lors, Barbe préserve de l'orage et de la mort subite ou foudroyante. Au dix-septième siècle, un habitant de Nimègue, aux Pays-Bas, *« s'était percé le cœur d'un coup de couteau ; néanmoins, il eut le loisir de recevoir les derniers sacrements grâce à une prière à sainte Barbe ; après quoi, il fit signe qu'on retirât le couteau, et incontinent il mourut. Le duc de Gueldre, qui était présent à ce spectacle, commanda que le cadavre fût ouvert, et l'on trouva le cœur entièrement transpercé »* (1).

La Sainte-Barbe est l'occasion de festivités chez les mineurs et chez les pompiers. Ces derniers ont droit, le 4 décembre, à un festin, suivi le plus souvent d'une soirée dansante. Les mineurs commencent les cérémonies le 3 décembre au soir en chantant le refrain :

Buvons, le ciel nous l'inspire,
Sainte Barbe à ta santé,
Vin rouge pour ton martyre,
Blanc pour ta virginité.

En Bretagne, il était d'usage d'allumer autant de chandelles qu'il y avait de mineurs ; chacune était attribuée nominativement. Le 5 au matin, on allait voir si toutes étaient consumées. Celles qui s'étaient éteintes sans avoir brûlé présageaient un accident dans l'année pour le mineur concerné.

Le haut lieu de sainte Barbe est Sainte-Barbe-en-Auge, dans le Calvados, entre Caen et Lisieux, tout près de Mézidon. Une relique y est déposée. On peut aussi aller au Faoüet, dans le Morbihan. Le seigneur de Toulbodou y fut préservé en 1489 d'un violent orage suivi d'un éboulement. En remerciement, il fit élever un oratoire dominant la rivière d'Ellé. Plusieurs chemins y mènent. Le plus ancien part du village, à côté d'une maison ornée d'une statue de la sainte.

Mais je vous conseillerais plutôt une belle balade hors des sentiers battus, jusqu'à une mine de fer désaffectée, au-dessus de Vicdessos, dans l'Ariège, à 15 km de Tarascon. Prenez la route de Sem, un minuscule village haut perché. De là, un sentier muletier empierré monte aux mines. Au troisième tournant en épingle sur la gauche, continuez tout droit, engagez-vous dans un bosquet jusqu'à une petite clairière en terrasse. Une croix de sainte Barbe marque la gueule d'un trou béant et glacial. C'est une ancienne galerie. Le site, désert, est sublime.

Vous redescendrez par le chemin qu'empruntaient les convoyeurs du fer, au long du ruisseau montagnard que vous verrez sourdre au chevet de l'église de Sem. Au bout de 400 à 500 mètres, attention à la frêle passerelle de bois vermoulu que vous devrez franchir. Le ruisseau se transforme juste après en une cascade de plusieurs dizaines de mètres. Le sentier, tout à fait praticable, serpente ensuite contre la cascade, en une série de lacets.

Début décembre, vous pourriez aussi faire un saut dans les régions de l'Est ou en Allemagne pour les fêtes de la Saint-Nicolas, le Père Noël des petits Germains, Alsaciens et Lorrains. Le soir, les enfants déposent au pied de la cheminée leurs souliers cirés, une carotte pour l'âne du saint, et un verre de vin pour Nicolas. Au matin, les enfants prétendument sages découvrent des cadeaux et le traditionnel pain d'épice. Les gosses plus remuants trouvent un martinet laissé par le père Fouettard, fidèle compagnon de Nicolas.

Comme le Père Noël et son feu dans la cheminée, Nicolas est un personnage solaire. Il est né en Asie Mineure, là même où Leto accoucha d'Apollon et d'Artémis. Evêque de Myre, Nicolas partage avec Apollon le pouvoir de révéler sa volonté dans les songes des hommes. La date du 6 décembre coïncide avec les fêtes de Patare en l'honneur des jumeaux de Leto.

Les reliques de Nicolas sont à Bari, en Italie, mais un doigt a été déposé en Lorraine, à Saint-Nicolas-de-Port, près de Nancy. Le 5 décembre au soir, des files de pèlerins porteurs de flambeaux défilent dans la ville. Mais les garçons ne se déguisent plus en loups-garous pour se jeter en hurlant sur les filles et les fouailler en simulacre de fécondation !

Les fenêtres de Lyon

Le 8, c'est Lyon qui est illuminé, en l'honneur cette fois de *l'Immaculée Conception,* protectrice de Fourvières. Par chance, le 8 décembre tombe cette année un dimanche. Laissez vous tenter : le soir, toutes les fenêtres de la cité sont illuminées de bougies et de lampions multicolores.

Ces fêtes de la lumière, issues de la nuit des temps, passent pour donner aux hommes la clarté de l'intelligence et de la vue. Fêtée le 13 décembre, sainte Lucie est, par son nom même, dérivé de Lux, une sainte de la lumière. Cette jeune fille de Syracuse, née vers 281, est condamnée à se prostituer. Mais elle demeure immobile et nul ne la peut déplacer. On l'asperge d'urine pour conjurer les maléfices, puis on lui plonge un glaive dans le cou. Une tradition prétend que, avant d'être enfermée au lupanar, Lucie s'est arraché les yeux pour les envoyer sur un plat d'argent au jeune homme qui l'avait dénoncée comme chrétienne.

Sainte Lucie passe donc pour soigner les maux d'yeux et pour rendre la vue aux aveugles. En Suède, le 13 décembre, les jeunes filles portent une couronne de bougies allumées sur la tête. Elles font ainsi la tournée des maisons du voisinage et bénissent les lunettes qu'on leur présente.

Le corps de la jeune martyre repose à Venise, dans l'église Saint-Jérémie-Sainte-Lucie, aux bords du Grand Canal. J'y suis allé par simple curiosité. Derrière l'autel, je suis resté pensif à côté du corps intact, dont le visage est recouvert d'un masque d'argent. Puis j'ai ressenti une impression étrange. Plusieurs jours après, des amis me raccompagnent à la gare. Nous passons devant l'église. Sans rien préciser, je leur conseille d'aller faire un tour derrière le reliquaire. Ils en reviennent troublés. Eux aussi ont ressenti un vif échauffement oculaire.

Ceux que tenaille l'angoisse de la cécité peuvent également s'adresser à sainte Odile, abbesse du septième siècle, vénérée le 14 décembre au mont Sainte-Odile dominant la plaine d'Alsace et la ville d'Obernai. Charlemagne, Richard Cœur de Lion et bien d'autres ont gravi ce mont pour honorer celle qui naquit aveugle et recouvra la vue au baptême. Vous pourrez consacrer le week-end du 14 au 15 décembre à visiter la chapelle où repose le corps de sainte Odile, la chapelle des Larmes où elle pria pour le salut de son père meurtrier, et la fontaine Sainte-Odile, près de la route descendant vers Saint-Nabor. L'eau en est célèbre pour ses vertus curatives des maladies des yeux.

Décembre s'achève sur une autre grande fête de la lumière, celle de saint Jean, « fils du Tonnerre ». Lui sont attachés l'aigle solaire et la croix gammée, si décriée depuis le sinistre détournement politique qu'en a fait le nazisme. Cette croix n'est pourtant qu'un symbole solaire dont la rotation doit aider au renouvellement de la nature. Le gamma « majuscule » est le G d'Agni, dieu du feu ; le gamma « minuscule » et le Y, signe du Bélier à la toison d'or, du printemps revenu.

En allumant le feu, au soir de Noël ou du Nouvel An, qui songerait aujourd'hui que ce geste s'apparente aux plus anciens rituels magiques : faire en sorte, tout bonnement, que le printemps revienne ?

ALAIN DAG NAUD.

(1) C. de saint Joseph, *la Vie de sainte Barbe,* 1852.



TELEVISION

L'affaire Caillaux sur Antenne 2

Le grand fait divers du début du siècle.

QUELLE « affaire » ! Et quel personnage ! Quels personnages, plutôt, car il y en a deux ici, au centre d'un des plus gros scandales du début de ce siècle qui n'en manqua pas. Joseph Caillaux, un grand bourgeois libéral aux allures de dandy, une intelligence hors pair, ministre des finances en 1907, président du conseil en 1911, président du Parti radical... *« Un des esprits les plus originaux de la IIIe République »*, a-t-on dit de lui, esprit impudent, aigu ; il a fasciné le général de Gaulle et Mendès France malgré ses zones d'ombre. Elle, Henriette Caillaux, sa maîtresse en 1907, devenue sa femme neuf ans après, tue, le lundi 16 mars 1914, le directeur du *Figaro*, M. Calmette, à la suite d'une violente campagne de presse menée par le quotidien contre son mari et elle-même. Titre à la « une » dans tous les journaux. Le procès, retentissant, se terminera par l'acquittement (inattendu) d'Henriette. Il est vrai que Joseph Caillaux a de nombreux appuis, que la première guerre mondiale vient d'éclater, aussi.



M. Painlevé.

L'affaire Caillaux fait partie de ces faits divers qui portent en eux-mêmes tout ce qu'il faut de rebondissements, d'arrière-fond politique, de passion, pour constituer la base d'une série dramatique au succès assuré. Pierre Moustiers et Yannick Andrei en ont fait un feuilleton solide, traditionnel mais c'est de la bonne télévision, qui fait penser à l'époque glorieuse des grandes séries « dramatiques » style école des Buttes Chaumont.

C'est Jacques Trebouta, directeur d'une unité de programme à Antenne 2, qui a proposé il y a deux ans à Pierre Moustiers d'écrire le scénario. Le romancier, scénariste, avait depuis longtemps envie d'écrire un film sur un personnage politique. *« J'ai été saisi aussitôt,* dit-il, *par la richesse dramatique du sujet, le caractère inexorable de l'action centrée sur un couple, portée par une dynamique sans faille qui ne s'éparpille jamais. Derrière l'affaire judiciaire – Henriette Caillaux, accusée du meurtre de Gaston Calmette, encourt la peine de mort – il y a une affaire politique, qui se complique d'une affaire d'espionnage. »*



Mme Gueydan.

Pierre Moustiers et Yannick Andrei éprouvent visiblement de la sympathie pour le couple. Même si Moustiers n'est pas entièrement convaincu de l'innocence de l'homme politique, dans l'affaire des « documents verts » en particulier, il admire, en tant qu'écrivain, le style des *Mémoires* de Caillaux : *« une écriture complètement dégraissée, un classicisme qui fait penser au cardinal de Retz »*. Il est fasciné par les grandes intuitions de cet homme, qui *« n'était pas un grand intellectuel »* mais était *« d'une intelligence supérieure, un homme méchant, mais capable de tendresse, timide comme tous les arrogants – il rougissait par le crâne, – impudent, l'archétype de l'homme politique »*, dit-il.

Elle ? *« C'est Charlotte Corday en même temps qu'Antigone, une petite bourgeoise du seizième, terrorisée par le scandale, qui, à force de se frotter à un homme d'Etat, grandit, comme une ombre portée. »*

Pierre Moustiers a beaucoup lu : Jean-Claude Allain, bien sûr *(« le livre de base, une encyclopédie »)*, le Caillaux de Jean-Denis Bredin, Clemenceau, Jaurès, les *Mémoires* de Caillaux, les minutes du procès, la presse de l'époque. Paulette Houdyer lui a permis de découvrir la petite histoire *(« aussi importante que l'autre »)*. Il a lu ce qu'en disaient Paul Morand, le général de Gaulle, Mendès France...

Trois mois de recherche, six mois d'écriture, quatre mois de tournage, un très gros budget : *« L'Affaire Caillaux »* n'est pas un film politique. C'est plutôt un drame domestique auquel l'histoire donne un relief. Pierre Moustiers et Yannick Andrei n'ont pas cherché à éclairer tel ou tel aspect du message de Caillaux, son idée de l'*« économie ordonnée »*, par exemple – qui triomphera après 1945, – sa conscience aiguë de la construction européenne, son plaidoyer pour un véritable ordre international, son réformisme parfois contradictoire si l'on ne saisit pas bien le personnage. Non, le scénariste et le réalisateur – qui ont travaillé en symbiose – se sont attachés aux caractères, à l'atmosphère d'une époque, aux mœurs, aux habits – merveilleux, – aux décors. Pierre Moustiers a fait quelques entorses avec l'histoire. Il a un peu triché avec les faits, Caillaux est moins froid qu'il n'était en réalité, plus bourgeois, les conditions de vie d'Henriette en prison étaient plus douces qu'elles ne sont montrées dans le film. Le scénariste explique ces « arrangements » avec la vérité par les nécessités du cinéma, « l'*émotion* ». On ne lui tiendra donc pas rigueur d'en manquer parfois, car il a bâti une œuvre vivante, sachant compter sur la présence physique, le poids des comédiens, Brigitte Fossey, Marcel Bozzuffi, Catherine Alcover. Malgré quelques longueurs, on ne boude pas son plaisir.



M. Caillaux.

CATHERINE HUMBLOT.

● **« L'Affaire Caillaux », chaque vendredi, du 13 décembre au 3 janvier, sur A 2, 20 h 35.**

Dessins parus au moment du procès dans le Figaro *du 23 et du 25 juillet 1914.*

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Cinq cartes à abattre ■■

Film américain de Henry Hathaway (1968).
TF 1, 20 h 35 (100 mn).

Un tricheur au poker est lynché par ses compagnons de jeu. Ceux-ci vont être assassinés l'un après l'autre. Enigme policière de ce western où se crée un climat de suspicion et de psychose collective. Il n'y a qu'à se laisser porter par les événements et les acteurs, dont Mitchum en pasteur.

Manhattan melodrama ■

Film américain de W.S. Van Dyke (1934) (v.o. sous-titrée. N.)
FR 3, 22 h 30 (90 mn).

Dans les années 20, deux amis d'enfance se retrouvent, à l'âge adulte, amoureux de la même femme. L'un est gangster, l'autre homme politique. L'Amérique tumultueuse de la prohibition et du banditisme, une belle histoire sentimentale, une mise en scène lyrique et la séduction de Clark Gable.

LUNDI 9 DÉCEMBRE

La Vie continue ■

Film français de Moshe Mizrahi (1981), avec A. Girardot, J.-P. Cassel.
TF 1, 15 h 40 (90 mn).

Le désarroi, puis la lutte contre le chagrin d'une femme de cinquante ans, ménagère qui se retrouve veuve avec trois enfants. Malgré quelques dérapages dans la dernière partie, ce film sonne juste, émeut, grâce à Annie Girardot exprimant à la fois sa sensibilité et son énergie.

Il Bidone ■

Film italien de Federico Fellini (1955), (N.).
TF 1, 20 h 35 (110 mn).

En Italie, la vie molle de trois escrocs minables dont le plus âgé trouvera son salut, au sens chrétien. Plus austère que la Strada *et* les Nuits de Cabiria, *cette œuvre de Fellini déconcerta jadis.*

La Veuve joyeuse ■

Film américain – tourné en français – d'Ernst Lubitsch (1934), avec M. Chevalier, J. Mac Donald (N.)
FR 3, 16 h 05 (95 mn).

Un prince marsovien doit séduire une veuve très riche, pour sauver les finances de son pays. Malicieuse transposition de l'opérette de Franz Lehar. Cette version française est une curiosité.

Le Viager ■

Film français de Pierre Tchernia (1972), avec M. Serrault, M. Galabru.
FR 3, 20 h 35 (100 mn).

Au début des années 30, un expert-comptable achète en viager la maison d'un homme déjà âgé et en fort mauvaise santé. Mais le temps passe... sans qu'il meure. Comédie satirique à la bonne franquette.

MARDI 10 DÉCEMBRE

Pain et Chocolat ■

Film italien de Franco Brusati (1974).
A 2, 20 h 35 (115 mn).

Les mésaventures et les difficultés d'un chômeur italien immigré en Suisse où il s'acharne à trouver du travail. Glissements de ton d'une mise en scène qui part de la réalité pour aboutir à une sorte de fantasmagorie de l'existence, à la vérité humaine et sociale d'une « personne déplacée » du système économique. Nino Manfredi devient le « Charlot » de nos temps modernes.

Le Shérif aux poings nus

Film américain de Hale William (1966).
FR 3, 20 h 35 (85 mn).

A Abylene, les éleveurs de bétail font la loi. Le nouveau shérif les soutient. Un western sans intérêt.

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

Snook et le cyclone ■

Film australien de Carl Schultz (1978).
A 2, 14 heures (90 mn).

La pêche au thon à nageoire bleue, l'apprentissage de la vie et du danger par un garçon que son père tyrannise. Film d'aventures pour enfants.

JEUDI 12 DÉCEMBRE

Erendira ■

Film mexicano-franco-allemand de Ruy Guerra (1983), avec I. Papas, C. Ohana.
A 2, 20 h 35 (100 mn).

Une fille de quatorze ans cause, involontairement, l'incendie de la maison de sa grand-mère. Celle-ci l'emmène sur les routes et l'oblige à se prostituer pour la rembourser. Fable sociale et conte cruel, d'après une nouvelle de Garcia Marquez.

Le Pouvoir des mouillés ■

Film mexicain d'Alfonso Arau (1981) (v.o. sous-titrée).
FR 3, 20 h 35 (85 mn).

Un jeune chômeur mexicain réussit à franchir illégalement la frontière des Etats-Unis et découvre la vie difficile des immigrés clandestins. Problème social traité en comédie.

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

La chose d'un autre monde ■

Film américain de Christian Nyby et H. Hawks (1951) (v.o. sous-titrée. N.).
A 2, 23 heures (85 mn).

Les militaires d'une base de l'Alaska viennent au secours d'une mission scientifique au pôle Nord, aux prises avec une forme étrange qui se dégage d'un bloc de glace. La science-fiction et le fantastique se conjuguent dans une atmosphère impressionnante. C'était l'époque où l'Amérique avait peur d'une invasion venue du ciel.

Samedi
7 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France. **9.00** Partez gagnant. **9.45** 5 jours en Bourse. **10.00** Reprise : Performances (diff. le 4 décembre). **10.30** Reprise : Les trois premières minutes (diff. le 4 décembre). **11.00** Haut de gammes, *magazine musical* (diffusé en simultané sur France-Musique). **12.00** Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.35 *La séquence du spectateur.*
14.05 Le rendez-vous des champions.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
15.45 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval et du tiercé à Saint-Cloud.
16.15 Temps X. Magazine de la science-fiction.
La quatrième dimension. Dossier : le retour des teenagers avec les enfants des « Goonies ».
17.10 Série : Sandokan.
18.05 30 millions d'amis.
18.30 La route bleue. Magazine de la sécurité routière.
18.35 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord, pas d'accord (INC).
Spécial jouets.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 *Cocoricocoboy.*
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Feuilleton : les Colonnes du ciel.
D'après le roman de B. Clavel, adapt. J. Prat, réal. G. Axel. Avec *M. Bouquet, C. Vassort, J.-P. Bouvier...*
Premier épisode d'un feuilleton réalisé par Gabriel Axel d'après le roman de Bernard Clavel. L'action se passe au dix-septième siècle pendant la guerre de Trente Ans. En 1629, Richelieu avait écrit à Louis XIII que la Navarre et la Franche-Comté appartenaient à la couronne. Or, la France-Comté tenait à son autonomie.
22.15 Droit de réponse : Les dieux du stade..
Emission de Michel Polac.
Avec les journalistes sportifs : Th. Rolland (TF 1), H. Garcia (« l'Equipe »), J. Renoux (« l'Humanité »), P. Thillet (Sud-Radio), E. Saccomano (Europe 1), J.-L. Levreau (« Le Provençal »), J. Marchand, président de l'USJSF, D. Cohn-Bendit, amateur de football, P. Boisse, champion du monde d'escrime, M. Trésor, ancien international de football...
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Série : les Incorruptibles (redif.).
1.05 Tennis : L'open d'Australie.
En différé, la finale féminine et un résumé des demi-finales masculines ; puis à 4 heures en direct la finale messieurs.

ANTENNE 2

8.55 Journal des sourds et des malentendants. **9.15** Gym tonic. **9.50** Ski : *Jeux olympiques d'hiver ; Coupe du monde, à Val-d'Isère.* **11.00** Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1929. **12.00** A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Cannon.
14.15 Superplatine.
Mylène Farmer ; Mirage ; Jean-Luc Lahaye ; Michel Blanc ; Kimera ; Elton John.
14.50 Les jeux du stade.
Ski : Coupe du monde, à Val-d'Isère ; super-géant dames, à Sestrières ; supercross, à Bercy ; automobile : Paris-Dakar.
17.00 Les carnets de l'aventure.
Les coureurs de bois du Labrador.
18.00 Récré A2.
Les Shadoks ; Les aventures de M. Démo ; Les mondes engloutis ; Téléchat.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Demain, c'est dimanche.
Autour de Michel Berger : Chantal Goya, Carlos, Bibie, Jimmy Cliff...
21.55 Les histoires d'Onc'Willy : Ivanhoé.
Nº 12 : le Mercenaire.
22.20 Magazine : Les enfants du rock.
Rock'n'roll graffiti, *avec Sylvie Vartan, Robert Seto ; les Playmates... ;* Rockline, *avec Robert Palmer, OMD, Dexys, Midnight Runners, Dream Academy... ;* Musicalifornia, *avec, en concert, REM, Bruce Joyner, Zeit geist...*
23.55 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.15 Connexions, émission de l'ANPE et l'ONISEP ; **12.30** Les pieds sur terre, magazine agricole ; **14.20** Métiers d'avenir, les ingénieurs au biberon ; **14.30** Banque, Bourse, finance ; **14.45** Jeu à XIII, en direct de Perpignan ; **16.00** Village vacances, famille.
16.15 Liberté 3. Magazine des associations.
17.30 Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 18 h 55 et à 19 h 55, *où l'on verra sur tout le réseau la Panthère rose.*
20.04 Disney Channel
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
Imbroglio autour de la mort de Mark.
23.00 Musiclub.
Le ballet Jiri Kylian interprète *Noces*, d'I. Stravinski.



PÉRIPHÉRIE

● **RTL**, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *le Pont de Remagen*, film de J. Guillermin, ou : *l'Arme à l'œil*, film de R. Marquand ; 23 h, Variétés : Francis Lemarque.
● **TMC**, 20 h, Série : Knight Rider ; 21 h, Série : Détroit ; 23 h 5, Magazine : Monte-Carlo zoom ; 23 h 25, Sky Trax.
● **RTB**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, Cinéma : *les Naufragés du 747*, film de J. Jameson ; 22 h 25, Jeu : Le mot de la fin.
● **TSR**, 20 h 10, Série : Maguy ; 20 h 35, Polar du samedi soir : Maigret à Vichy ; 22 h 30, Sport ; 23 h 30, Le film de minuit : *Piranha*, film de J. Dante.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 8 décembre

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 La source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à *la paroisse de Saint-Martin de Chevreuse (Yvelines)* ; 12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Les habits du dimanche.
15.00 Sports dimanche.
Auto : le défi TF 1-RMC, en direct de Grenoble, et tiercé à Auteuil.
16.45 Scoop à la une.
Invités : Jane Birkin, Touré Kunda.
17.30 Les animaux du monde.
Contes du corbeau vagabond.
18.00 Feuilleton : Dallas.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine, de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Jean Lanzi.
Invité : Jérôme Seydoux, signataire français de l'accord sur la cinquième chaîne et président du groupe industriel privé Chargeurs SA.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Cinq cartes à abattre.
Film de Henry Hathaway.
22.20 Sports dimanche soir.
Actualité du week-end.
23.20 Journal.
23.35 C'est à lire.

Lundi 9 décembre

9.20 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT ; 10.45 La Une chez vous ; 11.00 Challenges 85 ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : l'Adieu aux as.
14.45 Les choses du lundi : les habits neufs du crédit municipal de Paris.
15.40 Cinéma : la Vie continue.
Film de Moshe Mizrahi.
17.10 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 *Cocoricocoboy.*
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Il Bidone.
Film de Federico Fellini.
22.25 Etoiles et toiles.
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Ciné-westerns, ciné indien et une rencontre avec Lawrence Kasdan, scénariste des « Aventuriers de l'Arche perdue », de « L'Empire contre-attaque », etc.
23.25 Journal.
23.40 C'est à lire.
0.00 RFE : quand l'entreprise fait du cinéma.
Nouveau magazine hebdomadaire. CÉFILM propose aux téléspectateurs de découvrir les entreprises françaises au travers des films qu'elles font réaliser.

Mardi 10 décembre

9.20 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT ; 10.55 Le chemin des écoliers (CNDP) ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : L'adieu aux as.
14.45 Transcontinental, magazine des voyages.
16.00 Reprise : Infovision (diff. le 5 déc.).
17.10 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Emission d'expression directe : le PS, l'Union centriste, au Sénat.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF 1 : Au plaisir de Dieu.
D'après le roman de Jean d'Ormesson. Réal. R. Mazoyer. Avec J. Dumesnil, F. Lambiotte, L. Barjon... (Rediff.)
La famille du duc Sosthène de Plessis-Vaudreuil continue d'évoluer avec le siècle, après la mort de trois de ses fils à la guerre. Le dernier, Paul, devient industriel. Ce troisième épisode s'ouvre sur la réunion de toute la famille pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de mariage de Paul – devenu député – et Gabrielle.
22.05 Série : Le plus grand musée du monde.
Réal. J.-M. Leuwen. La Méditerranée romaine.
La quatrième émission est consacrée surtout aux Etrusques, peuple énigmatique qui a laissé de nombreux monuments et des sculptures, ainsi que ses premiers rois, à l'antique Rome. Ce sont Isabelle Huppert et Jean-Claude Brialy qui nous font visiter les antiquités romaines du Louvre.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.
23.35 Tify, magazine de l'informatique.

ANTENNE 2

Dimanche 8 décembre

9.30 Informations et météo ; 9.35 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 ; 10.30 Série : Un seul être vous manque ; 11.30 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Le juge et le pilote.
15.20 L'école des fans.
16.25 Kiosque à musique.
17.00 Série : Madame le juge.
Avec S. Signoret, M. Ronet, A. Karina... (Redif.)
M. Bais ne semble pas concerné par le suicide de sa femme.
18.30 Feuilleton : Maguy.
19.00 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Le grand échiquier : Des violons sur les toits.
De J. Chancel. Une fête pour les luthiers et les archetiers, avec Etienne Vatelot, Jean Bauer, Bernard Millant...
Au cours de cette soirée d'hommage aux artisans qui font prospérer la lutherie française, nous écouterons des œuvres de Beethoven, Prokofiev, Chostakovitch, Villa-Lobos, Mendelssohn, Haendel, Mozart et Landowski, et nous assisterons, en direct de Stockholm, à la création mondiale de l'*Orchestre du monde*, placé sous la direction de Carlo Maria Giulini. Antenne2 retransmet une partie de ce concert diffusé intégralement, par ailleurs, sur France-Musique.
22.40 Magazine : Projection privée.
De M. Jullian, réal. A. Tarta et P.-A. Boutang. Avec J. Marais.
Marcel Jullian parle de l'actualité culturelle avec son invité, Jean Marais.
23.25 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

Lundi 9 décembre

6.45 Télématin ; 8.45 RFE ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : Femmes de Méditerranée ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Questions à la justice.
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image, imagine ; Super Doc ; Tchaou et Grodo ; le carnet de bord de l'école en bateau ; Cobra ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Série : Les derniers jours de Pompéi.
D'après E. Bulwer-Lytton, réal. P. Hunt. Avec L. Olivier, F. Nero.
C'est à Pompéi, loin de la Rome superbe qui rayonne sur le monde, que l'aristocratie aime passer ses vacances. Les affaires vont bon train, on s'amuse. Les jeux du cirque succèdent aux réceptions tandis que les premiers chrétiens sont envoyés aux lions. Esclaves, prostituées, poètes, commerçants, prêtres, tout un petit monde s'agite, complote, aime, déteste ; dialogues sommaires. Ce péplum adapté du roman de George Bulwer-Lytton est une coproduction italo-américaine plutôt affligeante. A moins de le prendre au second degré, ce qui est du dernier chic !
22.10 Série documentaire : le cerveau.
De M. Tosello, M. Gosset, P. Philippe et T. Landau. N° 7.
Les deux cerveaux. Chacun des deux hémisphères du cerveau joue un rôle différent dans la personnalité : celui de gauche est le centre du langage et du raisonnement, celui de droite donne la sensibilité aux formes, aux couleurs, à l'émotion esthétique.
23.05 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

Mardi 10 décembre

6.45 Télématin. 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2. 11.35 Les carnets de l'aventure (Entre chien et loup, redif.). 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
La route des Indes passe par Paris.
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.25 Récré A 2.
Image imagine ; C'est chouette ; Super Doc. ; Latulu et Lireli ; Le carnet de bord de l'école en bateau ; Robinson Crusoë...
18.25 Derby (pronostics).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Cinéma : Pain et chocolat.
Film de Franco Brusati.
22.35 Mardi cinéma.
Avec Bernadette Lafont, Carole Laure, Jean-Claude Brialy.
23.35 Journal.
0.05 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 8 décembre

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque, *pages étrangères : Portugal, Yougoslavie, magazines et variétés* ; 12.00 La vie en tête ; 12.30 Label entreprise ; 12.45 Les ULM.
13.00 Emissions en langues régionales.
14.30 Magazine 85, émission de la GMF.
15.00 Emission pour les jeunes (et à 19.15).
17.30 Décibels.
Avec Robert Smith, Laurence Tolhurst, Simon Gallup...
18.00 Culture Clap.
Avec Marin Karmitz. Des reportages sur : la culture communautaire arménienne, le patrimoine architectural du vingtième siècle, le théâtre pour enfants, etc.
18.30 Jeu : Documents secrets. Avec Pierre Bellemare.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Documentaire : Les rendez-vous du diable.
D'Haroun Tazieff. (Redif.)
Première partie du film tourné entre 1948 et 1957 sur l'activité éruptive des grands volcans du monde, y compris celui du Nevado del Ruiz, en Colombie, qui avait déjà, à l'époque, fait vingt cinq mille morts.
21.20 Aspects du court métrage français.
Italie aller-retour, de Cécile Decugis.
21.55 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Manhattan Melodrama.
Film de W.S. Van Dyke.
0.00 Prélude à la nuit.
El dia corpus *(Bolivie), anonyme du dix-huitième siècle, musique baroque latino-américaine des dix-septième et dix-huitième siècles, par l'Agrupacion Musica.*

Lundi 9 décembre

16.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16 h, où l'on verra sur tout le réseau la Veuve joyeuse, *d'E. Lubitsch ; à 17 h 50,* La mémoire aux images ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : le Viager.
Film de Pierre Tchernia.
22.20 Journal.
22.45 Tous en scène
Magazine de Pierre Laville.
« Le Balcon » à la Comédie-Française ; « Le Cid » au Théâtre du Rond-Point ; Mémoire : Madeleine Renaud ; Festival d'automne : le théâtre en Grèce : rencontre avec Mélina Mercouri ; théâtre sur la 3 : « Sarah ou le cri de la langouste ».
23.25 Prélude à la nuit.
Musique traditionnelle kurde *par Ezzadin Temo.*

Mardi 10 décembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures où l'on verra, sur tout le réseau, la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 15* Dynastie ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 *Cinéma : le Shérif* aux poings nus.
Film de William Hale.
22.00 Journal.
22.30 Emissions régionales.
Chaque station régionale compose son propre programme. La région de Bordeaux diffuse « Mardi politique », avec Y. Guéna, J. Barrière, H. Emmanuelli, J. François-Poncet ; Marseille-Nice-Corse propose une rencontre avec la presse régionale ; Rouen-Caen retransmet un concert, etc.
23.30 Prélude à la nuit.
Sonate pour hautbois et piano *de Saint-Saëns, par M. Bourgue, hautbois, et C. Kling, piano.*

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 8 décembre

- RTL, 20 h, *Buena sera, Madame Campbell,* film de M. Franck ; 21 h 50, Journal ; 22 h, Grand écran (l'actualité du cinéma).
- TMC, 20 h, Série : Madame et ses flics ; 21 h, Série : Détroit ; 23 h 5, Forum RMC ; 23 h 30, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, L'esprit de famille ; 21 h 10, Téléfilm : *Le tueur est parmi nous.*
- TSR, 20 h, Le maître du jeu ; 20 h 55, Dis-moi ce que tu lis : le révérend Jean Eracle ; 21 h 50, Cocaïne, des milliards de poison.

Lundi 9 décembre

- RTL, 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu : le coffre-fort ; 21 h, *Bande de flics,* film de R. Aldrich ; 23 h 5, Journal ; 23 h 15, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, Comédie : *Pauline et l'ordinateur* ; 22 h 20, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : Le bon plaisir, suivi d'un débat : politique et vie privée.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h 5, Le temps retrouvé, magazine du temps libre ; 20 h 35, Radjou : François Duyenx.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

Mardi 10 décembre

- RTL, 20 h, Cinémania : *les Feux de la chandeleur,* film de S. Korber ; 21 h 50, Journal ; 21 h 55, *la Femme aux deux visages,* film de G. Cukor ; 23 h 30, Cinémania ; 23 h 45, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Les deux font la paire ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, *Torpilles sous l'Atlantique,* film de D. Powell ; 22 h 45, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Billet de faveur : Nina, d'A. Roussin ; 22 h 5, Il était une fois la télé : jazz pour tous ; 23 h 55, Tribune économique et sociale.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Rox box ; 21 h 5, Ciné-club de minuit : *les Noces de sang,* de C. Saura.
- TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 10, Champs magnétiques : Cosi Bondy ; 22 h, Cadences ; 23 h, Journal : spécial session ; 23 h 25, Hockey sur glace.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 11 décembre

7.45 RFE ; 9.30 ANTIOPE 1 ; 10.00 La Une chez vous ; 10.15 Vitamine (et à 13 h 40) : feuilletons, dessins animés, variétés, infos... ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
16.05 Série : Schulmeister, l'espion de l'Empereur. (Redif.)
17.00 Les trois premières minutes.
17.25 La chance aux chansons.
17.55 Salut les petits loups.
18.25 Feuilleton : Santa-Barbara.
18.50 Jeu : Anagram.
19.05 Loto sportif.
19.15 Tirage du tac-o-tac.
19.20 Journal.
19.55 Football : FC Nantes - Spartak Moscou. (Sous réserve.)
Coupe d'Europe, match retour (à 20 h 45 tirage du Loto).
21.45 Série : Le plus grand musée du monde.
Réal. C. Viladerbo.
Du royaume de Dieu au royaume des hommes.
Le temps des cathédrales. L'Occident chrétien exprime sa foi à travers les pierres de ses constructions médiévales : églises, abbayes et surtout cathédrales, d'abord romanes puis gothiques. L'art médiéval – c'est le début de la peinture en France – sera présenté au Louvre, par Deborah Kerr et Jean Rochefort.
22.40 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Invité : Georges Lavaudant, directeur du centre d'art dramatique de Grenoble. Reportages : Système D, Portrait d'un Nobel ; Les cent ans de Mauriac : Sous le signe du business.
23.15 Journal.
23.30 C'est à lire.

Jeudi 12 décembre

10.45 ANTIOPE 1 ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : L'adieu aux as.
14.45 Les animaux du monde.
Magie dans un œil d'or.
15.15 Quarté en direct de Vincennes.
15.30 A cœur ou à raison.
Deuxième partie du film « le Voleur de feu » consacré au poète Arthur Rimbaud. Evocation de son œuvre et son itinéraire insolite. (Redif.)
17.10 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Série : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Questions à domicile : Jacques Chaban-Delmas.**
Emission de P.L. Séguillon, A. Sinclair, réal. A. Tarta.
Député RPR de la Gironde et maire de Bordeaux, l'ancien premier ministre de Georges Pompidou et un des leaders de l'opposition pour les élections législatives. Sera-t-il encore question de la « nouvelle société » ?
22.00 Série Columbo : Le chant du cygne.
Le chanteur et évangéliste Tommy Brown provoque un accident d'avion qui éliminera sa femme, Edna. Alerté par le frère de celle-ci, l'inspecteur Columbo découvre que Tommy et Edna avaient fait un mariage de convenance... (Redif.)
23.40 Journal.
23.55 C'est à lire.

Vendredi 13 décembre

9.15 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT ; 10.55 Le chemin des écoliers (CNDP) ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : l'Adieu aux as.
14.45 Temps libres... à l'année 1985 (et à 16.25).
Les principaux événements dans le domaine de la culture, des arts, de la télévision, de la musique et des sports.
16.00 Série : Au nom de la loi.
17.05 La maison de TF1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Le jeu de la vérité : Chantal Goya.
Emission de Patrick Sabatier.
22.05 Feuilleton : Belphégor ou le fantôme du Louvre.
De J. Armand et C. Barma, d'après le roman d'A. Bernède. Avec J. Gréco, R. Dary, F. Chaumette. (Redif.)
Dans le dernier épisode, « Le rendez-vous du fantôme », Belphégor écrit à Gautrais, Bellegarde et Ménardier pour leur dire qu'il se trouvera à minuit dans le Louvre...
23.20 Journal.
23.45 Tapage nocturne.
Emission de G. Foucaud.

ANTENNE 2

Mercredi 11 décembre

6.45 Télématin. 9.15 Récré A 2 (Albator, Caméra off, Les Shadoks...). 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 **Cinéma : Snook et le cyclone.**
Film de Carl Schultz.
15.30 Récré A 2.
Les Schtroumpfs, les Poupies, Clémentine.
16.55 Magazine : Terre des bêtes.
La fête du cheval.
17.25 Série : Les brigades du Tigre.
18.25 Derby (résultats).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.35 **Téléfilm : Voyage autour de mon père.**
D'A. Rakoff. Avec L. Olivier, A. Bates, J. Asher...
Une chronique familiale anglaise. Un homme marié, père de deux enfants, raconte comment son enfance a été bouleversée par un drame : son père, devenu aveugle à la suite d'un accident, persiste à ne rien changer à sa vie d'avocat. Ce téléfilm, interprété magistralement par le plus grand acteur anglais, a été primé par la télévision américaine. Dommage qu'il soit doublé, et mal doublé !
22.05 Magazine : Les jours de notre vie.
Le cholestérol, émission de D. Thibault, réal. D. Martineau.
Deux chercheurs américains, Brown et Golstein, ont reçu cette année le Prix Nobel pour avoir découvert l'anomalie génétique responsable de l'hypercholestérolémie.
22.55 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.

Jeudi 12 décembre

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
L'adolescence.
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image imagine ; Super doc ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; Le carnet de bord...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe : Groupe PC à l'Assemblée nationale ; groupe Gauche démocratique du Sénat.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : Erendira.**
Film de Ruy Guerra.
22.20 Magazine : Planète foot.
Coupe d'Europe, Coupe du monde et rétrospectives.
23.20 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

Vendredi 13 décembre

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Magazine : Terre des bêtes (reprise) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Questions à la justice, avec M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice.
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image imagine ; Histoires comme ça ; Super Doc ; Latulu et Lireli ; Le carnet de bord de l'école en bateau.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Feuilleton : l'Affaire Caillaux.**
De Y. Andrei. Avec B. Fossey. M. Bozzufi, P. Barge...
(Lire notre article).
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Dans la plus stricte intimité », sont invités : notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech (Bonjour Sagan), *Françoise Sagan (pour* Sand et Musset. Lettres d'amour), *Roger Peyrefitte* (Voltaire. Sa jeunesse et son temps), *Hugo Claus* (le Chagrin des Belges), *Jeanne de Berg* (Cérémonies de femmes).
22.50 Journal
23.00 **Ciné-club : La chose d'un autre monde.**
Film de Christian Nyby (cycle fantastique).

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 11 décembre

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau Il était une fois l'opérette ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 **Au nom de l'amour : le SIDA.**
Magazine de Pierre Bellemare.
Line Renaud a fondé – à l'instar de Liz Taylor aux Etats-Unis – une association des artistes contre le SIDA. De nombreux artistes, médecins (dont notre collaboratrice le docteur Escoffier-Lambiotte), ont accepté l'invitation de Pierre Bellemare pour sensibiliser le grand public sur un sujet encore tabou (et à 22 h 55).
21.40 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud. Le Togo deviendra plus petit, de R. Gutierrez et G. Nevers.
La construction en 1963 d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve Volta.
22.25 Journal.
23.15 Prélude à la nuit.
La Moldau, *de Smetana, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Sir Georg Solti.*

Jeudi 12 décembre

14.25 En direct du Sénat.
Questions des sénateurs au gouvernement.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau Il était une fois l'opérette ; *à 17 h 30,* Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma sans visa.
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.
20.45 **Film mexicain : le Pouvoir des mouillés,** d'Alfonso Arau.
22.05 Journal.
22.25 Témoignages.
Avec Alfonso Arau, le réalisateur ; Annick Treguer, universitaire, Guy Braucourt, délégué général au film ibérique et latino-américain à Biarritz, et Pierre Benoit, journaliste à RFI.
22.55 Bloc-notes : François Mauriac.
Pierre Mendès France, président du Conseil.
« Si le public savait sur quel terrain miné s'avance l'homme qui a la charge de sauver le pays ! », écrivait Mauriac en 1954.
23.05 Prélude à la nuit.
Cinq pièces enfantines pour piano à quatre mains *de Maurice Ravel, interprété par V. Perlemuter et D. Gourdon.*

Vendredi 13 décembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau Il était une fois l'opérette ; *à 17 h 30,* le Loup dans la bergerie ; *à 18 h 55,* la Panthère rose *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord. INC, les jouets.
20.35 Série : Madame et ses flics.
Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin, J.-C. Fernandez...
Le célèbre cheval de course Ingénu du clairon *est enlevé par un commando déguisé en « Mickey ». Le propriétaire, surnommé « le milliardaire rouge » (toute ressemblance avec un personnage vivant...), dénonce un complot politique. Madame et ses flics enquêtent... quelque peu laborieusement.*
21.35 Quelques mots pour le dire.
Emission de la Sécurité routière.
21.40 Vendredi : Que sont ces otages devenus ?
Reportage sur les séquelles laissés chez des otages qui ne sont plus les mêmes après leur détention. Bizarrement, la haine n'apparaît que rarement dans leurs témoignages.
22.40 Journal.
23.00 Bleu outre-mer.
Les Antilles à la foire de Caen, extrait de jeux pour deux ; Noël aux DOM-TOM.
23.50 Prélude à la nuit.
Quatuor op. 54 nº 1 en sol majeur, *de J. Haydn, par le Quatuor Muir de Philadelphie.*

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 11 décembre

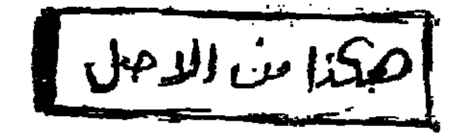
- RTL, 20 h, Falcon Crest ; 21 h, *le Bar de la fourche*, film d'A. Levent ; *22 h 35, Journal ; 22 h 45, Midi-minuit.*
- TMC, 20 h, Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, Téléfilm : Qu'il est bon d'être vivant ; 22 h 55, Sky Trax.
- *RTB, 20 h, Strip-tease ; 21 h, Série : Miami vice ; 21 h 45, Coup de fil ;* 21 h 55, Magazine : Cargo de nuit.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 21 h 55, Télescope : *la comète de Halley* ; 22 h 30, *Journal* : special session ; 22 h 55, Football.

Jeudi 12 décembre

- RTL, 20 h, Série : le Renard ; 20 h 55, Jeu : le coffre-fort ; 21 h, *la Mort aux trousses*, film d'A. Hitchcock ; 23 h 20, Journal ; 23 h 30, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, *Série : Espion modèle ; 20 h 55,* Jeu : A la bonne heure ; 21 h, Téléfilm : Le cauchemar aux yeux verts ; 22 h 40, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Autant savoir : le vol à domicile ; 20 h 25, *les Loups de haute mer*, film d'A. Mc Laglen ; 22 h 5, Le monde du cinéma.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Histoire : Quand la Belgique était espagnole ; 20 h 30, Opéra : la rose des voix ; 21 h 30, Bonjour l'image.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : les petits commerçants ; 21 h 20, Dynastie ; 22 h 35, Nocturne : *Exploit d'un éclaireur*, film de B. Barnet.

Vendredi 13 décembre

- *RTL*, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeux : Le coffre-fort ; 21 h, *la Peau*, film de L. Cavani ; 23 h 15, Journal ; 23 h 25, Souvenirs-souvenirs ; 0 h 5, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, Téléfilm : Les Michaud ; 22 h 30, *Fantômes à l'italienne*, de R. Castellani.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Shogun ; 21 h, Grand écran : *le Magnifique*, film de P. de Broca.
- *RTB-TÉLÉ* 2, 20 h, Le point de la médecine ; 21 h, Ecritures.
- TSR, 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, *Devine qui vient dîner*, film de S. Kramer ; 22 h 30, Bienvenue, Mister Vuille ; 23 h 10, Octo-giciel ; 23 h 40, Curling : *championnats d'Europe.*





CANAL+

Saint-Trop', c'est trop !

Cela ne se discute pas. « Tous passent l'été à Saint-Tropez ; ceux qui ne sont pas venus viendront, tôt ou tard ». Mais qu'est-ce qu'il a de plus que les autres, ce petit port de pêche sur la Côte d'Azur ?

« Ici, les filles sont plus belles, la mer est plus bleue, le soleil est plus chaud, dit un habitué, *c'est le paradis ! »* Paradis artificiel, dont la population de 6 000 habitants passe à 60 000 grâce aux touristes. *Paradis aux fruits défendus, lancé* dans les années 50 par Françoise Sagan et surtout par Brigitte Bardot, qui y tourna *Et Dieu créa la femme.* Paradis immobilier, où une villa de luxe est vendue en deux heures à un Texan pour cinq millions de dollars.

En nous faisant vivre une journée à Saint-Tropez, ce film dévoile quelques secrets d'un lieu qui conserve son pouvoir d'attraction. C'est que la ville abrite plusieurs populations qui ne se croisent que rarement : les *Tropéziens d'origine,* les immigrés génois, les stars, qui se terrent dans leurs villas ou sur leurs bateaux de luxe, les touristes d'une saison ou d'un jour, bref, *« ceux qu'on regarde et ceux qui regardent ».* Même le marché aux herbes n'est pas fréquenté aux mêmes heures par les mêmes personnes, la fête de Sainte-Anne se déroule loin des regards indiscrets des « estrangers » et les plages privées sont réservées, selon une stricte ségrégation, aux nudistes, aux branchés, aux homosexuels, aux couples, aux célibataires...

Le film de Frédéric Laffont réussit à montrer comment un village et ses habitants avalent et digèrent, sans broncher, les modes les plus extravagantes, les stars et les touristes.

ALAIN WOODROW.

● **« Tôt ou tard, Saint-Tropez », le 7 à 16 h 45, le 9 à 14 h 40 et la nuit du 11 au 12 à 2 h 05.**

Sélection

SPORT

Boxe : Championnat du monde des poids welters, le 7 à *7 heures ; Les K.O. de Canal Plus, le 9 à 22 h 30 ; Football :* **Vestiaires, le 7 à 20 h 05 ; Football américain, le 8 à 15 heures et le 9 à 23 h 30.**

THÉATRE, DOCUMENT

Vive la comédie, la Demande en mariage, d'Anton Tchekhov, et Un jeune homme pressé, d'Eugène Labiche, le 8 à 16 h 30, le 10 à 10 h 35, la nuit du 12 au 13 à 1 h 20 et la nuit du 13 au 14 à 5 h 05.

Les films

LES CRAPAUDS ■. — Film américain de George Mc Cowan (1971). Le 7 à 23 h 20, nuit du 9/10 à 1 h 10, du 13/14 à 3 h 55.

Des crapauds et des reptiles envahissent une petite île où un milliardaire vit avec sa famille. *Visions d'horreur très impressionnantes,* pour une revanche de la nature.

VOULEZ-VOUS UN BÉBÉ NOBEL ? — Film français de Robert Pouret (1980). Le 8 à 18 h, le 11 à 9 h 40, le 12 à 22 h 20.

Lourdes plaisanteries sur une *banque de sperme qui fabrique* des génies. A fuir.

GLORIA ■■. — Film américain de John Cassavetes (1980). Le 8 à 21 h, le 11 à 22 h 40, nuit du 13/14 à 1 h 35.

Une femme seule, ancienne danseuse de cabaret, protège *un enfant portoricain contre* la Mafia. Film d'action, d'angoisse. Extraordinaire interprétation de Gena Rowlands.

LES CAVALIERS DE L'ORAGE ■. — Film franco-yougoslave de Gérard Vergez (1983), avec M. Jobert, G. Klein. Le 10 à 20 h 35, le 13 à 9 h.

La femme d'un officier de cavalerie cherche son indépendance et la trouve peu à peu dans les épreuves de la guerre de 1914. *Force et originalité* de la narration, des acteurs.

LIQUIDEZ L'INSPECTEUR MITCHELL. — Film américain d'Andrew McLaglen (1976). Le 11 à 21 h.

Un flic incorruptible contre des caïds de la drogue, ou un héros de feuilleton dans un polar de série.

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE ■. — Film italien de Luciano Tovoli (1982), avec M. Mastroianni, M. Piccoli. Le 12 à 20 h 35.

Dix ans après la fin de la seconde guerre mondiale, un général va rechercher en Albanie les ossements d'un colonel fasciste et de soldats italiens. Une comédie macabre et terriblement ironique à l'égard du faux héroïsme.

L'AMI DE LA FAMILLE ■. — Film français de Jack Pinoteau (1957). Le 13 à 21 h.

Un clarinettiste suicidaire *devient le parasite d'une famille* qui cherche à lui rendre le goût de la vie. Le temps du vedettariat comique de Darry Cowl.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

***MEURTRES A DOMICILE* ■. — Film franco-belge de M. Lobet, 1982. Le 7 à 8 h 35, le 8/9 à 1 h 10, le 13 à 22 h 40.**

L'ANNÉE DES MÉDUSES. — Film français de C. Frank (1984). Le 7 à 10 h, le 10 à 8 h 50, le 12 à 14 h 30.

***VIGILANTE - JUSTICE SANS SOMMATION.* — Film américain de W. Lustig (1981). Le 7 à 0 h 50, le 10 à 15 h 30, le 11 à 0 h 40.**

ANTHROPOPHAGOUS. — Film italien de J. d'Amato (1979). Le 7/8 à 2 h 20, le 12 à 23 h 45, le 13 à 0 h 5.

***APOCALYPSE 2024* ■. — Film américain de L.Q. Jones (1976). Le 7/8 à 4 h 40, le 12 à 14 h.**

LE VAINQUEUR ■. — Film canadien de S. Hilliard Stern (1979). Le 8 à 7 h, le 9 à 20 h 30, le 12 à 14 h.

ROMANCES ET CONFIDENCES ■. — *Film italien de* M. Monicelli (1974). *Le* 8 à 8 h 35, le 9 à 10 h 10.

LE LÉOPARD ■. — Film français de J.-C. Sussfeld (1983). Le 8 à 10 h 25, le 10 à 22 h 20, le 13 à 14 h.

LA RUPTURE ■■. — Film français de C. Chabrol (1970). Le 8 à 23 h 10, le 10 à 23 h 50, le 12 à 9 h 55.

LA TRACE ■. — Film français de B. Favre (1983). Le 9 à 8 h 30, le 13 à 15 h 35.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

TF1. — 20 h 40, Les colonnes du ciel ; 22 h 10, Droit de réponse ; 0 h, Journal ; 0 h 15, Ouvert la nuit : les Incorruptibles.

A2. — 20 h 35, Variétés : La 2 500e des grosses têtes ; 21 h 55, Ivanhoé ; 22 h 25, Les enfants du rock ; 0 h, Journal.

FR3. — 20 h 5, Disney Channel ; 21 h 50, Journal ; 22 h 20, Feuilleton : Dynastie ; 23 h, Musiclub.

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

TF1. — 20 h 35, Cinéma : *la Victoire en chantant,* film de J.-J. Annaud ; 22 h 15, Sports dimanche soir ; 23 h 15, Journal ; 23 h 30, C'est à lire.

A2. — 20 h 35, Magazine : Musiques au cœur (Mado Robin ; *Concert champêtre, de Poulenc*) ; 22 h 40, *Projection* privée ; 23 h 40, Journal ; 0 h, Bonsoir les clips.

FR3. — 20 h 35, Documentaire : Les rendez-vous du diable (2e partie) ; 21 h 20, Aspects du court métrage français ; 21 h 55, Journal ; 22 h 30, Cinéma de minuit : *les Révoltés du « Bounty »,* film de F. Lloyd ; 0 h 35, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

- *0.00 Les nuits de France-Culture.*
- 7.00 Fréquence buissonnière.
- 8.05 Littérature pour tous, avec Philippe Labro.
- 8.30 Histoires à se réveiller couchés : « Trois contes hiéroglyphiques », d'après H. Walpole.
- 9.05 Les temps modernes : « A chacun son Rousseau », avec J.-M. Benoist et J. Julliard ; à 10 h, Voix du silence : l'Argentine.
- 10.40 La mémoire en chantant.
- 10.50 Grand angle : festival de l'industrie et de la technologie.
- 12.00 Panorama.
- 14.00 Hommage à Fernand Braudel.
- 16.30 Le bon plaisir de... Henri Cueco.
- 19.20 Samedi soir : Las Casas et la situation des Indiens aujourd'hui dans le nord de l'Amérique latine.
- 20.00 Le son des choses : Félix Guattari, psychanalyste.
- 20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Un balcon dans Barcelone », de Marlène Sainte-Marie Perrin. Avec R. Faure, J. Berger, J. Monod... ; *« Trafic » de Louis Calaferte.*
- 22.10 Démarches avec... Pierre Legendre.
- 22.30 Musique : Grèce, l'art de l'improvisation « musique traditionnelle savante, musique populaire ».
- *0.00 Clair de nuit.*

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.03 Chasseurs de son.
- 7.15 Horizon, magazine religieux.
- 7.25 La fenêtre ouverte.
- 7.30 Littérature pour tous : Tourguéniev.
- 7.45 Dits et récits : « le Train de l'aurore » d'André Dhôtel.
- 8.30 Protestantisme.
- 9.05 Ecoute Israël.
- 9.35 *Divers aspects de la pensée contemporaine :* La Libre Pensée française.
- 10.00 Messe, au collège Saint-Louis de Gonzague, à Paris (16e).
- 11.00 *Mémoires du siècle :* entretien avec Lucien Legrand, marchand de vins.
- 12.00 Des Papous dans la tête.
- 13.40 Entre style et cri : entretien avec *Michel Seuphor.*
- 14.00 Le temps de se parler.
- 14.30 « La guerre des femmes », de B. Zadi-Zaourou (au Festival de la francophonie en Haute-Vienne).
- *16.25 La tasse de thé : rencontre avec* Odette Laure ; histoire-actualité : et les hommes se mettent à porter la robe.
- 19.10 Microfilms : Agnès Varda, pour son *film « Sans toit, ni loi ».*
- 20.00 Chroniques italiennes : création d'une pièce de musique électro-acoustique donnée au dernier Festival de Venise.
- 20.30 Atelier de création radiophonique : « Laissez-moi mourir », de J.-Y. Bosseur et C. Rosset.
- 22.30 Jazz-bivouac, par M. Cullaz.
- 0.05 Clair de nuit.

LUNDI 9 DÉCEMBRE

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Culture matin.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Marcel Griaule en pays Dogon ; (et à 10.50 : le serpent vert ou le mal d'amour dans l'Antiquité).
- 9.05 Les lundis de l'histoire : histoire religieuse de la France contemporaine (1800-1880, une restauration réussie ?)
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17.00).
- 11.10 Passeport pour l'avenir : histoire de l'université en France.
- *11.30 Feuilleton : Ad libitum.*
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Le *quatrième* coup.
- 14.00 Un livre, des voix : « Attila, laisse ta petite sœur tranquille », de Maurice *Rheims.*
- 14.30 Un homme, une ville : Dante et Florence.
- 15.30 Les arts et les gens : l'actualité de la peinture (papillons et bagatelles... *Zwy Milshtein à la galerie Pierre Lescot*) ; à 16 h, Périscope ; à 16 h 15, le musée.
- 17.10 Ile-de-France, *chef-lieu* Paris : un nouveau quartier de la ville nouvelle d'Evry.
- 18.00 Subjectif.
- 19.30 Perspectives scientifiques : les mécanismes de l'allergie.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : questions à Gabriel Fauré.
- 20.30 « Mary contre Mary », de P. Rose. Avec C. Sellers, M. Bayer, C. Platau.
- 21.30 Latitudes, musiques de Laponie.
- 22.30 La nuit sur un plateau, avec Jean-Luc Godard.

MARDI 10 DÉCEMBRE

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Culture matin.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Marcel Griaule en pays Dogon, (et à 10 h 50 : le mal d'amour dans l'Antiquité).
- 9.05 La matinée des autres : les livres des autres.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- *11.10 L'école des parents et des éducateurs :* ouvrons la porte aux enfants.
- 11.30 Feuilleton : ad libitum.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Instantané : magazine musical.
- *14.00 Un livre, des voix : « Car elle s'en* va la figure du monde », de Jacques Henric.
- 14.30 En hommage à Jean-Roger Caussimon : « Et puis », d'A. de la Morinerie.
- 15.30 Mardis du cinéma : la presse dans le cinéma.
- 17.10 Le pays d'ici, à Chambéry.
- 18.00 Subjectif.
- 19.30 Perspectives scientifiques : la dissidence créatrice du psychanalyste Sandor Ferenczi.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : questions à Gabriel Fauré.
- 20.30 Le journal du corps.
- 21.30 Diagonales : portrait de F. Battisto ; Y. Dautin et « l'île aux trésors ».
- 22.30 Nuits magnétiques.
- 0.10 Du jour au lendemain.

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

- 6.00 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
- 7.00 Culture matin.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Marcel Griaule en pays dogon (et à 10 h 50 : le mal d'amour dans l'Antiquité).
- 9.05 Matinée la science et les hommes : industrie et technologie.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 Le livre, ouverture sur la vie : la semaine « livres de nature ».
- *12.00 Panorama.*
- 13.40 Avant-première : « les Tourlourous » au TEP ; « Féfou et ses amis » à l'Atelier-théâtre des Cinquante.
- 14.00 Un livre, des voix : « l'Infidèle », de Catherine Hermary-Vieille.
- 14.30 Henri Laurens, le sculpteur silencieux.
- 15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
- *17.10 Le pays d'ici, à Chambéry.*
- 18.00 Subjectif.
- 19.30 Perspectives scientifiques : la dissidence créatrice du psychanalyste Sandor Ferenczi.
- *20.00 Musique, mode d'emploi :* questions à Gabriel Fauré.
- 20.30 Pour ainsi dire : Jérôme Lindon, éditeur ; portrait : Antonin Artaud ; reportage : Jean-Baptiste Para.
- 21.30 Pulsations : le groupe Nyssa-Musique.
- 22.30 Nuits magnétiques.
- 0.10 Du jour au lendemain.

JEUDI 12 DÉCEMBRE

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Culture matin.
- *8.15 Les enjeux internationaux.*
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Marcel Griaule en pays dogon (et à 10 h 50 : le mal d'amour dans l'Antiquité).
- *9.05 Matinée : une vie, une œuvre :* André Breton ou la recherche du point sublime.
- 10.30 Musique : miroirs.
- 11.10 Répétez, dit le maître : pour que tous les élèves d'un collège deviennent des artistes.
- 11.30 Feuilleton : Ad libitum.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Peintres et ateliers : Olivier Oudietta.
- 14.00 Un livre, des voix : « l'Evanouie », de Jean Bloch-Michel.
- 14.30 Joséphine comme au cinéma : le son vu par une aveugle, par Radio-Canada.
- 15.30 Musicomania : la mémoire musicale de la France s'appelle Leda.
- 17.10 Le pays d'ici, à Chambéry.
- 18.00 Subjectif.
- 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : Prix Nobel de médecine 1985.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : questions à Gabriel Fauré.
- 20.30 La terrifique histoire du petit marchand d'amidon, fantaisie historico-économique de Michel Fustier. Avec M. Cassan, M. Thierry, M. Melle, D. Paturel.
- 21.30 Vocalyse : opéra-cinéma (autour de « Vertiges », le nouveau film de Christine Laurent).
- 22.30 Nuits magnétiques.
- 0.10 Du jour au lendemain.

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Culture matin.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Marcel Griaule en pays dogon (et à 10 h 50 : le mal d'amour dans l'Antiquité).
- 9.05 Matinée du temps qui change : les rapports de forces en Afrique australe.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 heures).
- 11.10 L'école hors les murs : jouer... et ça peut apprendre gros.
- 11.30 Feuilleton : Ad libitum.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 On commence...l'imaginaire au théâtre.
- 14.00 Un livre, des voix : « les Jungles pensives », de Michel Rio.
- 14.30 Sélection prix Italia : « l'Attentat en direct », de Claude Ollier.
- 15.30 L'échappée belle : Festival du film d'aventures, en direct de La Plagne.
- 17.10 Le pays d'ici, à Chambéry.
- 18.00 Subjectif.
- 19.30 Les grandes avenues de la science moderne.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : questions à Gabriel Fauré.
- 20.30 Arno Mayer, historien transatlantique : la fabrique de l'intellectuel ou le regardeur regardé.
- 21.30 Black and blue : Devil's music... *Pro war blues.*
- 22.30 Nuits magnétiques.
- 0.10 Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.02 Avis de recherche : œuvres de Hummel, Brahms, Lazzari, Messager.
- 9.10 Carnet de notes.
- 11.00 Hauts de gammes, magazine d'informations musicales (en simultané avec TF 1).
- 12.05 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît.
- 13.00 Opéra : « les Ames mortes », de R. Chtchedrine, avec la participation du compositeur.
- 16.00 Désaccord parfait : débat, Ernest Ansermet et la musique allemande ; à 18 h, concert : œuvres de Martin et de Debussy par le Quatuor Sine Nomine.
- 19.05 Les cinglés du music-hall : J.-C. A. déménage.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (en direct du grand auditorium) : « Symphonie n° 2 en si *mineur », de Borodine ; « Concerto* pour violon et orchestre en ré mineur », de Sibelius ; Feux d'artifice, de Stravinski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. K.P. Flor, sol. D. Sitkovetski, violon.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : William Kapell ; à 1 h, l'arbre à chansons.

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Smetana.
- 7.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
- 9.10 Cantate.
- 10.00 Les tribulations d'un aventurier de la musique : Louis-Moreau Gottschalk, œuvres de Honegger, Gottschalk, Foster, Weber...
- 12.05 Magazine international.
- 14.04 Disques compacts : Œuvres de Haydn, Rachmaninov, Weber, Prokofiev, Boccherini., Debussy...
- 17.00 *Comment l'entendez-vous ? Toulouse,* par Claude Nougaro. Œuvres de Beethoven, Chaynes, Lekeu, Messiaen, Berg.
- 19.05 Jazz vivant : le septette de Airto Moreira.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (Hommage à Alfred Nobel au profit de l'UNICEF, en direct du Konzerthuset de Stockholm) ; « Symphonie N° 8 en ut mineur », de Bruckner par l'Orchestre philharmonique du monde, dir. C.M. Giulini.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Ex Libris ; à 1 h Lettres choisies de Claude Debussy.

LUNDI 9 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Kathleen Ferrier, Yehudi Menuhin.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.05 Le matin des musiciens : Heinrich Schütz, cinq portraits récurrents et partiels.
- 12.10 Le temps du jazz : le sextette de John Kirby.
- 12.30 Concert : Musique de chambre, *répertoires* (œuvres de *Milhaud,* Weber, Roussel, Strauss, Wagner...)
- 14.02 Repères contemporains.
- 15.00 Les après-midi de France-*Musique : Maurice Gendron,* violoniste (œuvres de Schubert, Brahms, Schumann, Debussy...).
- 18.02 Musique légère, œuvres de Goraguer, Gade, Strauss.
- 18.30 *Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.*
- 19.10 Premières loges : Mado Robin, soprano (œuvres de Saint-Saëns, Grandt, Verdi, Rossini...)
- 20.04 Les sonates de Scarlatti : par Scott Ross.
- 20.20 Avant-concert.
- 20.30 Concert (en direct de l'église Notre-Dame-du-travail) : « Ti'Ereth », de E. Nunes, par l'Orchestre national de France, dir. L. Segerstam et A. Tamayo ; sol. Becquet, trompette ; M. Bourgue, hautbois ; A. Gantiez, cor ; R. Pasquier, violon ; F. Stochl, contrebasse ; S. Gualda, percussion.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Vienne, la fin d'un Empire (1880-1920), œuvres de Lanner, Strauss, Brahms.

MARDI 10 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Sir Thomas Beecham.
- 7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
- 9.05 Le matin des musiciens ; Heinrich Schütz, cinq portraits récurrents et *partiels.*
- 12.10 Le temps du jazz : le sextette de John Kirby.
- 12.30 Concert (donné le 1er juin à Vienne), œuvres de J.-S. Bach par N. Gutman, violoncelle.
- 13.40 Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 14.02 Repères contemporains : œuvres de Tessier, Lefebvre.
- 14.30 Les enfants d'Orphée : *les métiers* de l'air.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : Nikita Magaloff, *le travail* de toute une vie, œuvres de Tchaïkovski, J.-S. Bach, Mendelssohn, Haendel.
- 18.02 Acousmathèque : musicolor ou la couleur/son.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
- 17 MARDIS POUR FRANCE-MUSIQUE DE 19 h 10 à 22 h 30.
- 19.10 Musique à découvrir (en direct de l'auditorium 106) : œuvres de *Busoni, Stravinski, Gershwin, Bartok* par P. Corre et E. Exerjean, pianos.
- 20.30 Concert (en direct du studio 104) : « Quatuor à cordes en mi majeur », de Vachon « Quatuor à cordes en si mineur », de Hiller, « Trio à cordes », de Dao, « Quatuor à cordes n° 1 en la majeur », de Boely, par le Trio à cordes de Paris, C. Frey et E. Popa, violons, M. Michalakakos, alto, J. Grout, violoncelle ; à 22 h 30 en direct du grand auditorium : *Récital* G. Pludermarcher, au piano, œuvres de Chopin et Schubert.
- 0.00 Les soirées de France-Musique : chanteurs de demain.

MERCREDI 11 DECEMBRE

- 6.00 Musique légère.
- 7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
- 9.05 Le matin des musiciens : Heinrich Schütz, cinq portraits récurrents et partiels.
- 12.10 *Le temps du jazz :* le sextette de John Kirby.
- 12.30 Concert (donné au Festival de Besançon le 25 septembre) : œuvres de Saint-Saëns, Schubert, *J.C. Bach, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg,* dir. T. Guschlbauer, sol. B. Engerer, piano.
- 14.02 Tempo primo : œuvres de Chopin, par Rie *Konishi, piano.*
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : Maurice Gendron, je préfère tout, œuvres de Schumann, Vivaldi, Beethoven, Brahms, Messiaen...
- 18.02 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
- 19.10 Spirales : magazine de la musique contemporaine.
- 20.04 Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 20.20 Avant-concert.
- 20.30 Concert (journées de musique *ancienne de Herne 1984) : « Concerto* en fa majeur pour luth, deux violons, alto et basse continue », de Krebs, « Adagio et fugue pour luth », de J.S. Bach, « Partita IV et ut mineur pour deux violes d'amour et basse continue », et « Battaglia », de Biber, « Concerto en ré mineur pour luth, cordes et basse continue », de Fash par la Musica antiqua de Cologne.
- 22.00 Les soirées de France-Musique : cycle acousmatique ; à 23 h 5 Jazz-club en direct du « Sunset ».

JEUDI 12 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : James Joyce (redif.).
- 7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
- 9.05 L'oreille en colimaçon.
- 9.20 Le matin des musiciens : Heinrich Schütz, cinq portraits récurrents et partiels.
- 12.10 Le temps du jazz : le sextette de John Kirby.
- 12.30 Concert : (donné le 15 mars à Francfort) : œuvres de Ravel, Rouse, Elgar, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort.
- 14.02 Repères contemporains : œuvres de Masson, Jolas, Koering, par le Quatuor Parrenin.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique *:* Concours Casadesus 1985 (demi-finale, finale et finale piano et orchestre).
- 18.02 Côté jardin : magazine de l'opérette.
- 18.30 *Jazz d'aujourd'hui :* le bloc-notes.
- 19.10 Rosace, magazine de la guitare, œuvres de Paganini, Gramatges, Sarenko, M. Ponce, R. de Visée.
- 20.04 Les sonates de Scarlatti, par Scott *Ross.*
- 20.20 Avant-concert.
- 20.30 Concert (donné à Severance Hall le 25 avril) : « Barcarolle en fa dièse majeur » et « Scherzo n° 4 en mi majeur », « Scherzo en si bémol mineur », de Chopin, « Reflets dans l'eau » et « Mouvement », de Debussy, « Métaboles pour orchestre », de Dutilleux, « Concerto n° 17 en sol majeur », de Mozart, par l'Orchestre de Cleveland, dir. J. Ling et les lauréats du concours.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : William Kapell.

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : lettres de Bohême.
- 7.10 *L'imprévu ; magazine d'actualité* musicale.
- 9.05 Le matin des musiciens : Heinrich Schütz, cinq portraits récurrents et partiels.
- 12.10 Le temps du jazz : les *Ellingtoniens* buissonniers.
- 12.30 Concert (Festival Chopin donné le 13 juin) : œuvres de Severac, Ravel, Chopin, Schumann, par P. Cassard, piano.
- 13.40 Les sonates de *Scarlatti,* par Scott Ross.
- 14.02 Repères contemporains : œuvres de Leibowitz, Miroglio.
- 14.30 Les enfants d'Orphée, les métiers de l'air.
- 15.00 Histoire de la musique.
- 16.00 Les après-midi de France-Musique : les fondations américaines et la musique à Cleveland, Washington et New-York.
- 18.02 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
- 19.10 Les muses en dialogue, magazine de la musique ancienne.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (émis de Stuttgart) : « Symphonie n° 9 en ré mineur avec chœur, op. 125 », de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, les chœurs de la radio bavaroise et du Sudfunk, dir. N. Marriner, sol. H. Heichele, soprano, M. Lipovsek, mezzo, K. Lewis, ténor, J. Macurdy, basse.
- 22.30 Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles » ; à 0 h musique traditionnelle : le flamenco.

Biarritz-sur-fibres-optiques

Décollage en 1986.

UNE station de télévision locale produisant une heure de programmes par jour : c'est le cadeau qu'apporteront les Rois mages de Biarritz début janvier au millier de foyers reliés par fibres optiques. Le studio de production a été financé par la ville de Biarritz. La mission «TV-câble» a puisé, dans son budget 1985, 600 000 F pour financer les frais de fonctionnement des trois premiers mois. Elle espère pouvoir y rallonger 1 600 000 F en 1986. Ce ne sera pas la seule contribution de la mission, puisqu'elle a déjà débloqué cette année 500 000 F pour l'achat de droits de reproduction et qu'elle en promet 700 000 pour l'année prochaine.

Ce budget devrait permettre de produire une heure d'émissions par jour, cinq jours sur sept, avec, au menu, dix minutes de journal, des reportages locaux, des débats et des documentaires achetés à l'extérieur. Outre le chef d'antenne, M. Philippe Piazza, l'équipe comptera avec le quatuor classique : journaliste, cameraman, preneur de son et électricien. Les étudiants de l'IUT de journalisme de Bordeaux et du BTS techniques de communication (qui vient d'ouvrir au lycée de Bayonne) trouveront là un terrain idéal pour leurs travaux pratiques.

D'autres institutions ont promis d'apporter leur concours : FR 3, l'Institut national de la communication audiovisuelle et les conseils général et régional. Le secteur privé ne reste pas inactif : Bidassoa Films, une jeune société de production, une agence d'informations vidéo, Eraquska, le quotidien *Sud-Ouest* et les agences Havas et TBWA, qui voient ici la possibilité de tester à prix réduits des campagnes publicitaires et la réalisation de télévisions locales privées clés en main.

Télé à la carte

Une télévision locale, la distribution de douze chaînes françaises et étrangères : rien de très original. En fait, la singularité du réseau câblé de Biarritz tient à l'utilisation de la fibre optique, le premier au monde de cette importance avec plus de 10 000 kilomètres de fibres. D'une capacité de transmission dix fois supérieure au câble de cuivre, elle permet l'interactivité, c'est-à-dire, pour le spectateur, la possibilité d'être un «consommateur» actif : il pourra, par exemple, dès avril 1986, choisir sur un catalogue d'un millier de titres (courts et longs métrages) celui qu'il désire recevoir sur l'un des canaux libres de son téléviseur. Un choix libre aux heures creuses, mais limité à quatre ou cinq titres de 19 heures à 2 heures du matin. Lycées et écoles, qui ont déjà à leur disposition une vidéothèque, pourront puiser largement dans cet échantillon.

Vingt-cinq mille habitants, dont 35 % ont plus de soixante-cinq ans, l'absence de croissance de la population, une activité économique concentrée sur les professions libérales et les services : Biarritz n'avait rien pour prétendre à servir de ville-test en matière de communication.

Mais, mis à part le côté « vitrine », l'expérience de câblage en fibres optiques de deux quartiers biarrots constitue un banc d'essai très important pour les techniques. C'est le développement de toute la filière opto-électronique : fabrication de la fibre de verre ; étude et réalisation des connexions ; production du signal lumineux avec installations sur ce réseau de rien de moins que mille huit cents lasers, ce qui en fait une concentration unique de la création de centraux de commutation d'images.

Cobayes

Les industriels et les chercheurs du Centre national d'études des télécommunications suivent l'expérience. Les industriels (LTT et SAT) ont acquis ici un savoir-faire qui va servir à d'autres villes. Le centre «fibres optiques» de Biarritz a reçu plus de trois mille visiteurs en 1984, dont un quart étaient des étrangers. *« C'est là une bonne promotion pour l'industrie française »*, nous a assuré M. Philippe Touyarot, le chef du projet. Trois ou quatre ans seront encore nécessaires pour que ces réseaux livrent tous leurs secrets.

A côté de ce banc technique, il y a aussi l'observation de l'attitude des utilisateurs. Comme dans beaucoup de procédés d'avant-garde, l'offre a devancé la demande. *« La mission de la direction générale des télécommunications,* explique M. Touyarot, *c'est d'offrir des outils et de voir ce que les abonnés en font. »* Exemple : le visiophone (le téléphone à images), qui cumule les avantages des combinés les plus perfectionnés avec un clavier Minitel et un écran sur lequel on peut voir son correspondant et par lequel on peut lui transmettre des images préenregistrées.

Pour l'association Biarritz-communications nouvelles – qui réfléchit sur l'expérience locale, – ce pourrait être un gadget, comme le téléphone à ses débuts : tellement utile qu'on ne peut plus s'en passer. Son intérêt sera d'autant plus grand que les interlocuteurs seront plus éloignés. Mais, déjà, le sondage réalisé par l'institut Démoscopie, auprès d'un quart des abonnés, a permis de tirer quelques enseignements : le visiophone n'est pas un téléphone « plus » ; le contact est plus facile, plus convaincant. *« Quand j'entends sonner le visiophone,* reconnaît un utilisateur, *c'est comme si on sonnait à ma porte ».*

Les professionnels multiplient les expériences : des commerçants montrent leurs derniers produits ; les agences de voyages s'équipent de catalogues vidéo ; les banques ont à l'étude un système de démarchage à domicile. Le secteur médical n'est pas en reste : une soixantaine de médecins sont dès à présent équipés de visiophone et peuvent ainsi suivre en direct depuis leur cabinet l'opération d'un de leurs patients qui se déroule à la polyclinique locale, échanger des radiologies et suivre des cours de formation permanente.

D'autres projets de ce type s'accumulent sur les bureaux de Biarritz-communications nouvelles.

L'expérience de Biarritz, c'est le domaine de l'imaginaire à réaliser au quotidien. 1984 aura été l'année de la mise au point technique, 1985 celle de la consolidation. On attend le décollage pour 1986.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

PHILATÉLIE nº 1925

Candidature de la France...

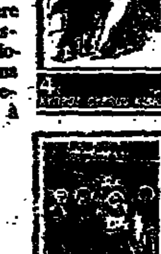
... auprès de la Fédération internationale de philatélie lors de l'« Italia 85 » à Rome.

M. Gabriel Gourin, président de la FSPF, en accord avec l'administration des PTT, a déposé la candidature de la France pour organiser une exposition philatélique internationale à Paris, en 1989, l'année du bicentenaire de la Révolution française.

Décision de la FIP l'année prochaine au congrès de Stockholm.

Dès maintenant, l'administration des PTT, en liaison avec la FSPF et les différents partenaires de la philatélie, met au point « une structure permanente chargée du développement de la philatélie, qui, dans le cadre de son activité, aurait en charge l'organisation des manifestations internationales se tenant dans notre pays » donc, déjà celle envisagée pour 1989.

● CHYPRE : série « Noël 1985 » de trois valeurs, 4, 13 et 20 *cents*, représentant des scènes bibliques, peintures figurant dans la chapelle de l'église du monastère de Saint-Joannis-Lampadistis à Kalopanayiotis, et dans l'église de Notre-Dame-d'Assinou, à Nikitari. Impression litho-offset, par Harrison et Sons Ltd, à Londres.





● MICRONÉSIE : un timbre de 10 dollars pour la série d'usage courant, emblème du gouvernement « Paix-Unité-Liberté ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 31440 Saint-Béat, 21/X *
⊙ 93420 Villepinte, du 31/X-8/XI *
⊙ 33000 Bordeaux, 31/X au 11/XI *
⊙ 80000 Amiens (Fils-tués), 3/XI *
⊙ 80140 Happy (15ᵉ anniv.), 10/XI *
⊙ 69380 Chatillon (37ᵉ Ral.), 17/XI *
⊙ 69269 Lyon (Poste Ad.), 28/XI *
⊙ 69000 Lyon (40ᵉ ONU), 30/XI *
⊙ 75200 Paris Naval, 30/XI-1ᵉʳ/XII *
⊙ 58200 Cosne Cours s/Loi., 5/XIII *
⊙ 58120 Château Chinon, 5/XII *
⊙ 44190 Clisson, 6-7/XII *
⊙ 57370 Phalsbourg (Livres), 7/XII *
⊙ 13500 Martigues (Phil.), 7-8/XII *
⊙ 27600 Auberoye (PO), 14/XII.
⊙ 16000 Angoulême, 14-15/XII.
⊙ 95500 Gonesse (Carte), 15/XII.
⊙ 85600 Montaigu (Gaz), 19/XII.
⊙ 97429 Petite Ile, 21/XII.
⊙ 30340 Barjac (Carte), 4-5/I/86.
⊙ 75015 Paris (Ac. Phil.), 11/I-15/II.
⊙ 63000 Clermont-Ferrand, 25-26/I.
⊙ 06400 Cannes (ex. Ph.), 22-23/II.

* *Voir « Bureaux temporaires »,* le Monde, *du 9 mars et du 6 juillet.*

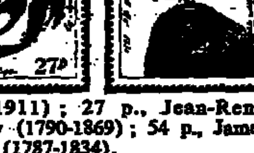
● ANTARCTIQUE BRITANNIQUE (Territoire) : une série de quatre timbres a été dédiée aux naturalistes célèbres, 7 p., Robert McCormick (1800-1890) ; 22 p., Joseph Dalton Hooker (1817-1911) ; 27 p., Jean-René C. Quoy (1790-1869) ; 54 p., James Weddell (1787-1834).











ADALBERT VITALYOS.

DISQUES

Classique

Les quatuors à cordes de Chostakovitch

A sa mort, Dimitri Chostakovitch laisse quinze symphonies et quinze quatuors à cordes. Les quatuors surtout forment un des ensembles les plus imposants du XXᵉ siècle, ce que le *recul du temps vient confirmer* chaque jour. Il n'y a pas dans ce cycle d'ouvrage décevant, et *certains sont de vrais sommets* de la musique de chambre, en particulier le *Huitième* (1960), le *Dixième* (1964) et le *Douzième* (1968), partitions pessimistes et non conformistes s'il en fut.

A noter que Chostakovitch conçut ses quatuors comme autant d'*éléments* particuliers d'un tout cohérent, comme le montrent leurs tonalités respectives, qui, à partir du *Huitième*, en tout cas, se succèdent selon un principe aussi rigoureux que dans les *Inventions* ou dans le *Clavier bien tempéré* de Bach. Chostakovitch comptait même *aller jusqu'au nombre fatidique* de vingt-quatre quatuors.

Succédant à celle du Quatuor Fitzwilliam (*Oiseau-Lyre*), *l'intégrale* du Quatuor Borodine impressionne par ses qualités dramatiques et par un climat de désolation que ces artistes russes savent – quand il le faut – *comme nuls autres créer.*

La formation britannique était parfois plus prenante rythmiquement, mais le Quatuor Borodine, c'est indéniable, restitue le message de Chostakovitch dans ce *qu'il a de plus* intime et de plus bouleversant.

MARC VIGNAL.

● **Huit disques. Chant du monde, LDX 78025.**

Lieder de Schubert par Elisabeth Schumann

Les amoureux, car nul n'a suscité à ce point des amoureux, connaissaient *déjà ces lieder que l'ancien* catalogue Angel avait publiés, mais qu'il fallait des trésors de perspica*cité pour se procurer.* Les voici, directement repiqués sur leurs 78 tours d'origine, uniques de *beauté pure et de grâce.*

Personne n'a chanté le lied avec pareille évidence de la voix, du souffle et de l'âme. Ce timbre argentin, liquide et transparent, mais capable de trouver de sombres couleurs, ces longues phrases flottantes, inépuisables dans leur *envol, délicatement* mais fermement conduites, la font immédiatement reconnaître, font *qu'on lui succombe immédiatement.*

Certes, et d'une certaine manière, le prix à payer fut une certaine monotonie des couleurs (mais là dynamique suprêmement musicienne y supplée) et parfois, çà et *là, quelques failles d'intonation* (quoique les altérations soient toujours respectées avec une justesse et *un naturel rares). Mais cette* attention aux mots, à peine appuyés et pourtant minutieusement détaillés, cette variabilité qui tantôt l'engageait jusqu'au pathétique, tantôt l'isolait dans un rêve extasié, ces larmes dans la voix qui appellent les vôtres, cela est unique. D'autres chanteront le lied avec passion, d'autres avec littérature, *aucune ne le chantera avec la poésie* d'Elisabeth Schumann.

Un album à classer au sommet d'une discothèque.

A.A.

● *Deux disques EMI, coll. « Références », 2903.593.*

« Don Carlos », de Verdi, par Claudio Abbado

Ici, monument : le *Don Carlos,* avec un « s », dans sa version française donc (celle *que Verdi* avait voulue dès l'origine), mais intégrant les nombreuses modifications qu'il y apporta *ultérieurement*. Et avec, *en post scriptum,* six pièces que le compositeur avait éliminées ou remaniées au fur et à mesure de l'évolution de son travail (dont la scène de la forêt de Fontainebleau du prélude initial, *deux* duos entre Eboli et Elizabeth, et un magnifique duo entre Carlos et Philippe). Bref, ce corpus exhaustif *qu'Abbado rêvait d'enregistrer* depuis longtemps et que seuls des différends avec les musiciens de la Scala lui avaient in*terdit.*

A l'évidence, l'œuvre trouve là sa vraie dimension et sa pleine cohé*rence, celles d'un « grand opéra »* historico-dramatique de style français. De même, les personnages y *gagnent en densité et surtout en* compréhension de leurs motifs d'agir et de leur évolution. La *construction interne s'affirme* avec force et logique, à la fois patiente et mouvementée. La seule défaillance, *l'inévitable ballet pour le public de* Garnier, nous est évitée puisque rejetée en appendice.

On est donc, dès le début, empoigné sans que jamais la tension se relâche. Il faut dire qu'Abbado est *pour beaucoup dans cette puis*sance de conviction. En fidèle héritier de Toscanini, il joue le primat à *la fois de la trame orchestrale d'une* infinie complexité et d'une incessante variation, alternant tension et *rubato, détails de timbres et fusion* des ensembles, par ailleurs de la dynamique, merveilleusement coulée tout en respectant le moindre contraste. Une maîtrise totale et une grande hauteur dominent cette direction, parmi les plus accomplies du *maestro* dans ce répertoire.

La distribution est une exacte *photographie de l'état actuel du* chant spinto : des interprètes de parfaite technique et de grand mé*tier mais dont les moyens,* sauf ceux de Placido Domingo, sont un peu en deçà des exigences de la *partition. Sublime dans le chant* piano (l'air du II), Katia Ricciarelli accuse un manque de volume et de *grave dans les passages dramati*ques, malgré son engagement courageux et un peu effréné. Evidem*ment souveraine dans la « Chanson* maure », Lucia Valentini-Terrani ne peut passer pour un falcon quand *son rôle exige largeur et mordant.*

Superbe styliste et phraseur, Ruggiero Raimondi n'est pas, pour autant, une vraie basse, avec ce « creux » dans la voix qui doit sonner et imposer. Mais, par ailleurs, tous sont de véritables personna*lités, tous se sortent assez bien du* livret français, tous savent ce qu'ils chantent et pourquoi ils chantent, tous servent la vérité verdienne avec une grande connaissance de cet univers. Je doute ainsi qu'on re*trouve d'aussitôt* un Carlos aussi déchiré et d'une intelligence musicale aussi absolue que Domingo ; une Elizabeth aussi jeune de manières, fragile et fiévreuse, que la Ricciarelli ; un Philippe aussi digne et douloureux que Raimondi ; une Eboli aussi ardente que Valentini-Terrani.

A connaître absolument comme une redécouverte complète de l'œuvre et l'une des plus belles presta*tions de chef lyrique des dernières* années. Oui, un monument.

ALAIN ARNAUD.

● **Cinq disques DG, 415-316.**

Rock

« Promise », de Sade



D.R.

Tout le monde a encore en tête *le parfum enivrant de Smooth Operator,* ce hit (le premier) atmosphérique de Sade (prononcer Chadé) matraqué sur toutes les ondes et à toutes les sauces. Impossible d'y *échapper,* d'autant que l'image de la belle en permettait l'identification instantanée et lui prêtait des rêves feutrés, sagement *sensuels. Promise,* le nouvel album, en est la répétition par neuf et donc la preuve qu'il ne s'agissait pas d'un « coup ». En l'espace de deux ans, *l'ancien top-model d'origine* nigériane est devenu grande dame de la chanson internationale. Ça passe d'abord par la magie d'une voix satinée qui caresse les mélodies et effleure les *mots du bout des lèvres.*

Un swing en apesanteur sur tempo jazz et climats bleutés qui se prête à toutes les humeurs. Les mélodies limpides et sophistiquées, les cuivres tamisés, la soul à fleur de peau et la *tendresse écorchée,* la perfection technique, les constructions ciselées et le sens de la progression, rien n'est *oublié.* Dès le second album, on n'attend plus de Sade Adu la nouveauté mais la confirmation et le confort d'un *décor familier,* le plaisir *d'un univers* désormais classique. Le cadeau idéal pour les fêtes de Noël.

ALAIN WAIS.

● **CBS, 86 318.**

هكذا من الاصل

échecs

N° 1154

L'humour anglais

(Tournoi international de Tilburg, 1985)

Blancs : Miles
Noirs : Polugaievsky

Défense Nimzovitch.
Système de Leningrad.

1. d4	Cf6	21. Cé7+!	Dxé7
2. ç4	é6	22. Txf7	Dxf7!! (k)
3. Cç3	Fb4	23. Txf7	Cf4! (l)
4. Fg5 (a)	ç5	24. Fh7! (m)	Td-f8
5. d5	h6	25. Tg7	Tf6 (n)
6. Fh4	Fxç3+	26. Fg8! (o)	Tf8 (p)
7. bxç3	d6	27. Fé6!	Fxé6 (q)
8. é3	é5	28. dxé6	Tf-g8 (r)
9. Fd3 (b)	Cb-d7 (c)	29. Tf7! (s)	Txg2+
10. f4! (d)	Dé7	30. Rf1	Th-g8 (t)
11. Cé2	g5 (é)	31. é7!	Rd7 (u)
12. fxg5	Cg4	32. é8=T+!! (v)	Rxé8
13. Cg3 (f)	Cxé3	33. Dd4 (w)	Txh2
14. Df3	hxg5	34. Tf2	Txf2
15. Dxé3	gxh4	35. Rxf2	Tf8+
16. Cf5	Df6	36. Rg2	Tf4
17. 0-0 (g)	Cf8	37. Dh3	Rd8
18. Tf3	Fd7	38. Dé6	Rç7
19. Ta-f1 (h)	0-0-0 (i)	39. a4	a5
20. Fé4!	Cg6! (j)	40. Dé7+	abandon (x)

NOTES

a) Le système de Leningrad cher à Spassky et à Timman.

b) Le grand carrefour de cette ouverture où l'on peut choisir entre plusieurs suites comme 9. Cf3, 9. f4, 9. Dç2. Timman recommande 9. f3 avec Taimanov et Gligoric. Certains considèrent *que* 9. Fd3 est ici *le* coup le plus fort alors que d'autres refusent 9. Fd3 à cause de la réponse 9..., é4.

ç) Après 9..., é4 ; 10. Fç2, Dé7 ; 11. Fxf6!, Dxf6 ; 12. Cé2, Dé5 ; 13. Db1, f5 ; 14. h4 les Blancs sont mieux. *10..., Cb-d7 est préférable.*

d) Une nouveauté intéressante qui ôte au C noir la case é5 tout en rendant plus difficile le déclouage g7-g5. 10. Cé2 est usuel : 10..., Dé7 ; 11. Cg3, *é4 ; 12. Cxé4, g5 ; 13. Cxf6+, Dxf6 ;* 14. Fg3, Dxç3+ ; 15. Ré2.

é) Un dégagement sauvage qui n'est pas sans risque, mais les Noirs ne peuvent plus supporter le clouage du Fh4 et craignent la manœuvre *0-0 - Cg3 - Ch5* et fxé5.

f) Une suite forcée.

g) Les Blancs ont cédé un pion mais il est clair qu'ils ont une compensation suffisante.

h) La pression sur la colonne f pose aux Noirs un problème défensif sérieux.

i) Miles remarqua ici que les Noirs avaient roqué en jouant la T en premier et demanda à son adversaire avec humour si l'on avait changé le règlement le jour de leur partie.

j) A nouveau un dégagement en force qui menace Cf4.

k) Ce sacrifice de D est une surprise pour les Blancs, qui s'attendaient à la suite 22..., Dé8 ; 23. Fxg6 avec une domination totale.

l) Avec T+C pour la D, les Noirs, grâce à leur C magnifiquement posté en f4, ont obtenu le rééquilibrage de la position et menacent de concentrer leurs forces sur le pion g2.

m) Après 24. Ff5, Fxf5 ; 25. Txf5, Td-g8 le pion g2 tombe (si 26. g3, hxg3 ; 27. hxg3, Txg3+ ; 28. Dxg3, Cé2+). Le coup du texte, tout en finesse, interdit la case g8 aux T noires.

n) Une surestimation douteuse. 25..., Ch5 ; 26. Té7, Cf4 ; 27. Tg7, Cf4 aboutissait à la nullité par répétition des coups. (peut-être 27..., Tf4 est-il également jouable ?).

o) A pas subtils, le F gagne la case é6, ouvrant les lignes à la D.

p) Si 26..., Ch5 ; 27. Dg5!

q) Ou 27..., Cé6 ; 28. dxé6, Fxé6 ; 29. Dé4!, Fd7 ; 30. Dg6, Rç7 ; 31. Té7 et les Noirs sont sans défense contre la menace 32. Dg7 (si 31..., Th-g8 ; 32. Dé6).

r) Si 28..., Cxé6 ; 29. Té7, Cf4 ; 30. Dé4.

s) Abandonnant avec indifférence le pion g2.

t) Empêchant 31. Dé4.

u) Forcé.

v) L'humour de Miles n'interdit pas la précision du jeu car l'idée ne peut être modifiée même si 32. Txf4, éxf4 ; 33. é8=D+, Txé8 ; 34. Dh3+ semble gagnant pour les Blancs car les Noirs disposent de la défense 32..., Tg1+! ; 33. Rf2 (si 33. Ré2 ?, éxf4 ; 34. é8=D+, Txé8 avec gain de la D), Tg1-g2+ avec répétition des coups.

w) Les Noirs sont perdus : si 33..., Tg1+ ; 34. Ré2, Tg8-g2+ ; 35. Tf2.

x) Toute défense est vaine ; par exemple, 41. Dd8, b6 ? ; 42. Dç8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1153
L. Kubbel, 1934

(Blancs : Rh3, Tg2, Fé1, Pd2 et f6. Noirs : Rd6, Fa1, Pd5, d7, f5, f7, a2.)

1. d3!, Fb2 ; 2. Fb4+, Rç6(ç7) ; 3. Tç2+, Rb5(b6, b7, b8) ; 4. Txb2, a1=D ; 5. Fç3+, R *ad libitum* ; 6. T donne échec et 7. Fxa1.

Ou 2..., Ré6 ; 3. Té2+, Rxf6 ; 4. Txb2, a1=D ; 5. Fç3+, R joue ; 6. T+ suivi de 7. Fxa1.

Ou 2..., Ré5 ; 3. Txb2, a1=D ; 4. Fç3+, etc.

ÉTUDE

A. SELEZNIOV
(1909)



BLANCS (5) : Rh1, Té1, Pg2, f7, h2.
NOIRS (5) : Ra5, Tf5, Pb7, g6, g5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1152

Trophée de Venise

Les Anglaises ont toujours été au premier plan du bridge mondial féminin et elles viennent de le prouver en conservant le titre mondial qu'elles avaient remporté contre les Américaines en 1981.

Voici une donne typique qui avait contribué à cette victoire.

Ouest		Nord / Sud		Est
		♠ A V 8 3 2 ♡ 8 5 3 ♢ 7 5 ♣ R V 6		
♠ R 10 9 ♡ A 9 4 2 ♢ A 10 9 6 ♣ 10 8		N O E S		♠ D 7 6 4 ♡ V 10 7 6 ♢ 8 3 ♣ 7 4 3
		♠ 5 ♡ R D ♢ R D V 4 2 ♣ A D 9 5 2		

Ann. : E. donn. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Davies	Gruver	Garden.	Kemp
1 ♢	passe	1 ♠	passe
2 ♣	passe	2 ♢	passe
3 ♣	passe	5 ♣	passe...

Nancy Gruver, en Ouest, ayant attaqué l'As de Cœur, puis le 2 de Cœur, *comment Pat Davies a-t-elle gagné* CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

Réponse :

Pouvait-on se protéger à la fois contre une répartition 4-1 des atouts et 4-2 des Carreaux ? En principe non, et il fallait choisir l'hypothèse la plus probable qui était le partage 4-2 à Carreau (environ une fois sur *deux) plutôt que celle peu fréquente* du 10 de Trèfle quatrième. Alors, au lieu de commencer à battre atout, *Pat Davies joua immédiatement le Roi de Carreau.* Ouest prit avec l'As et elle continua Cœur. Sud coupa, puis elle tira le Roi de Trèfle et la Dame de Carreau. Ensuite *elle coupa le 2 de Carreau avec le Valet de Trèfle,* et elle reprit la main en jouant le dernier atout du mort (le 6) pris par la Dame de Trèfle. Enfin elle réalisa l'As de Trèfle et fit le reste... pour marquer 600 points qui, ajoutés aux *300* points de *l'autre* table, rapportèrent 900 points, c'est-à-dire 14 IMPs.

Précaution pour une promotion

Le jeu de flanc est un art difficile et pour cette raison deux ouvrages viennent d'être publiés : *les Armes de la défense,* de Desrousseaux et Teman (édité par la Fédération chez Hatier), et un livre plus gros *Bien jouer en défense,* de Jacques Delorme (Edit. Le Bridgeur). Tous les aspects du flanc sont passés en revue et notamment ce qu'on appelle la promotion d'atout.

Voici une *donne* proposée par Delorme et qui aurait pu figurer dans l'un ou l'autre de ces livres.

Ouest		Nord / Sud		Est
		♠ 7 6 3 ♡ 8 7 2 ♢ 10 5 4 ♣ 8 7 6 3		
♠ 10 4 2 ♡ R D 10 9 6 4 ♢ 6 ♣ A D 5		N O E S		♠ D 8 ♡ A 3 ♢ 8 7 3 2 ♣ V 10 9 4 2
		♠ A R V 9 5 ♡ V 5 ♢ A R D V 9 ♣ R		

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♣	2 ♠	passe	passe
2 ♥	passe	2 SA	passe
3 ♢	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest entame le Roi de Cœur pris par l'As d'Est, qui continue avec le 3 de Cœur pour le *Valet* de Sud. *Comment Ouest doit-il jouer* pour faire chuter QUATRE PIQUES ?

Note sur les enchères.

Sud a un *problème* pour *son* ouverture. La main est un peu juste pour une ouverture de « 2 Trèfles » forcing de manche et trop belle pour ouvrir de « 1 Cœur » ; d'autre part une ouverture de « 2 Piques » est discutable non pas à cause du bicolore, mais parce qu'il suffit de quatre petits Piques en Nord dans un jeu blanc pour que la manche à Pique devienne un bon pari.

Note sur les enchères (n° 1151).

Sur « 2 Trèfles » Nicola Gardener (aujourd'hui Nicola Smith) avait un délicat problème : *fallait-il répéter les Piques ?* Elle a préféré dire « 2 Carreaux » en pensant que, si Sud ne pouvait pas reparler, il n'y avait pas de manche. Ensuite, quand Sud a montré au moins dix cartes dans les mineures, il est normal de sauter à « 5 Trèfles » conformément au vieux dicton anglais : « Demandez les contrats que vous pensez pouvoir faire. »

A l'autre table, une mauvaise interprétation du Trèfle de Précision aboutit à un mauvais contrat :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Radin	Landy	Wei	Sowter
1 ♣	passe	1 ♠	passe
2 ♢	passe	2 ♠	passe
3 ♣	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

L'ouverture de « 1 Trèfle » garantissait au moins 16 points (sans distribution déterminée), et la réponse de « 1 Pique » promettait au moins 8 points et cinq Piques ; les autres enchères étaient naturelles.

LIVRES SUR LA DÉFENSE

Voici la liste des ouvrages les plus récents sur le jeu de la défense :

Les Armes de la défense par G. Desrousseaux et Teman (Edit. Hatier), 66 F.

Bien jouer en défense par Delorme (Edit. Le Bridgeur), 80 F.

Défense à sans atout par Berthe et Lebely (Edit. Le Bridgeur), 45 F.

Défense à la couleur par les mêmes auteurs, 45 F.

L'Art de la défense par Flint et Greenwood, traduit par Le Dentu (Edit. Le Bridgeur), 30 F.

Le Jeu de la carte contre le déclarant par Jaïs et Lebel (Edit. du Rocher), 75 F.

Bridge, connaissance et technique par Le Dentu, encyclopédie éditée par Denoël, 240 F.

Tous ces ouvrages sont en vente à la Boutique du Bridgeur, 28, rue de Richelieu, 75001 Paris.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 230

Faites comme il dit (et comme il fait)

Championnat du Québec 1985. Lundi 20 mai. 4e manche.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EEAUNLZ			
2	EN+MAEQE	LAUZE (a)	H 4	30
3	E+FJTIEU	MANQUEE	6 D	19
4	EET+NRTY	JUIF	5 J	37
5	R+LLONIV	ETAYENT	E 4	32
6	RLN+SREE	OLIVE	8 A	36
7	-SSAAUNW	ERRES	N 1	25
8	AASN+TEA	WUS	F 2	34
9	AAN+LEII	ANTES	9 D	26
10	AI+NROO ?	LAINEE	1 J	21
11	UIASVDO	(M) ONORAIL	B 1	68
12	POTBURI	DEVOUAIS	G 8	66
13	B+HDPSAA	TRIPOUS (b)	15 A	36
14	PDAA+IEG	BUSH (c)	K 4	25
15	AAG+DHLR	PIED	D 1	28
16	LADG+MEO	HART	10 B	21
17	MOLGA+RE	DELAINE	1 H	27
18	BGFECTN	LIMOGERA	14 F	70
19	GNTB+EEI	CERF	L 12	26
20	EG+SCUKN	BENIT	N 11	36
21	GCKN+AL ?	USE	013	29
		(S)NACK	8 K	57
			Total	749

Nouvelle prouesse de Michel Duguet ! Non, il ne s'agit pas d'un énième 100 % (consécutif ou non), mais d'un très beau livre : *Jouez au Scrabble avec Michel Duguet* (1). Bien sûr on y trouve tout ce qu'on trouve (en partie) ailleurs : des conseils systématiques pour progresser dans la technique du jeu (partie libre aussi bien que duplicate) et un vocabulaire très complet (20 000 mots) de toutes les formes utiles au Scrabble et de leurs anagrammes. Ce qu'on y trouve en plus : des grilles en couleurs ; des indications sémantiques pour tous les mots peu courants ; l'emploi systématique du rouge pour les rajouts initiaux ou finaux (malheureusement souvent un peu décalés par rapport au corps des mots) ; enfin de *nombreux encadrés thématiques,* récapitulatifs ou mnémotechniques, qui égaient l'imposant vocabulaire. À titre d'exemple, voici la liste des mots en -KA : SKA, BARAKA, JUDOKA, MAZURKA, MOKA, POLKA et VODKA, bien sûr, mais aussi BRISKA, chariot transformable en traîneau ; CHAPKA, bonnet de fourrure ; CHAPSKA, coiffure militaire polonaise ; EUREKA ! ; HOUKA, pipe orientale ; MOUSSAKA, plat grec ; PANKA, écran-ventilateur ; PAPRIKA, PARKA, STUKA et SVASTIKA ; TANKA inv, peinture tibétaine, TONKA, fève ; TROIKA, trio de chevaux... ou de politiciens, et VEDIKA inv, balustrade hindoue.

Tous ces mots apparaissent non seulement dans l'encadré, mais aussi à l'ordre alphabétique d'une part, et à la lettre K de l'autre. Le lecteur *est ainsi prêt pour tous les KA* (de figure).

(a) ou LAUSE, dalle du sud de la France. (b) ou TRIPOUX, tripes de mouton. Pas de singulier. (c) fourré tropical.

Résultats

1er Mario Buteau 722 (98,30 %).
2e Guy Perusse 701 (97,15 %).
3e Marc Perusse 690 (96,30 %).

Résultats finaux

1er Mario Buteau ; 2e Guy Perusse ; 3e Jacques Forbes.

★ Scrabble et Ski. Festival de Vars-les-Claux (Hautes-Alpes) du 26 janvier au 1er février, animé par Colette Barraux. Paris-Paris, à partir de 2378 F tout compris. Le voyage en Grèce, 6, rue de l'Echelle, 75001 Paris. Tél. : 42-60-30-20.

★ Frank Delol est 5e du Championnat du monde francophone, et non pas 6e comme nous l'avons annoncé par erreur dans notre précédente chronique.

MICHEL CHARLEMAGNE.

(1) ... et accessoirement, avec votre serviteur, qui a collaboré à cet ouvrage. Flammarion. 148 F.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un *cran,* vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (P.L.I.) de l'année.

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, bd Pereire, 75017 Paris.

MOTS CROISÉS

N° 383

Horizontalement

I. Son nec plus ultra. – II. Pour le ragoût. Trompeur. – III. Cale. Envoyer en émissaire. – IV. Quel désastre ! Certains, quand ils voient ça, *préfèrent couper le son.* – V. Pas bien loin de Paris. Fait bien sur les bords. – VI. Passes un moment agréable.. Préposition. Plutôt nerveux. – VII. Fit un bon nettoyage. On la recevra. – VIII. Pour vivre en communauté. – IX. Apporter de l'oxygène. Ce que devient généralement le VIII. – X. Nourrit son homme, au moins en partie. Elle est lue publiquement, parfois. – XI. Ou elles sont mortes ou elles sont bien *vivantes dans le deuxième du IX.*

Verticalement

1. Ne va pas sans risques. – 2. Fait une *somme. Note.* – 3. Agirait à son idée. – 4. Double je. N'a pas surpris. – 5. Note. Amener à bonne longueur. – 6. Ne mérite que le mépris. – 7. Grecque. Bien français, pour *l'auteur.* – 8. *Fis* des allées venues. Grecque. – 9. Si ce n'est pas la police, elle peut plaire. Une grande dignité. – 10. Pour un enseignement. Sait ce qu'on lui réclame. – 11. A rebrousse-poil, c'est encore plus évident. A toucher. Mesure. – 12. Servent au jardin.

SOLUTION DU N° 382

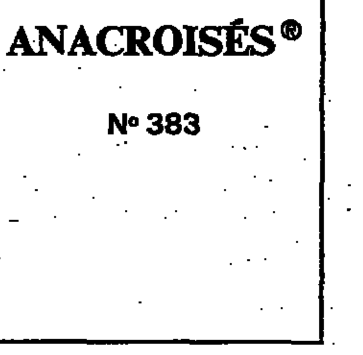
Horizontalement

I. Qualificatif. – II. Urbanise. Ino. – III. Ecrit. Odorer. – IV. Neutralise. – V. Dot. Omelette. – VI. Iliade. Léser. – VII. Ré. Lunées. Ré. – VIII. Elides. Ors. – IX. Tarares. Bras. – X. Ozonée. Algie. – XI. Nietzschéens.

Verticalement

1. Qu'en dira-t-on. – 2. Urcéolé. Azi. – 3. Abruti. Eroe. – 4. Lait. Allant. – 5. Introduirez. – 6. Fi. Amendées. – 7. Isolé. Ees. – 8. Cédilles. Ah. – 9. Osées. Blé. – 10. Tirets. Orge. – 11. Ine. Terrain. – 12. Forteresses.

FRANÇOIS DORLET.

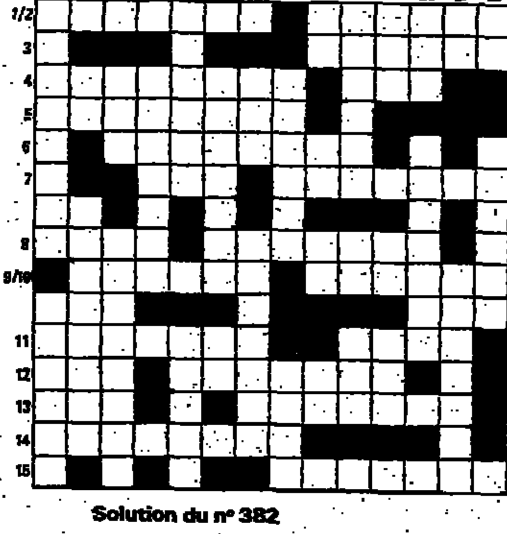


Horizontalement

1. AEFIILN (+ 1). – 2. AEILQTU (+ 1). – 3. BEENRSU. – 4. BEEGLOST. – 5. EINOQUUV. – 6. ABINTTTU. – 7. AAEFGNRU. – 8. DEEIPRT (+ 5). – 9. EEEQTU. – 10. CEEINST (+ 3). – 11. ACEEPRT. – 12. EENORUX. – 13. CINNORS. – 14. AEHNNPRU. – 15. ABEINRTV (+ 1).

Verticalement

16. EEGILMRU. – 17. ACINRS (+ 3). – 18. CEEENQSU. – 19. ACILNSUV. – 20. CEEEINV. – 21. AEFLOT. – 22. EEEQTUU. – 23. AEEIRRT (+ 5). – 24. ACEENS. – 25. ABETTU. – 26. DEINRTT. – 27. AACESSS. – 28. AGIOTU (+ 1). – 29. AEESSUX. – 30. ABEMOTT.



Solution du n° 382

Horizontalement

1. COMÉDIEN. – 2. RHÉNANS. – 3. COGNACS. – 4. WATTMAN. – 5. EMBUCHE. – 6. LUIRAI (RUILAI). – 7. VOUVOYA. – 8. NITRURAT. – 9. ROGUÉES (GOURÉES). – 10. PLUVIAN, oiseau échassier. – 11. MARGEUR. – 12. OUTILLA (OUILLAT, TOUILLA). – 13. RÉEMPLOI (IMPLORÉE, REMPLOIE). – 14. EUDISTE (ÉTUDIES, SÉDUITE). – 15. STRATES (STARETS, TRESSAT). – 16. POELER (ÉPLORÉ). – 17. REFUSÉE. – 18. USINIER.

Verticalement

19. CRAWLER. – 20. POUSSER (POSEURS, SOUPERS). – 21. LUNETTE. – 22. MEETING. – 23. TRIUMVIR. – 24. DALMATE. – 25. ILÉITES. – 26. AIREDALE, chien (DÉLAIERA). – 27. USINAMES (MENUISAS). – 28. CUEVAS, cave pour flamenco. – 29. MILDIOU. – 30. GOLMOTE, champignon. – 31. AVOINES (ÉVASION). – 32. NEREIS, ver marin (ÉRINES, INSÉRÉ, REINES, RENIES, RÉSINE, SEREIN, SERINE, SIRÈNE). – 33. INDUVIE, organe du fruit. – 34. FAUCON. – 35. REFLEURI. – 36. HYDRAULE, orgue à eau. – 37. ASSEAU, marteau de couvreur. – 38. RAVINER (VERNIRA).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Les Tables de la Semaine

La barrière de Clichy

Encore une création de Claude Verger qu'il abandonne ! En bonnes mains cette fois puisque celles du jeune chef-patron Gilles Le Gallès (assisté en salle de François Julliard et en cuisine d'un remarquable pâtissier, Patrick Fray).

Carte courte, surtout poissonneuse (des encornets farcis, huîtres chaudes, salade tiède de raie au bar à l'artichaut, au rouget barbet aux huîtres, aux saint-Jacques, etc.) mais aussi un bon foie gras frais, la flamiche aux poireaux d'entrée, le rognon de veau au beurre de foie gras, un parfait lapereau à la moutarde de citron, la canette de Challans au poivron doux.

Beau chariot de fromages et, j'y reviens, remarquables desserts (ah ! ce « royal menthe », gâteau chocolaté, sérien, frais... un vrai gâteau d'anniversaire !). Honnête carte des vins. Comptez 300 F.

● **La Barrière de Clichy, 1, rue de Paris à Clichy, tél. : 47-37-05-18. Fermé le samedi midi et dimanche.**

La Rascasse à Neuilly

Pour un restaurant de poisson, la cuisine du marché dont on nous rebat les oreilles, c'est Rungis au quotidien, la connaissance du produit et le savoir acheter. Eh bien, ils ne sont pas nombreux les restaurateurs à « faire Rungis », croyez moi !

Aussi aime-t-on, les mois en « R », retrouver la carte de Louis Franza, ses huîtres, coquillages, bouquets bretons. Et aussi la morue provençale, la friture de rougets, quelques viandes, un beau brie. Qui font, avec une addition entre 250 et 350 F, de cette gentille maison la grande maison de poisson de Neuilly.

● **La Rascasse, 10, avenue de Neuilly à Neuilly, tél. : 46-25-05-30. Fermé samedi et dimanche.**

Sous l'olivier

J'ai signalé en son temps la reprise de cette vieille enseigne. Cadre intime, un peu provincial comme le service attentif, et bonne cuisine du patron avec des recherches (émincé de thon rouge *au basilic*, cervelle et pieds d'agneau en salade, filets de sardine poêlés au beurre de café, pavé de cabillaud aux champignons, pigeon et poule au pot, agneau aux deux cuissons, etc.). Comptez 250-300 F avec une farandole de desserts succulents.

● **Sous l'olivier, 15, rue Goethe (16e), tél. : 47-20-84-81.**

Coup de cœur

Trois jeunes associés, un jeune cuisinier, une salle et un premier étage de décoration ultra-moderne, un peu « clinique ». Un menu « sur le pouce » au déjeuner, un autre, à 111 F, qui semble séduire et à la carte de bons plats (un peu trop guirlandés de flans et mousses). Bonne gelée de poulette au foie gras, une bourride provençale bien traitée et un chavignol sur salade m'ont fait, avec une demie saumur rouge et un café, une addition de 174 F.

Mais on peut se contenter d'un plat et d'un dessert et l'ambiance est bonne et, le soir, en avant-cinéma, c'est dans le quartier une aimable petite adresse.

● **Coup de cœur, 19, rue Saint-Augustin (2e), tél. : 47-03-45-70. Fermé le samedi midi.**

L. R.

Voyages gourmands

Sous le signe des échanges culinaires internationaux.

CES commis voyageurs en toque blanche – nos cuisiniers à l'étranger – *sont* nos meilleurs agents commerciaux, disait déjà Escoffier *(Souvenirs inédits)*. Et aussi, évoquant sa réussite londonienne (au Savoy puis au Carlton) : *« Il fallait trouver le moyen d'attirer l'attention de la meilleure société anglaise par des combinaisons nouvelles. »*

Sans l'avoir lu, Pierre Martin, ancien barman-chef du Fouquet's, raisonnait ainsi, après la dernière guerre, qui partit à la conquête de Londres. Il y anime aujourd'hui cinq restaurants de qualité, la *Croisette*, 168 Ifield Road, le *Suquet*, 104, Draycott Avenue, le *Quai Saint-Pierre*, 7 Stratford Road, *Lou Pescadou*, 241, Old Brompton Road, restaurants de poisson, ainsi que l'*Olivier*, 116, Finborough Road, voué, lui, à la viande. Sa réussite est bien sympathique.

On peut regretter simplement que la Grande-Bretagne n'ait pas, à Paris, de restaurants ambassadeurs d'une cuisine nullement inintéressante.

Je ne suis pas allé à New-York pour l'inauguration du *Maxim's* (le dixième *Maxim's* dans le monde), où l'ambassadeur de France, entouré d'un beau plateau (et de violons évoquant ceux du Boldi de la Belle Epoque), put admirer ce reflet du *Maxim's* éternel revivifié par Pierre Cardin.

Mais, après quelques semaines, je puis dire que son *Omnibus* (ouvert de *11 heures* à *2 heures* du matin et décoré par René Gruau et Kempy Baumgartner) fait son plein d'une clientèle jeune et dans le vent.

A *des prix* à *rendre jaloux son* homologue français (saint-jacques au gratin : 13,50 dollars, escalopines de saumon à la vapeur : 14 dollars). *Maxim's*, 680 Madison Avenue (au coin de la 61e rue) tél. : 765-1400.

Je ne suis pas allé à Florence mais Florence est venue à moi.

En la personne du marquis Antinori, descendant de ce Giovanni di Piero Antinori qui, en mai 1385, entrait dans la corporation des marchands de vin florentins. Ce chianti classico Antinori que l'on peut boire dans les « bons » italiens de Paris est-il acceptable sur les huîtres ? C'est ce que nous voulions savoir devant le plateau de fruits de mer éblouissant de *Petrus* (12, place du Maréchal-Juin, 17e – tél. : 43-80-15-95 – fermé dimanche et lundi).

En vérité le castello della sala, un orvietto blanc 1983 leur convenait mieux, encore que je ne cache point mon accord sur celui d'un vin rouge avec les huîtres. Mais le chianti 1978 fit merveille sur le chou farci à la langouste (inspiré d'une idée du cher Denis) et sur le pigeon rôti en cocotte. Jean Frambourt, qui dirige de main de maître cette grande maison de poisson, sommelier dans l'âme (il dirige l'association), ne me contredira point.

Il faudra que j'aille à Florence pour voir s'il y a là-bas un restaurant français digne de marquis Antinori !

LA REYNIÈRE.

● Et Paris ! Du 10 au 20 décembre, salle Lallo et restaurant Le Patio du Grand Hôtel (2, rue Scribe) présentation et dégustation des foies gras de « A la Belle Gasconne » (R. et M.C. Gracia à Poudenas (47170) – tél. : 53-65-71-58, ainsi que de *leurs plats cuisinés du Sud-Ouest.*

MODE

Shopping

Lèche-vitrines à Londres.

LONDRES se prépare aux vagues d'achats précédant Noël, dans la lumière empourprée que diffusent les vitrines des grands magasins.

A l'angle de Duke et Jermyn Street, *Dunhill* lance ses dernières montres aux modules de quartz extra-plats de la firme suisse ETA, avec bracelets ajourés d'or massif, acier ou titane rayés d'or tout comme le cadran rond. Cette collection, comme le fait remarquer Richard Dunhill, petit-fils du fondateur, est l'aboutissement d'une politique de diversification qui date de l'ouverture en 1924 du magasin parisien... sans autorisation pour vendre leurs tabacs. Ainsi la SEITA est-elle indirectement responsable de la gigantesque croissance du groupe.

En effet, buraliste à ses débuts, Alfred Dunhill ouvre en 1907 une petite boutique à l'emplacement actuel. Il fait fabriquer des pipes de bruyère de grande qualité pour les officiers britanniques dans les tranchées pendant la Grande Guerre et qu'ils partageront avec leurs camarades français. D'où la renommée de la marque, qui s'étend aux briquets, articles de fumeurs, blagues à tabac, puis *stylos, montres et eaux de toilette*, avant les panoplies de « tout ce que l'homme peut porter », et ce jusqu'au whisky. Les produits Dunhill – *dont les stylos Mont-*blanc et bientôt le prêt-à-porter Chloe – se trouvent dans plus de cent pays, et dans le circuit hors douane des aéroports.

Le tour de lèche-vitrines à Kensington fait ressortir les décors de velours cramoisi froissé, notamment chez *Harvey Nichols*, où les mannequins, somptueusement maquillés par Lancôme ou Estée Lauder, sont en robes plissées Fortuny aux tons évanescents, ou chemises de nuit en imprimés de cachemire. Les chaussures scintillantes Rayne ont les petits talons bobine que porte la princesse Diana.

Harrods joue le somptueux, le noir et or, la lingerie ornée de dentelles, les pyjamas de soie pour hommes et les robes de chambre smoking de velours noir à parements bordeaux mais aussi les meubles d'occasion et les belles étoffes au mètre. Les hommes d'affaires se voient proposer toutes sortes de systèmes d'organisation et d'agendas dont les Filofax à feuilles amovibles pour le classement ainsi que les eaux de toilette et pots-pourris Penhaligon. Les tricots de *Scotch House* reprennent en pure laine d'agneau, en mélanges de laine et cachemire, en mohair, enfin en luxueux cachemires de deux à six fils, les coloris de saison : rouge et vert, bleu et violet, tons doux des bruyères. Les prix sont à l'avenant, si l'on sait qu'il faut la laine de trois chèvres des hauts plateaux de l'Himalaya pour tricoter un chandail.

Cachemires

Dans les rapports qualité-prix, *Marks et Spencer* restent imbattables avec des cachemires à encolure bateau à moins de 50 livres (environ 586 francs) et *les mi-bas pour homme*, 5,50 livres les trois paires, en laine et polyester. A chaque arrivée d'autobus, on peut à peine accéder aux entrées du magasin d'Oxford Street. Mais le groupe entreprend un énorme programme de rénovation, dont le point de vente de Bromley – dans la banlieue résidentielle – au sud de Londres qui exhibe un décor de vitrines attrayantes, des allées parquetées frayant un passage entre les rayons couverts de moquettes, tandis que le sol marbré du hall d'alimentation délimite clairement les produits.

La boutique du musée *Victoria and Albert* paraît un peu froide mais spacieuse avec ses porcelaines et ses superbes assortiments de livres, sans oublier tout un rayon de cadres et de panneaux de liège pour monter photos et lithographies. L'exposition de mode « Une maille à l'endroit, une maille à l'envers » est consacrée au tricot, le coin artisanal proposant la vente de modèles originaux à des prix haut de gamme. D'amusants bijoux en marqueteries multicolores apportent une note chaude à l'ensemble.

NATHALIE MONT-SERVAN.

De Sous à l'Atlas

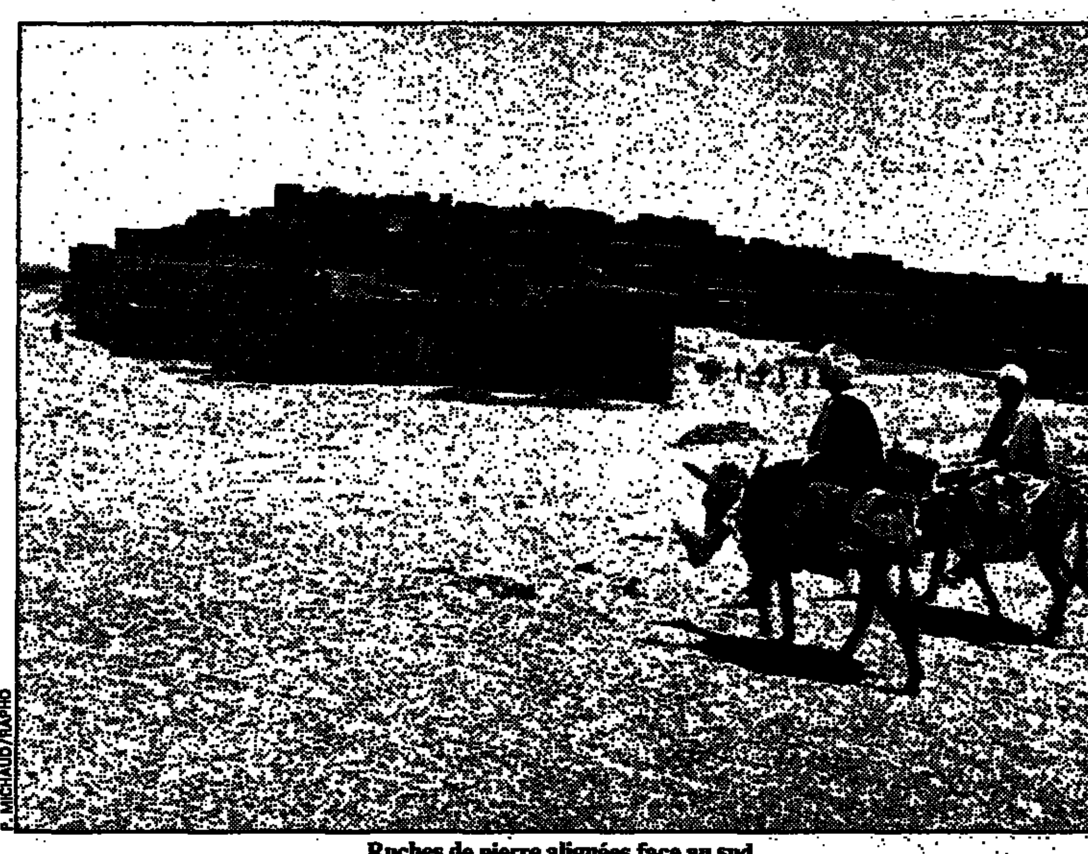
Autour de Tafraout, l'agadir tricentenaire.

AGADIR. Nom (berbère) commun. Pluriel : agadirs. Grenier collectif traditionnel du Sud marocain. Forteresse-refuge contre les pillards, les tribus voisines de jadis.

Agadir. Nom propre (dire Aga). Préfecture du Sud marocain. Mûrissoir à touristes contemporain où éclore trois cents jours l'an (air conditionné, piscine, tennis, folklore, vague (la), massages, joggings, œufs brouillés, salle de bains...). Aga, porte et aéroporte du Sud en attendant l'ouverture prochaine aux Airbus des pistes de Goulimine.

Pour aller d'Aga aux agadirs les plus perdus des rives sahariennes, mieux vaut quatre solides roues motrices. De préférence avec chauffeur. A la halte, il saura préparer le thé à la menthe du matin et le couscous du soir. Laisser la riche plaine de Sous pour gravir l'anti-Atlas. Laisser les verts vifs pour le vert tendre des amandiers, la mousse dorée de l'orge entre les gris des arganiers.

Vers Tafraout, escalader lentement les vallées des Ammeln et des Chleuhs. Peuples restés rebelles au métissage, ils sont au Maroc ce que sont les Mozabites à l'Algérie ou les Djerbiens à la Tunisie, émigrés du petit commerce. Parfois surnommés les « Facanciers », ils reviennent, après les années passées au Nord, vacances et fortunes faites, parsemer le pays de larges taches roses en forme de villas – parfois avec piscine – accolées sans gêne aux masures ocre de pisé. On ne sait s'il faut y voir la dernière – ou la première – trace du monde qu'on a laissé, un hommage à l'industrie épicière, un retour à la terre des ancêtres, *ou un défi aux ksours* perchés sur les pics environnants et qui semblent soudain posés de guingois.


P. MICHAUD/RAPHO

Ruches de pierre alignées face au sud

Au sommet de la route, autour *de Tafraout, le chaos vous attend.* Montagne qui roule, figée en instantané par un photographe qui s'appellerait Yves Tanguy. Un dernier salut au rocher de Napoléon, bicorne de granit rose posé sur le front du petit bourg, et la route, traversée d'écureuils gris, pique au grand sud.

Ce chemin, il faut maintenant le remonter comme on va à la source. Passer de l'âge du macadam à celui de la terre. Imaginer le sentier là où s'arrête la piste. Le poursuivre jusqu'au lieu, invivable, d'origine de toutes les migrations. *Saisir l'occasion* de réinventer de toutes les pièces ici disponibles l'idée de désert.

Bâti pierres sur pierres, ton sur ton, on entre, pour un grand rinçage de l'œil, dans un paysage délivré de ce qui l'encombre. Avec la sensation d'un horizon qui serait final, celui où les guides prétendent, de bonne foi, qu'il existe des lieux sans nom.

Il faut les cahots de la piste pour s'arracher à la rêverie, la nuit qui tombe aussi sèchement qu'un rideau de scène, la silhouette d'un chacal entraperçue dans les phares de la Land, puis la descente dans les gorges d'un oued, et le sentiment, soudain fébrile, qu'on va renouer avec la vie.

Des silhouettes, doucement, viennent à votre rencontre : arbres, animaux, humains. C'est Amtoudi, village, oasis. Et c'est l'agitation d'une petite place à la *géographie incertaine, au bord* d'un caravansérail approximatif où l'on dînera, après avoir planté les tentes dans un sable de plage.

Reste à découvrir la nuit. *Installer* sa couche au-dehors sans craindre les couvertures, car il peut faire bien froid à cette saison. Patienter jusqu'à l'extinction de derniers sons, restés indécemment proches, en se gavant de ciel, et prendre une ration d'étoiles qui durera au moins jusqu'à l'été. Le croissant de lune qui apparaît réinvente la nuit américaine du cinéma. On peut dormir puisqu'elle veille.

Le coq et l'âne se disputent le soleil levant. L'œil s'ouvre sur des pieds nus d'enfants, plantés devant vous, sacs de classe au dos, le mot « crayon » et le mot « bonbon » aux lèvres. On se découvre au fond d'un canyon. Vus d'ici, les palmes se collètent avec les falaises qui rosissent. Là-haut, la lumière habille lentement un pic en château fort : l'antique agadir du village.

Le thé à la menthe et les galettes de blé dur trempées dans l'amlou (mélange de miel et d'amandes pilées) avalés, on se hisse sur de petits ânes, ignorants des précipices, qui filent vers le sommet.

L'agadir tricentenaire est depuis longtemps inutilisé. Mais un gardien, regard d'oiseau sur un corps de pierre, continue de veiller à la porte, une improbable clef de bois d'arganier clouté à la main. On l'imagine, en gisant, sur l'étroit rocher qui lui sert de lit à l'ombre du drapeau marocain, seule tache de couleur dans un univers uniformément ocre. Au sortir de couloirs étroits, en forme de gorges peuplées d'ombres, tout paraît pouvoir se remettre à vivre. La citerne est pleine. Les bassins de décantation semblent réclamer *leur ration d'huile. Mais nul son* ne parvient des minuscules cellules familiales, étrangement semblables aux ruches de pierre alignées face au sud comme l'ossature miniature d'un immeuble en construction.

Sur les remparts qui tiennent village et vallée, le soleil se fait menaçant. Il faut regagner le bocal automobile. Imaginer le proche et prochain désert, l'oasis suivante. Avec le sentiment d'être venu faire quelque chose comme le plein de provisions, dans un grenier vide.

JEAN-LOUIS PERRIER.

Partir

CE reportage dans le Sud marocain a été réalisé dans le cadre d'une présentation d'une partie de la région traversée par le circuit « Les oasis présahariennes », proposé par le voyagiste Jet-Tours. Ce circuit, d'environ 1 000 kilomètres, qui se déroule en Land-Rover et nécessite un esprit sportif et une bonne condition physique (on couche sous la tente) permet, notamment, de découvrir Tafraout, Amtoudi et la belle oasis de Tagmoute. Huit jours en pension complète au départ (garanti) de Paris et de certaines villes de province (prix différents). Prochains départs : les 13 et 27 décembre ; 10 et 24 janvier ; 7, 14, 21 et 28 février ; 7, 14 et 21 mars. De 4 400 F à 4 700 F selon la date.

On peut aussi gagner Agadir par ses propres moyens. A noter que jusqu'au 15 décembre les tarifs aériens sont en baisse : 2 600 F au lieu de 3 135 F l'aller-retour *Paris-Agadir* sur Air France ou Royal Air Maroc. Sur place, on trouve sans difficulté un chauffeur ou un groupe pour se rendre dans le Sud.

Ouarzazate contre-plonger

QUEL est le lien entre les films *Edith et Marcel, Boléro, les Mots pour le dire, Gwendoline, Liberté-Egalité-Choucroute* et *Harem* ? Réponse : ils ont tous été, en partie, réalisés au Maroc. Le dernier en date s'appelle *le Joyau du Nil* ; cette suite de *A la poursuite du diamant vert* a été tournée, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, à Ouarzazate.

Dans l'avenir Ouarzazate accueillera de plus en plus de productions. Des studios de cinéma viennent de s'y installer, en raison de *« la présence continuelle du soleil et des espaces immenses et vierges »*, expliquent les *dirigeants d'Atlas Studios.*

Ouarzazate est aussi l'idéal point de passage, de départ et de retour pour les « visiteurs du Sud », ceux qui aiment s'enfoncer dans le désert. Mais elle peut devenir plus que ça, plus qu'une ville de garnison comme *on l'a déjà vue, tel un cliché,* dans *Morocco,* le film de Joseph von Sternberg, où Marlène Dietrich regarde partir son légionnaire, Gary Cooper, pour mieux le suivre dans le sable *malgré sa jupe chaude et serrée* et ses talons aiguilles.

Ouarzazate mérite qu'on y reste. Pour mieux goûter les plaisirs du soleil (piscine, tennis, équitation, etc.), en les dosant avec ceux du tourisme si l'on rayonne tout autour de la ville.


MUNOZ DE PABLOS

Ouarzazate bouge et va encore plus bouger. Il y a un mois, c'était l'ouverture de l'hôtel Karam Palace (cent cinquante chambres), dont il faut saluer la belle et discrète architecture horizontale ainsi que les couleurs nuancées, le tout s'inscrivant avec bonheur sur une colline dominant la vallée et la vieille casbah. On peut juste regretter la disposition de *certaines chambres, mais dans* l'ensemble la vue est à la hauteur du cadre féerique de l'hôtel et de son site.

Autre nouveauté, l'ouverture prochaine d'un grand et beau supermarché (le premier), ce qui ne fait pas du tout plaisir à Dimitri, le principal commerçant actuel.

Ouarzazate bouge, et, à première vue, on se demande pourquoi. Les guides parlent de ville surfaite, avec son « Club Med » aux portes du désert. *« Voir Ouarzazate et mourir »,* précise avec ironie le *Guide du routard.* Il est vrai que cette ville de six mille habitants, construite par les Français en 1928, manque de caractère. Elle a d'autres atouts : l'altitude (1 100 m) offre un air à la fois pur et léger, qui contraste avec l'atmosphère poussiéreuse d'Agadir ou de Marrakech. Vous avez l'avantage d'une station de ski, mais avec un soleil des plus chauds (juste ce qu'il faut en hiver). Bref, rien de tel pour se refaire une santé et retrouver une mine colorée.

Si vous êtes séduits par les sommets, prenez au nord-ouest la route qui mène à Marrakech (200 km) ; elle traverse les plus belles montagnes du Haut-Atlas, notamment par le col du Tizi n'Tichka (2 260 m). Au sud, dans la vallée du Dra, la route qui mène à Zagora (160 km) est une des plus fascinantes du Maroc, surtout à partir de Agdz. Au nord-est enfin, c'est la vallée du Dades, le désert, et les plus fascinantes casbahs du pays.

Un peu plus loin, ce sont les gorges du Todghar, belles et profondes. *Lawrence d'Arabie, le film, y a séjourné.* Si l'officier anglais est devenu un mythe du désert, le cadre, lui, est bien plus majestueux qu'un décor de cinéma.

M. G.

● **La chaîne hôtelière Doumia PLM dispose de quatorze établissements dans tout le pays et propose plusieurs circuits touristiques. Le Karam Palace, à Ouarzazate, est le dernier en date, avec son sporting-club (six courts de tennis, vingt chevaux d'équitation, etc.). L'hôtel dispose également d'une salle de congrès. Renseignements : PLM Doumia Hôtels, 25, avenue Carnot, 75017 Paris. Tél. : 46-22-54-50.**

Royal Air Maroc va mettre en place un vol direct Paris-Marrakech-Ouarzazate à partir du 2 février prochain (vol tous les lundis).

Destinations réveillons

Au long cours

Rhapsody in blue, sur le bateau du même nom, pour ceux qui préfèrent la mer des Caraïbes. Sept jours, à partir du 8 décembre, de *Fort-Lauderdale (Floride)* aux Bahamas, à Porto-Rico, Antigua et Saint-Thomas, dans l'ambiance des grands palaces internationaux. 14 300 F. Sur le *Mermoz,* un réveillon mexicain, d'Acapulco à Salina-Cruz, le Costa-Rica, le canal de Panama, Cartagena (Colombie), la Jamaïque, Ocho-rios. Du 28 décembre au 10 janvier. 15 000 F, sans le billet d'avion.

● *Croisières Paquet* : **5, bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : 42-66-57-59.**

Ecologique

En mer, au milieu de la flore et de la faune la plus rare du globe. *Du 18 au 29 décembre.* A bord du *Santa-Cruz,* un bateau de 70 mètres de long, qui croise *dans les îles Galapagos.* Onze jours pour tout savoir des iguanes, otaries, tortues géantes, fous de Bassan, et découvrir l'Equateur, de Quito au marché multicolore d'Otavalo et au musée de l'or de Guayaquil, en passant par la vallée des volcans. *Du 18 au 29 décembre :* 19 600 F.

● *Nouveau Monde,* **8, rue Mabillon, 75006 Paris. Tél. : 43-29-40-40.**

Biblique

Les fêtes de la Nativité, de Galilée au lac de Tibériade, jusqu'à Nazareth, Jérusalem, Jéricho, la mer Morte et Eilat, sans oublier la messe de minuit, le soir de Noël, à Bethléem, et une soirée folklorique israélienne. Du 22 décembre au 29 décembre. 6 650 F.

● **Zénith : 14, rue Thérèse, 75001 Paris. Tél. : 42-96-14-09.**

Princier

Avec le radjah et les habitants du village de Junia, qui, le *31 décembre au soir,* arrivent à dos de chameau ou en char à bœufs, se rassemblent autour d'un gigantesque méchoui, arrosé de l'asha (eau-de-vie locale), puis jouent de la musique, chantent et dansent au milieu du désert illuminé d'un feu d'artifice. Un voyage de dix jours, du 25 décembre au 3 janvier, de Delhi à Udaipur (on loge au Shiv Niwas Palace, dans les anciens appartements du maharadjah, qui dominent le lac Pichola), Chittor, Kotha et Jaipur, où on séjourne au Rambagh Palace. Avec, en prime, une excursion à dos d'éléphant jusqu'au fort d'Amber. 14 600 F tout compris.

● **Carrefour de l'Inde : 15, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 46-34-03-20.**

Endiablé

Le 31 décembre, à Rio, on fête généreusement Yemanja, déesse de la mer. Sur la plage illuminée d'une multitude de bougies, les femmes chantent, prient et dansent la samba. Chacune construit son petit autel d'où elle jette ses offrandes à la mer. A cette occasion, *Nouveau Monde organise* un voyage de quinze jours, du 21 décembre au 4 janvier, qui permet également de découvrir Salvador-de-Bahia, Brasilia, Belo-Horizonte, Sao-Paulo et les chutes d'Iguaçu : 15 320 F. Brasitours programme aussi cette fête avec un circuit reliant les mêmes villes, mais jusqu'à Manaus, avant de revenir sur Rio. Du 23 décembre au 7 janvier : 21 470 F.

● **Brasitours : 14, rue Thérèse, 75001 Paris. Tél. : 42-96-14-09.**

Valsant

Entrer dans la nouvelle année sur un air de valse, au bal de l'empereur, dans le cadre éblouissant de la Hofburg, où les Habsbourg aimaient déjà célébrer leurs fêtes. Le réveillon inclus, la visite de Salzbourg, Vienne, et ses environs, *ainsi que le concert du Jour* de l'an. Du 27 décembre au 2 janvier : 4 760 F. En Autriche, les décorations de Noël sont de véritables œuvres d'art : guirlandes de satin et boules de verre soufflé. *Du 22 au 27 décembre* un voyage féerique, de Munich à Salzbourg et ses environs : 3 450 F.

● **Austro Pauli : 3, rue du Roule, 75001 Paris. Tél. : 42-96-09-04.**

Glacé

A Harbin, *dans la province* la plus septentrionale de la Chine, la fête des statues de glace voit les Chinois reconstituer une ville et des animaux, grandeur nature. Décor très kitsch, ambiance de musique et de fête, courses de traîneaux, et... baignades ! Du 1er au 11 janvier : 11 250 F.

Il est également possible de faire précéder cette « féerie » chinoise d'un réveillon gastronomique chez « Maxim's », à Pékin. Du 28 décembre au 4 janvier : 9 650 F.

● **Les Amitiés franco-chinoises : 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. : 42-36-37-70.**

Transsibérien

Sur la plus longue ligne de chemin de fer du monde et sur les traces de *Michel Strogoff,* jusqu'à Irkoutsk et jusqu'au lac Baïkal. Du 23 décembre au 2 janvier : 7 890 F. Egalement, dans le même catalogue, un *réveillon* à Prague, du 25 décembre au 1er janvier (4 630 F), ainsi qu'un Nouvel An dans le Gourara, un des endroits les plus pittoresques du Sahara algérien. Du 29 décembre au 5 janvier : 8 290 F.

● **Transtours : 49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 42-61-58-28.**

Soviétiques

Au Nouvel An, les grandes cités soviétiques vivent au rythme de la danse, de la musique et des attractions populaires, à l'occasion de la fête de l'hiver. Au choix, la découverte des villes symboles de l'URSS : en cinq jours, à partir du 30 décembre, pour 4 700 F, la capitale soviétique de la place Rouge au Kremlin, avec dîner-réveillon ; en huit jours, *à partir du 7 décembre,* de Leningrad à Souszdal et Vladimir, villes d'art, miroirs de l'ancienne Russie, pour 6 300 F ; en huit jours encore, de Kiev à Moscou, avec réveillon à Souszdal et promenade en troïka, pour 5 550 F.

● **Jet Tours : 22, quai de la Mégisserie, 75001 Paris. Tél. : 42-61-84-22.**